BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
201
60 A
17

20.3.13.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# OEUVRES

## COMPLETES

## DE

# VOLTAIRE.

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Digitized by Google

# OEUVRES

## COMPLETES

## DE

# VOLTAIRE.

## TOME DIX-SEPTIEME.

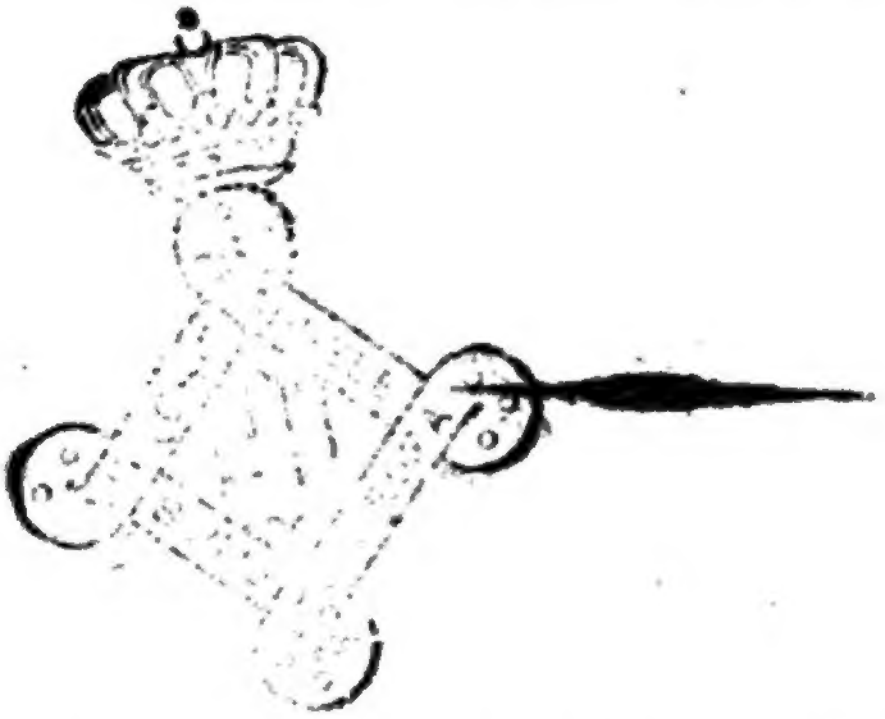

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

TOΦE053139
17: VIAE019138

Digitized by Google

# ESSAI

SUR

# LES MOEURS

ET

# L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS

DE L'HISTOIRE

DEPUIS CHARLEMAGNE

JUSQU'A LOUIS XIII



Digitized by Google

Digitized by Google

# ESSAI

## SUR LES MOEURS

## ET L'ESPRIT DES NATIONS.

### CHAPITRE X.

*Suite de l'établiſſement du chriſtianiſme. Comment Conſtantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.*

Le règne de *Conſtantin* eſt une époque glorieuſe pour la religion chrétienne qu'il rendit triomphante. On n'avait pas beſoin d'y joindre des prodiges ; comme l'apparition du *Labarum* dans les nuées, ſans qu'on diſe ſeulement en quel pays cet étendard apparut. Il ne fallait pas écrire que les gardes du *Labarum* ne pouvaient jamais être bleſſés. Le bouclier tombé du ciel dans l'ancienne Rome, l'*Oriflamme* apportée à S^t^ *Denis* par un ange, toutes ces imitations du *Palladium* de Troye ne ſervent qu'à donner à la vérité l'air de la fable. De ſavans antiquaires ont ſuffiſamment réfuté ces erreurs que la philoſophie déſavoue, et que la critique détruit. Attachons-nous ſeulement à voir comment Rome ceſſa d'être Rome.



BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Pour développer l'hiſtoire de l'eſprit humain chez les peuples chrétiens, il fallait remonter juſqu'à *Conſtantin*, et même au-delà. C'eſt une nuit dans laquelle il faut allumer ſoi-même le flambeau dont on a beſoin. On devrait attendre des lumières d'un homme tel qu'*Euſèbe*, évêque de Céſarée, confident de *Conſtantin*, ennemi d'*Athanaſe*, homme d'Etat, homme de lettres, qui le premier fit l'hiſtoire de l'Egliſe.

*Euſèbe*, hiſtorien romaneſque.

Mais qu'on eſt étonné quand on veut s'inſtruire dans les écrits de cet homme d'Etat, père de l'hiſtoire eccléſiaſtique!

On y trouve, à propos de l'empereur *Conſtantin*, que » DIEU a mis les nombres » dans ſon unité, qu'il a embelli le monde » par le nombre de deux, et que par le nombre » de trois il le compoſa de matière et de » forme; qu'enſuite ayant doublé le nombre » de deux, il inventa les quatre élémens; » que c'eſt une choſe merveilleuſe qu'en » feſant l'addition d'un, de deux, de trois et » de quatre, on trouve le nombe de dix, qui » eſt la fin, le terme et la perfection de l'unité; » et que ce nombre dix ſi parfait, multiplié » par le nombre plus parfait de trois, qui eſt » l'image ſenſible de la Divinité, il en réſulte » le nombre des trente jours du mois. (*a*)

(*a*) *Euſèbe*, Panégyrique de *Conſtantin*, chap. IV et V.

Digitized by Google

C'eſt ce même *Euſèbe* qui rapporte la lettre dont nous avons déjà parlé, d'un *Abgare*, roi d'Edeſſe, à JESUS-CHRIST, dans laquelle il lui offre ſa *propre ville qui eſt aſſez propre*, et la réponſe de JESUS-CHRIST, au roi *Abgare*.

Il rapporte, d'après *Tertullien*, que ſitôt que l'empereur *Tibère* eut appris par *Pilate* la mort de JESUS-CHRIST, *Tibère* qui chaſſait les juifs de Rome, ne manqua pas de propoſer au ſénat d'admettre au nombre des dieux de l'Empire, celui qu'il ne pouvait connaître encore que comme un homme de Judée, que le ſénat n'en voulut rien faire, et que *Tibère* en fut extrêmement courroucé.

Il rapporte, d'après *Juſtin*, la prétendue ſtatue élevée à *Simon le magicien*; il prend les juifs thérapeutes pour des chrétiens.

C'eſt lui qui, ſur la foi d'*Hégéſippe*, prétend que les petits neveux de JESUS-CHRIST par ſon frère *Jude*, furent déférés à l'empereur *Domitien*, comme des perſonnages très-dangereux qui avaient un droit tout naturel au trône de *David*; que cet empereur prit lui-même la peine de les interroger, qu'ils répondirent qu'ils étaient de bons payſans, qu'ils labouraient de leurs mains un champ de trente-neuf arpens, le ſeul bien qu'ils poſſédaſſent.

Il calomnie les Romains autant qu'il le peut, parce qu'il était aſiatique. Il oſe dire



Digitized by Google

que de ſon temps le ſénat de Rome ſacrifiait tous les ans un homme à *Jupiter*. Eſt-il donc permis d'imputer aux *Titus*, aux *Trajan*, aux divins *Antonins* des abominations dont aucun peuple ne ſe ſouillait alors dans le monde connu ?

C'eſt ainſi qu'on écrivait l'hiſtoire dans ces temps où le changement de religion donna une nouvelle face à l'Empire romain. *Grégoire* de Tours ne s'eſt point écarté de cette méthode, et on peut dire que juſqu'à *Guichardin* et *Machiavel*, nous n'avons pas eu une hiſtoire bien faite. Mais la groſſièreté même de tous ces monumens nous fait voir l'eſprit du temps dans lequel ils ont été faits, et il n'y a pas juſqu'aux légendes qui ne puiſſent nous apprendre à connaître les mœurs de nos nations.

Conduite de *Conſtantin.*

*Conſtantin*, devenu empereur malgré les Romains, ne pouvait être aimé d'eux. Il eſt évident que le meurtre de *Licinius*, ſon beau-frère, aſſaſſiné malgré la foi des ſermens; *Licinien*, ſon neveu, maſſacré à l'âge de douze ans; *Maximien*, ſon beau-père, égorgé par ſon ordre à Marſeille; ſon propre fils *Criſpus*, mis à mort après lui avoir gagné des batailles; ſon épouſe *Fauſta*, étouffée dans un bain, toutes ces horreurs n'adoucirent pas la haine qu'on lui portait. C'eſt probablement la raiſon qui lui fit transférer le ſiége de l'Empire à Byzance. On trouve dans le code théodoſien un édit de

Digitized by Google

*Conſtantin*, où il déclare *qu'il a fondé Conſtantinople par ordre de* DIEU. Il feignait ainſi une révélation pour impoſer ſilence aux murmures. Ce trait ſeul pourrait faire connaître ſon caractère. Notre avide curioſité voudrait pénétrer dans les replis du cœur d'un homme tel que *Conſtantin*, par qui tout changea bientôt dans l'Empire romain ; ſéjour du trône, mœurs de la cour, uſages, langage, habillemens, adminiſtration, religion. Comment démêler celui qu'un parti a peint comme le plus criminel des hommes, et un autre comme le plus vertueux? Si l'on penſe qu'il fit tout ſervir à ce qu'il crut ſon intérêt, on ne ſe trompera pas.

De ſavoir s'il fut cauſe de la ruine de l'Empire, c'eſt une recherche digne de votre eſprit. Il paraît évident qu'il fit la décadence de Rome. Mais en tranſportant le trône ſur le Boſphore de Thrace, il poſait dans l'Orient des barrières contre les invaſions des barbares qui inondèrent l'Empire ſous ſes ſucceſſeurs, et qui trouvèrent l'Italie ſans défenſe. Il ſemble qu'il ait immolé l'Occident à l'Orient. L'Italie tomba quand Conſtantinople s'éleva. Ce ſerait une étude curieuſe et inſtructive que l'hiſtoire politique de ces temps-là. Nous n'avons guère que des ſatires et des panégyques. C'eſt quelquefois par les panégyriques même qu'on peut trouver la vérité. Par exemple,



Digitized by Google

on comble d'éloges *Conſtantin* pour avoir fait dévorer par les bêtes féroces, dans les jeux du cirque, tous les chefs des Francs, avec tous les priſonniers qu'il avait faits dans une expédition ſur le Rhin. C'eſt ainſi que furent traités les prédéceſſeurs de *Clovis* et de *Charlemagne*. Les écrivains qui ont été aſſez lâches pour louer des actions cruelles, conſtatent au moins ces actions, et les lecteurs ſages les jugent. Ce que nous avons de plus détaillé ſur l'hiſtoire de cette révolution, eſt ce qui regarde l'établiſſement de l'Egliſe et de ſes troubles.

Ce qu'il y a de déplorable, c'eſt qu'à peine la religion chrétienne fut ſur le trône, que la ſainteté en fut profanée par des chrétiens qui ſe livrèrent à la ſoif de la vengeance, lors même que leur triomphe devait leur inſpirer l'eſprit de paix. Ils maſſacrèrent dans la Syrie et dans la Paleſtine tous les magiſtrats qui avaient ſévi contre eux; ils noyèrent la femme et la fille de *Maximin*; ils firent périr dans les tourmens ſes fils et ſes parens. Les querelles, au ſujet de la *Conſubſtantialité du Verbe*, troublèrent le monde et l'enſanglantèrent. Enfin, *Ammien Marcellin* dit que *les chrétiens de ſon temps ſe déchiraient entre eux comme des bêtes féroces.* (*) Il y avait de grandes

(*) *N. B.* Ces propres paroles ſe trouvent au livre XXII d'*Ammien Marcellin*, chap. V. Un miſérable cuiſtre de collége,

Digitized by Google

vertus qu'*Ammien* ne remarque pas : elles ſont preſque toujours cachées, ſur-tout à des yeux ennemis, et les vices éclatent.

L'Egliſe de Rome fut préſervée de ces crimes et de ces malheurs ; elle ne fut d'abord ni puiſſante ni ſouillée ; elle reſta long-temps tranquille et ſage au milieu d'un ſénat et d'un peuple qui la mépriſaient. Il y avait dans cette capitale du monde connu ſept cents temples, grands ou petits, dédiés aux dieux *majorum et minorum gentium.* Ils ſubſiſtèrent juſqu'à *Théodoſe ;* et les peuples de la campagne perſiſtèrent long-temps après lui dans leur ancien culte. C'eſt ce qui fit donner aux ſectateurs de l'ancienne religion le nom de *païens*, *pagani*, du nom des bourgades appelées *pagi*, dans leſquelles on laiſſa ſubſiſter l'idolâtrie, juſqu'au huitième ſiècle ; de ſorte que le nom de païen ne ſignifie que payſan, villageois.

Donation de *Conſtantin.*

On ſait aſſez ſur quelle impoſture eſt fondée la donation de *Conſtantin ;* mais cette pièce eſt auſſi rare que curieuſe. Il eſt utile de la tranſcrire ici pour faire connaître l'excès de l'abſurde

ex-jéſuite, nommé *Nonotte*, auteur d'un libelle intitulé : *Erreurs de V....*, a oſé ſoutenir que ces paroles ne ſont point dans *Ammien Marcellin.* Il eſt utile qu'un calomniateur ignorant ſoit confondu. *Nullas infeſtas hominibus beſtias, ut ſunt ſibi ferales plerique chriſtianorum, expertus.* Ammien. *Idem dicit Chryſoſtomus, homelia in Ep. Pauli ad Cor.* ajoute naïvement *Henri de Valois*, dans ſes notes ſur *Ammien.*

Digitized by Google

insolence de ceux qui gouvernaient les peuples, et l'excès de l'imbécillité des gouvernés. C'eſt *Conſtantin* qui parle. (*)

» Nous, avec nos Satrapes et tout le ſénat, » et le peuple ſoumis au glorieux Empire, » nous avons jugé utile de donner au ſuc- » ceſſeur du prince des apôtres une plus » grande puiſſance que celle que notre séné- » rité et notre manſuétude ont ſur la terre. » Nous avons réſolu de faire honorer la ſacro- » ſainte Egliſe romaine plus que notre puiſ- » ſance impériale qui n'eſt que terreſtre; et » nous attribuons au ſacré ſiége du bien- » heureux *Pierre* toute la dignité, toute la » gloire et toute la puiſſance impériale. Nous » poſſédons les corps glorieux de S^t *Pierre* et » de S^t *Paul*, et nous les avons honorable- » ment mis dans des caiſſes d'ambre, que la » force des quatre élémens ne peut caſſer. » Nous avons donné pluſieurs grandes poſſeſ- » ſions en Judée, en Gréce, dans l'Aſie, dans » l'Afrique et dans l'Italie, pour fournir aux » frais de leurs luminaires. Nous donnons, en » outre, à *Silveſtre* et à ſes ſucceſſeurs notre » palais de Latran, qui eſt plus beau que tous » les autres palais du monde.

(*) Voyez l'ouvrage connu ſous le titre de *Décret de Gratien*, où cette pièce eſt inſérée. Ce décret eſt une compilation faite par *Gratien*, bénédictin du douzième ſiècle.

Digitized by Google

» Nous lui donnons notre diadême, notre
» couronne, notre mitre, tous les habits
» impériaux que nous portons, et nous lui
» remettons la dignité impériale, et le com-
» mandement de la cavalerie. Nous voulons
» que les révérendiſſimes clercs de la ſacro-
» ſainte romaine Egliſe jouiſſent de tous les
» droits du ſénat. Nous les créons tous pa-
» trices et conſuls. Nous voulons que leurs
» chevaux ſoient toujours ornés de capa-
» raçons blancs, et que nos principaux offi-
» ciers tiennent ces chevaux par la bride,
» comme nous avons conduit nous-mêmes
» par la bride le cheval du ſacré pontife.

» Nous donnons en pur don au bienheu-
» reux pontife la ville de Rome, et toutes les
» villes occidentales de l'Italie, comme auſſi
» les autres villes occidentales des autres pays.
» Nous cédons la place au ſaint père; nous
» nous démettons de la domination ſur toutes
» ces provinces; nous nous retirons de Rome,
» et tranſportons le ſiége de notre Empire en
» la province de Byzance; n'étant pas juſte
» qu'un empereur terreſtre ait le moindre
» pouvoir dans les lieux où Dieu a établi
» le chef de la religion chrétienne.

» Nous ordonnons que cette nôtre dona-
» tion demeure ferme juſqu'à la fin du monde;
» et que ſi quelqu'un déſobéit à notre décret,

Digitized by Google

„ nous voulons qu'il ſoit damné éternelle-
„ ment, et que les apôtres *Pierre* et *Paul* lui
„ ſoient contraires en cette vie et en l'autre,
„ et qu'il ſoit plongé au plus profond de
„ l'enfer avec le diable. Donné ſous le con-
„ ſulat de *Conſtantin* et de *Gallicanus*. „

Croira-t-on un jour qu'une ſi ridicule impoſture, très-digne de *Gille* et de *Pierrot*, ou de *Nonotte*, ait été généralement adoptée pendant pluſieurs ſiècles? Croira-t-on qu'en 1478, on brûla dans Strasbourg des chrétiens qui oſaient douter que *Conſtantin* eût cédé l'Empire romain au pape?

*Conſtantin* donna en effet, non au ſeul évêque de Rome, mais à la cathédrale qui était l'égliſe de Saint-Jean, mille marcs d'or, et trente mille d'argent, avec quatorze mille ſous de rente, et des terres dans la Calabre. Chaque empereur enſuite augmenta ce patrimoine. Les évêques de Rome en avaient beſoin. Les miſſions qu'ils envoyèrent bientôt dans l'Europe païenne, les évêques chaſſés de leurs ſiéges, auxquels ils donnèrent un aſile, les pauvres qu'ils nourrirent, les mettaient dans la néceſſité d'être très-riches. Le crédit de la place, ſupérieur aux richeſſes, fit bientôt du paſteur des chrétiens de Rome, l'homme le plus conſidérable de l'Occident. La piété avait toujours accepté ce miniſtère; l'ambition

Digitized by Google

le brigua. On ſe diſputa la chaire ; il y eut deux anti-papes dès le milieu du quatrième ſiècle, et le conſul *Prétextat*, idolâtre, diſait en 466, *faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien.*

Cependant cet évêque n'avait d'autre pouvoir que celui que peut donner la vertu, le crédit ou l'intrigue dans des circonſtances favorables. Jamais aucun paſteur de l'Egliſe n'eut la juridiction contentieuſe, encore moins les droits régaliens. Aucun n'eut ce qu'on appelle *jus terrendi*, ni droit de territoire, ni droit de prononcer *do*, *dico*, *addico*. Les empereurs reſtèrent les juges ſuprêmes de tout, hors du dogme. Ils convoquèrent les conciles. *Conſtantin* à Nicée reçut et jugea les accuſations que les évêques portèrent les uns contre les autres. Le titre de *ſouverain pontife* reſta même attaché à l'Empire.

## CHAPITRE XI.

### *Cauſes de la chute de l'Empire romain.*

Si quelqu'un avait pu raffermir l'Empire, ou du moins retarder ſa chute, c'était l'empereur *Julien*. Il n'était point un ſoldat de fortune, comme les *Dioclétien* et les *Théodoſe*. Né dans la pourpre, élu par les armées, chéri

Digitized by Google

des ſoldats, il n'avait point de factions à craindre ; on le regardait, depuis ſes victoires en Allemagne, comme le plus grand capitaine de ſon ſiècle. Nul empereur ne fut plus équitable et ne rendit la juſtice plus impartialement, non pas même *Marc-Aurèle*. Nul philoſophe ne fut plus ſobre et plus continent. Il régnait donc par les lois, par la valeur et par l'exemple. Si ſa carrière eût été plus longue, il eſt à préſumer que l'Empire eût moins chancelé après ſa mort.

Deux fléaux détruiſirent enfin ce grand coloſſe, les barbares et les diſputes de religion.

Quant aux barbares, il eſt auſſi difficile de ſe faire une idée nette de leurs incurſions que de leur origine. *Procope*, *Jornandès*, nous ont débité des fables que tous nos auteurs copient. Mais le moyen de croire que des Huns, venus du nord de la Chine, aient paſſé les Palus-Méotides à gué, et à la ſuite d'une biche, et qu'ils aient chaſſé devant eux, comme des troupeaux de moutons, des nations belliqueuſes, qui habitaient les pays aujourd'hui nommés la Crimée, une partie de la Pologne, l'Ukraine, la Moldavie, la Valachie? Ces peuples robuſtes et guerriers, tels qu'ils le ſont encore aujourd'hui, étaient connus des Romains ſous le nom général de *Goths*. Comment cet Goths s'enfuirent-ils ſur les bords

Digitized by Google

du Danube, dès qu'ils virent paraître les Huns? Comment demandèrent-ils à mains jointes que les Romains daignaſſent les recevoir? et comment, dès qu'ils furent paſſés, ravagèrent-ils tout juſqu'aux portes de Conſtantinople à main armée?

Tout cela reſſemble à des contes d'*Hérodote*, et à d'autres contes non moins vantés. Il eſt bien plus vraiſemblable que tous ces peuples coururent au pillage les uns après les autres. Les Romains avaient volé les nations; les Goths et les Huns vinrent voler les Romains.

Mais pourquoi les Romains ne les exterminèrent-ils pas, comme *Marius* avait exterminé les Cimbres? C'eſt qu'il ne ſe trouvait point de *Marius*, c'eſt que les mœurs étaient changées, c'eſt que l'Empire était partagé entre les ariens et les athanaſiens. On ne s'occupait que de deux objets, les courſes du cirque et les trois hypoſtaſes. L'Empire romain avait alors plus de moines que de ſoldats, et ces moines couraient en troupes de ville en ville pour ſoutenir ou pour détruire la conſubſtantialité du Verbe. Il y en avait ſoixante et dix mille en Egypte.

Le chriſtianiſme ouvrait le ciel, mais il perdait l'Empire: car non-ſeulement les ſectes nées dans ſon ſein ſe combattaient avec le délire des querelles théologiques; mais toutes

combattaient encore l'ancienne religion de l'Empire ; religion fauſſe, religion ridicule ſans doute, mais ſous laquelle Rome avait marché de victoire en victoire pendant dix ſiècles.

Les deſcendans des *Scipions* étant devenus des controverſiſtes, les évêchés étant plus brigués que ne l'avaient été les couronnes triomphales, la conſidération perſonnelle ayant paſſé des *Hortenſius* et des *Cicéron* aux *Cyrille*, aux *Grégoire*, aux *Ambroiſe*, tout fut perdu ; et ſi l'on doit s'étonner de quelque choſe, c'eſt que l'Empire romain ait ſubſiſté encore un peu de temps.

*Théodoſe*, qu'on appelle *le grand Théodoſe*, paya un tribut au ſuperbe *Alaric*, ſous le nom de penſion du tréſor impérial. *Alaric* mit Rome à contribution la première fois qu'il parut devant les murs, et la ſeconde il la mit au pillage. Tel était alors l'aviliſſement de l'Empire de Rome, que ce goth dédaigna d'être roi de Rome, tandis que le miſérable empereur d'Occident, *Honorius*, tremblait dans Ravenne où il s'était réfugié.

*Alaric* ſe donna le plaiſir de créer dans Rome un empereur, nommé *Attale*, qui venait recevoir ſes ordres dans ſon anti-chambre. L'hiſtoire nous a conſervé deux anecdotes concernant *Honorius*, qui montrent bien tout l'excès de

la

Digitized by Google

la turpitude de ces temps. La première, qu'une des cauſes du mépris où *Honorius* était tombé, c'eſt qu'il était impuiſſant; la ſeconde, c'eſt qu'on propoſa à cet *Attale*, empereur, valet d'*Alaric*, de châtrer *Honorius* pour rendre ſon ignominie plus complète.

Après *Alaric* vint *Attila* qui ravageait tout de la Chine juſqu'à la Gaule. Il était ſi grand, et les empereurs *Théodoſe* et *Valentinien III* ſi petits, que la princeſſe *Honoria*, ſœur de *Valentinien III*, lui propoſa de l'épouſer. Elle lui envoya ſon anneau pour gage de ſa foi; mais avant qu'elle eût réponſe d'*Attila*, elle était déjà groſſe de la façon d'un de ſes domeſtiques.

Lorſqu'*Attila* eut détruit la ville d'Aquilée, *Léon*, évêque de Rome, vint mettre à ſes pieds tout l'or qu'il avait pu recueillir des Romains pour racheter du pillage les environs de cette ville, dans laquelle l'empereur *Valentinien III* était caché. L'accord étant conclu, les moines ne manquèrent pas d'écrire que le pape *Léon* avait fait trembler *Attila*, qu'il était venu à ce hun avec un air et un ton de maître, qu'il était accompagné de S^t^ *Pierre* et de S^t^ *Paul*, armés tous deux d'épées flamboyantes, qui étaient viſiblement les deux glaives de l'Egliſe de Rome. Cette manière d'écrire l'hiſtoire a

duré chez les chrétiens jusqu'au seizième siècle sans interruption.

Bientôt après, des déluges de barbares inondèrent de tous côtés ce qui était échappé aux mains d'*Attila*.

Que fesaient cependant les empereurs? ils assemblaient des conciles. C'était tantôt pour l'ancienne querelle des partisans d'*Athanase*, tantôt pour les donatistes; et ces disputes agitaient l'Afrique quand le Vandale *Genseric* la subjugua. C'était d'ailleurs pour les argumens de *Nestorius* et de *Cyrille*, pour les subtilités d'*Eutychès*; et la plupart des articles de foi se décidaient quelquefois à grands coups de bâton, comme il arriva sous *Théodose II*, dans un concile convoqué par lui à Ephèse, concile qu'on appelle encore aujourd'hui le brigandage. Enfin, pour bien connaître l'esprit de ce malheureux temps, souvenons-nous qu'un moine ayant été rebuté un jour par *Théodose II* qu'il importunait, le moine excommunia l'empereur; et que ce césar fut obligé de se faire relever de l'excommunication par le patriarche de Constantinople.

Pendant ces troubles mêmes, les Francs envahissaient la Gaule; les Visigoths s'emparaient de l'Espagne; les Ostrogoths sous *Théodose* dominaient en Italie, bientôt après chassés par les Lombards. L'empire romain,

Digitized by Google

du temps de *Clovis*, n'exiſtait plus que dans la Gréce, l'Aſie mineure et dans l'Egypte ; tout le reſte était la proie des barbares. Scythes, Vandales et Francs ſe firent chrétiens pour mieux gouverner les provinces chrétiennes aſſujetties par eux : car il ne faut pas croire que ces barbares fuſſent ſans politique, ils en avaient beaucoup, et en ce point tous les hommes ſont à peu-près égaux. L'intérêt rendit donc chrétiens ces déprédateurs ; mais ils n'en furent que plus inhumains. Le jéſuite *Daniel*, hiſtorien français, qui déguiſe tant de choſes, n'oſe diſſimuler que *Clovis* fut beaucoup plus ſanguinaire, et ſe ſouilla de plus grands crimes après ſon baptême, que tandis qu'il était païen. Et ces crimes n'étaient pas de ces forfaits héroïques qui éblouiſſent l'imbécillité humaine, c'étaient des vols et des parricides. Il ſuborna un prince de Cologne qui aſſaſſina ſon père, après quoi il fit maſſacrer le fils ; il tua un roitelet de Cambrai qui lui montrait ſes tréſors. Un citoyen moins coupable eût été traîné au ſupplice, et *Clovis* fonda une monarchie.

# CHAPITRE XII.

## *Suite de la décadence de l'ancienne Rome.*

QUAND les Goths s'emparèrent de Rome après les Hérules, quand le célèbre *Théodoric*, non moins puiſſant que le fut depuis *Charlemagne*, eut établi le ſiége de ſon empire à Ravenne, au commencement de notre ſixième ſiècle, ſans prendre le titre d'empereur d'Occident, qu'il eût pu s'arroger; il exerça ſur les Romains préciſément la même autorité que les *Céſars*, conſervant le ſénat, laiſſant ſubſiſter la liberté de religion, ſoumettant également aux lois civiles, orthodoxes, ariens et idolâtres; jugeant les Goths par les lois gothiques, et les Romains par les lois romaines; préſidant par ſes commiſſaires aux élections des évêques; défendant la ſimonie, apaiſant des ſchiſmes. Deux papes ſe diſputaient la chaire épiſcopale; il nomma le pape *Symmaque*, et ce pape *Symmaque* étant accuſé, il le fit juger par ſes *Miſſi-dominici*.

*Athalaric*, ſon petit-fils, régla les élections des papes, et de tous les autres métropolitains de ſes royaumes, par un édit qui fut obſervé; édit rédigé par *Caſſiodore*, ſon miniſtre, qui depuis ſe retira au Mont-Caſſin, et embraſſa

Digitized by Google

la règle de *Saint-Benoît*; édit auquel le pape *Jean II* ſe ſoumit ſans difficulté.

Quand *Bélisaire* vint en Italie, et qu'il la remit ſous le pouvoir impérial, on ſait qu'il exila le pape *Silvère*, et qu'en cela il ne paſſa point les bornes de ſon autorité, s'il paſſa celles de la juſtice. *Bélisaire*, et enſuite *Narsès*, ayant arraché Rome au joug des Goths, d'autres barbares, Gépides, Francs, Germains, inondèrent l'Italie. Tout l'Empire occidental était dévaſté et déchiré par des ſauvages. Les Lombards établirent leur domination dans toute l'Italie citérieure. *Alboin*, fondateur de cette nouvelle dynaſtie, n'était qu'un brigand barbare; mais bientôt les vainqueurs adoptèrent les mœurs, la politeſſe, la religion des vaincus. C'eſt ce qui n'était pas arrivé aux premiers Francs, aux Bourguignons, qui portèrent dans les Gaules leur langage groſſier, et leurs mœurs encore plus agreſtes. La nation lombarde était d'abord compoſée de païens et d'ariens. Leur roi *Rotharic*, publia, vers l'an 640, un édit qui donna la liberté de profeſſer toutes ſortes de religions, de ſorte qu'il y avait dans preſque toutes les villes d'Italie un évêque catholique, et un évêque arien, qui laiſſaient vivre paiſiblement les peuples nommés idolâtres, répandus encore dans les villages.

Entière liberté de conſcience en Italie, mais courte.

BIBLIOTECA ROMANA

Digitized by Google

Le royaume de Lombardie s'étendit depuis le Piémont jusqu'à Brindes et à la terre d'Otrante ; il renfermait Bénévent, Bari, Tarente ; mais il n'eut ni la Pouille, ni Rome, ni Ravenne. Ces pays demeurèrent annexés au faible empire d'Orient. L'Eglise romaine avait donc repassé de la domination des Goths à celle des Grecs. Un *Exarque* gouvernait Rome au nom de l'empereur ; mais il ne résidait point dans cette ville, presqu'abandonnée à elle-même. Son séjour était à Ravenne, d'où il envoyait ses ordres au duc ou préfet de Rome, et aux sénateurs, qu'on appelait encore *pères conscripts*. L'apparence du gouvernement municipal subsistait toujours dans cette ancienne capitale si déchue, et les sentimens républicains n'y furent jamais éteints. Ils se soutenaient par l'exemple de Venise, république fondée d'abord par la crainte et par la misère, et bientôt élevée par le commerce et par le courage. Venise était déjà si puissante, qu'elle rétablit au huitième siècle l'exarque *Scolastique*, qui avait été chassé de Ravenne.

Quelle était donc aux septième et huitième siècles la situation de Rome ? celle d'une ville malheureuse, mal défendue par les exarques, continuellement menacée par les Lombards, et reconnaissant toujours les empereurs pour

Digitized by Google

ſes maîtres. Le crédit des papes augmentait dans la déſolation de la ville. Ils en étaient ſouvent les conſolateurs et les pères ; mais tóujours ſujets, ils ne pouvaient être conſacrés qu'avec la permiſſion expreſſe de l'exarque. Les formules par leſquelles cette permiſſion était demandée et accordée, ſubſiſtent encore. (*a*) Le clergé romain écrivait au métropolitain de Ravenne, et demandait la protection de *ſa Béatitude* auprès du gouverneur ; enſuite le pape envoyait à ce métropolitain ſa profeſſion de foi.

Papes ne peuvent être conſacrés qu'avec la permiſſion de l'exarque.

Le roi lombard *Aſtolfe* s'empara enfin de tout l'exarchat de Ravenne, en 751, et mit fin à cette vice-royauté impériale qui avait duré cent quatre-vingt-trois ans.

Comme le duché de Rome dépendait de l'exarchat de Ravenne, *Aſtolfe* prétendit avoir Rome par le droit de ſa conquête. Le pape *Étienne II*, ſeul défenſeur des malheureux Romains, envoya demander du ſecours à l'empereur *Conſtantin*, ſurnommé *Copronyme*. Ce miſérable empereur envoya pour tout ſecours un officier du palais, avec une lettre pour le roi lombard. C'eſt cette faibleſſe des empereurs grecs qui fut l'origine du nouvel empire d'Occident, et de la grandeur pontificale.

(*a*) Dans le *Dictum Romanum*.

Digitized by Google

Vous ne voyez avant ce temps aucun évêque qui ait aſpiré à la moindre autorité temporelle, au moindre territoire. Comment l'auraient-ils oſé ? leur légiſlateur fut un pauvre qui catéchiſa des pauvres. Les ſucceſſeurs de ces premiers chrétiens furent pauvres. Le clergé ne fit un corps que ſous *Conſtantin I*, mais cet empereur ne ſouffrit pas qu'un évêque fût propriétaire d'un ſeul village. Ce ne peut être que dans des temps d'anarchie, que les papes aient obtenu quelques ſeigneuries. Ces domaines furent d'abord médiocres. Tout s'agrandit et tout tombe avec le temps.

Lorſqu'on paſſe de l'hiſtoire de l'empire romain à celle des peuples qui l'ont déchiré dans l'Occident, on reſſemble à un voyageur qui, au ſortir d'une ville ſuperbe, ſe trouve dans des déſerts couverts de ronces. Vingt jargons barbares ſuccèdent à cette belle langue latine qu'on parlait du fond de l'Illyrie au mont Atlas. Au lieu de ces ſages lois qui gouvernaient la moitié de notre hémiſphère, on ne trouve plus que des coutumes ſauvages. Les cirques, les amphithéâtres élevés dans toutes les provinces ſont changés en maſures couvertes de paille. Ces grands chemins ſi beaux, ſi ſolides, établis du pied du capitole juſqu'au mont Taurus, ſont couverts d'eaux croupiſſantes. La même révolution ſe fait dans

les

Digitized by Google

les eſprits ; et *Grégoire* de Tours, le moine de Saint Gall, *Frédegaire*, ſont nos *Polybe* et nos *Tite-Live*. L'entendement humain s'abrutit dans les ſuperſtitions les plus lâches et les plus inſenſées. Ces ſuperſtitions ſont portées au point que des moines deviennent ſeigneurs et princes ; ils ont des eſclaves, et ces eſclaves n'oſent pas même ſe plaindre. L'Europe entière croupit dans cet aviliſſement juſqu'au ſeizième ſiècle, et n'en ſort que par des convulſions terribles.

## CHAPITRE XIII.

*Origine de la puiſſance des papes. Digreſſion ſur le ſacre des rois. Lettre de S^t Pierre à Pepin, maire de France devenu roi. Prétendues donations au ſaint-ſiége.*

Il n'y a que trois manières de ſubjuguer les hommes ; celle de les policer en leur propoſant des lois ; celle d'employer la religion pour appuyer ces lois ; celle enfin d'égorger une partie d'une nation pour gouverner l'autre : je n'en connais pas une quatrième. Toutes les trois démandent des circonſtances favorables. Il faut remonter à l'antiquité la plus reculée pour trouver des exemples de la première ;



Digitized by Google

encore ſont-ils ſuſpects. *Charlemagne*, *Clovis*, *Théodoric*, *Alboin*, *Alaric* ſe ſervirent de la troiſième, les papes employèrent la ſeconde.

Le pape n'avait pas originairement plus de droit ſur Rome, que S^t *Auguſtin* n'en aurait eu, par exemple, à la ſouveraineté de la petite ville d'Hippone. Quand même S^t *Pierre* aurait demeuré à Rome, comme on l'a dit, ſur ce qu'une de ſes épîtres eſt datée de Babylone; quand même il eût été évêque de Rome, dans un temps où il n'y avait certainement aucun ſiége particulier; ce ſéjour dans Rome ne pouvait donner le trône des *Céſars*; et nous avons vu que les évêques de Rome ne ſe regardèrent, pendant ſept cents ans, que comme des ſujets.

Rome, tant de fois ſaccagée par les barbares, abandonnée des empereurs, preſſée par les Lombards, incapable de rétablir l'ancienne république, ne pouvait plus prétendre à la grandeur. Il lui fallait du repos: elle l'aurait goûté ſi elle avait pu dès-lors être gouvernée par ſon évêque, comme le furent depuis tant de villes d'Allemagne; et l'anarchie eût au moins produit ce bien. Mais il n'était pas encore reçu dans l'opinion des chrétiens, qu'un évêque pût être ſouverain; quoiqu'on eût dans l'hiſtoire du monde tant d'exemples de l'union du ſacerdoce et de l'empire dans d'autres religions.

Digitized by Google

Le pape *Grégoire III* recourut le premier à la protection des Francs, contre les Lombards et contre les empereurs. *Zacharie*, ſon ſucceſſeur, animé du même eſprit, reconnut *Pepin* ou *Pipin*, maire du palais, uſurpateur du royaume de France, pour roi légitime. On a prétendu que *Pepin*, qui n'était que premier miniſtre, fit demander d'abord au pape quel était le vrai roi, ou de celui qui n'en avait que le droit et le nom, ou de celui qui en avait l'autorité et le mérite? et que le pape décida que le miniſtre devait être roi. Il n'a jamais été prouvé qu'on ait joué cette comédie; mais ce qui eſt vrai, c'eſt que le pape *Etienne III* appela *Pepin* à ſon ſecours contre les Lombards, qu'il vint en France ſe jeter aux pieds de *Pepin*, et enſuite le couronner avec des cérémonies qu'on appelait *ſacre*. C'était une imitation d'un ancien appareil judaïque. *Samuël* avait verſé de l'huile ſur la tête de *Saül*: les rois lombards ſe feſaient ainſi ſacrer; les ducs de Bénévent même avaient adopté cet uſage, pour en impoſer aux peuples. On employait l'huile dans l'inſtallation des évêques; et on croyait imprimer un caractère de ſainteté au diadême, en y joignant une cérémonie épiſcopale. Un roi goth, nommé *Vamba*, fut ſacré en Eſpagne avec de l'huile bénite, en 674; mais les Arabes

Le pape vient implorer le maire *Pepin*, en 754.



Digitized by Google

vainqueurs firent bientôt oublier cette cérémonie que les Eſpagnols n'ont jamais renouvelée.

*Pepin* n'eſt pas le premier roi ſacré en Europe, comme on le dit.

*Pepin* ne fut donc pas le premier roi ſacré en Europe, comme nous l'écrivons tous les jours. Il avait déjà reçu cette onction de l'anglais *Boniface*, miſſionnaire en Allemagne, et évêque de Maïence, qui, ayant voyagé long-temps en Lombardie, le ſacra ſuivant l'uſage de ce pays.

Remarquez attentivement que ce *Boniface* avait été créé évêque de Maïence par *Carloman*, frère de l'uſurpateur *Pepin*, ſans aucun concours du pape, ſans que la cour romaine influât alors ſur la nomination des évêchés dans le royaume des Francs. Rien ne vous convaincra plus que toutes les lois civiles et eccléſiaſtiques ſont dictées par la convenance, que la force les maintient, que la faibleſſe les détruit, et que le temps les change. Les évêques de Rome prétendaient une autorité ſuprême, et ne l'avaient pas. Les papes, ſous le joug des rois lombards, auraient laiſſé toute la puiſſance eccléſiaſtique en France au premier franc qui les aurait délivrés du joug en Italie.

Second ſacre de *Pepin*.

Le pape *Etienne* avait plus beſoin de *Pepin*, que *Pepin* n'avait beſoin de lui ; il y paraît bien, puiſque ce fut le prêtre qui vint implorer la protection du guerrier. Le nouveau roi

fit renouveler ſon ſacre par l'évêque de Rome, dans l'égliſe de Saint-Denis ; ce fait paraît ſingulier. On ne ſe fait pas couronner deux fois, quand on croit la première cérémonie ſuffiſante. Il paraît donc que, dans l'opinion des peuples, un évêque de Rome était quelque choſe de plus ſaint, de plus autoriſé qu'un évêque d'Allemagne ; que les moines de Saint-Denis, chez qui ſe feſait le ſecond ſacre, attachaient plus d'efficacité à l'huile répandue ſur la tête d'un franc par un évêque romain, qu'à l'huile répandue par un miſſionnaire de Maïence ; et que le ſucceſſeur de S^t *Pierre* avait plus droit qu'un autre de légitimer une uſurpation.

*Pepin* fut le premier roi ſacré en France, et non le ſeul qui l'y ait été par un pontife de Rome ; car *Innocent III* couronna depuis, et ſacra *Louis le jeune* à Reims. *Clovis* n'avait été ni couronné ni ſacré roi par l'évêque *Remi*. Il y avait long-temps qu'il régnait quand il fut baptiſé. S'il avait reçu l'onction royale, ſes ſucceſſeurs auraient adopté une cérémonie ſi ſolennelle, devenue bientôt néceſſaire. Aucun ne fut ſacré juſqu'à *Pepin*, qui reçut l'onction dans l'abbaye de Saint-Denis.

Ce ne fut que trois cents ans après *Clovis*, que l'archevêque de Reims, *Hincmar*, écrivit qu'au ſacre de *Clovis* un pigeon avait apporté



Digitized by Google

du ciel une fiole qu'on appelle la *ſainte ampoule.* Peut-être crut-il fortifier par cette fable le droit de ſacrer les rois, que ces métropolitains commençaient alors à exercer. Ce droit ne s'établit qu'avec le temps, comme tous les autres uſages ; et ces prélats, long-temps après, ſacrèrent conſtamment les rois, depuis *Philippe I* juſqu'à *Henri IV*, qui fut couronné à Chartres, et oint de l'ampoule de S^t *Martin*, parce que les ligueurs étaient maîtres de l'ampoule de S^t *Remi.*

Il eſt vrai que ces cérémonies n'ajoutent rien aux droits des monarques, mais elles ſemblent ajouter à la vénération des peuples.

Origine du ſacre.

Il n'eſt pas douteux que cette cérémonie du ſacre, auſſi-bien que l'uſage d'élever les rois francs, goths et lombards ſur un bouclier, ne vinſſent de Conſtantinople. L'empereur *Cantacuzène* nous apprend lui-même que c'était un uſage immémorial d'élever les empereurs ſur un bouclier ſoutenu par les grands officiers de l'Empire et par le patriarche ; après quoi, l'empereur montait du trône au pupître de l'égliſe, et le patriarche feſait le ſigne de la croix ſur ſa tête, avec un plumaſſeau trempé dans de l'huile bénite ; les diacres apportaient la couronne ; le principal officier, ou le prince du ſang impérial le plus proche, mettait la couronne ſur la tête du nouveau céſar ; le

Digitized by Google

patriarche et le peuple criaient, *Il en eſt digne.* Mais au ſacre des rois d'Occident, l'évêque dit au peuple : *Voulez-vous ce roi ?* et enſuite le roi fait ſerment au peuple, après l'avoir fait aux évêques.

Le pape *Etienne* ne s'en tint pas avec *Pepin* à cette cérémonie ; il défendit aux Français, ſous peine d'excommunication, de ſe donner jamais des rois d'une autre race. Tandis que cet évêque, chaſſé de ſa patrie, et ſuppliant dans une terre étrangère, avait le courage de donner des lois ; ſa politique prenait une autorité qui aſſurait celle de *Pepin ;* et ce prince, pour mieux jouir de ce qui ne lui était pas dû, laiſſait au pape des droits qui ne lui appartenaient pas.

*Hugues-Capet* en France, et *Conrad* en Allemagne, firent voir depuis qu'une telle excommunication n'eſt pas une loi fondamentale.

Cependant l'opinion qui gouverne le monde, imprima d'abord dans les eſprits un ſi grand reſpect pour la cérémonie faite par le pape à Saint-Denis, qu'*Eginhard*, ſecrétaire de *Charlemagne*, dit en termes exprès, que *le roi Hilderic fut dépoſé par ordre du pape Etienne.*

Tous ces événemens ne ſont qu'un tiſſu d'injuſtice, de rapine, de fourberie. Le premier des domeſtiques d'un roi de France, dépouillait ſon maître *Hilderic III*, l'enfermait



Digitized by Google

dans le couvent de Saint-Bertin, tenait en priſon le fils de ſon maître, dans le couvent de Fontenelle en Normandie; un pape venait de Rome conſacrer ce brigandage.

Uſage de baiſer les pieds.

On croirait que c'eſt une contradiction que ce pape fût venu en France ſe proſterner aux pieds de *Pepin*, et diſpoſer enſuite de la couronne; mais non, ces proſternemens n'étaient regardés alors que comme le ſont aujourd'hui nos révérences. C'était l'ancien uſage de l'Orient. On ſaluait les évêques à genoux; les évêques ſaluaient de même les gouverneurs de leurs diocèſes. *Charles*, fils de *Pepin*, avait embraſſé les pieds du pape *Etienne*, à Saint-Maurice en Valais: *Etienne* embraſſa ceux de *Pepin*. Tout cela était ſans conſéquence; mais peu à peu les papes attribuèrent à eux ſeuls cette marque de reſpect. On prétend que le pape *Adrien I* fut celui qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui ſans lui baiſer les pieds. Les empereurs et les rois ſe ſoumirent depuis, comme les autres, à cette cérémonie qui rendait la religion romaine plus vénérable à la populace, mais qui a toujours indigné tous les hommes d'un ordre ſupérieur.

Donation de *Pepin* aux papes très-ſuſpecte.

On nous dit que *Pepin* paſſa les monts, en 754; que le lombard *Aſtolfe*, intimidé par la ſeule préſence du franc, céda auſſitôt au pape tout l'exarchat de Ravenne; que *Pepin* repaſſa

Digitized by Google

les monts, et qu'à peine s'en fut-il retourné, qu'*Aſtolfe*, au lieu de donner Ravenne au pape, mit le ſiége devant Rome. Toutes les démarches de ces temps-là étaient ſi irrégulières, qu'il ſe pourrait à toute force que *Pepin* eût donné aux papes l'exarchat de Ravenne, qui ne lui appartenait point, et qu'il eût même fait cette donation du bien d'autrui, ſans aucune meſure pour la faire exécuter. Cependant il eſt bien peu vraiſemblable qu'un homme tel que *Pepin*, qui avait détrôné ſon roi, n'ait paſſé en Italie, avec une armée, que pour y aller faire des préſens. Rien n'eſt plus douteux que cette donation citée dans tant de livres. Le bibliothécaire *Anaſtaſe*, qui écrivait cent quarante ans après l'expédition de *Pepin*, eſt le premier qui parle de cette donation. Mille auteurs l'ont citée, les meilleurs publiciſtes d'Allemagne la réfutent, la cour romaine ne peut la prouver: mais elle en jouit.

Il régnait alors dans les eſprits un mélange bizarre de politique et de ſimplicité, de groſſièreté et d'artifice, qui caractériſe bien la décadence générale. *Etienne* feignit une lettre de S^t^ *Pierre*, adreſſée du ciel à *Pepin* et à ſes enfans; elle mérite d'être rapportée; la voici.

» *Pierre*, appelé apôtre par JESUS-CHRIST,
» fils du DIEU vivant, &c. .... Comme par

Digitized by Google

» moi toute l'Eglise catholique, apostolique,
» romaine, mère de toutes les autres Eglises,
» est fondée sur la pierre, qu'*Etienne* est
» évêque de cette douce Eglise romaine, et
» afin que la grâce et la vertu soient pleine-
» ment accordées du seigneur notre DIEU,
» pour arracher l'Eglise de DIEU des mains
» des persécuteurs. A vous excellens *Pepin*,
» *Charles*, et *Carloman*, trois rois, et à tous
» saints évêques et abbés, prêtres et moines,
» et même aux ducs, aux comtes et aux peu-
» ples, moi, *Pierre*, apôtre, &c..... je vous
» conjure, et la vierge *Marie* qui vous aura
» obligation, vous avertit et vous commande,
» aussi-bien que les trônes, les dominations...
» Si vous ne combattez pour moi, je vous
» déclare, par la Sainte Trinité, et par mon
» apostolat, que vous n'aurez jamais de part
» au paradis. » (*a*)

La lettre eut son effet. *Pepin* passa les Alpes pour la seconde fois. Il assiégea Pavie, et fit encore la paix avec *Astolfe*. Mais est-il probable qu'il ait passé deux fois les monts, uniquement pour donner des villes au pape *Etienne* ? Pourquoi S^t^ *Pierre*, dans sa lettre, ne parle-t-il pas d'un fait si important ? Pourquoi ne se plaint-il

(*a*) Comment accorder tant d'artifice et tant de bêtise ? c'est que les hommes ont toujours été fourbes, et qu'alors ils étaient fourbes et grossiers.

Digitized by Google

pas à *Pepin* de n'être pas en poſſeſſion de l'exarchat? Pourquoi ne le redemande-t-il pas expreſſément?

Tout ce qui eſt vrai, c'eſt que les Francs, qui avaient envahi les Gaules, voulurent toujours ſubjuguer l'Italie, objet de la cupidité de tous les barbares; non que l'Italie ſoit en effet un meilleur pays que les Gaules, mais alors elle était mieux cultivée; les villes bâties, accrues et embellies par les Romains, ſubſiſtaient; et la réputation de l'Italie tenta toujours un peuple pauvre, inquiet et guerrier. Si *Pepin* avait pu prendre la Lombardie, comme fit *Charlemagne*, il l'aurait priſe ſans doute; et s'il conclut un traité avec *Aſtolfe*, c'eſt qu'il y fut obligé. Uſurpateur de la France, il n'y était pas affermi: il avait à combattre des ducs d'Aquitaine et de Gaſcogne, dont les droits ſur ces pays valaient mieux que les ſiens ſur la France. Comment donc aurait-il donné tant de terres aux papes, quand il était forcé de revenir en France, pour y ſoutenir ſon uſurpation?

Le titre primordial de cette donation n'a jamais paru. On eſt donc réduit à douter. C'eſt le parti qu'il faut prendre ſouvent en hiſtoire comme en philoſophie. Le ſaint-ſiége d'ailleurs n'a pas beſoin de ces titres équivoques; le temps lui a donné des droits auſſi

Digitized by Google

réels ſur ſes Etats, que les autres ſouverains de l'Europe en ont ſur les leurs. Il eſt certain que les pontifes de Rome avaient dès-lors de grands patrimoines dans plus d'un pays ; que ces patrimoines étaient reſpectés ; qu'ils étaient exempts de tribut. Ils en avaient dans les Alpes, en Toſcane, à Spolète, dans les Gaules, en Sicile, et juſque dans la Corſe, avant que les Arabes ſe fuſſent rendus maîtres de cette île, au huitième ſiècle. Il eſt à croire que *Pepin* fit augmenter beaucoup ce patrimoine dans le pays de la Romagne, et qu'on l'appela le patrimoine de l'exarchat. C'eſt probablement ce mot de *patrimoine* qui fut la ſource de la mépriſe. Les auteurs poſtérieurs ſupposèrent, dans des temps de ténèbres, que les papes avaient régné dans tous les pays où ils avaient ſeulement poſſédé des villes et des territoires.

Si quelque pape, ſur la fin du huitième ſiècle, prétendit être au rang des princes, il paraît que c'eſt *Adrien I.* La monnaie qui fut frappée en ſon nom (ſi cette monnaie fut en effet fabriquée de ſon temps) fait voir qu'il eut les droits régaliens ; et l'uſage qu'il introduiſit de ſe faire baiſer les pieds, fortifie encore cette conjecture. Cependant il reconnut toujours l'empereur grec pour ſon ſouverain. On pouvait très-bien rendre à ce ſouverain éloigné

Digitized by Google

un vain hommage, et s'attribuer une indépendance réelle, appuyée de l'autorité du miniſtère eccléſiaſtique.

Voyez par quels degrés la puiſſance pontificale de Rome s'eſt élevée. Ce ſont d'abord des pauvres qui inſtruiſent des pauvres, dans les ſouterrains de Rome; ils ſont, au bout de deux ſiècles, à la tête d'un troupeau conſidérable. Ils ſont riches et reſpectés ſous *Conſtantin*; ils deviennent patriarches de l'Occident; ils ont d'immenſes revenus et des terres; enfin ils deviennent de grands ſouverains; mais c'eſt ainſi que tout s'eſt écarté de ſon origine. Si les fondateurs de Rome, de l'empire des Chinois, de celui des califes, revenaient au monde, ils verraient ſur leurs trônes des Goths, des Tartares et des Turcs.

Avant d'examiner comment tout changea en Occident, par la tranſlation de l'empire, il eſt néceſſaire de vous faire une idée de l'Egliſe d'Orient. Les diſputes de cette Egliſe ne ſervirent pas peu à cette grande révolution.

Digitized by Google

# CHAPITRE XIV.

*Etat de l'Egliſe en Orient avant Charlemagne. Querelles pour les images. Révolution de Rome commencée.*

QUE les uſages de l'Egliſe grecque et de la latine aient été différens comme leurs langues ; que la liturgie, les habillemens, les ornemens, la forme des temples, celle de la croix, n'aient pas été les mêmes ; que les Grecs priaſſent debout, et les latins à genoux ; (1) ce n'eſt pas ce que j'examine. Ces différentes coûtumes ne mirent point aux priſes l'Orient et l'Occident ; elles ſervaient ſeulement à nourrir l'averſion naturelle des nations devenues rivales. Les Grecs ſur-tout qui n'ont jamais reçu le baptême que par immerſion, en ſe plongeant dans les cuves des baptiſtères, haïſſaient les latins qui, en faveur des chrétiens

(1) L'uſage de prier à genoux dans les temples s'introduiſit peu à peu avec l'opinion de la préſence réelle ; il dut par conſéquent commencer dans l'Occident, où il paraît que cette opinion a pris naiſſance. Après avoir été une idée pieuſe de dévots enthouſiaſtes, cette opinion devint la croyance commune du peuple et d'une grande partie des théologiens, vers le quinzième ſiècle, et enfin un dogme de l'Egliſe romaine, au temps du concile de Trente. L'Egliſe de Lyon avait conſervé, juſqu'à ces dernières années, l'ancien uſage d'aſſiſter debout à la meſſe, ſans ſavoir que cet uſage était une preuve toujours ſubſiſtante de la nouveauté du dogme de la préſence réelle.

Digitized by Google

ſeptentrionaux, introduiſirent le baptême par aſperſion. Mais ces oppoſitions n'excitèrent aucun trouble.

La domination temporelle, cet éternel ſujet de diſcorde dans l'Occident, fut inconnue aux égliſes d'Orient. Les évêques ſous les yeux du maître reſtèrent ſujets; mais d'autres querelles non moins funeſtes y furent excitées par ces diſputes interminables, nées de l'eſprit ſophiſtique des Grecs et de leurs diſciples.

La ſimplicité des premiers temps diſparut ſous le grand nombre de queſtions que forma la curioſité humaine; car le fondateur de la religion n'ayant jamais rien écrit, et les hommes voulant tout ſavoir, chaque myſtère fit naître des opinions, et chaque opinion coûta du ſang.

C'eſt une choſe très-remarquable, que de près de quatre-vingts ſectes qui avaient déchiré l'Egliſe depuis ſa naiſſance, aucune n'avait eu un romain pour auteur, ſi l'on excepte *Novatien*, qu'à peine encore on peut regarder comme un hérétique. Aucun romain dans les cinq premiers ſiècles ne fut compté, ni parmi les pères de l'Egliſe, ni parmi les héréſiarques. Il ſemble qu'ils ne furent que prudens. De tous les évêques de Rome, il n'y en eut qu'un ſeul qui favoriſa un de ces ſyſtêmes condamnés par l'Egliſe; c'eſt le pape *Honorius I.*

Digitized by Google

On l'accuſe encore tous les jours d'avoir été monothélite. On croit par-là flétrir ſa mémoire, mais ſi on ſe donne la peine de lire ſa fameuſe lettre paſtorale, dans laquelle il n'attribue qu'une volonté à JESUS-CHRIST, on verra un homme très-ſage. *Nous confeſſons*, dit-il, *une ſeule volonté dans* JESUS-CHRIST. *Nous ne voyons point que les conciles, ni l'écriture nous autoriſent à penſer autrement : mais de ſavoir ſi, à cauſe des œuvres de divinité et d'humanité qui ſont en lui, on doit entendre une opération ou deux, c'eſt ce que je laiſſe aux grammairiens, et ce qui n'importe guère.* (*a*)

Lettre admirable d'un pape qu'on croit hérétique.

Peut-être n'y a-t-il rien de plus précieux dans toutes les lettres des papes que ces paroles. Elles nous convainquent que toutes les diſputes des Grecs étaient des diſputes de mots, et qu'on aurait dû aſſoupir ces querelles de ſophiſtes dont les ſuites ont été ſi funeſtes. Si on les avait abandonnées aux grammairiens, comme le veut ce judicieux pontife, l'Egliſe eût été dans une paix inaltérable. Mais voulut-on ſavoir ſi le fils était conſubſtantiel au père, ou ſeulement de même nature, ou d'une nature inférieure ? le

(*a*) En effet, toutes les miſérables querelles des théologiens n'ont jamais été que des diſputes de grammaire, fondées ſur des équivoques, ſur des queſtions abſurdes, inintelligibles, qu'on a miſes pendant quinze cents ans à la place de la vertu.

monde

monde chrétien fut partagé, la moitié perſécuta l'autre, et en fut perſécutée. Voulut-on ſavoir ſi la mère de JESUS-CHRIST était la mère de DIEU ou de JESUS ? ſi le CHRIST avait deux natures et deux volontés dans une même perſonne, ou deux perſonnes et une volonté, ou une volonté et une perſonne ? toutes ces diſputes, nées dans Conſtantinople, dans Antioche, dans Alexandrie, excitèrent des ſéditions. Un parti anathématiſait l'autre ; la faction dominante condamnait à l'exil, à la priſon, à la mort, et aux peines éternelles, après la mort, l'autre faction qui ſe vengeait à ſon tour par les mêmes armes.

Point de diſpute dogmatique chez les anciens.

De pareils troubles n'avaient point été connus dans l'ancienne religion des Grecs et des Romains, que nous appelons le paganiſme ; la raiſon en eſt que les païens, dans leurs erreurs groſſières, n'avaient point de dogmes, et que les prêtres des idoles, encore moins les ſéculiers, ne s'aſſemblèrent jamais juridiquement pour diſputer.

Dans le huitième ſiècle on agita dans les égliſes d'Orient, s'il fallait rendre un culte aux images. La loi de *Moïſe* l'avait expreſſément défendu. Cette loi n'avait jamais été révoquée ; et les premiers chrétiens, pendant plus de deux cents ans, n'avaient même jamais ſouffert d'images dans leurs aſſemblées.



Digitized by Google

Images. Peu à peu la coutume s'introduiſit par-tout d'avoir chez ſoi des crucifix. Enſuite on eut les portraits vrais ou faux des martyrs ou des confeſſeurs. Il n'y avait point encore d'autels érigés pour les ſaints, point de meſſes célébrées en leur nom. Seulement, à la vue d'un crucifix et de l'image d'un homme de bien, le cœur, qui, ſur-tout dans ces climats, a beſoin d'objets ſenſibles, s'excitait à la piété.

Cet uſage s'introduiſit dans les égliſes. Quelques évêques ne l'adoptèrent pas. On voit qu'en 393, S^t *Epiphane* arracha d'une égliſe de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la religion chrétienne ne permettait pas ce culte; et ſa ſévérité ne cauſa point de ſchiſme.

Enfin, cette pratique pieuſe dégénéra en abus, comme toutes les choſes humaines. Le peuple, toujours groſſier, ne diſtingua point DIEU et les images. Bientôt on en vint juſqu'à leur attribuer des vertus et des miracles. Chaque image guériſſait une maladie. On les mêla même aux ſortiléges, qui ont preſque toujours ſéduit la crédulité du vulgaire; je dis non-ſeulement le vulgaire du peuple, mais celui des princes, et même celui des ſavans.

Guerre civile pour les images. En 727, l'empereur *Léon l'Iſaurien* voulut, à la perſuaſion de quelques évêques, déraciner l'abus; mais, par un abus peut-être

Digitized by Google

plus grand, il fit effacer toutes les peintures ; il abattit les ſtatues et les repréſentations de JESUS-CHRIST avec celles des ſaints. En ôtant ainſi tout d'un coup aux peuples les objets de leur culte, il les révolta : on déſobéit, il perſécuta ; il devint tyran, parce qu'il avait été imprudent.

Il eſt honteux pour notre ſiècle qu'il y ait encore des compilateurs et des déclamateurs comme *Maimbourg*, qui répètent cette ancienne fable, que deux juifs avaient prédit l'empire à *Léon*, et qu'ils avaient exigé de lui qu'il abolît le culte des images ; comme s'il eût importé à des juifs que les chrétiens euſſent ou non des figures dans leurs égliſes. Les hiſtoriens, qui croient qu'on peut ainſi prédire l'avenir, ſont bien indignes d'écrire ce qui s'eſt paſſé.

Son fils, *Conſtantin Copronyme*, fit paſſer en loi civile et eccléſiaſtique l'abolition des images. Il tint à Conſtantinople un concile de trois cents trente-huit évêques ; ils proſcrivirent d'une commune voix ce culte, reçu dans pluſieurs égliſes, et ſur-tout à Rome.

Cet empereur eût voulu abolir auſſi aiſément les moines qu'il avait en horreur, et qu'il n'appelait que les abominables ; mais il ne put y réuſſir : ces moines, déjà fort



Digitized by Google

riches, défendirent plus habilement leurs biens que les images de leurs ſaints.

Les papes *Grégoire II* et *III*, et leurs ſucceſſeurs, ennemis ſecrets des empereurs, et oppoſés ouvertement à leur doctrine, ne lancèrent pourtant point ces ſortes d'excommunications, depuis ſi fréquemment et ſi légèrement employées. Mais, ſoit que ce vieux reſpect pour les ſucceſſeurs des *Céſars* contînt encore les métropolitains de Rome, ſoit plutôt qu'ils viſſent combien ces excommunications, ces interdits, ces diſpenſes du ſerment de fidélité ſeraient méprilées dans Conſtantinople, où l'égliſe patriarchale s'égalait au moins à celle de Rome; les papes tinrent deux conciles en 728 et en 732, où l'on décida que tout ennemi des images ſerait excommunié, ſans rien de plus, et ſans parler de l'empereur. Ils ſongèrent dès-lors plus à négocier qu'à diſputer. *Grégoire II* ſe rendit maître des affaires dans Rome, pendant que le peuple, ſoulevé contre les empereurs, ne payait plus les tributs. *Grégoire III* ſe conduiſit ſuivant les mêmes principes. Quelques auteurs grecs poſtérieurs, voulant rendre les papes odieux, ont écrit que *Grégoire II* excommunia et dépoſa l'empereur, et que tout le peuple romain reconnut *Grégoire II* pour ſon ſouverain. Ces grecs ne ſongeaient pas que les

L'évêque de Rome.

papes, qu'ils voulaient faire regarder comme des uſurpateurs, auraient été dès-lors les princes les plus légitimes. Ils auraient tenu leur puiſſance des ſuffrages du peuple romain: ils euſſent été ſouverains de Rome à plus juſte titre que beaucoup d'empereurs. Mais il n'eſt ni vraiſemblable ni vrai que les Romains, menacés par *Léon l'Iſaurien*, preſſés par les Lombards, euſſent élu leur évêque pour ſeul maître, quand ils avaient beſoin de guerriers. Si les papes avaient eu dès-lors un ſi beau droit au rang des *Céſars*, ils n'auraient pas depuis transféré ce droit à *Charlemagne*.

## CHAPITRE XV.

*De Charlemagne. Son ambition, ſa politique. Il dépouille ſes neveux de leurs Etats. Oppreſſion et converſion des Saxons, &c.*

Le royaume de *Pepin* ou *Pipin* s'étendait de la Bavière aux Pyrénées et aux Alpes. *Karl*, ſon fils, que nous reſpectons ſous le nom de *Charlemagne*, recueillit cette ſucceſſion toute entière; car un de ſes frères était mort après le partage, et l'autre s'était fait moine auparavant au monaſtère de Saint-Silveſtre. Une eſpèce de piété, qui ſe mêlait à la barbarie

Digitized by Google

de ces temps, enferma plus d'un prince dans le cloître; ainſi *Rachis*, roi des Lombards, un *Carloman*, frère de *Pepin*, un duc d'Aquitaine, avaient pris l'habit de bénédictin. Il n'y avait preſque alors que cet ordre dans l'Occident. Les couvens étaient riches, puiſſans, reſpectés; c'étaient des aſiles honorables pour ceux qui cherchaient une vie paiſible. Bientôt après, ces aſiles furent les priſons des princes détrônés.

Conduite de *Charlemagne*.

La réputation de *Charlemagne* eſt une des plus grandes preuves que les ſuccès juſtifient l'injuſtice et donnent la gloire. *Pepin*, ſon père, avait partagé en mourant ſes Etats entre ſes deux enfans, *Karlman*, ou *Carloman*, et *Karl*. Une aſſemblée ſolennelle de la nation avait ratifié le teſtament. *Carloman* avait la Provence, le Languedoc, la Bourgogne, la Suiſſe, l'Alſace, et quelques pays circonvoiſins. *Karl* ou *Charles* jouiſſait de tout le reſte. Les deux frères furent toujours en méſintelligence. *Carloman* mourut ſubitement, et laiſſa une veuve et deux enfans en bas âge. *Charles*
771. s'empara d'abord de leur patrimoine. La malheureuſe mère fut obligée de fuir avec ſes enfans chez le roi des Lombards, *Deſiderius*, que nous nommons *Didier*, ennemi naturel des Francs; ce *Didier* était beau-père de *Charlemagne*, et ne l'en haïſſait pas moins,

Digitized by Google

parce qu'il le redoutait. On voit évidemment que *Charlemagne* ne reſpecta pas plus le droit naturel et les liens du ſang que les autres conquérans.

*Pepin* ſon père n'avait pas eu, à beaucoup près, le domaine direct de tous les Etats que poſſéda *Charlemagne*. L'Aquitaine, la Bavière, la Provence, la Bretagne, pays nouvellement conquis, rendaient hommage et payaient tribut.

Deux voiſins pouvaient être redoutables à ce vaſte Etat, les Germains ſeptentrionaux et les Sarrazins. L'Angleterre, conquiſe par les Anglo-Saxons, partagée en ſept dominations, toujours en guerre avec l'Albanie qu'on nomme Ecoſſe, et avec les Danois, était ſans politique et ſans puiſſance. L'Italie, faible et déchirée, n'attendait qu'un nouveau maître qui voulût s'en emparer.

Les Germains ſeptentrionaux étaient alors appelés Saxons. On connaiſſait ſous ce nom tous ces peuples qui habitaient les bords du Véſer et ceux de l'Elbe, de Hambourg à la Moravie, et du bas-Rhin à la mer Baltique. Ils étaient païens, ainſi que tout le ſeptentrion. Leurs mœurs et leurs lois étaient les mêmes que du temps des Romains. Chaque canton ſe gouvernait en république ; mais ils éliſaient un chef pour la guerre. Leurs lois

Saxons.

Digitized by Google

étaient ſimples comme leurs mœurs, leur religion groſſière : ils ſacrifiaient, dans les grands dangers, des hommes à la Divinité, ainſi que tant d'autres nations ; car c'eſt le caractère des barbares, de croire la Divinité malfeſante : les hommes font DIEU à leur image. Les Francs, quoique déjà chrétiens, eurent ſous *Théodebert* cette ſuperſtition horrible : ils immolèrent des victimes humaines en Italie, au rapport de *Procope*, et vous n'ignorez pas que trop de nations, ainſi que les Juifs, avaient commis ces ſacriléges par piété. D'ailleurs, les Saxons avaient conſervé les anciennes mœurs des Germains, leur ſimplicité, leur ſuperſtition, leur pauvreté. Quelques cantons avaient ſur-tout gardé l'eſprit de rapine, et tous mettaient dans leur liberté leur bonheur et leur gloire. Ce ſont eux qui, ſous le nom de Cattes, de Chéruſques et de Bructères, avaient vaincu *Varus*, et que *Germanicus* avait enſuite défaits.

Une partie de ces peuples, vers le cinquième ſiècle, appelée par les Bretons inſulaires contre les habitans de l'Ecoſſe, ſubjugua la Bretagne qui touche à l'Ecoſſe, et lui donna le nom d'Angleterre. Ils y avaient déjà paſſé au troiſième ſiècle ; et au temps de *Conſtantin*, les côtes orientales de cette île étaient appelées les côtes ſaxoniques.

*Charlemagne*,

Digitized by Google

*Charlemagne*, le plus ambitieux, le plus politique et le plus grand guerrier de ſon ſiècle, fit la guerre aux Saxons trente années avant de les aſſujettir pleinement. Leur pays n'avait point encore ce qui tente aujourd'hui la cupidité des conquérans : les riches mines de Goſlar et de Friedberg, dont on a tiré tant d'argent, n'étaient point découvertes ; elles ne le furent que ſous *Henri l'oiſeleur*. Point de richeſſes accumulées par une longue induſtrie, nulle ville digne de l'ambition d'un uſurpateur. Il ne s'agiſſait que d'avoir pour eſclaves des millions d'hommes qui cultivaient la terre ſous un climat triſte, qui nourriſſaient leurs troupeaux, et qui ne voulaient point de maîtres.

La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux et quelques vaches que *Pepin* avait exigé d'eux ; et cette guerre dura trente années. Quel droit les Francs avaient-ils ſur eux ? le même droit que les Saxons avaient eu ſur l'Angleterre.

Ils étaient mal armés ; car je vois dans les capitulaires de *Charlemagne* une défenſe rigoureuſe de vendre des cuiraſſes aux Saxons. Cette différence des armes, jointe à la diſcipline, avait rendu les Romains vainqueurs de tant de peuples : elle fit triompher enfin *Charlemagne*.



Digitized by Google

*Vitikind.* Le général de la plupart de ces peuples était ce fameux *Vitikind*, dont on fait aujourd'hui deſcendre les principales maiſons de l'Empire : homme tel qu'*Arminius*, mais qui eut enfin plus de faibleſſe. *Charles* prend
772. d'abord la fameuſe bourgade d'Eresbourg; car ce lieu ne méritait ni le nom de ville, ni celui de fortereſſe. Il fait égorger les habitans ; il y pille, et raſe enſuite le principal temple du pays, élevé autrefois au dieu *Tanfana*, principe univerſel ; ſi jamais ces ſauvages ont connu un principe univerſel. Il était alors dédié au dieu *Irminſul* ; ſoit que ce dieu fût celui de la guerre, l'*Arès* des Grecs, le *Mars* des Romains, ſoit qu'il eût été conſacré au célèbre *Herman Arminius*, vainqueur de *Varus*, et vengeur de la liberté germanique.

Saxons convertis à coups de ſabre. On y maſſacra les prêtres ſur les débris de l'idole renverſée. On pénétra juſqu'au Véſer avec l'armée victorieuſe. Tous ces cantons ſe ſoumirent. *Charlemagne* voulut les lier à ſon joug par le chriſtianiſme. Tandis qu'il court, à l'autre bout de ſes Etats, à d'autres conquêtes, il leur laiſſe des miſſionnaires pour les perſuader, et des ſoldats pour les forcer. Preſque tous ceux qui habitaient vers le Véſer ſe trouvèrent en un an, chrétiens, mais eſclaves.

*Vitikind*, retiré chez les Danois, qui tremblaient déjà pour leur liberté et pour leurs

Digitized by Google

dieux, revient au bout de quelques années. Il ranime ſes compatriotes, il les raſſemble. Il trouve dans Brême, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une égliſe, et ſes Saxons déſeſpérés, qu'on traîne à des autels nouveaux. Il chaſſe l'évêque, qui a le temps de fuir et de s'embarquer; il détruit le chriſtianiſme, qu'on n'avait embraſſé que par la force; il vient juſqu'auprès du Rhin, ſuivi d'une multitude de Germains. Il bat les lieutenans de *Charlemagne.*

Ce prince accourt; il défait à ſon tour *Vitikind;* mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux Saxons tremblans qu'on lui livre leur général; et ſur la nouvelle qu'ils l'ont laiſſé retourner en Danemarck, il fait maſſacrer quatre mille cinq cents priſonniers au bord de la petite rivière d'Aller. Si ces priſonniers avaient été des ſujets rebelles, un tel châtiment aurait été une ſévérité horrible; mais traiter ainſi des hommes qui combattaient pour leur liberté et pour leurs lois, c'eſt l'action d'un brigand que d'illuſtres ſuccès et des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand homme.

Il fallut encore trois victoires avant d'accabler ces peuples ſous le joug. Enfin le ſang cimenta le chriſtianiſme et la ſervitude. *Vitikind* lui-même, laſſé de ſes malheurs, fut obligé

de recevoir le baptême, et de vivre déſormais tributaire de ſon vainqueur.

Colonies. 803, 804. *Charles*, pour mieux s'aſſurer du pays, tranſporta environ dix mille familles ſaxonnes en Flandre, en France et dans Rome. Il établit des colonies de Francs dans les terres des vaincus. On ne voit depuis lui aucun prince en Europe qui tranſporte ainſi des peuples malgré eux. Vous verrez de grandes émigrations, mais aucun ſouverain qui établiſſe ainſi des colonies ſuivant l'ancienne méthode romaine; c'eſt la preuve de l'excès du deſpotiſme de contraindre ainſi les hommes à quitter le lieu de leur naiſſance. *Charles* joignit à cette politique la cruauté de faire poignarder, par des eſpions, les Saxons qui voulaient retourner à leur culte. Souvent les conquérans ne ſont cruels que dans la guerre: la paix amène des mœurs et des lois plus douces. *Charlemagne*, au contraire, fit des lois qui tenaient de l'inhumanité de ſes conquêtes.

Il inſtitua une juridiction plus abominable que l'inquiſition ne le fut depuis; c'était la cour Veimique, ou la cour de Veſtphalie, dont le ſiége ſubſiſta long-temps dans le bourg de Dortmund. Les juges prononçaient peine de mort ſur des délations ſecrètes, ſans appeler les accuſés. On dénonçait un ſaxon, poſſeſſeur de quelques beſtiaux, de n'avoir pas jeûné en

Digitized by Google

carême ; les juges le condamnaient, et on envoyait des assassins, qui l'exécutaient et qui saisissaient ses vaches. Cette cour étendit bientôt son pouvoir sur toute l'Allemagne : il n'y a point d'exemple d'une telle tyrannie, et elle était exercée sur des peuples libres. *Daniel* ne dit pas un mot de cette cour Veimique ; et *Véli*, qui a écrit sa sèche histoire, n'a pas été instruit de ce fait si public : et il appelle *Charlemagne religieux monarque, ornement de l'humanité !* c'est ainsi parmi nous que des auteurs gagés par des libraires écrivent l'histoire. (2)

Ayant vu comment ce conquérant traita les Germains, observons comment il se conduisit avec les Arabes d'Espagne. Il arrivait déjà parmi eux ce qu'on vit bientôt après en Allemagne, en France et en Italie. Les gouverneurs se rendaient indépendans. Les émirs de Barcelone et ceux de Sarragosse s'étaient mis sous la protection de *Pepin*. L'émir de Sarragosse, nommé *Ibnal Arabi*, c'est-à-dire, *Ibnal*

(2) On peut voir, dans les capitulaires, la loi par laquelle *Charles* établit la peine de mort contre les Saxons qui se cacheront pour ne point venir au baptême, ou qui mangeront de la chair en carême. Des fanatiques ignorans ont nié l'existence de cette loi que *Fleuri* a eu la bonne foi de rapporter. Quant au tribunal Veimique, établi par *Charlemagne* et détruit par *Maximilien*, on peut consulter l'article *Tribunal secret de Vestphalie*, dans l'Encyclopédie, tome XVI. On a eu soin d'y citer les historiens et les publicistes allemands qui ont parlé de cette pieuse institution de saint *Charlemagne*.



Digitized by Google

l'arabe, en 778, vient juſqu'à Paderborn prier *Charlemagne* de le ſoutenir contre ſon ſouverain. Le prince français prit le parti de ce muſulman ; mais il ſe donna bien garde de le faire chrétien. D'autres intérêts, d'autres ſoins. Il s'allie avec des Sarrazins contre des Sarrazins ; mais, après quelques avantages ſur les frontières d'Eſpagne, ſon arrière-garde eſt défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pyrénées, par les chrétiens mêmes de ces montagnes, mêlés aux muſulmans. C'eſt là que périt *Roland*, ſon neveu. Ce malheur eſt l'origine de ces fables qu'un moine écrivit au onzième ſiècle, ſous le nom de l'archevêque *Turpin*, et qu'enſuite l'imagination de l'*Arioſte* a embellies. On ne ſait point en quel temps *Charles* eſſuya cette diſgrâce ; et on ne voit point qu'il ait tiré vengeance de ſa défaite. Content d'aſſurer ſes frontières contre des ennemis trop aguerris, il n'embraſſe que ce qu'il peut retenir, et règle ſon ambition ſur les conjonctures qui la favoriſent.

Digitized by Google

# CHAPITRE XVI.

## *Charlemagne, empereur d'Occident.*

C'EST à Rome et à l'empire d'Occident que cette ambition aſpirait. La puiſſance des rois de Lombardie était le ſeul obſtacle; l'Egliſe de Rome, et toutes les Egliſes ſur leſquelles elle influait, les moines déjà puiſſans, les peuples déjà gouvernés par eux, tout appelait *Charlemagne* à l'empire de Rome. Le pape *Adrien*, né romain, homme d'un génie adroit et ferme, applanit la route. D'abord il l'engage à répudier la fille du roi lombard, *Didier*, chez qui l'infortunée belle-ſœur de *Charles* s'était réfugiée avec ſes enfans.

Les mœurs et les lois de ce temps-là n'étaient pas gênantes, du moins pour les princes. *Charles* avait épouſé cette fille du roi des Lombards dans le temps qu'il avait déjà, dit-on, une autre femme. Il n'était pas rare d'en avoir pluſieurs à la fois. *Grégoire* de Tours rapporte que les rois *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic* avaient plus d'une épouſe. *Charles* répudie la fille de *Didier* ſans aucune raiſon, ſans aucune formalité. Polygamie.

Le roi lombard, qui voit cette union fatale du roi et du pape contre lui, prend un parti



Digitized by Google

courageux. Il veut ſurprendre Rome, et s'aſſurer de la perſonne du pape ; mais l'évêque habile fait tourner la guerre en négociation. *Charles* envoie des ambaſſadeurs pour gagner du temps. Il redemande au roi de Lombardie ſa belle ſœur et ſes deux neveux. Non-ſeulement *Didier* refuſe ce ſacrifice, mais il veut faire ſacrer rois ces deux enfans, et leur faire rendre leur héritage. *Charlemagne* vient de Thionville à Genève ; tient dans Genève un de ces parlemens qui, en tout pays, ſouſcrivirent toujours aux volontés d'un conquérant habile. Il paſſe le mont Cenis, il entre dans la Lombardie. *Didier*, après quelques défaites, s'enferme dans Pavie, ſa capitale ; *Charlemagne* l'y aſſiége au milieu de l'hiver. La ville, réduite à l'extrémité, ſe rend après un ſiége de ſix mois. Ainſi finit ce royaume des Lombards, qui avaient détruit en Italie la puiſſance romaine, et qui avaient ſubſtitué leurs lois à celles des empereurs. *Didier*, le dernier de ces rois, fut conduit en France dans le monaſtère de Corbie, où il vécut et mourut captif et moine, tandis que ſon fils allait inutilement demander des ſecours dans Conſtantinople à ce fantôme d'Empire romain, détruit en Occident par ſes ancêtres. Il faut remarquer que *Didier* ne fut pas le ſeul ſouverain que *Charlemagne* enferma ; il traita ainſi un duc de Bavière et ſes enfans.

Fin du royaume lombard. 774.

Digitized by Google

La belle-ſœur de *Charles* et ſes deux enfans furent remis entre les mains du vainqueur. Les chroniques ne nous apprennent point s'ils furent auſſi confinés dans un monaſtère, ou mis à mort. Le ſilence de l'hiſtoire ſur cet événement eſt une accuſation contre *Charlemagne*.

Il n'oſait pas encore ſe faire ſouverain de Rome ; il ne prit que le titre de roi d'Italie, tel que le portaient les Lombards. Il ſe fit couronner, comme eux, dans Pavie d'une couronne de fer, qu'on garde encore dans la petite ville de Monza. La juſtice s'adminiſtrait toujours à Rome au nom de l'empereur grec. Les papes recevaient de lui la confirmation de leur élection. C'était l'uſage que le ſénat écrivît à l'empereur ou à l'exarque de Ravenne, quand il y en avait un : *Nous vous ſupplions d'ordonner la conſécration de notre père et paſteur.* On en donnait part au métropolitain de Ravenne. L'élu était obligé de prononcer deux profeſſions de foi. Il y a loin de là à la tiare ; mais eſt-il quelque grandeur qui n'ait eu de faibles commencemens ? Rome.

*Charlemagne* prit, ainſi que *Pepin*, le titre de patrice, que *Théodoric* et *Attila* avaient auſſi daigné prendre ; ainſi ce nom d'empereur, qui dans ſon origine ne déſignait qu'un *Charlemagne*, patrice.

Digitized by Google

général d'armée, ſignifiait encore le maître de l'Orient et de l'Occident. Tout vain qu'il était, on le reſpectait, on craignait de l'uſurper ; on n'affectait que celui de patrice, qui autrefois voulait dire ſénateur romain.

Les papes, déjà très-puiſſans dans l'Egliſe, très-grands ſeigneurs à Rome, et poſſeſſeurs de pluſieurs terres, n'avaient dans Rome même qu'une autorité précaire et chancelante. Le préfet, le peuple, le ſénat dont l'ombre ſubſiſtait, s'élevaient ſouvent contre eux. Les inimitiés des familles qui prétendaient au pontificat, rempliſſaient Rome de confuſion.

Les deux neveux d'*Adrien* conſpirèrent contre *Léon III*, ſon ſucceſſeur, élu père et paſteur, ſelon l'uſage, par le peuple et le clergé romain. Ils l'accuſent de beaucoup de crimes ; ils animent les Romains contre lui : on traîne en priſon, on accable de coups, à Rome, celui qui était ſi reſpecté par-tout ailleurs. Il s'évade, il vient ſe jeter aux genoux du patrice *Charlemagne*, à Paderborn. Ce prince qui agiſſait déjà en maître abſolu, le renvoya avec une eſcorte et des commiſſaires pour le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent. Enfin, *Charlemagne*, maître de l'Italie, comme de l'Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre de l'Europe, vient à Rome, à la fin de l'année 799. L'année commençait

*Charlemagne*, empereur.

Digitized by Google

alors à Noël chez les Romains. *Léon III* le proclame empereur d'Occident pendant la meſſe, le jour de Noël en 800. Le peuple joint ſes acclamations à cette cérémonie. *Charles* feint d'être étonné ; et notre abbé *Véli*, copiſte de nos légendaires, dit *que rien ne fut égal à ſa ſurpriſe.* Mais la vérité eſt que tout était concerté entre lui et le pape, et qu'il avait apporté des préſens immenſes qui lui aſſuraient le ſuffrage de l'évêque et des premiers de Rome. On voit par des chartes accordées aux Romains, en qualité de patrice, qu'il avait déjà brigué hautement l'empire ; on y lit ces propres mots : *Nous eſpérons que notre munificence pourra nous élever à la dignité impériale.* (*a*)

Voilà donc le fils d'un domeſtique, d'un de ces capitaines francs que *Conſtantin* avait condamnés aux bêtes, élevé à la dignité de *Conſtantin.* D'un côté un franc, de l'autre une famille thrace, partagent l'empire romain. Tel eſt le jeu de la fortune.

On a écrit, et on écrit encore que *Charles*, avant même d'être empereur, avait confirmé la donation de l'exarchat de Ravenne, qu'il y avait ajouté la Corſe, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète et de Bénévent, la Sicile, Veniſe,

(*a*) Voyez l'annaliſte *Rerum Italicarum*, tome II.

Digitized by Google

et qu'il dépoſa l'acte de cette donation ſur le tombeau dans lequel on prétend que repoſent les cendres de S^t *Pierre* et S^t *Paul*.

Donation de *Charlemagne*, très-douteuſe.

On pourrait mettre cette donation à côté de celle de *Conſtantin*. (*b*) On ne voit point que jamais les papes aient poſſédé aucun de ces pays juſqu'au temps d'*Innocent III*. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient été ſouverains de Ravenne et de Rome; mais dans le teſtament de *Charlemagne*, qu'*Eginhard* nous a conſervé, ce monarque nomme, à la tête des villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome et Ravenne, auxquelles il fait des préſens. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corſe, ni la Sardaigne, qu'il ne poſſédait pas, ni le duché de Bénévent, dont il avait à peine la ſouveraineté, encore moins Veniſe qui ne le reconnaiſſait pas pour empereur. Le duc de Veniſe reconnaiſſait alors pour la forme l'empereur d'Orient, et en recevait le titre d'*hypatos*. Les lettres du pape *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète et de Bénévent; mais ces patrimoines ne ſe peuvent entendre que des domaines que les papes poſſédaient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui-même avoue dans ſes lettres, que *Charlemagne* donnait douze cents livres de

(*b*) Voyez les Eclairciſſemens.

Digitized by Google

penſion au ſaint-ſiége. Il n'eſt guère vraiſemblable qu'il eût donné un tel ſecours à celui qui aurait poſſédé tant de belles provinces. Le ſaint-ſiége n'eut Bénévent que long-temps après, par la conceſſion très-équivoque qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en fit, vers l'an 1047. Cette conceſſion ſe réduiſit à la ville, et ne s'étendit point juſqu'au duché. Il ne fut point queſtion de confirmer le don de *Charlemagne*.

Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c'eſt que du temps de *Charlemagne*, les papes obtinrent en propriété une partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans les autres pays. Voici ſur quoi je pourrais me fonder. Lorſque l'empire d'Occident ſe renouvela dans la famille des *Othons*, au dixième ſiècle, *Othon III* aſſigna particulièrement au ſaint-ſiége la Marche d'Ancone, en confirmant toutes les conceſſions faites à cette Egliſe : (*c*) il paraît donc que *Charlemagne* avait donné cette Marche, et que les troubles ſurvenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent enſuite le domaine utile de ce petit pays ,, ſous l'empire de la

(*c*) On prétend que cet acte d'*Othon* eſt faux, ce qui réduirait cette opinion à une ſimple tradition.

Digitized by Google

maiſon de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés preſque de tout, comme pluſieurs autres ſouverains. Qu'il nous ſuffiſe de ſavoir qu'ils poſsèdent aujourd'hui la ſouveraineté reconnue d'un pays de cent quatre-vingts grands milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l'Abbruzze, le long de la mer Adriatique, et qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, depuis Civita-Vecchia juſqu'au rivage d'Ancone d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours, et ſouvent combattre pour s'aſſurer cette domination.

Tandis que *Charlemagne* devenait empereur d'Occident, régnait en Orient cette impératrice *Irène*, fameuſe par ſon courage et par ſes crimes, qui avait fait mourir ſon fils unique, après lui avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre *Charlemagne*; mais trop faible pour lui faire la guerre, elle voulut, dit-on, l'épouſer et réunir les deux empires. Ce mariage eſt une idée chimérique. Une révolution chaſſe *Irène* d'un trône qui lui avait tant
802. coûté. *Charles* n'eut donc que l'empire d'Occident. Il ne poſſéda preſque rien dans les Eſpagnes; car il ne faut pas compter pour domaine le vain hommage de quelques *ſarrazins*. Il n'avait rien ſur les côtes d'Afrique. Tout le reſte était ſous ſa domination.

Digitized by Google

S'il eût fait de Rome ſa capitale, ſi ſes ſucceſſeurs y euſſent fixé leur principal ſéjour, et ſur-tout ſi l'uſage de partager ſes Etats à ſes enfans n'eût point prévalu chez les barbares, il eſt vraiſemblable qu'on eût vu renaître l'Empire romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaſte corps que la valeur et la fortune de *Charlemagne* avaient formé ; mais rien n'y contribua plus que ſes deſcendans.

Il n'avait point de capitale : ſeulement Aix-la-chapelle était le ſéjour qui lui plaiſait le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faſte le plus impoſant, aux ambaſſadeurs des califes, et à ceux de Conſtantinople. D'ailleurs, il était toujours en guerre ou en voyage, ainſi que vécut *Charles-Quint* long-temps après lui. Il partagea ſes Etats, et même de ſon vivant, comme tous les rois de ce temps-là.

Mais enfin, quand de ſes fils qu'il avait déſignés pour régner, il ne reſta plus que ce *Louis*, ſi connu ſous le nom de *Débonnaire*, auquel il avait déjà donné le royaume d'Aquitaine, il l'aſſocia à l'empire dans Aix-la-chapelle, et lui commanda de prendre lui-même ſur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était due qu'à la valeur du père et au mérite du

*Charlemagne* ordonne à ſon fils de ſe couronner lui-même.

Digitized by Google

fils, et comme s'il eût preſſenti qu'un jour les miniſtres de l'autel voudraient diſpoſer de ce diadême.

Il avait raiſon de déclarer ſon fils empereur de ſon vivant; car cette dignité, acquiſe par la fortune de *Charlemagne*, n'était point aſſurée au fils par le droit d'héritage; mais en laiſſant l'Empire à *Louis*, et en donnant l'Italie à *Bernard*, fils de ſon fils *Pepin*, ne déchirait-il pas lui-même cet Empire, qu'il voulait conſerver à ſa poſtérité? N'était-ce pas armer néceſſairement ſes ſucceſſeurs les uns contre les autres? Etait-il à préſumer que le neveu, roi d'Italie, obéirait à ſon oncle, empereur, ou que l'empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie?

*Charlemagne* mourut, en 814, avec la réputation d'un empereur auſſi heureux qu'*Auguſte*, auſſi guerrier qu'*Adrien*, mais non tel que les *Trajan* et les *Antonins*, auxquels nul ſouverain n'a été comparable.

Il y avait alors en Orient un prince qui l'égalait en gloire, comme en puiſſance; c'était le célèbre calife *Aaron-al-Raſchild*, qui le ſurpaſſa beaucoup en juſtice, en ſcience, en humanité.

J'oſe preſque ajouter à ces deux hommes illuſtres le pape *Adrien* qui, dans un rang moins élevé, dans une fortune preſque privée, et

Google

et avec des vertus moins héroïques, montra une prudence à laquelle ſes ſucceſſeurs ont dû leur agrandiſſement.

La curioſité des hommes, qui pénètre dans la vie privée des princes, a voulu ſavoir juſqu'au détail de la vie de *Charlemagne*, et au ſecret de ſes plaiſirs. On a écrit qu'il avait pouſſé l'amour des femmes juſqu'à jouir de ſes propres filles. On en a dit autant d'*Auguſte* ; mais qu'importe au genre humain le détail de ces faibleſſes qui n'ont influé en rien ſur les affaires publiques ? L'Egliſe a mis au nombre des ſaints cet homme qui répandit tant de ſang, qui dépouilla ſes neveux, et qui fut ſoupçonné d'inceſte.

J'enviſage ſon règne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les pays qui compoſent aujourd'hui la France et l'Allemagne juſqu'au Rhin, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize, depuis ſon avénement à l'empire. Point de révolution, point de calamité pendant ce demi-ſiècle qui, par-là, eſt unique. Un bonheur ſi long ne ſuffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politeſſe et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, et les âges ſuivans l'épaiſſirent encore.



Digitized by Google

# CHAPITRE XVII.

## *Mœurs, gouvernement et uſages vers le temps de Charlemagne.*

JE m'arrête à cette célèbre époque pour conſidérer les uſages, les lois, la religion, les mœurs qui régnaient alors. Les Francs avaient toujours été des barbares, et le furent encore après *Charlemagne*. Remarquons attentivement que *Charlemagne* paraiſſait ne ſe point regarder comme un franc. La race de *Clovis* et de ſes compagnons francs fut toujours diſtincte des Gaulois. L'Allemand *Pepin* et *Karl* ſon fils furent diſtincts des Francs. Vous en trouverez la preuve dans le capitulaire de *Karl* ou *Charlemagne*, concernant ſes métairies, art. 4 : *Si les Francs commettent quelque délit dans nos poſſeſſions, qu'ils ſoient jugés ſuivant leur loi.* Il ſemble par cet ordre que les Francs alors n'étaient pas regardés comme la nation de *Charlemagne*. A Rome, la race carlovingienne paſſa toujours pour allemande. Le pape *Adrien IV*, dans ſa lettre aux archevêques de Maïence, de Cologne et de Trèves, s'exprime en ces termes remarquables : *L'Empire fut transféré des Grecs aux Allemands ; leur roi ne fut empereur qu'après avoir été couronné par le*

Digitized by Google

*pape. . . . . tout ce que l'empereur poſsède, il le tient de nous. Et comme* ZACHARIE *donna l'empire grec aux Allemands, nous pouvons donner celui des Allemands aux Grecs.*

Cependant en France le nom de *Franc* prévalut toujours. La race de *Charlemagne* fut ſouvent appelée *Franca* dans Rome même et à Conſtantinople. La cour grecque déſignait, même du temps des *Othons*, les empereurs d'Occident par le nom d'uſurpateurs francs, barbares francs; elle affectait pour ces francs un mépris qu'elle n'avait pas.

Le règne ſeul de *Charlemagne* eut une lueur de politeſſe qui fut probablement le fruit du voyage de Rome, ou plutôt de ſon génie.

Barbarie de ces ſiècles.

Ses prédéceſſeurs ne furent illuſtres que par des déprédations. Ils détruiſirent des villes, et n'en fondèrent aucune. Les Gaulois avaient été heureux d'être vaincus par les Romains. Marſeille, Arles, Autun, Lyon, Trèves étaient des villes floriſſantes, qui jouiſſaient paiſiblement de leurs lois municipales, ſubordonnées aux ſages lois romaines. Un grand commerce les animait. On voit par une lettre d'un proconſul à *Théodoſe*, qu'il y avait dans Autun et dans ſa banlieue vingt-cinq mille chefs de famille. Mais dès que les Bourguignons, les Goths, les Francs arrivent dans la Gaule, on ne voit plus de grandes villes peuplées. Les



Digitized by Google

cirques, les amphithéâtres conſtruits par les Romains juſqu'au bord du Rhin, ſont démolis ou négligés. Si la criminelle et malheureuſe reine *Brunehaut* conſerve quelques lieues de ces grands chemins qu'on n'imita jamais, on en eſt encore étonné.

Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers ſur des modèles romains? Ils avaient la pierre, le marbre, et de plus beaux bois que nous. Les laines fines couvraient les troupeaux anglais et eſpagnols, comme aujourd'hui. Cependant les beaux draps ne ſe fabriquaient qu'en Italie. Pourquoi le reſte de l'Europe ne feſait-il venir aucune des denrées de l'Aſie? Pourquoi toutes les commodités qui adouciſſent l'amertume de la vie, étaient-elles inconnues, ſinon parce que les ſauvages qui paſsèrent le Rhin, rendirent les autres peuples ſauvages? Qu'on en juge par ces lois ſaliques, ripuaires, bourguignonnes, que *Charlemagne* lui-même confirma, ne pouvant les abroger. La pauvreté et la rapacité avaient évalué à prix d'argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l'inceſte, l'empoiſonnement. Quiconque avait quatre cents ſous, c'eſt-à-dire, quatre cents écus du temps à donner, pouvait tuer impunément un évêque. Il en coûtait deux cents ſous pour la vie d'un prêtre, autant

Digitized by Google

pour le viol, autant pour avoir empoiſonné avec des herbes. Une ſorcière qui avait mangé de la chair humaine, en était quitte pour deux cents ſous ; et cela prouve qu'alors les ſorcières ne ſe trouvaient pas ſeulement dans la lie du peuple, comme dans nos derniers ſiècles, mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez les riches. Les combats et les épreuves décidaient, comme nous le verrons, de la poſſeſſion d'un héritage, de la validité d'un teſtament. La juriſprudence était celle de la férocité et de la ſuperſtition.

Mœurs atroces.

Qu'on juge des mœurs des peuples par celles des princes. Nous ne voyons aucune action magnanime. La religion chrétienne, qui devait humaniſer les hommes, n'empêche point le roi *Clovis* de faire aſſaſſiner les petits *Régas*, ſes voiſins et ſes parens. Les deux enfans de *Clodomir* ſont maſſacrés dans Paris, en 533, par un *Childebert* et un *Clotaire*, ſes oncles, qu'on appelle rois de France ; et *Clodoald*, le frère de ces innocens égorgés, eſt invoqué, ſous le nom de S^t *Cloud*, parce qu'on l'a fait moine. Un jeune barbare, nommé *Chram*, fait la guerre à *Clotaire* ſon père, *Réga* d'une partie de la Gaule. Le père fait brûler ſon fils avec tous ſes amis priſonniers, en 559.

Sous un *Chilperic*, roi de Soiſſons, en 562, les ſujets eſclaves déſertent ce prétendu

Digitized by Google

royaume, laſſés de la tyrannie de leur maître, qui prenait leur pain et leur vin, ne pouvant prendre l'argent qu'ils n'avaient pas. Un *Sigebert*, un autre *Chilperic* ſont aſſaſſinés. *Brunehaut*, d'arienne devenue catholique, eſt accuſée de mille meurtres ; et un *Clotaire II*, non moins barbare qu'elle, la fait traîner, dit-on, à la queue d'un cheval dans ſon camp, et la fait mourir par ce nouveau genre de ſupplice, en 616. Si cette aventure n'eſt pas vraie, il eſt du moins prouvé qu'elle a été crue comme une choſe ordinaire, et cette opinion même atteſte la barbarie du temps. Il ne reſte de monumens de ces âges affreux que des fondations de monaſtères, et un confus ſouvenir de misère et de brigandages. Figurez-vous des déſerts où les loups, les tigres et les renards égorgent un bétail épars et timide ; c'eſt le portrait de l'Europe pendant tant de ſiècles.

Premiers rois francs ne ſont pas reconnus rois par les empereurs.

Il ne faut pas croire que les empereurs reconnuſſent pour rois ces chefs ſauvages qui dominaient en Bourgogne, à Soiſſons, à Paris, à Metz, à Orléans ; jamais ils ne leur donnèrent le titre de *baſileus*. Ils ne le donnèrent pas même à *Dagobert II* qui réuniſſait ſous ſon pouvoir toute la France occidentale juſqu'auprès du Véſer. Les hiſtoriens parlent beaucoup de la magnificence de ce *Dagobert*, et ils citent en

Digitized by Google

preuve l'orfèvre S^t *Eloi*, qui arriva, dit-on, à la cour avec une ceinture garnie de pierreries, c'eſt-à-dire, qu'il vendait des pierreries, et qu'il les portait à ſa ceinture. On parle des édifices magnifiques qu'il fit conſtruire. Où ſont-ils? La vieille égliſe de Saint-Paul n'eſt qu'un petit monument gothique. Ce qu'on connaît de *Dagobert*, c'eſt qu'il avait à la fois trois épouſes, qu'il aſſemblait des conciles, et qu'il tyranniſait ſon pays.

Sous lui, un marchand de Sens, nommé *Samon*, va trafiquer en Germanie. Il paſſe juſque chez les *Slaves*, barbares qui dominaient vers la Pologne et la Bohème. Ces autres ſauvages ſont ſi étonnés de voir un homme qui a fait tant de chemin pour leur apporter les choſes dont ils manquent, qu'ils le font roi. Ce *Samon* fit, dit-on, la guerre à *Dagobert*; et ſi le roi des Francs eut trois femmes, le nouveau roi ſlavon en eut quinze.

Maires du palais.

C'eſt ſous ce *Dagobert* que commence l'autorité des maires du palais. Après lui viennent les rois fainéans, la confuſion, le deſpotiſme de ces maires. C'eſt du temps de ces maires, au commencement du huitième ſiècle, que les Arabes, vainqueurs de l Eſpagne, pénètrent juſqu'à Toulouſe, prennent la Guienne, ravagent tout juſqu'à la Loire, et ſont prêts d'enlever les Gaules entières aux

Digitized by Google

Francs qui les avaient enlevées aux Romains. Jugez en quel état devaient être alors les peuples, l'Egliſe et les lois.

Le clergé ne fait un ordre dans l'Etat que ſous *Pepin*.

Les évêques n'eurent aucune part au gouvernement juſqu'à *Pepin* ou *Pipin*, père de *Charles Martel*, et grand-père de l'autre *Pepin* qui ſe fit roi. Les évêques n'aſſiſtaient point aux aſſemblées de la nation franque. Ils étaient tous ou gaulois ou italiens, peuples regardés comme ſerfs. En vain l'évêque *Remi*, qui baptiſa *Clovis*, avait écrit à ce roi ſicambre cette fameuſe lettre où l'on trouve ces mots: *Gardez-vous bien ſur-tout de prendre la préſéance ſur les évêques; prenez leurs conſeils : tant que vous ſerez en intelligence avec eux, votre adminiſtration ſera facile.* Ni *Clovis*, ni ſes ſucceſſeurs, ne firent du clergé un ordre de l'Etat.

Lettre remarquable.

Le gouvernement ne fut que militaire. On ne peut mieux le comparer qu'à ceux d'Alger et de Tunis, gouvernés par un chef et une milice. Seulement les rois conſultaient quelquefois les évêques, quand ils avaient beſoin d'eux.

Mais quand les majordômes, ou maires de cette milice, uſurpèrent inſenſiblement le pouvoir, ils voulurent cimenter leur autorité par le crédit des prélats et des abbés, en les appelant aux aſſemblées du champ de Mai.

Ce

Digitized by Google

Ce fut, ſelon les annales de Metz, en 692, que le maire *Pepin*, premier du nom, procura cette prérogative au clergé; époque bien négligée par la plupart des hiſtoriens, mais époque très-conſidérable, et premier fondement du pouvoir temporel des évêques et des abbés en France et en Allemagne.

## CHAPITRE XVIII.

*Suite des uſages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était deſpotique, et le royaume héréditaire.*

On demande ſi *Charlemagne*, ſes prédéceſſeurs et ſes ſucceſſeurs étaient deſpotiques, et ſi leur royaume était héréditaire par le droit de ces temps-là? Il eſt certain que par le fait *Charlemagne* était deſpotique, et que par conſéquent ſon royaume fut héréditaire, puiſqu'il déclare ſon fils empereur, en plein parlement. Le droit eſt un peu plus incertain que le fait; voici ſur quoi tous les droits étaient alors fondés.

Les habitans du Nord et de la Germanie étaient originairement des peuples chaſſeurs; et les Gaulois, ſoumis par les Romains, étaient agriculteurs ou bourgeois. Des peuples chaſſeurs, toujours armés, doivent néceſſairement



Digitized by Google

ſubjuguer des laboureurs et des paſteurs, occupés toute l'année de leurs travaux continuels et pénibles, et encore plus aiſément des bourgeois paiſibles dans leurs foyers. Ainſi les Tartares ont aſſervi l'Aſie; ainſi les Goths ſont venus à Rome. Toutes les hordes de Tartares et de Goths, de Huns, de Vandales et de Francs, avaient des chefs. Ces chefs d'émigrans étaient élus à la pluralité des voix, et cela ne pouvait être autrement; car quel droit pourrait avoir un voleur de commander à ſes camarades? Un brigand habile et hardi, ſurtout heureux, dut à la longue acquérir beaucoup d'empire ſur des brigands ſubordonnés, moins habiles, moins hardis et moins heureux que lui. Ils avaient tous également part au butin; et c'eſt la loi la plus inviolable de tous les premiers peuples conquérans. Si on avait beſoin de preuves pour faire connaître cette première loi des barbares, on la trouverait aiſément dans l'exemple de ce guerrier franc, qui ne voulut jamais permettre que *Clovis* ôtât du butin général un vaſe de l'égliſe de Reims, et qui fendit le vaſe à coups de hache, ſans que le chef osât l'en empêcher.

*Clovis* devint deſpotique à meſure qu'il devint puiſſant; c'eſt la marche de la nature humaine. Il en fut ainſi de *Charlemagne*; il était fils d'un uſurpateur. Le fils du roi légitime

Digitized by Google

était raſé et condamné à dire ſon bréviaire dans un couvent de Normandie. Il était donc obligé à de très-grands ménagemens devant une nation de guerriers, aſſemblée en parlement. *Nous vous avertiſſons*, dit-il, dans un de ſes capitulaires, *qu'en conſidération de notre humilité et de notre obéiſſance à vos conſeils, que nous vous rendons par la crainte de* DIEU, *vous nous conſerviez l'honneur que* DIEU *nous a accordé, comme vos ancêtres l'ont fait à l'égard de nos ancêtres.*

Ses ancêtres ſe réduiſaient à ſon père, qui avait envahi le royaume ; lui-même avait uſurpé le partage de ſon frère, et avait dépouillé ſes neveux. Il flattait les ſeigneurs en parlement ; mais le parlement diſſous, malheur à quiconque eût bravé ſes volontés.

Quant à la ſucceſſion, il eſt naturel qu'un chef de conquérans les ait engagés à élire ſon fils pour ſon ſucceſſeur. Cette coutume d'élire, devenue avec le temps plus légale et plus conſacrée, ſe maintient encore de nos jours dans l'empire d'Allemagne. L'élection était ſi bien regardée comme un droit du peuple conquérant, que lorſque *Pepin* uſurpa le royaume des Francs ſur le roi dont il était le domeſtique, le pape *Etienne*, avec lequel cet uſurpateur était d'accord, prononça une excommunication contre ceux qui éliraient pour roi un autre



Digitized by Google

qu'un deſcendant de la race de *Pepin*; cette excommunication était, à la vérité, un grand exemple de ſuperſtition, comme l'entrepriſe de *Pepin* était un exemple d'audace. Mais cette ſuperſtition même eſt une preuve du droit d'élire ; elle fait voir encore que la nation conquérante éliſait, parmi les deſcendans d'un chef, celui qui lui plaiſait davantage. Le pape ne dit pas : *Vous élirez les premiers nés de la maiſon de Pepin ;* mais, *vous ne choiſirez point ailleurs que dans ſa maiſon.*

Code diplomatique, page 4.

*Charlemagne* dit, dans un capitulaire : *Si de l'un des trois princes, mes enfans, il naît un fils, tel que la nation le veuille pour ſuccéder à ſon père, nous voulons que ſes oncles y conſentent.* Il eſt évident, par ce titre et par pluſieurs autres, que la nation des Francs eut, du moins en apparence, le droit d'élection. Cet uſage a été d'abord celui de tous les peuples, dans toutes les religions et dans tous les pays. On le voit s'établir chez les Juifs, chez les autres Aſiatiques, chez les Romains. Les premiers ſucceſſeurs de *Mahomet* ſont élus ; les ſoudans d'Egypte, les premiers miramolins ne règnent que par ce droit ; et ce n'eſt qu'avec le temps qu'un Etat devient purement héréditaire. Le courage, l'habileté et le beſoin font toutes les lois.

Digitized by Google

# CHAPITRE XIX.

## *Suite des uſages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, ſciences.*

*Charles Martel*, uſurpateur et ſoutien du pouvoir ſuprême dans une grande monarchie, vainqueur des conquérans arabes qu'il repouſſa juſqu'en Gaſcogne, n'eſt cependant appelé que *ſous-roitelet*, *ſubregulus*, par le pape *Grégoire II*, qui implore ſa protection contre les rois lombards. Il ſe diſpoſe à aller ſecourir l'Egliſe romaine; mais il pille en attendant l'Egliſe des Francs, il donne les biens des couvens à ſes capitaines, il tient ſon roi, *Thierri*, en captivité. *Pepin*, fils de *Charles Martel*, laſſé d'être *ſubregulus*, ſe fait roi, et reprend l'uſage des parlemens francs. Il a toujours des troupes aguerries ſous le drapeau; et c'eſt à cet établiſſement que *Charlemagne* doit toutes ſes conquêtes. Ces troupes ſe levaient par des ducs, gouverneurs des provinces, comme elles ſe lèvent aujourd'hui chez les Turcs par les béglierbeys. Ces ducs avaient été inſtitués en Italie par *Dioclétien*. Les comtes, dont l'origine me paraît du temps de *Théodoſe*, commandaient ſous les ducs, et aſſemblaient les troupes, chacun dans Milices.



Digitized by Google

ſon canton. Les métairies, les bourgs, les villages fourniſſaient un nombre de ſoldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier armé d'un caſque et d'une cuiraſſe; les autres ſoldats n'en portaient point : mais tous avaient le bouclier quarré long, la hache d'armes, le javelot et l'épée. Ceux qui ſe ſervaient de flèches étaient obligés d'en avoir au moins douze dans leur carquois. La province qui fourniſſait la milice lui diſtribuait du blé et les proviſions néceſſaires pour ſix mois : le roi en fourniſſait pour le reſte de la campagne. On feſait la revue au premier de mars ou au premier de mai. C'eſt d'ordinaire dans ces temps qu'on tenait les parlemens.

Armes. Dans les ſiéges, on employait le bélier, la baliſte, la tortue, et la plupart des machines des Romains. Les ſeigneurs nommés *barons*, *leudes*, *richeomes*, compoſaient, avec leurs ſuivans, le peu de cavalerie qu'on voyait alors dans les armées. Les muſulmans d'Afrique et d'Eſpagne avaient plus de cavaliers.

Forces navales. *Charles* avait des forces navales, c'eſt-à-dire, de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes rivières de ſon Empire. Avant lui on ne les connaiſſait pas chez les barbares; après lui on les ignora long-temps. Par ce moyen, et par ſa police guerrière, il arrêta les inondations des peuples du Nord : il les

Digitized by Google

contint dans leurs climats glacés ; mais sous ses faibles descendans, ils se répandirent dans l'Europe.

Les affaires générales se réglaient dans des assemblées qui représentaient la nation. Sous lui, ses parlemens n'avaient d'autre volonté que celle d'un maître qui savait commander et persuader.

Commerce.

Il fit fleurir le commerce, parce qu'il était le maître des mers; ainsi les marchands des côtes de Toscane et ceux de Marseille allaient trafiquer à Constantinople chez les chrétiens, et au port d'Alexandrie chez les musulmans, qui les recevaient, et dont ils tiraient les richesses de l'Asie.

Venise et Gènes, si puissantes depuis par le négoce, n'attiraient pas encore à elles les richesses des nations : mais Venise commençait à s'enrichir et à s'agrandir. Rome, Ravenne, Milan, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine. On damasquinait le fer, à l'exemple de l'Asie : on fabriquait le verre ; mais les étoffes de soie n'étaient tissues dans aucune ville de l'empire d'Occident.

Les Vénitiens commençaient à les tirer de Constantinople ; mais ce ne fut que près de quatre cents ans après *Charlemagne*, que les princes normands établirent à Palerme une



Digitized by Google

manufacture de ſoie. Le linge était peu commun. S^t *Boniface*, dans une lettre à un évêque d'Allemagne, lui mande qu'il lui envoie du drap à longs poils pour ſe laver les pieds. Probablement ce manque de linge était la cauſe de toutes ces maladies de la peau, connues ſous le nom de *lèpre*, ſi générales alors; car les hôpitaux nommés *léproſeries* étaient déjà très-nombreux.

Monnaies

La monnaie avait à peu-près la même valeur que celle de l'empire romain depuis *Conſtantin*. Le ſou d'or était le *ſolidum* romain. Ce ſou d'or équivalait à quarante deniers d'argent fin. Ces deniers, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, peſaient, l'un portant l'autre, trente grains.

Le ſou d'or vaudrait aujourd'hui, en 1778, environ 14 liv. 6 ſous 3 den., le denier d'argent à peu-près 7 ſous 1 den. $\frac{1}{8}$, monnaie de compte.

Il faut toujours, en liſant les hiſtoires, ſe reſſouvenir qu'outre ces monnaies réelles d'or et d'argent, on ſe ſervait dans le calcul d'une autre dénomination. On s'exprimait ſouvent en monnaie de compte, monnaie fictive, qui n'était, comme aujourd'hui, qu'une manière de compter.

Les Aſiatiques et les Grecs comptaient par mines et par talens, les Romains par grands

Digitized by Google

ſeſterces, ſans qu'il y eût aucune monnaie qui valût un grand ſeſterce ou un talent.

La livre numéraire, du temps de *Charlemagne*, était réputée le poids d'une livre d'argent de douze onces. Cette livre ſe diviſait numériquement en vingt parties. Il y avait, à la vérité, des ſous d'argent ſemblables à nos écus, dont chacun peſait la 20^e^, 22^e^ ou 24^e^ partie d'une livre de douze onces; et ce ſou ſe diviſait, comme le nôtre, en douze deniers. Mais *Charlemagne* ayant ordonné que le ſou d'argent ſerait préciſément la 20^e^ partie de douze onces, on s'accoutuma à regarder dans les comptes numéraires, vingt ſous comme une livre.

Pendant deux ſiècles, les monnaies reſtèrent ſur le pied où *Charlemagne* les avait miſes; mais petit à petit les rois, dans leurs beſoins, tantôt chargèrent les ſous d'alliage, tantôt en diminuèrent le poids; de ſorte que, par un changement qui eſt peut-être la honte des gouvernemens de l'Europe, ce ſou, qui était autrefois une pièce d'argent du poids d'environ 5 gros, n'eſt plus qu'une légère pièce de cuivre avec un 11^e^ d'argent tout au plus; et la livre, qui était le ſigne repréſentatif de douze onces d'argent, n'eſt plus en France que le ſigne repréſentatif de vingt de nos ſous de cuivre. Le denier, qui était la deux cents quarantième

Digitized by Google

partie d'une livre d'argent de douze onces, n'eſt plus que le tiers de cette vile monnaie qu'on appelle un liard. Suppoſé donc qu'une ville de France dût à une autre, au temps de *Charlemagne*, cent vingt ſous ou ſolides de rente, ſoixante-douze onces d'argent, elle s'acquitterait aujourd'hui de ſa dette, en payant ce que nous appelons un écu de ſix francs.

La livre de compte des Anglais, celle des Hollandais, ont moins varié. Une livre ſterling d'Angleterre vaut environ vingt-deux francs de France, et une livre de compte hollandaiſe vaut environ douze francs de France; ainſi les Hollandais ſe ſont écartés moins que les Français de la loi primitive, et les Anglais encore moins.

Toutes les fois donc que l'hiſtoire nous parle de monnaie, ſous le nom de livres, nous n'avons qu'à examiner ce que valait la livre au temps et dans le pays dont on parle, et la comparer à la valeur de la nôtre. Nous devons avoir la même attention en liſant l'hiſtoire grecque et romaine. C'eſt, par exemple, un très-grand embarras pour le lecteur d'être obligé de réformer toujours les comptes qui ſe trouvent dans l'hiſtoire ancienne d'un célèbre profeſſeur de l'univerſité de Paris, dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleuri*, et dans tant

Digitized by Google

d'autres auteurs utiles. Quand ils veulent exprimer en monnaie de France les talens, les mines, les ſeſterces, ils ſe ſervent toujours de l'évaluation que quelques ſavans ont faite avant la mort du grand *Colbert*. Mais le marc de huit onces, qui valait vingt-ſix francs et dix ſous, dans les premiers temps du miniſtère de *Colbert*, vaut depuis long-temps quarante-neuf livres ſeize ſous : ce qui fait une différence de près de la moitié. Cette différence, qui a été quelquefois beaucoup plus grande, pourra augmenter ou être réduite. Il faut ſonger à ces variations ; ſans quoi on aurait une idée très-fauſſe des forces des anciens Etats, de leur commerce, de la paye de leurs ſoldats, et de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'eſpèces circulantes en Italie et vers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. On n'en peut guère juger que par le prix des denrées néceſſaires à la vie ; et je trouve la valeur de ces denrées, du temps de *Charlemagne*, huit fois moins chère qu'elle ne l'eſt de nos jours. Vingt-quatre livres de pain blanc valaient un denier d'argent, par les capitulaires. Ce denier était la quarantième partie d'un ſou d'or, qui valait environ quatorze livres ſix ſous de notre monnaie d'aujourd'hui. Ainſi la livre de pain revenait à un liard et

Digitized by Google

quelque chose, ce qui est en effet la huitième partie de notre prix ordinaire.

Dans les pays septentrionaux, l'argent était beaucoup plus rare : le prix d'un bœuf y fut fixé, par exemple, à un sou d'or. Nous verrons dans la suite comment le commerce et les richesses se sont étendus de proche en proche.

Sciences. Les sciences et les beaux arts ne pouvaient avoir que des commencemens bien faibles dans ces vastes pays, tout sauvages encore. *Eginhard*, secrétaire de *Charlemagne*, nous apprend que ce conquérant ne savait pas signer son nom. Cependant il conçut, par la force de son génie, combien les belles-lettres étaient nécessaires. Il fit venir de Rome des maîtres de grammaire et d'arithmétique. Les ruines de Rome fournissent tout à l'Occident, qui n'est pas encore formé. *Alcuin*, cet anglais alors fameux, et *Pierre de Pise*, qui enseigna un peu de grammaire à *Charlemagne*, avaient tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les églises de France; et ce qui est à remarquer, c'est qu'ils s'appelaient *chantres gaulois*. La race des conquérans francs n'avait cultivé aucun art. Ces gaulois prétendaient, comme aujourd'hui, disputer du chant avec les Romains. La musique grégorienne, qu'on attribue à S^t^ *Grégoire*, surnommé *le grand*, n'était pas sans mérite,

Digitized by Google

et avait quelque dignité dans ſa ſimplicité. Les chantres gaulois, qui n'avaient point l'uſage des anciennes notes alphabétiques, avaient corrompu ce chant, et prétendaient l'avoir embelli. *Charlemagne*, dans un de ſes voyages en Italie, les obligea de ſe conformer à la muſique de leurs maîtres. Le pape *Adrien* leur donna des livres de chant notés; et deux muſiciens italiens furent établis pour enſeigner la note alphabétique, l'un dans Metz, l'autre dans Soiſſons. Il fallut encore envoyer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloge ſonnante dans les villes de ſon empire, et il n'y en eut que vers le treizième ſiècle. De là vient l'ancienne coutume qui ſe conſerve encore en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, d'entretenir des hommes qui avertiſſent de l'heure pendant la nuit. Le préſent que le calife *Aaron-al-Raſchild* fit à *Charlemagne* d'une horloge ſonnante, fut regardé comme une merveille. A l'égard des ſciences de l'eſprit, de la ſaine philoſophie, de la phyſique, de l'aſtronomie, des principes de la médecine, comment auraient-elles pu être connues? elles ne viennent que de naître parmi nous.

On comptait encore par nuits, et de là vient qu'en Angleterre on dit encore *ſept nuits*, pour ſignifier une ſemaine, et *quatorze nuits*

Digitized by Google

pour deux ſemaines. La langue romance commençait à ſe former du mélange du latin avec le tudeſque. Cé langage eſt l'origine du français, de l'eſpagnol et de l'italien. Il dura juſqu'au temps de *Frédéric II*, et on le parle encore dans quelques villages des Griſons, et vers la Suiſſe.

Les vêtemens, qui ont toujours changé en Occident depuis la ruine de l'empire romain, étaient courts, excepté aux jours de cérémonie, où la faye était couverte d'un manteau ſouvent doublé de pelleterie. On tirait comme aujourd'hui ces fourrures du Nord, et ſur-tout de la Ruſſie. La chauſſure des Romains s'était conſervée. On remarque que *Charlemagne* ſe couvrait les jambes de bandes entrelacées en forme de brodequins, comme en uſent encore les montagnards d'Ecoſſe, ſeul peuple chez qui l'habillement guerrier des Romains s'eſt conſervé juſqu'à nos jours.

## CHAPITRE XX.

### *De la religion du temps de Charlemagne.*

Si nous tournons à préſent les yeux ſur les maux que les hommes s'attirèrent quand ils firent de la religion un inſtrument de leurs paſſions, ſur les uſages conſacrés, ſur les

Digitized by Google

abus de ces uſages, la querelle des *Iconoclaſtes* et des *Iconolatres* eſt d'abord ce qui préſente le plus grand objet.

L'impératrice *Irène*, tutrice de ſon malheureux fils *Conſtantin Porphyrogénète*, pour ſe frayer le chemin à l'Empire, flatte le peuple et les moines à qui le culte des images, proſcrit par tant d'empereurs depuis *Léon l'Iſaurien*, plaiſait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que ſon mari les avait eues en horreur. On avait perſuadé à *Irène* que pour gouverner ſon époux, il fallait mettre ſous le chevet de ſon lit les images de certaines ſaintes. La crédulité entre même dans les eſprits politiques. L'empereur ſon mari avait puni les auteurs de cette ſuperſtition. *Irène*, après la mort de ſon mari, donne un libre cours à ſon goût et à ſon ambition. Voilà ce qui aſſemble, en 786, le ſecond concile de Nicée, ſeptième concile œcuménique, commencé d'abord à Conſtantinople. Elle fait élire pour patriarche un laïque, ſecrétaire d'Etat, nommé *Taraiſe*. Il y avait eu autrefois quelques exemples de ſéculiers élevés ainſi à l'évêché, ſans paſſer par les autres grades; mais alors cette coutume ne ſubſiſtait plus.

Second concile de Nicée.

Ce patriarche ouvrit le concile. La conduite du pape *Adrien* eſt très-remarquable. Il n'ana-

thématiſe pas ce ſecrétaire d'Etat qui ſe fait patriarche ; il proteſte ſeulement avec modeſtie, dans ſes lettres à *Irène*, contre le titre de patriarche univerſel ; mais il inſiſte qu'on lui rende les patrimoines de la Sicile. (1) Il redemande hautement ce peu de bien, tandis qu'il arrachait, ainſi que ſes prédéceſſeurs, le domaine utile de tant de belles terres qu'il aſſure avoir été données par *Pepin* et par *Charlemagne*. Cependant le concile œcuménique de Nicée, auquel préſident les légats du pape et ce miniſtre patriarche, rétablit le culte des images.

C'eſt une choſe avouée de tous les ſages critiques, que les pères de ce concile, qui étaient au nombre de trois cents cinquante, y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fauſſes ; beaucoup de miracles, dont le récit ſcandaliſerait dans nos jours ; beaucoup de livres apocryphes. Ces pièces fauſſes ne firent point de tort aux vraies, ſur leſquelles on décida.

Mais quand il fallut faire recevoir ce concile par *Charlemagne* et par les égliſes de France,

(1) Toute cette partie des lettres du pape ne fut pas même lue dans le concile, par ménagement pour *Irène* et pour *Taraiſe*. M. de *Voltaire* a fort adouci le ſcandale de la conduite plus politique que religieuſe d'*Adrien*. Voyez *Fleuri*, et les pièces originales de ces temps barbares qui ont été recueillies par les érudits des derniers ſiècles.

quel

Digitized by Google

quel fut l'embarras du pape ? *Charles* s'était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire écrire les livres qu'on nomme *Carolins*, dans leſquels ce culte eſt anathématiſé. Ces livres ſont écrits dans un latin aſſez pur ; ils ſont voir que *Charlemagne* avait réuſſi à faire revivre les lettres ; mais ils font voir auſſi qu'il n'y a jamais eu de diſpute théologique ſans invectives. Le titre même eſt une injure. *Au nom de notre Seigneur et Sauveur* JESUS-CHRIST, *commence le livre de l'illuſtriſſime et excellentiſſime* CHARLES, &c. *contre le ſynode impertinent et arrogant, tenu en Gréce pour adorer des images.* Le livre était attribué par le titre au roi *Charles*, comme on met ſous le nom des rois les édits qu'ils n'ont point rédigés : il eſt certain que tous les peuples des royaumes de *Charlemagne* regardaient les Grecs comme des idolâtres.

Anathématiſé par le concile de Francfort.

Ce prince, en 794, aſſembla un concile à Francfort, auquel il préſida ſelon l'uſage des empereurs et des rois : concile compoſé de trois cents évêques ou abbés, tant d'Italie que de France, qui rejetèrent d'un conſentement unanime le ſervice (*ſervitium*) et l'adoration des images. Ce mot équivoque d'adoration était la ſource de tous ces différens ; car ſi les hommes définiſſaient les mots dont ils ſe ſervent, il y aurait moins de diſputes ; et plus



Digitized by Google

d'un royaume a été bouleverſé pour un mal entendu.

Habileté du pape.

Tandis que le pape *Adrien* envoyait en France les actes du ſecond concile de Nicée, il reçoit les livres Carolins, oppoſés à ce concile ; et on le preſſe au nom de *Charles* de déclarer hérétiques l'empereur de Conſtantinople et ſa mère. On voit aſſez par cette conduite de *Charles*, qu'il voulait ſe faire un nouveau droit de l'héréſie prétendue de l'empereur, pour lui enlever Rome ſous couleur de juſtice.

Le pape, partagé entre le concile de Nicée qu'il adoptait, et *Charlemagne* qu'il ménageait, prit un tempérament politique, qui devrait ſervir d'exemple dans toutes ces malheureuſes diſputes qui ont toujours diviſé les chrétiens. Il explique les livres Carolins d'une manière favorable au concile de Nicée, et par-là réfute le roi ſans lui déplaire ; il permet qu'on ne rende point de culte aux images ; ce qui était très-raiſonnable chez les Germains, à peine ſortis de l'idolâtrie, et chez les Francs encore groſſiers ; qui n'avaient ni ſculpteurs ni peintres. Il exhorte en même temps à ne point briſer ces mêmes images. Ainſi il ſatisfait tout le monde, et laiſſe au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux. Attentif à ménager les hommes, et à faire ſervir la

Digitized by Google

religion à ſes intérêts, il écrit à *Charlemagne :*
» Je ne puis déclarer *Irène* et ſon fils héréti-
» ques, après le concile de Nicée ; mais je
» les déclarerai tels, s'ils ne me rendent les
» biens de Sicile. »

Grande diſpute ſur le Saint-Eſprit.

On voit la même politique intéreſſée de ce pape dans une diſpute encore plus délicate, et qui ſeule eût ſuffi en d'autres temps pour allumer des guerres civiles. On avait voulu ſavoir ſi le *Saint-Eſprit* procède du *Père* et du *Fils*, ou du *Père* ſeulement.

On avait d'abord dans l'Orient ajouté au premier concile de Nicée qu'il procédait du *Père ;* enſuite en Eſpagne, et puis en France et en Allemagne, on ajouta qu'il procédait du *Père* et du *Fils :* c'était la croyance de preſque tout l'Empire de *Charles*. Ces mots du ſymbole attribué aux apôtres, *qui ex patre filioque procedit*, étaient ſacrés pour les Français ; mais ces mêmes mots n'avaient jamais été adoptés à Rome. On preſſe, de la part de *Charlemagne*, le pape de ſe déclarer. Cette queſtion décidée avec le temps par les lumières de l'Egliſe romaine infaillible, ſemblait alors très-obſcure. On citait des paſſages des Pères, et ſur-tout celui de S^t *Grégoire* de Nice, où il eſt dit, *qu'une perſonne eſt* cauſe, *et l'autre vient de* cauſe ; *l'une ſort immédiatement de la première, l'autre en ſort par le moyen du Fils*,



Digitized by Google

*par lequel moyen le Fils ſe réſerve la propriété d'unique, ſans exclure l'Eſprit-ſaint de la relation du Père.*

Ces autorités ne parurent pas alors aſſez claires. *Adrien I* ne décida rien : il ſavait qu'on pouvait être chrétien, ſans pénétrer dans la profondeur de tous les myſtères. Il répond qu'il ne condamne point le ſentiment du roi, mais ne change rien au ſymbole de Rome. Il apaiſe la diſpute en ne la jugeant pas, et en laiſſant à chacun ſes uſages. Il traite, en un mot, les affaires ſpirituelles en prince ; et trop de princes les ont traitées en évêques.

Fauſſes décrétales.

Dès-lors la politique profonde des papes établiſſait peu à peu leur puiſſance. On fait bientôt après un recueil de faux actes connus aujourd'hui ſous le nom de *fauſſes décrétales*. C'eſt, dit-on, un eſpagnol, nommé *Iſidore Mercator*, ou *Piſcator*, ou *Peccator*, qui les digère. Ce ſont les évêques allemands, dont la bonne foi fut trompée, qui les répandent et les font valoir. On prétend avoir aujourd'hui des preuves inconteſtables, qu'elles furent compoſées par un *Algeram*, abbé de Senones, évêque de Metz : elles ſont en manuſcrit dans la bibliothèque du Vatican. Mais qu'importe leur auteur ? Dans ces fauſſes décrétales on ſuppoſe d'anciens canons, qui

Digitized by Google

ordonnent qu'on ne tiendra jamais un ſeul concile provincial ſans la permiſſion du pape, et que toutes les cauſes eccléſiaſtiques reſſortiront à lui. On y fait parler les ſucceſſeurs immédiats des apôtres ; on leur ſuppoſe des écrits. Il eſt vrai que tout étant de ce mauvais ſtyle du huitième ſiècle, tout étant plein de fautes contre l'hiſtoire et la géographie, l'artifice était groſſier ; mais c'étaient des hommes groſſiers qu'on trompait. On avait forgé dès la naiſſance du chriſtianiſme, comme on l'a déjà dit, de faux évangiles, les *vers ſibyllins*, les livres d'*Hermas*, les *conſtitutions apoſtoliques* ; et mille autres écrits que la ſaine critique a réprouvés. Il eſt triſte que pour enſeigner la vérité on ait ſi ſouvent employé des actes de fauſſaire.

Ces fauſſes décrétales ont abuſé les hommes pendant huit ſiècles ; et enfin, quand l'erreur a été reconnue, les uſages établis par elles ont ſubſiſté dans une partie de l'Egliſe : l'antiquité leur a tenu lieu d'authenticité.

Dès ces temps, les évêques d'Occident étaient des ſeigneurs temporels, et poſſédaient pluſieurs terres en fief ; mais aucun n'était ſouverain indépendant. Les rois de France nommaient ſouvent aux évêchés ; plus hardis en cela, et plus politiques que les empereurs des Grecs, et que les rois de Lombardie,

Digitized by Google

qui ſe contentaient d'interpoſer leur autorité dans les élections.

Gouvernement eccléſiaſtique.

Les premières égliſes chrétiennes s'étaient gouvernées en républiques ſur le modèle des ſynagogues. Ceux qui préſidaient à ces aſſemblées avaient pris inſenſiblement le titre d'évêque, d'un mot grec, dont les Grecs appelaient les gouverneurs de leurs colonies, et qui ſignifie *inſpecteur*. Les anciens de ces aſſemblées ſe nommaient prêtres, d'un autre mot grec, qui ſignifie *vieillard*.

Fauſſe loi.

*Charlemagne*, dans ſa vieilleſſe, accorda aux évêques un droit dont ſon propre fils devint la victime. Ils firent accroire à ce prince que dans le code rédigé ſous *Théodoſe*, une loi portait que ſi de deux ſéculiers en procès, l'un prenait un évêque pour juge, l'autre était obligé de ſe ſoumettre à ce jugement ſans en pouvoir appeler. Cette loi, qui jamais n'avait été exécutée, paſſe chez tous les critiques pour ſuppoſée. C'eſt la dernière du code Théodoſien ; elle eſt ſans date, ſans nom de conſuls. Elle a excité une guerre civile ſourde entre les tribunaux de la juſtice et les miniſtres du ſanctuaire ; mais comme en ce temps-là tout ce qui n'était pas clergé était en Occident d'une ignorance profonde, il faut s'étonner qu'on n'ait pas donné encore plus d'empire à ceux qui ſeuls étant un peu

Digitized by Google

inſtruits, ſemblaient ſeuls mériter de juger les hommes.

Ainſi que les évêques diſputaient l'autorité aux ſéculiers, les moines commençaient à la diſputer aux évêques, qui pourtant étaient leurs maîtres par les canons. Ces moines étaient déjà trop riches pour obéir. Cette célèbre formule de *Marculfe* était bien ſouvent miſe en uſage : *Moi, pour le repos de mon ame, et pour n'être pas placé après ma mort parmi les boucs, je donne à tel monaſtère, &c.* On crut, dès le premier ſiècle de l'Egliſe, que le monde allait finir ; on ſe fondait ſur un paſſage de S^t *Luc*, qui met ces paroles dans la bouche de JESUS-CHRIST : » Il y » aura des ſignes dans le ſoleil, dans la » lune et dans les étoiles ; les nations ſeront » conſternées ; la mer et les fleuves feront » un grand bruit ; les hommes sècheront de » frayeur dans l'attente de la révolution de » l'univers ; les puiſſances des cieux ſeront » ébranlées, et alors ils verront le fils de » l'homme venant dans une nuée avec une » grande puiſſance et une grande majeſté. » Lorſque vous verrez arriver ces choſes, » ſachez que le royaume de DIEU eſt proche. » Je vous dis en vérité, en vérité, que cette » génération ne finira point ſans que ces » choſes ſoient accomplies. »

Moines riches.

Fin du monde annoncée.

Digitized by Google

Pluſieurs perſonnages pieux, ayant toujours pris à la lettre cette prédiction non accomplie, en attendaient l'accompliſſement : ils penſaient que l'univers allait être détruit, et voyaient clairement le jugement dernier, où JESUS-CHRIST devait venir dans les nuées. On ſe fondait auſſi ſur l'épître de S^t *Paul* à ceux de Theſſalonique, qui dit : *Nous qui ſommes vivans, nous ſerons emportés dans l'air, au-devant de* JESUS. De-là toutes ces ſuppoſitions de tant de prodiges aperçus dans les airs. Chaque génération croyait être celle qui devait voir la fin du monde, et cette opinion ſe fortifiant dans les ſiècles ſuivans, on donnait ſes terres aux moines, comme ſi elles euſſent dû être préſervées dans la conflagration générale. Beaucoup de chartes de donation commencent par ces mots : *Adventante mundi veſpero.*

Abbés ſeigneurs.

Des abbés bénédictins, long-temps avant *Charlemagne*, étaient aſſez puiſſans pour ſe révolter. Un abbé de *Fontenelle* avait oſé ſe mettre à la tête d'un parti contre *Charles Martel*, et aſſembler des troupes. Le héros fit trancher la tête au religieux ; exécution qui ne contribua pas peu à toutes ces révélations que tant de moines eurent depuis de la damnation de *Charles Martel.*

Avant ce temps on voit un abbé de S^t Rémi

de

de Reims, et l'évêque de cette ville, ſuſciter une guerre civile contre *Childebert*, au ſixième ſiècle : crime qui n'appartient qu'aux hommes puiſſans.

Les évêques et les abbés avaient beaucoup d'eſclaves. On reproche à l'abbé *Alcuin* d'en avoir eu juſqu'à vingt mille. Ce nombre n'eſt pas incroyable : *Alcuin* poſſédait pluſieurs abbayes dont les terres pouvaient être habitées par vingt mille hommes. Ces eſclaves, connus ſous le nom de *ſerfs*, ne pouvaient ſe marier ni changer de demeure ſans la permiſſion de l'abbé. Ils étaient obligés de marcher cinquante lieues avec leurs charrettes quand il l'ordonnait : ils travaillaient pour lui trois jours de la ſemaine ; et il partageait tous les fruits de la terre.

On ne pouvait, à la vérité, reprocher à ces bénédictins de violer, par leurs richeſſes, leur vœu de pauvreté ; car ils ne font point expreſſément ce vœu : ils ne s'engagent, quand ils ſont reçus dans l'ordre, qu'à obéir à leur abbé. On leur donna même ſouvent des terres incultes qu'ils défrichèrent de leurs mains, et qu'ils firent enſuite cultiver par des ſerfs. Ils formèrent des bourgades, des petites villes même autour de leurs monaſtères. Ils étudièrent ; ils furent les ſeuls qui conſervèrent les livres en les copiant ; et enfin,

dans ces temps barbares où les peuples étaient ſi miſérables, c'était une grande conſolation de trouver dans les cloîtres une retraite aſſurée contre la tyrannie.

En France et en Allemagne, plus d'un évêque allait au combat avec ſes ſerfs. *Charlemagne*, dans une lettre à *Fraſtade*, une de ſes femmes, lui parle d'un évêque qui a vaillamment combattu auprès de lui dans une bataille contre les Avares, peuples deſcendus des Scythes, qui habitaient vers le pays qu'on nomme à préſent l'Autriche. Je vois de ſon temps quatorze monaſtères qui doivent fournir des ſoldats. Pour peu qu'un abbé fût guerrier, rien ne l'empêchait de les conduire lui-même. Il eſt vrai qu'en 803, un parlement ſe plaignit à *Charlemagne* du trop grand nombre de prêtres qu'on avait tués à la guerre. Il fut défendu alors, mais inutilement, aux miniſtres de l'autel d'aller aux combats.

Clercs. Il n'était pas permis de ſe dire clerc ſans l'être, de porter la tonſure ſans appartenir à un évêque : de tels clercs s'appelaient *acéphales*. On les puniſſait comme vagabonds.

On ignorait cet état, aujourd'hui ſi commun, qui n'eſt ni ſéculier, ni eccléſiaſtique. Le titre d'abbé, qui ſignifie père, n'appartenait qu'aux chefs des monaſtères.

Les abbés avaient dès-lors le bâton paſtoral

Digitized by Google

que portaient les évêques, et qui avait été autrefois la marque de la dignité pontificale dans Rome païenne. Telle était la puiſſance de ces abbés ſur les moines, qu'ils les condamnaient quelquefois aux peines afflictives les plus cruelles. Ils prirent le barbare uſage des empereurs grecs, de faire brûler les yeux; et il fallut qu'un concile leur défendît cet attentat, qu'ils commençaient à regarder comme un droit.

## CHAPITRE XXI.

*Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.*

La meſſe était différente de ce qu'elle eſt aujourd'hui, et plus encore de ce qu'elle était dans les premiers temps. Elle fut d'abord une cène, un feſtin nocturne; enſuite, la majeſté du culte augmentant avec le nombre des fidèles, cette aſſemblée de nuit ſe changea en une aſſemblée du matin: la meſſe devint à peu-près ce qu'eſt la grand'meſſe aujourd'hui. Il n'y eut, juſqu'au cinquième ſiècle, qu'une meſſe commune dans chaque égliſe. Le nom de *ſynaxe* qu'elle a chez les Grecs, et qui ſignifie *aſſemblée*, les formules qui ſubſiſtent et qui s'adreſſent à cette aſſemblée, De la meſſe.



Digitized by Google

tout fait voir que les meſſes privées durent être long-temps inconnues. Ce ſacrifice, cette aſſemblée, cette commune prière avait le nom de *miſſa* chez les Latins, parce que, ſelon quelques-uns, on renvoyait, *mittebantur*, les pénitens qui ne communiaient pas; et ſelon d'autres, parce que la communion était envoyée, *miſſa erat*, à ceux qui ne pouvaient venir à l'égliſe.

Il ſemble qu'on devrait ſavoir la date préciſe des établiſſemens de nos rites; mais aucune n'eſt connue. On ne ſait en quel temps commença la meſſe, telle qu'on la dit aujourd'hui; on ignore l'origine préciſe du baptême par aſperſion, de la confeſſion auriculaire, de la communion avec du pain azyme, et ſans vin; on ne ſait qui donna le premier le nom de ſacrement au mariage, à la confirmation, à l'onction qu'on adminiſtre aux malades.

Meſſes. Quand le nombre des prêtres fut augmenté, on fut obligé de dire des meſſes particulières. Les hommes puiſſans eurent des aumôniers; *Agobard*, évêque de Lyon, s'en plaint au neuvième ſiècle. *Denis le petit*, dans ſon Recueil des canons, et beaucoup d'autres, confirment que tous les fidèles communiaient à la meſſe publique. Ils apportaient, de ſon temps, le pain et le vin que le prêtre conſacrait; chacun recevait le pain dans ſes mains. Ce pain était

Digitized by Google

fermenté comme le pain ordinaire ; il y avait très-peu d'égliſes où le pain ſans levain fût en uſage : on donnait ce pain aux enfans comme aux adultes. La communion ſous les deux eſpèces était un uſage univerſel ſous *Charlemagne* ; il ſe conſerva toujours chez les Grecs, et dura chez les Latins juſqu'au douzième ſiècle : on voit même que dans le treizième il était encore pratiqué quelquefois. L'auteur de la relation de la victoire que remporta *Charles d'Anjou* ſur *Mainfroi*, en 1264, rapporte que ſes chevaliers communièrent avec le pain et le vin avant la bataille. L'uſage de tremper le pain dans le vin s'était établi ayant *Charlemagne* ; celui de ſucer le vin avec un chalumeau, ou un ſyphon de métal, ne s'introduiſit qu'environ deux cents ans après, et fut bientôt aboli. Tous ces rites, toutes ces pratiques changèrent ſelon la conjoncture des temps, et ſelon la prudence des paſteurs ; ou ſelon le caprice, comme tout change. Communion.

L'Egliſe latine était la ſeule qui priât dans une langue étrangère, inconnue au peuple. Les inondations des barbares, qui avaient introduit dans l'Europe leurs idiomes, en étaient cauſe. Les Latins étaient encore les ſeuls qui conféraſſent le baptême par la ſeule aſperſion : indulgence très-naturelle pour des



Digitized by Google

enfans nés dans les climats rigoureux du ſeptentrion, et convenance décente dans le climat chaud d'Italie. Les cérémonies du baptême des adultes, et de celui qu'on donnait aux enfans, n'étaient pas les mêmes : cette différence était indiquée par la nature.

Confeſſion. La confeſſion auriculaire s'était introduite, dit-on, dès le ſixième ſiècle. Les évêques exigèrent d'abord que les clercs ſe confeſſaſſent à eux deux fois l'année, par les canons du concile d'Attigny, en 363 ; et c'eſt la première fois qu'elle fut commandée expreſſément. Les abbés ſoumirent leurs moines à ce joug, et les féculiers peu à peu le portèrent. La confeſſion publique ne fut jamais en uſage dans l'Occident ; car, lorſque les barbares embraſsèrent le chriſtianiſme, les abus et les ſcandales qu'elle entraînait après elle l'avaient abolie en Orient, ſous le patriarche *Nectaire*, à la fin du quatrième ſiècle ; mais ſouvent les pécheurs publics feſaient des pénitences publiques dans les égliſes d'Occident, ſurtout en Eſpagne, où l'invaſion des Sarrazins redoublait la ferveur des chrétiens humiliés. Je ne vois aucune trace, juſqu'au douzième ſiècle, de la formule de la confeſſion, ni des confeſſionnaux établis dans les égliſes, ni de la néceſſité préalable de ſe confeſſer immédiatement avant la communion.

Digitized by Google

Vous obſerverez que la confeſſion auriculaire n'était point reçue aux huitième et neuvième ſiècles dans les pays au delà de la Loire, dans le Languedoc, dans les Alpes. *Alcuin* s'en plaint dans ſes lettres. Les peuples de ces contrées ſemblent avoir eu toujours quelques diſpoſitions à s'en tenir aux uſages de la primitive Egliſe, et à rejeter les dogmes et les coutumes que l'Egliſe plus étendue jugea convenable d'adopter.

Carêmes.

Aux huitième et neuvième ſiècles, il y avait trois carêmes, et quelquefois quatre, comme dans l'Egliſe grecque; et on ſe confeſſait d'ordinaire à ces quatre temps de l'année. Les commandemens de l'Egliſe, qui ne ſont bien connus qu'après le troiſième (*a*) concile de Latran, en 1215, imposèrent la néceſſité de faire une fois l'année ce qui ſemblait auparavant plus arbitraire.

Au temps de *Charlemagne*, il y avait des confeſſeurs dans les armées. *Charles* en avait un pour lui en titre d'office; il s'appelait *Valdon*, et était abbé d'Augie, près de Conſtance.

Laïques ont droit de confeſſer.

Il était permis de ſe confeſſer à un laïque, et même à une femme, en cas de néceſſité. (*b*) Cette permiſſion dura très-long-temps; c'eſt

(*a*) Que d'autres nomment le quatrième.

(*b*) Voyez les Eclairciſſemens.



Digitized by Google

pourquoi *Joinville* dit qu'il confeſſa en Afrique un chevalier, et qu'il lui donna l'abſolution ſelon le pouvoir qu'il en avait. *Ce n'eſt pas tout-à-fait un ſacrement*, dit S^t *Thomas*, *mais c'eſt comme ſacrement.*

Ancienneté de la confeſſion.

On peut regarder la confeſſion comme le plus grand frein des crimes ſecrets. Les ſages de l'antiquité avaient embraſſé l'ombre de cette pratique ſalutaire. On s'était confeſſé dans les expiations chez les Egyptiens et chez les Grecs, et dans preſque toutes les célébrations de leurs myſtères. *Marc-Aurèle*, en s'aſſociant aux myſtères de *Cérès-Eleuſine*, ſe confeſſa à l'Hiérophante.

Cet uſage, ſi ſaintement établi chez les chrétiens, fut malheureuſement depuis l'occaſion des plus funeſtes abus. La faibleſſe du ſexe rendit quelquefois les femmes plus dépendantes de leurs confeſſeurs que de leurs époux. Preſque tous ceux qui confeſsèrent les reines ſe ſervirent de cet empire ſecret et ſacré pour entrer dans les affaires d'Etat. Lorſqu'un religieux domina ſur la conſcience d'un ſouverain, tous ſes confrères s'en prévalurent; et pluſieurs employèrent le crédit du confeſſeur pour ſe venger de leurs ennemis. Enfin il arriva que, dans les diviſions entre les empereurs et les papes, dans les factions des villes, les prêtres ne donnaient pas l'abſolution à

Digitized by Google

ceux qui n'étaient pas de leur parti. C'eſt ce qu'on a vu en France, du temps du roi *Henri IV*, preſque tous les confeſſeurs refuſaient d'abſoudre les ſujets qui reconnaiſſaient leur roi. La facilité de ſéduire les jeunes perſonnes, et de les porter au crime, dans le tribunal même de la pénitence, fut encore un écueil très-dangereux. Telle eſt la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poiſons.

La religion chrétienne ne s'était point encore étendue au Nord, plus loin que les conquêtes de *Charlemagne*. La Scandinavie, le Danemarck qu'on appelait le *pays des Normands*, avaient un culte que nous appelons ridiculement *idolâtrie*. La religion des idolâtres ſerait celle qui attribuerait la puiſſance divine à des figures, à des images; ce n'était pas celle des Scandinaves : ils n'avaient ni peintre ni ſculpteur. Ils adoraïent *Odin*, et ils ſe figuraient qu'après la mort, le bonheur de l'homme conſiſtait à boire, dans la ſalle d'*Odin*, de la bière dans le crâne de ſes ennemis. On a encore de leurs anciennes chanſons traduites qui expriment cette idée. Il y avait long-temps que les peuples du Nord croyaient une autre vie. Les druides avaient enſeigné aux Celtes qu'ils renaîtraient pour combattre, et les prêtres de la Scandinavie perſuadaient aux

Digitized by Google

hommes qu'ils boiraient de la bière après leur mort.

La Pologne n'était ni moins barbare ni moins groſſière. Les Moſcovites, auſſi ſauvages que le reſte de la grande Tartarie, en ſavaient à peine aſſez pour être païens ; mais tous ces peuples vivaient en paix dans leur ignorance, heureux d'être inconnus à *Charlemagne*, qui vendait ſi cher la connaiſſance du chriſtianiſme.

Angleterre. Les Anglais commençaient à recevoir la religion chrétienne. Elle y avait été apportée par *Conſtance Chlore*, protecteur ſecret de cette religion, alors opprimée. Elle n'y domina point ; l'ancien culte du pays eut le deſſus encore long-temps. Quelques miſſionnaires des Gaules cultivèrent groſſièrement un petit nombre de ces inſulaires. Le fameux *Pélage*, trop zélé défenſeur de la nature humaine, était né en Angleterre ; mais il n'y fut point élevé, et il faut le compter parmi les Romains.

L'Irlande qu'on appelait *Ecoſſe*, et l'Ecoſſe connue alors ſous le nom d'*Albanie*, ou du *pays des Pictes*, avait reçu auſſi quelques ſemences du chriſtianiſme, étouffées toujours par l'ancien culte qui dominait. Le moine *Colomban*, né en Irlande, était du ſixième ſiècle ; mais il paraît, par ſa retraite en France,

Digitized by Google

et par les monaſtères qu'il fonda en Bourgogne, qu'il y avait peu à faire, et beaucoup à craindre pour ceux qui cherchaient en Irlande et en Angleterre de ces établiſſemens riches et tranquilles, qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la religion.

Après une extinction preſque totale du chriſtianiſme dans l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande, la tendreſſe conjugale l'y fit renaître. *Ethelbert*, un des rois barbares Anglo-Saxons de l'heptarchie d'Angleterre, qui avait ſon petit royaume dans la province de Kent, où eſt Cantorbéri, voulut s'allier avec un roi de France. Il épouſa la fille de *Childebert*, roi de Paris. Cette princeſſe chrétienne, qui paſſa la mer avec un évêque de Soiſſons, diſpoſa ſon mari à recevoir le baptême, comme *Clotilde* avait ſoumis *Clovis*. Le pape *Grégoire le grand* envoya *Auguſtin*, que les Anglais nomment *Auſtin*, avec d'autres moines romains, en 598. Ils firent peu de converſions, car il faut au moins entendre la langue du pays pour en changer la religion ; mais, favoriſés par la reine, ils bâtirent un monaſtère.

Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéri. Ses ſujets barbares, qui n'avaient point d'opinions, ſuivirent aiſément l'exemple de leurs ſouverains. Cet *Auguſtin* n'eut pas de peine à ſe faire

Digitized by Google

déclarer primat par *Grégoire le grand* : il eût voulu même l'être des Gaules ; mais *Grégoire* lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juridiction que ſur l'Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbéri, premier primat de l'Angleterre. Il donna à l'un de ſes moines le titre d'évêque de Londres, à l'autre celui de Rocheſter. On ne peut mieux comparer ces évêques qu'à ceux d'Antioche et de Babylone, qu'on appelle évêques *in partibus infidelium*. Mais, avec le temps, la hiérarchie d'Angleterre ſe forma. Les monaſtères ſur-tout étaient très-riches, au huitième et au neuvième ſiècles. Ils mettaient au catalogue des ſaints tous les grands ſeigneurs qui leur avaient donné des terres ; d'où vient que l'on trouve parmi leurs ſaints de ce temps-là ſept rois, ſept reines, huit princes, ſeize princeſſes. Leurs chroniques diſent que dix rois et onze reines finirent leurs jours dans des cloîtres. Il eſt croyable que ces dix rois et ces onze reines ſe firent ſeulement revêtir à leur mort d'habits religieux, et peut-être porter, à leurs dernières maladies, dans des couvens, comme on en a uſé en Eſpagne ; mais non pas qu'en effet ils aient, en ſanté, renoncé aux affaires publiques, pour vivre en cénobites.

Digitized by Google

# CHAPITRE XXII.

*Suite des uſages du temps de Charlemagne. De la juſtice, des lois. Coutumes ſingulières. Epreuves.*

DES comtes nommés par le roi rendaient ſommairement la juſtice. Ils avaient leurs diſtricts aſſignés. Ils devaient être inſtruits des lois, qui n'étaient ni ſi difficiles ni ſi nombreuſes que les nôtres. La procédure était ſimple, chacun plaidait ſa cauſe en France et en Allemagne. Rome ſeule, et ce qui en dépendait, avait encore retenu beaucoup de lois et de formalités de l'Empire romain. Les lois lombardes avaient lieu dans le reſte de l'Italie citérieure. Comtes

Chaque comte avait ſous lui un lieutenant, nommé *viguier*; ſept aſſeſſeurs, *ſcabini*; et un greffier, *notarius*. Les comtes publiaient dans leur juridiction l'ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les ſoldats ſous des centeniers, les menaient aux rendez-vous, et laiſſaient alors leurs lieutenans faire les fonctions de juge.

Les rois envoyaient des commiſſaires avec lettres expreſſes, *miſſi dominici*, qui examinaient la conduite des comtes. Ni ces commiſſaires ni

Digitized by Google

ces comtes ne condamnaient preſque jamais à la mort ni à aucun ſupplice ; car ſi on en excepte la Saxe, où *Charlemagne* fit des lois de ſang, preſque tous les délits ſe rachetaient dans le reſte de ſon empire. Le ſeul crime de rébellion était puni de mort, et les rois s'en réſervaient le jugement. La loi ſalique, celle des Lombards, celle des Ripuaires, avaient évalué à prix d'argent la plupart des autres attentats, ainſi que nous l'avons vu.

Leur juriſprudence, qui paraît humaine, était peut-être en effet plus cruelle que la nôtre. Elle laiſſait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la payer. La plus douce loi eſt celle qui, mettant le frein le plus terrible à l'iniquité, prévient ainſi le plus de crimes ; mais on ne connaiſſait pas encore la queſtion, la torture, uſage dangereux qui, comme on ſait, ne ſert que trop ſouvent à perdre l'innocent, et à ſauver le coupable.

Les lois ſaliques furent remiſes en vigueur par *Charlemagne*. Parmi ces lois ſaliques, il s'en trouve une qui marque bien expreſſément dans quel mépris étaient tombés les Romains chez les peuples barbares. Le franc qui avait tué un citoyen romain ne payait que mille cinquante deniers ; et le romain payait pour le ſang d'un franc deux mille cinq cents deniers.

Digitized by Google

Dans les cauſes criminelles indéciſes, on ſe purgeait par ſerment. Il fallait non-ſeulement que la partie accuſée jurât, mais elle était obligée de produire un certain nombre de témoins qui juraient avec elle. Quand les deux parties oppoſaient ſerment à ſerment, on permettait quelquefois le combat, tantôt à fer émoulu, tantôt à outrance.

(*a*) Ces combats étaient appelés *le jugement de* DIEU; c'eſt auſſi le nom qu'on donnait à une des plus déplorables folies de ce gouvernement barbare. Les accuſés étaient ſoumis à l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante ou du fer ardent. Le célèbre *Etienne Baluze* a raſſemblé toutes les anciennes cérémonies de ces épreuves. Elles commençaient par la meſſe; on y communiait l'accuſé. On béniſſait l'eau froide, on l'exorciſait; enſuite l'accuſé était jeté garrotté dans l'eau. S'il tombait au fond, il était réputé innocent; s'il ſurnageait, il était jugé coupable. M. de *Fleuri*, dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, dit que c'était une manière sûre de ne trouver perſonne criminel. J'oſe croire que c'était une manière de faire périr beaucoup d'innocens. Il y a bien des gens qui ont la poitrine aſſez large et les poumons aſſez légers, pour ne point enfoncer, lorſqu'une groſſe corde, qui

Duels, jugemens de DIEU.

(*a*) Voyez le chapitre des duels.

Digitized by Google

les lie par plusieurs tours, fait avec leur corps un volume moins pesant qu'une pareille quantité d'eau. Cette malheureuse coutume, proscrite depuis dans les grandes villes, s'est conservée jusqu'à nos jours dans beaucoup de provinces. On y a très-souvent assujetti, même par sentence de juge, ceux qu'on fesait passer pour sorciers ; car rien ne dure si long-temps que la superstition, et il en a coûté la vie à plus d'un malheureux.

Le jugement de DIEU par l'eau chaude s'exécutait en fesant plonger le bras nu de l'accusé dans une cuve d'eau bouillante ; il fallait prendre au fond de la cuve un anneau béni. Le juge, en présence des prêtres et du peuple, enfermait dans un sac le bras du patient, scellait le sac de son cachet ; et si, trois jours après, il ne paraissait sur le bras aucune marque de brûlure, l'innocence était reconnue.

Epreuves. Tous les historiens rapportent l'exemple de la reine *Teutberge*, bru de l'empereur *Lothaire*, petit-fils de *Charlemagne*, accusée d'avoir commis un inceste avec son frère, moine et sous-diacre. Elle nomma un champion qui se soumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante, en présence d'une cour nombreuse. Il prit l'anneau béni sans se brûler. Il est certain qu'on a des secrets pour soutenir l'action d'un petit feu,

Digitized by Google

feu, ſans péril, pendant quelques ſecondes: j'en ai vu des exemples. Ces ſecrets étaient alors d'autant plus communs, qu'ils étaient plus néceſſaires; mais il n'en eſt point pour nous rendre abſolument impaſſibles. Il y a grande apparence que, dans ces étranges jugemens, on feſait ſubir l'épreuve d'une manière plus ou moins rigoureuſe, ſelon qu'on voulait condamner ou abſoudre.

Cette épreuve de l'eau bouillante était deſtinée particulièrement à la conviction de l'adultère. Ces coutumes ſont plus anciennes, et ſe ſont étendues plus loin qu'on ne penſe.

Les ſavans n'ignorent pas qu'en Sicile, dans le temple des dieux Paliques, on écrivait ſon ſerment qu'on jetait dans un baſſin d'eau, et que ſi le ſerment ſurnageait, l'accuſé était abſous. Le temple de Trezène était fameux par de pareilles épreuves. On trouve encore au bout de l'Orient, dans le Malabar et dans le Japon, des uſages ſemblables, fondés ſur la ſimplicité des premiers temps, et ſur la ſuperſtition commune à toutes les nations. Ces épreuves étaient autrefois ſi autoriſées en Phénicie, qu'on voit dans le Pentateuque que lorſque les Juifs errèrent dans le déſert, ils feſaient boire d'une eau mêlée avec de la cendre à leurs femmes ſoupçonnées d'adultère. Les coupables ne manquaient pas ſans doute

Epreuves païennes.



Digitized by Google

d'en crever, mais les femmes fidelles à leurs maris buvaient impunément. Il eſt dit, dans l'évangile de S^t *Jacques*, que le grand-prêtre ayant fait boire de cette eau à *Marie* et à *Joſeph*, les deux époux ſe réconcilièrent.

La troiſième épreuve était celle d'une barre de fer ardent, qu'il fallait porter dans la main l'eſpace de neuf pas. Il était plus difficile de tromper dans cette épreuve que dans les autres; auſſi je ne vois perſonne qui s'y ſoit ſoumis dans ces ſiècles groſſiers. On veut ſavoir qui de l'Egliſe grecque ou de la latine établit ces uſages la première. On voit des exemples de ces épreuves à Conſtantinople juſqu'au treizième ſiècle, et *Pachimère* dit qu'il en a été témoin. Il eſt vraiſemblable que les Grecs communiquèrent aux Latins ces ſuperſtitions orientales.

A l'égard des lois civiles, voici ce qui me paraît de plus remarquable. Un homme qui n'avait point d'enfans pouvait en adopter. Les époux pouvaient ſe répudier en juſtice; et, après le divorce, il leur était permis de paſſer à d'autres noces. Nous avons, dans *Marculfe*, le détail de ces lois.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant, et ce qui n'en eſt pas moins vrai, c'eſt qu'au livre deuxième de ces formules de *Marculfe*, on trouve que rien n'était plus permis

Digitized by Google

ni plus commun que de déroger à cette fameuſe loi ſalique, par laquelle les filles n'héritaient pas. On amenait ſa fille devant le comte ou le commiſſaire, et on diſait : ,, Ma chère fille, ,, un uſage ancien et impie ôte parmi nous ,, toute portion paternelle aux filles ; mais ,, ayant conſidéré cette impiété, j'ai vu que, ,, comme vous m'avez été donnés tous de ,, DIEU également, je dois vous aimer de ,, même ; aînſi, ma chère fille, je veux que ,, vous héritiez par portion égale avec vos ,, frères dans toutes mes terres, &c. ,,

La loi ſalique regardée comme barbare.

On ne connaiſſait point chez les Francs, qui vivaient ſuivant la loi ſalique et ripuaire, cette diſtinction de nobles et de roturiers, de nobles de nom et d'armes, et de nobles *ab avo*, ou gens vivant noblement. Il n'y avait que deux ordres de citoyens, les libres et les ſerfs, à peu-près comme aujourd'hui dans les empires mahométans et à la Chine. Le terme *nobilis* n'eſt employé qu'une ſeule fois dans les capitulaires, au livre cinquième, pour ſignifier les officiers, les comtes, les centeniers.

Toutes les villes de l'Italie et de la France étaient gouvernées ſelon leur droit municipal. Les tributs qu'elles payaient au ſouverain conſiſtaient en *foderum*, *paratum*, *manſionaticum*, fourrages, vivres, meubles de ſéjour. Les empereurs et les rois entretinrent long-temps



Digitized by Google

leurs cours avec leurs domaines, et ces droits étaient payés en nature quand ils voyageaient. Il nous reſte un capitulaire de *Charlemagne* concernant ſes métairies. Il entre dans le plus grand détail. Il ordonne qu'on lui rende un compte exact de ſes troupeaux. Un des grands biens de la campagne conſiſtait en abeilles, ce qui prouve que beaucoup de terres reſtaient en friche. Enfin les plus grandes choſes et les plus petites de ce temps-là nous font voir des lois, des mœurs et des uſages, dont à peine il reſte des traces.

## CHAPITRE XXIII.

*Louis le faible, ou le débonnaire, dépoſé par ſes enfans et par des prélats.*

L'HISTOIRE des grands événemens de ce monde n'eſt guère que l'hiſtoire des crimes. Il n'eſt point de ſiècle que l'ambition des ſéculiers et des eccléſiaſtiques n'ait rempli d'horreurs.

A peine *Charlemagne* eſt-il au tombeau, qu'une guerre civile déſole ſa famille et l'Empire.

Les archevêques de Milan et de Crémone allument les premiers feux. Leur prétexte eſt

Digitized by Google

que *Bernard*, roi d'Italie, eſt le chef de la maiſon carlovingienne, comme né du fils aîné de *Charlemagne*. Ces évêques ſe ſervent de ce roi *Bernard* pour exciter une guerre civile. On en voit aſſez la véritable raiſon dans cette fureur de remuer, et dans cette frénéſie d'ambition, qui s'autoriſe toujours des lois mêmes faites pour la réprimer. Un évêque d'Orléans entre dans leurs intrigues ; l'empereur et *Bernard*, l'oncle et le neveu lèvent des armées. On eſt prêt d'en venir aux mains à Châlons ſur Saône ; mais le parti de l'empereur gagne, par argent et par promeſſes, la moitié de l'armée d'Italie. On négocie, c'eſt-à-dire, on veut tromper. Le roi eſt aſſez imprudent pour venir dans le camp de ſon oncle. *Louis*, qu'on a nommé *le débonnaire*, parce qu'il était faible, et qui fut cruel par faibleſſe, fait crever les yeux à ſon neveu, qui lui demandait grâce à genoux. Le malheureux roi meurt dans les tourmens du corps et de l'eſprit, trois jours après cette exécution cruelle. Il fut enterré à Milan, et on grava ſur ſon tombeau : *Ci gît Bernard de ſainte mémoire.* Il ſemble que le nom de *ſaint* en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique. Alors *Louis* fait tondre et enfermer trois de ſes frères, dans la crainte qu'un jour le ſang de *Charlemagne*, trop reſpecté en eux, ne ſuſcitât des guerres. Ce ne fut pas

*Le Débonnaire* fait crever les yeux à ſon neveu *Bernard.*

819.

*Saint :* nom honorifique.

Digitized by Google

tout. L'empereur fait arrêter tous les partiſans de *Bernard*, que ce roi miſérable avait dénoncés à ſon oncle, ſous l'eſpoir de ſa grâce. Ils éprouvent le même ſupplice que le roi. Les eccléſiaſtiques ſont exceptés de la ſentence. On les épargne, eux qui étaient les auteurs de la guerre. La dépoſition ou l'exil ſont leur ſeul châtiment. *Louis* ménageait l'Egliſe, et l'Egliſe lui fit bientôt ſentir qu'il eût dû être moins cruel et plus ferme.

Dès l'an 817, *Louis* avait ſuivi le mauvais exemple de ſon père, en donnant des royaumes à ſes enfans; et n'ayant ni le courage d'eſprit de ſon père, ni l'autorité que ce courage donne, il s'expoſait à l'ingratitude. Oncle barbare et frère trop dur, il fut un père trop facile.

Ayant aſſocié à l'empire ſon fils aîné, *Lothaire*, donné l'Aquitaine au ſecond, nommé *Pepin*, la Bavière à *Louis*, ſon troiſième fils, il lui reſtait un jeune enfant d'une nouvelle femme; c'eſt ce *Charles le chauve*, qui fut depuis empereur. Il voulut, après le partage, ne pas laiſſer ſans Etats cet enfant d'une femme qu'il aimait.

Une des ſources du malheur de *Louis le faible*, et de tant de déſaſtres plus grands, qui depuis ont affligé l'europe, fut cet abus qui commençait à naître, d'accorder de la

Digitized by Google

puiſſance dans le monde à ceux qui ont renoncé au monde.

L'abbé *Vala*.

*Vala*, abbé de Corbie, ſon parent par bâtardiſe, commença cette ſcène mémorable. C'était un homme furieux par zèle ou par eſprit de faction, ou par tous les deux enſemble; et l'un de ces chefs de parti, qu'on a vu ſi ſouvent faire le mal en prêchant la vertu, et troubler tout par l'eſprit de la règle.

Abbé ſéditieux.

Dans un parlement tenu, en 829, à Aix-la-chapelle, parlement où étaient entrés les abbés, parce qu'ils étaient ſeigneurs de grandes terres, ce *Vala* reproche publiquement à l'empereur tous les déſordres de l'Etat : *C'eſt vous*, lui dit-il, *qui en êtes coupable*. Il parle enſuite en particulier à chaque membre du parlement avec plus de ſédition. Il oſe accuſer l'impératrice *Judith* d'adultère. Il veut prévenir et empêcher les dons que l'empereur veut faire à ce fils qu'il a eu de l'impératrice. Il déshonore et trouble la famille royale, et par conſéquent l'Etat, ſous prétexte du bien de l'Etat même.

Enfin l'empereur irrité renvoie *Vala* dans ſon monaſtère, d'où il n'eût jamais dû ſortir. Il ſe réſout, pour ſatisfaire ſa femme, à donner à ſon fils une petite partie de l'Allemagne vers le Rhin, le pays des Suiſſes et la Franche-Comté.

Digitized by Google

Si dans l'Europe les lois avaient été fondées ſur la puiſſance paternelle ; ſi les eſprits euſſent été pénétrés de la néceſſité du reſpect filial comme du premier de tous les devoirs, ainſi que je l'ai remarqué de la Chine, les trois enfans de l'empereur, qui avaient reçu de lui des couronnes, ne ſe ſeraient point révoltés contre leur père, qui donnait un héritage à un enfant du ſecond lit.

D'abord ils ſe plaignirent : auſſitôt l'abbé de Corbie ſe joint à l'abbé de Saint-Denis, plus factieux encore, et qui ayant les abbayes de Saint-Médard de Soiſſons et de Saint-Germain-des-Prés, pouvait lever des troupes, et en leva enſuite. Les évêques de Vienne, de Lyon, d'Amiens, unis à ces moines, pouſſent les princes à la guerre civile, en déclarant rebelles à DIEU et à l'Egliſe, ceux qui ne ſeront pas de leur parti. En vain *Louis le débonnaire*, au lieu d'aſſembler des armées, convoque quatre conciles dans leſquels on fait de bonnes et d'inutiles lois. Ses trois fils prennent les armes. C'eſt, je crois, la première fois qu'on a vu trois enfans ſoulevés enſemble contre leur père. L'empereur arme à la fin. On voit deux camps remplis d'évêques, d'abbés et de moines. Mais du côté des princes eſt le pape *Grégoire IV*, dont le nom donne un grand poids à leur parti. C'était déjà l'intérêt

Evêques contre l'empereur.

des

des papes d'abaiſſer les empereurs. Déjà *Etienne*, prédéceſſeur de *Grégoire*, s'était inſtallé dans la chaire pontificale, ſans l'agrément de *Louis le débonnaire*. Brouiller le père avec les enfans, ſemblait le moyen de s'agrandir ſur leurs ruines. Le pape *Grégoire* vient donc en France, et menace l'empereur de l'excommunier. Cette cérémonie d'excommunication n'emportait pas encore l'idée qu'on voulut lui attacher depuis. On n'oſait pas prétendre qu'un excommunié dût être privé de ſes biens par la ſeule excommunication; mais on croyait rendre un homme exécrable, et rompre par ce glaive tous les liens qui peuvent attacher les hommes à lui.

Les évêques du parti de l'empereur ſe ſervent de leur droit, et font dire courageuſement au pape : SI EXCOMMUNICATURUS VENIET, EXCOMMUNICATUS ABIBIT ; *S'il vient pour excommunier, il retournera excommunié lui-même.* Ils lui écrivent avec fermeté, en le traitant, à la vérité, de pape, mais en même temps de frère. *Grégoire*, plus fier encore, leur mande : „ Le terme de frère ſent trop l'égalité, tenez-„ vous-en à celui de pape : reconnaiſſez ma „ ſupériorité, ſachez que l'autorité de ma „ chaire eſt au-deſſus de celle du trône de „ *Louis*. „ Enfin il élude dans cette lettre le ſerment qu'il a fait à l'empereur. 829.

Evêques des Francs réſiſtent au pape.



Digitized by Google

La guerre tourne en négociation. Le pontife se rend arbitre. Il va trouver l'empereur dans ſon camp. Il y a le même avantage que *Louis* avait eu autrefois ſur *Bernard*. Il ſéduit ſes troupes, ou il ſouffre qu'elles ſoient ſéduites; il trompe *Louis*, ou il eſt trompé lui-même par les rebelles, au nom deſquels il porte la parole. A peine le pape eſt-il ſorti du camp, que la nuit même, la moitié des troupes impériales paſſe du côté de *Lothaire*, ſon fils. Cette déſer-
830. tion arriva près de Bâle, ſur les confins de l'Alſace; et la plaine où le pape avait négocié
Champ du menſonge. s'appelle encore le *champ du menſonge*, nom qui pourrait être commun à pluſieurs lieux où l'on a négocié. Alors le monarque malheureux ſe rend priſonnier à ſes fils rebelles, avec ſa femme *Judith*, objet de leur haine. Il leur livre ſon fils, *Charles*, âgé de dix ans, prétexte innocent de la guerre. Dans des temps plus barbares, comme ſous *Clovis* et ſes enfans, ou dans des pays tels que Conſtantinople, je ne ſerais point ſurpris qu'on eût fait périr *Judith* et ſon fils, et même l'empereur. Les vainqueurs ſe contentèrent de faire raſer l'impératrice, de la mettre en priſon en Lombardie, de renfermer le jeune *Charles* dans le couvent de Prum, au milieu de la forêt des Ardennes, et de détrôner leur père. Il me ſemble qu'en liſant le déſaſtre de ce père trop bon, on reſſent au

Digitized by Google

moins une ſatisfaction ſecrète, quand on voit que ſes fils ne furent guère moins ingrats envers cet abbé *Vala*, le premier auteur de ces troubles, et envers le pape qui les avait ſi bien ſoutenus. Le pontife retourna à Rome, mépriſé des vainqueurs, et *Vala* ſe renferma dans un monaſtère en Italie.

*Lothaire*, d'autant plus coupable qu'il était aſſocié à l'empire, traîne ſon père priſonnier à Compiègne. Il y avait alors un abus funeſte introduit dans l'Egliſe, qui défendait de porter les armes, et d'exercer les fonctions civiles pendant le temps de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, et ne tombaient guère que ſur quelques malheureux de la lie du peuple. On réſolut de faire ſubir à l'empereur ce ſupplice infamant, ſous le voile d'une humiliation chrétienne et volontaire, et de lui impoſer une pénitence perpétuelle, qui le dégraderait pour toujours.

*Louis* eſt intimidé : il a la lâcheté de con- 833.
deſcendre à cette propoſition qu'on a la har- *Louis le faible en pénitence.*
dieſſe de lui faire. Un archevêque de Reims, nommé *Ebbon*, tiré de la condition ſervile, élevé à cette dignité par *Louis* même, malgré les lois, dépoſe ainſi ſon ſouverain et ſon bienfaiteur. On fait comparaître le ſouverain, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l'égliſe de Notre-Dame de



Digitized by Google

Soiſſons. Son fils *Lothaire*, préſent, y jouit de l'humiliation de ſon père. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'archevêque ordonne à l'empereur d'ôter ſon baudrier, ſon épée, ſon habit, et de ſe proſterner ſur ce cilice. *Louis*, le viſage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu'il ne méritait que trop en s'y ſoumettant. L'archevêque le force de lire à haute voix un écrit dans lequel il s'accuſe de ſacrilége et d'homicide. Le malheureux lit poſément la liſte de ſes crimes, parmi leſquels il eſt ſpécifié qu'il avait fait marcher ſes troupes en carême, et indiqué un parlement un jeudi ſaint. On dreſſe un procès verbal de toute cette action : monument encore ſubſiſtant d'inſolence et de baſſeſſe. Dans ce procès verbal on ne daigne pas ſeulement nommer *Louis* du nom d'empereur ; il y eſt appelé DOMINUS LUDOVICUS, *noble homme*, *vénérable homme* : c'eſt le titre qu'on donne aujourd'hui aux marguilliers de paroiſſe.

Exemple de pénitence.

On tâche toujours d'appuyer par des exemples les entrepriſes extraordinaires. Cette pénitence de *Louis* fut autoriſée par le ſouvenir d'un certain roi viſigoth, nommé *Vamba*, qui régnait en Eſpagne, en 681. C'eſt le même qui avait été oint à ſon couronnement. Il devint imbécille, et fut ſoumis à la pénitence publique dans un concile de Tolède. Il s'était

mis dans un cloître. Son ſucceſſeur, *Hervique*, avait reconnu qu'il tenait ſa couronne des évêques. Ce fait était cité, comme ſi un exemple pouvait juſtifier un attentat. On alléguait encore la pénitence de l'empereur *Théodoſe ;* mais elle fut bien différente. Il avait fait maſſacrer quinze mille citoyens à Theſſalonique, non pas dans un mouvement de colère, comme on le dit tous les jours très-fauſſement dans de vains panégyriques, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvait attirer ſur lui la vengeance des peuples, qui ne l'avaient pas élu pour en être égorgés. S^t *Ambroiſe* fit une très-belle action en lui refuſant l'entrée de l'égliſe, et *Théodoſe* en fit une très-ſage d'apaiſer un peu la haine de l'Empire, en s'abſtenant d'entrer dans l'égliſe pendant huit mois. Eſt-ce une ſatisfaction pour le forfait le plus horrible, dont jamais un ſouverain ſe ſoit ſouillé, d'être huit mois ſans entendre la grand'meſſe ?

*Louis* fut enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soiſſons, vêtu du ſac de pénitent, ſans domeſtiques, ſans conſolation, mort pour le reſte du monde. S'il n'avait eu qu'un fils, il était perdu pour toujours ; mais ſes trois enfans diſputant ſes dépouilles, leur déſunion rendit au père ſa liberté et ſa couronne. *Louis* en priſon.



Digitized by Google

834. Transféré à Saint-Denis, deux de ſes fils, *Louis* et *Pepin*, vinrent le rétablir, et remettre entre ſes bras ſa femme et ſon fils *Charles*. L'aſſemblée de Soiſſons eſt anathématiſée par une autre à Thionville; mais il n'en coûta à l'archevêque de Reims que la perte de ſon ſiége; encore fut-il jugé et dépoſé dans la ſacriſtie : l'empereur l'avait été en public aux pieds de l'autel. Quelques évêques furent dépoſés auſſi. L'empereur ne put ou n'oſa les punir davantage.

Mort de *Louis le faible*, 20 juin 840.

Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, *Louis de Bavière*, ſe révolte encore. Le malheureux père mourut de chagrin dans une tente auprès de Maïence, en diſant : *Je pardonne à Louis; mais qu'il ſache qu'il m'a donné la mort.*

Il confirma, dit-on, ſolennellement par ſon teſtament la donation de *Pepin* et de *Charlemagne* à l'Egliſe de Rome.

Les mêmes doutes s'élèvent ſur cette confirmation, et ſur les dons qu'elle ratifie. Il eſt difficile de croire que *Charlemagne* et ſon fils aient donné aux papes Veniſe, la Sicile, la Sardaigne et la Corſe, pays ſur leſquels ils n'avaient, tout au plus, que la prétention diſputée du domaine ſuprême. Et dans quel temps *Louis* eût-il donné la Sicile qui appartenait aux empereurs grecs, et qui était infeſtée par les deſcentes continuelles des Arabes?

Digitized by Google

# CHAPITRRE XXIV.

*Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours ſéparée de l'empire franc ou français.*

APRÈS la mort du fils de *Charlemagne*, ſon Empire éprouva ce qui était arrivé à celui d'*Alexandre*, et que nous verrons bientôt être la deſtinée de celui des califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même : les guerres inteſtines le divisèrent.

Il n'eſt pas ſurprenant que des princes qui avaient détrôné leur père, ſe ſoient voulu exterminer l'un l'autre. C'était à qui dépouil-
lerait ſon frère. *Lothaire*, empereur, voulait
tout. *Charles le chauve*, roi de France, et *Louis*,
roi de Bavière, s'uniſſent contre lui. Un fils
de *Pépin*, ce roi d'Aquitaine, fils du *Débonnaire*,
et devenu roi après la mort de ſon père, ſe
joint à *Lothaire*. Ils déſolent l'Empire ; ils
l'épuiſent de ſoldats. Enfin deux rois contre 841.
deux rois, dont trois ſont frères, et dont
l'autre eſt leur neveu, ſe livrent une bataille
à Fontenai dans l'Auxerrois, dont l'horreur
eſt digne des guerres civiles. Pluſieurs auteurs
aſſurent qu'il y périt cent mille hommes. Il 842.



Digitized by Google

eſt vrai que ces auteurs ne ſont pas contemporains, et que du moins il eſt permis de douter que tant de ſang ait été répandu. L'empereur *Lothaire* fut vaincu. Cette bataille, comme tant d'autres, ne décida de rien. Il faut obſerver ſeulement que les évêques, qui avaient combattu dans l'armée de *Charles* et de *Louis*, firent jeûner leurs troupes, et prier DIEU pour les morts, et qu'il eût été plus chrétien de ne les point tuer que de prier pour eux. *Lothaire* donna alors au monde l'exemple d'une politique toute contraire à celle de *Charlemagne*.

Le vainqueur des Saxons les avait aſſujettis au chriſtianiſme comme à un frein néceſſaire. Quelques révoltes, et de fréquens retours à leur culte, avaient marqué leur horreur pour une religion qu'ils regardaient comme leur châtiment. *Lothaire*, pour ſe les attacher, leur donne une liberté entière de conſcience. La moitié du pays redevint idolâtre; mais fidelle à ſon roi. Cette conduite, et celle de *Charlemagne*, ſon grand-père, firent voir aux hommes combien diverſement les princes plient la religion à leurs intérêts. Ces intérêts ſont toujours la deſtinée de la terre. Un franc, un ſalien avait fondé le royaume de France; un fils du maire, ou majordôme, *Pepin*, avait fondé l'Empire franc. Trois frères le diviſent à jamais. Ces

Germanie et France ſéparées, en 843.

Digitized by Google

trois enfans dénaturés, *Lothaire*, *Louis de Bavière* et *Charles le chauve*, après avoir verſé tant de ſang à Fontenai, démembrent enfin l'Empire de *Charlemagne* par la fameuſe paix de Verdun. *Charles II*, ſurnommé *le chauve*, eut la France; *Lothaire*, l'Italie, la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, la Suiſſe, la Lorraine, l'Alſace, la Flandre; *Louis de Bavière*, ou *le Germanique*, eut l'Allemagne.

C'eſt à cette époque que les ſavans dans l'hiſtoire commencent à donner le nom de Français aux Francs; c'eſt alors que l'Allemagne a ſes lois particulières; c'eſt l'origine de ſon droit public, et en même temps de la haine entre les Français et les Allemands. Chacun des trois frères fut troublé dans ſon partage par des querelles eccléſiaſtiques, autant que par les diviſions qui arrivent toujours entre des ennemis qui ont fait la paix malgré eux.

C'eſt au milieu de ces diſcordes que *Charles le chauve*, premier roi de la ſeule France, et *Louis le germanique*, premier roi de la ſeule Allemagne, aſſemblèrent un concile à Aix-la-chapelle contre *Lothaire*, et ce *Lothaire* eſt le premier empereur franc privé de l'Allemagne et de la France.

Empereurs dépoſés par des évêques.

Les prélats, d'un commun accord, déclarèrent *Lothaire* déchu de ſon droit à la couronne, et ſes ſujets déliés du ſerment de

fidélité : *Promettez-vous de mieux gouverner que lui ?* disent-ils aux deux frères *Charles* et *Louis* : *Nous le promettons*, répondirent les deux rois : *Et nous*, dit l'évêque qui présidait : *nous vous permettons par l'autorité divine, et nous vous commandons de régner à sa place.* Ce commandement ridicule n'eut alors aucune suite.

En voyant les évêques donner ainsi les couronnes, on se tromperait si on croyait qu'ils fussent alors tels que des électeurs de l'Empire. Ils s'étaient rendus puissans, à la vérité, mais aucun n'était souverain. L'autorité de leur caractère et le respect des peuples étaient des instrumens dont les rois se servaient à leur gré. Il y avait dans ces ecclésiastiques bien plus de faiblesse que de grandeur à décider ainsi du droit des rois suivant les ordres du plus fort.

On ne doit pas être surpris que quelques années après, un archevêque de Sens, avec vingt autres évêques, ait osé, dans des conjonctures pareilles, déposer *Charles le chauve*, roi de France. Cet attentat fut commis pour plaire à *Louis de Bavière.* Ces monarques, aussi méchans rois que frères dénaturés, ne pouvant se faire périr l'un l'autre, se faisaient anathématiser tour à tour. Mais ce qui surprend, c'est l'aveu que fait *Charles le chauve*, dans un écrit qu'il daigna publier contre

Digitized by Google

l'archevêque de Sens : *Au moins, cet archevêque ne devait pas me déposer avant que j'eusse comparu devant les évêques qui m'avaient sacré roi ; il fallait qu'auparavant j'eusse subi leur jugement, ayant toujours été prêt à me soumettre à leurs corrections paternelles et à leur châtiment.* La race de *Charlemagne*, réduite à parler ainsi, marchait visiblement à sa ruine.

Je reviens à *Lothaire*, qui avait toujours un grand parti en Germanie, et qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes, fait couronner son fils *Louis*, qui vient juger dans Rome le pape *Sergius II.* Le pontife comparaît, répond juridiquement aux accusations d'un évêque de Metz, se justifie, et prête ensuite serment de fidélité à ce même *Lothaire* déposé par ses évêques. *Lothaire* même fit cette célèbre et inutile ordonnance, que, *pour éviter les séditions trop fréquentes, le pape ne sera plus élu par le peuple, et que l'on avertira l'empereur de la vacance du saint-siége.*

Ordonnance que le pape ne sera plus élu par le peuple, mais par l'empereur.

On s'étonne de voir l'empereur tantôt si humble, et tantôt si fier ; mais il avait une armée auprès de Rome quand le pape lui jura obéissance, et n'en avait point à Aix-la-chapelle quand les évêques le détrônèrent.

Leur sentence ne fut qu'un scandale de plus ajouté aux désolations de l'Europe. Les

Digitized by Google

provinces depuis les Alpes au Rhin ne ſavaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de tyrans, les campagnes étaient ravagées tour à tour par différens partis. On n'entendait parler que de combats; et dans ces combats il y avait toujours des moines, des abbés, des évêques qui périſſaient les armes à la main. *Hugues*, un des fils de *Charlemagne*, forcé jadis à être moine, devenu depuis abbé de Saint-Quentin, fut tué devant Toulouſe avec l'abbé de *Ferrière*: deux évêques y furent faits priſonniers.

Cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec plus de fureur. Les trois frères, *Lothaire*, *Charles* et *Louis*, firent de nouveaux partages, qui ne furent que de nouveaux ſujets de diviſions et de guerre.

855. L'empereur *Lothaire*, après avoir bouleverſé l'Europe ſans ſuccès et ſans gloire, ſe ſentant affaibli, vint ſe faire moine dans l'abbaye de Prum. Il ne vécut dans le froc que ſix jours, et mourut imbécille après avoir régné en tyran.

A la mort de ce troiſième empereur d'Occident, il s'éleva de nouveaux royaumes en Europe, comme des monceaux de terre après les ſecouſſes d'un grand tremblement.

Un autre *Lothaire*, fils de cet empereur, donna le nom de *Lotharinge* à une aſſez grande

Digitized by Google

étendue de pays, nommé depuis par contraction *Lorraine*, entre le Rhin, l'Eſcaut, la Meuſe et la mer. Le Brabant fut appelé *la baſſe Lorraine*; le reſte fut connu ſous le nom de *la haute*. Aujourd'hui, de cette haute *Lorraine* il ne reſte qu'une petite province de ce nom, engloutie depuis peu dans le royaume de France.

Un ſecond fils de l'empereur *Lothaire*, nommé *Charles*, eut la Savoie, le Dauphiné, une partie du Lyonnais, de la Provence et du Languedoc. Cet Etat compoſa le royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie par les Romains, mais alors petite, pauvre, ainſi que toutes les villes en-deçà des Alpes.

Un barbare, qu'on nomme *Salomon*, ſe fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne; mais tous ces royaumes tombèrent preſque auſſi promptement qu'ils furent élevés.

Le fantôme d'empire romain ſubſiſtait. *Louis*, ſecond fils de *Lothaire*, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé empereur par l'évêque de Rome, *Sergius II*, en 855. Il ne réſidait point à Rome; il ne poſſédait pas la neuvième partie de l'empire de *Charlemagne*, et n'avait en Italie qu'une autorité conteſtée par les papes et par les

Digitized by Google

ducs de Bénévent, qui poſſédaient alors un Etat conſidérable.

*Charles le chauve* achète l'empire du pape.

Après ſa mort, arrivée en 875, ſi la loi ſalique avait été en vigueur dans la maiſon de *Charlemagne*, c'était à l'aîné de la maiſon qu'appartenait l'Empire. *Louis de Germanie*, aîné de la maiſon de *Charlemagne*, devait ſuccéder à ſon neveu mort ſans enfans; mais des troupes et de l'argent firent les droits de *Charles le chauve.* Il ferma les paſſages des Alpes à ſon frère, et ſe hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. *Reginus*, les annales de Metz et de Fulde, aſſurent qu'il acheta l'Empire du pape *Jean VIII.* Le pape non-ſeulement ſe fit payer, mais, profitant de la conjoncture, il donna l'Empire en ſouverain, et *Charles* le reçut en vaſſal, proteſtant qu'il le tenait du pape, ainſi qu'il avait proteſté auparavant en France, en 859, qu'il devait ſubir le jugement des évêques, laiſſant toujours avilir ſa dignité pour en jouir.

*Le Chauve* empoiſonné, à ce qu'on dit.

Sous lui l'empire romain était donc compoſé de la France et de l'Italie. On dit qu'il mourut empoiſonné par ſon médecin, un juif, nommé *Sédécias;* mais perſonne n'a jamais dit par quelle raiſon ce médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoiſonnant ſon maître? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune? Aucun auteur ne parle du

ſupplice de ce médecin. Il faut donc douter de l'empoiſonnement, et faire réflexion ſeulement que l'Europe chrétienne était ſi ignorante, que les rois étaient obligés de choiſir pour leurs médecins des juifs et des arabes.

Rome toujours pillée.

On voulait toujours ſaiſir cette ombre d'empire romain ; et *Louis le bègue*, roi de France, fils de *Charles le chauve*, le diſputait aux autres deſcendans de *Charlemagne ;* c'était toujours au pape qu'on le demandait. Un duc de Spolète, un marquis de Toſcane, inveſtis de ces Etats par *Charles le chauve*, ſe ſaiſirent du pape *Jean VIII*, et pillèrent une partie de Rome, pour le forcer, diſaient-ils, à donner l'Empire au roi de Bavière, *Carloman*, l'aîné de la race de *Charlemagne*. Non-ſeulement le pape *Jean VIII* était ainſi perſécuté dans Rome par des Italiens, mais il venait, en 877, de payer vingt-cinq mille livres peſant d'argent aux mahométans, poſſeſſeurs de la Sicile et du Garillan ; c'était l'argent dont *Charles le chauve* avait acheté l'Empire. Il paſſa bientôt des mains du pape en celles des Sarrazins ; et le pape même s'obligea, par un traité authentique, à leur en payer autant tous les ans.

Tribut payé par le pape aux mahométans

Cependant ce pontife, tributaire des muſulmans, et priſonnier dans Rome, s'échappe, s'embarque, et paſſe en France. Il vient ſacrer

Digitized by Google

empereur *Louis le bègue*, dans la ville de Troyes, à l'exemple de *Léon III*, d'*Adrien* et d'*Etienne III*, perſécutés chez eux, et donnant ailleurs des couronnes.

Sous *Charles le gros*, empereur et roi de France, la déſolation de l'Europe redoubla. Plus le ſang de *Charlemagne* s'éloignait de ſa ſource, et plus il dégénérait. *Charles le gros* fut déclaré incapable de régner, par une aſſemblée de ſeigneurs français et allemands, qui le dépoſèrent auprès de Maïence dans une diète convoquée par lui même. Ce ne ſont point ici des évêques qui, en ſervant la paſſion d'un prince, ſemblent diſpoſer d'une couronne; ce furent les principaux ſeigneurs qui crurent avoir le droit de nommer celui qui devait les gouverner, et combattre à leur tête. On dit que le cerveau de *Charles le gros* était affaibli; il le fut toujours ſans doute, puiſqu'il ſe mit au point d'être détrôné ſans réſiſtance, de perdre à la fois l'Allemagne, la France et l'Italie, et de n'avoir enfin pour ſubſiſtance que la charité de l'archevêque de Maïence, qui daigna le nourrir. Il paraît bien qu'alors l'ordre de la ſucceſſion était compté pour rien, puiſqu'*Arnould*, bâtard de *Carloman*, fils de *Louis le bègue*, fut déclaré empereur, et qu'*Eudes* ou *Odon*, comte de Paris, fut roi de France. Il n'y avait alors ni

*Charles le gros* dépoſé.

887.

Un bâtard empereur.

droit

droit de naiſſance, ni droit d'élection reconnu. L'Europe était un chaos dans lequel le plus fort s'élevait ſur les ruines du plus faible, pour être enſuite précipité par d'autres. Toute cette hiſtoire n'eſt que celle de quelques capitaines barbares qui diſputaient avec des évêques la domination ſur des ſerfs imbécilles. Il manquait aux hommes deux choſes néceſſaires pour ſe ſouſtraire à tant d'horreurs, la raiſon et le courage.

## CHAPITRE XXV.

### *Des Normands, vers le neuvième ſiècle.*

Normands, bêtes féroces, égorgent d'autres bêtes.

TOUT étant diviſé, tout était malheureux et faible. Cette confuſion ouvrit un paſſage aux peuples de la Scandinavie et aux habitans des bords de la mer Baltique. Ces ſauvages trop nombreux, n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés des arts, ne cherchaient qu'à ſe répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient néceſſaires, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les appelait *Normands*, *hommes du Nord*, ſans diſtinction, comme nous diſons encore en général les *corſaires de Barbarie*. Dès le



Digitized by Google

quatrième ſiècle ils ſe mêlèrent aux flots des autres barbares, qui portèrent la déſolation juſqu'à Rome et en Afrique. On a vu que reſſerrés ſous *Charlemagne*, ils craignirent l'eſclavage. Dès le temps de *Louis le débonnaire*, ils commencèrent leurs courſes. Les forêts, dont ces pays étaient hériſſés, leur fourniſſaient aſſez de bois pour conſtruire leurs barques à deux voiles et à rames. Environ cent hommes tenaient dans ces bâtimens, avec leurs proviſions de bière, de biſcuit de mer, de fromage et de viande fumée. Ils côtoyaient les terres, deſcendaient où ils ne trouvaient point de réſiſtance, et retournaient chez eux avec leur butin, qu'ils partageaient enſuite ſelon les lois du brigandage, ainſi qu'il ſe pratique en Barbarie. Dès l'an 843, ils entrèrent en France par l'embouchure de la rivière de Seine, et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, et dévaſta tout juſqu'en Touraine. Ils emmenaient les hommes en eſclavage, ils partageaient entre eux les femmes et les filles, prenant juſqu'aux enfans pour les élever dans leur métier de pirates. Les beſtiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois ſur une côte ce qu'ils avaient pillé ſur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compa-

Digitized by Google

triotes indigens. Les habitans des côtes germaniques et gauloiſes ſe joignirent à eux, ainſi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont ſervi ſur les vaiſſeaux d'Alger.

En 844 ils couvrirent la mer de vaiſſeaux. On les vit deſcendre preſqu'à la fois en Angleterre, en France et en Eſpagne. Il faut que le gouvernement des Français et des Anglais fût moins bon que celui des mahométans qui régnaient en Eſpagne; car il n'y eut nulle meſure priſe par les Français ni par les Anglais, pour empêcher ces irruptions; mais en Eſpagne les Arabes gardèrent leurs côtes, et repouſsèrent enfin les pirates.

En 845, les Normands pillèrent Hambourg, et pénétrèrent avant dans l'Allemagne. Ce n'était plus alors un ramas de corſaires ſans ordre : c'était une flotte de ſix cents bateaux, qui portait une armée formidable. Un roi de Danemarck, nommé *Eric*, était à leur tête. Il gagna deux batailles avant de ſe rembarquer. Ce roi des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles allemandes, envoie en France un des chefs des corſaires, à qui les hiſtoires donnent le nom de *Régnier*. Il remonte la Seine avec cent vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces cent vingt voiles portaſſent dix mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il

Ils déſolent l'Allemagne, l'Angleterre et la France.



Digitized by Google

pille Rouen une ſeconde fois, et vient juſqu'à Paris. Dans de pareilles invaſions, quand la faibleſſe du gouvernement n'a pourvu à rien, la terreur du peuple augmente le péril, et le plus grand nombre fuit devant le plus petit. Les Pariſiens, qui ſe défendirent dans d'autres temps avec tant de courage, abandonnèrent alors leur ville; et les Normands n'y trouvèrent que des maiſons de bois, qu'ils brûlèrent. Le malheureux roi, *Charles le chauve*, retranché à Saint-Denis avec peu de troupes, au lieu de s'oppoſer à ces barbares, acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire. Il eſt croyable que ces marcs étaient ce qu'on a appelé long-temps des marques, *marcas*, qui valaient environ un de nos demi-écus. On eſt indigné quand on lit dans nos auteurs que pluſieurs de ces barbares furent punis de mort ſubite pour avoir pillé l'égliſe de Saint-Germain-des-Prés. Ni les peuples, ni leurs ſaints ne ſe défendirent; mais les vaincus ſe donnent toujours la honteuſe conſolation de ſuppoſer des miracles opérés contre leurs vainqueurs.

Sottiſes de nos légendaires.

*Charles le chauve*, en achetant ainſi la paix, ne feſait que donner à ces pirates de nouveaux moyens de faire la guerre, et s'ôter celui de la ſoutenir. Les Normands ſe ſervirent de cet argent pour aller aſſiéger Bordeaux, qu'ils

Digitized by Google

pillèrent. Pour comble d'humiliation et d'horreur, un deſcendant de *Charlemagne*, *Pepin*, roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur réſiſter, s'unit avec eux; et alors la France, vers l'an 858, fut entièrement ravagée. Les Normands, fortifiés de tout ce qui ſe joignait à eux, déſolèrent long-temps l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu depuis peu des armées de cent mille hommes pouvoir à peine prendre deux villes après des victoires ſignalées : tant l'art de fortifier les places, et de préparer les reſſources a été perfectionné. Mais alors des barbares, combattant d'autres barbares déſunis, ne trouvaient, après le premier ſuccès, preſque rien qui arrêtât leurs courſes. Vaincus quelquefois, ils reparaiſſaient avec de nouvelles forces.

*Godefroy*, prince de Danemarck, à qui *Charles le gros* céda enfin une partie de la Hollande, en 882, pénètre de la Hollande en Flandre; ſes Normands paſſent de la Somme à l'Oiſe ſans réſiſtance, prennent et brûlent Pontoiſe, et arrivent par eau et par terre devant Paris.

Les Pariſiens, qui s'attendaient alors à l'irruption des barbares, n'abandonnèrent point la ville, comme autrefois. Le comte de Paris, *Odon* ou *Eudes*, que ſa valeur éleva depuis ſur le trône de France, mit dans la 885. Belle réſiſtance des Pariſiens.

ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts.

*Sigefroy*, chef des Normands, preſſa le ſiége avec une fureur opiniâtre, mais non deſtituée d'art. Les Normands ſe ſervirent du bélier pour battre les murs. Cette invention eſt preſque auſſi ancienne que celle des murailles; car les hommes ſont auſſi induſtrieux pour détruire que pour édifier. Je ne m'écarterai ici qu'un moment de mon ſujet, pour obſerver que le cheval de Troye n'était préciſément que la même machine, laquelle on armait d'une tête de cheval de métal, comme on y mit depuis une tête de bélier, et c'eſt ce que *Pauſanias* nous apprend dans ſa deſcription de la Gréce. Ils firent brèche, et donnèrent trois aſſauts. Les Pariſiens les ſoutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non-ſeulement le comte *Eudes*, mais encore leur évêque *Goslin*, qui chaque jour, après avoir donné la bénédiction à ſon peuple, ſe mettait ſur la brèche, le caſque en tête, un carquois ſur le dos, et une hache à ſa ceinture; et ayant planté la croix ſur le rempart, combattait à ſa vue. Il paraît que cet évêque avait dans la ville autant d'autorité pour le moins que le comte *Eudes*, puiſque ce fut à lui que *Sigefroy* s'était d'abord adreſſé, pour entrer par ſa permiſſion dans Paris. Ce

Digitized by Google

prélat mourut de ſes fatigues au milieu du ſiége, laiſſant une mémoire reſpectable et chère; car s'il arma des mains que la religion réſervait ſeulement au miniſtère de l'autel, il les arma pour cet autel même et pour ſes citoyens, dans la cauſe la plus juſte, et pour la défenſe la plus néceſſaire, première loi naturelle, qui eſt toujours au-deſſus des lois de convention. Ses confrères ne s'étaient armés que dans des guerres civiles et contre des chrétiens. Peut-être, ſi l'apothéoſe eſt due à quelques hommes, eût-il mieux valu mettre dans le ciel ce prélat qui combattit et mourut pour ſon pays, que tant d'hommes obſcurs, dont la vertu, s'ils en ont eu, a été pour le moins inutile au monde.

Évêque courageux et grand homme.

Les Normands tinrent la ville aſſiégée une année et demie : les Pariſiens éprouvèrent toutes les horreurs qu'entraînent dans un long ſiége la famine et la contagion qui en ſont les ſuites, et ne furent point ébranlés. Au bout de ce temps, l'empereur *Charles le gros*, roi de France, parut enfin à leur ſecours, ſur le mont de Mars, qu'on appelle aujourd'hui *Montmartre*; mais il n'oſa pas attaquer les Normands : il ne vint que pour acheter encore une trève honteuſe. Ces barbares quittèrent Paris pour aller aſſiéger Sens, et piller la Bourgogne, tandis que *Charles* alla

Digitized by Google

dans Maïence aſſembler ce parlement qui lui ôta un trône dont il était ſi indigne.

Les Normands continuèrent leurs dévaſtations ; mais, quoiqu'ennemis du nom chrétien, il ne leur vint jamais en penſée de forcer perſonne à renoncer au chriſtianiſme. Ils étaient à peu-près tels que les Francs, les Goths, les Alains, les Huns, les Hérules, qui, en cherchant au cinquième ſiècle de nouvelles terres, loin d'impoſer une religion aux Romains, s'accommodèrent aiſément de la leur : ainſi les Turcs, en pillant l'empire des Califes, ſe ſont ſoumis à la religion mahométane.

Enfin *Rolon* ou *Raoul*, le plus illuſtre de ces brigands du Nord, après avoir été chaſſé du Danemarck, ayant raſſemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s'attacher à ſa fortune, tenta de nouvelles aventures, et fonda l'eſpérance de ſa grandeur ſur la faibleſſe de l'Europe. Il aborda l'Angleterre, où ſes compatriotes étaient déjà établis ; mais après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France, que d'autres Normands ſavaient ruiner, mais qu'ils ne ſavaient pas aſſervir.

*Rolon* s'établit à Rouen.

*Rolon* fut le ſeul de ces barbares qui ceſſa d'en mériter le nom, en cherchant un établiſſement fixe. Maître de Rouen ſans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles

Digitized by Googl

murailles et les tours. Rouen devint ſa place d'armes ; de-là il volait tantôt en Angleterre, tantôt en France, feſant la guerre avec politique comme avec fureur. La France était expirante ſous le règne de *Charles le ſimple*, roi de nom, et dont la monarchie était encore plus démembrée par les ducs, par les comtes et par les barons ſes ſujets, que par les Normands. *Charles le gros* n'avait donné que de l'or aux barbares : *Charles le ſimple* offrit à *Rolon* ſa fille et des provinces.

*Raoul* demanda d'abord la Normandie ; et on fut trop heureux de la lui céder. Il demanda enſuite la Bretagne ; on diſputa : mais il fallut la céder encore avec des clauſes que le plus fort explique toujours à ſon avantage. Ainſi la Bretagne, qui était tout à l'heure un royaume, devient un fief de la Neuſtrie ; et la Neuſtrie, qu'on s'accoutuma bientôt à nommer Normandie, du nom de ſes uſurpateurs, fut un Etat ſéparé, dont les ducs rendaient un vain hommage à la couronne de France. 912. Baſſeſſe de la cour de France.

L'archevêque de Rouen ſut perſuader à *Rolon* de ſe faire chrétien. Ce prince embraſſa volontiers une religion qui affermiſſait ſa puiſſance.

Les véritables conquérans ſont ceux qui ſavent faire des lois. Leur puiſſance eſt ſtable ;



Digitized by Google

les autres ſont des torrens qui paſſent. *Rolon*, paiſible, fut le ſeul légiſlateur de ſon temps dans le continent chrétien. On ſait avec quelle inflexibilité il rendit la juſtice. Il abolit le vol chez les Danois, qui n'avaient juſque-là vécu que de rapine. Long-temps après lui, ſon nom prononcé était un ordre aux officiers de juſtice d'accourir pour réprimer la violence; et de-là eſt venu cet uſage de la clameur de *Haro*, ſi connue en Normandie. Le ſang des Danois et des Francs mêlés enſemble produiſit enſuite dans ce pays ces héros qu'on verra conquérir l'Angleterre, Naples et Sicile.

## CHAPITRE XXVI.

### *De l'Angleterre vers le neuvième ſiècle. Alfred le grand.*

Les Anglais, ce peuple devenu puiſſant, célèbre par le commerce et par la guerre, gouverné par l'amour de ſes propres lois et de la vraie liberté, qui conſiſte à n'obéir qu'aux lois, n'étaient rien alors de ce qu'ils ſont aujourd'hui.

Ils n'étaient échappés du joug des Romains que pour tomber ſous celui de ces Saxons qui, ayant conquis l'Angleterre vers le ſixième ſiècle, furent conquis au huitième par

Digitized by Google

*Charlemagne*, dans leur propre pays natal. Ces uſurpateurs partagèrent l'Angleterre en ſept petits cantons malheureux, qu'on appela royaumes. Ces ſept provinces s'étaient enfin réunies ſous le roi *Egbert*, de la race ſaxonne, lorſque les Normands vinrent ravager l'Angleterre, auſſi-bien que la France. On prétend qu'en 852, ils remontèrent la Tamiſe avec trois cents voiles. Les Anglais ne ſe défendirent guère mieux que les Francs. Ils payèrent comme eux leurs vainqueurs. Un roi, nommé *Ethelbert*, ſuivit le malheureux exemple de *Charles le chauve*. Il donna de l'argent; la même faute eut la même punition. Les pirates ſe ſervirent de cet argent pour mieux ſubjuguer le pays. Ils conquirent la moitié de l'Angleterre. Il fallait que les Anglais, nés courageux, et défendus par leur ſituation, euſſent dans leur gouvernement des vices bien eſſentiels, puiſqu'ils furent toujours aſſujettis par des peuples qui ne devaient pas aborder impunément chez eux. Ce qu'on raconte des horribles dévaſtations qui déſolèrent cette île, ſurpaſſe encore ce qu'on vient de voir en France. Il y a des temps où la terre entière n'eſt qu'un théâtre de carnage, et ces temps ſont trop fréquens. 823.

Le lecteur reſpire enfin un peu, lorſque dans ces horreurs il voit s'élever quelque



Digitized by Google

grand homme qui tire ſa patrie de la ſervitude, et qui la gouverne en bon roi.

Je ne ſais s'il y a jamais eu ſur la terre un homme plus digne des reſpects de la poſtérité qu'*Alfred le grand*, qui rendit ces ſervices à ſa patrie, ſuppoſé que tout ce qu'on raconte de lui ſoit véritable.

872. Il ſuccédait à ſon frère *Ethelred I*, qui ne lui laiſſa qu'un droit conteſté ſur l'Angleterre, partagée plus que jamais en ſouverainetés, dont pluſieurs étaient poſſédées par les Danois. De nouveaux pirates venaient encore preſque chaque année diſputer aux premiers uſurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient reſter.

*Alfred*, n'ayant pour lui qu'une province de l'Oueſt, fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares, et abandonné de tout le monde. Il ne ſe retira point à Rome dans le collége anglais, comme *Butred*, ſon oncle, devenu roi d'une petite province, et chaſſé par les Danois; mais ſeul et ſans ſecours, il voulut périr ou venger ſa patrie. Il ſe cacha ſix mois chez un berger dans une chaumière environnée de marais. Le ſeul comte de *Dévon*, qui défendait encore un faible château, ſavait ſon ſecret. Enfin, ce comte ayant raſſemblé des troupes, et gagné quelque avantage, *Alfred*, couvert des haillons d'un berger,

Digitized by Google

oſa ſe rendre dans le camp des Danois, en jouant de la harpe. Voyant ainſi par ſes yeux la ſituation du camp et ſes défauts, inſtruit d'une fête que les barbares devaient célébrer, il court au comte de *Dévon* qui avait des milices prêtes; il revient aux Danois avec une petite troupe, mais déterminée; il les ſurprend, et remporte une victoire complète. La diſcorde diviſait alors les Danois. *Alfred* ſut négocier comme combattre; et, ce qui eſt étrange, les Anglais et les Danois le reconnurent unanimement pour roi. Il n'y avait plus à réduire que Londres; il la prit, la fortifia, l'embellit, équipa des flottes, contint les Danois d'Angleterre, s'oppoſa aux deſcentes des autres, et s'appliqua enſuite pendant douze années, d'une poſſeſſion paiſible à policer ſa patrie. Ses lois furent douces, mais ſévèrement exécutées. C'eſt lui qui fonda les Jurés, qui partagea l'Angleterre en shires ou comtés, et qui le premier encouragea ſes ſujets à commercer. Il prêta des vaiſſeaux et de l'argent à des hommes entreprenans et ſages, qui allèrent juſqu'à Alexandrie; et de là, paſſant l'iſthme de Suez, trafiquèrent dans la mer de Perſe. Il inſtitua des milices, il établit divers conſeils, mit par-tout la règle, et la paix qui en eſt la ſuite.

Qui croirait même que cet *Alfred*, dans



Digitized by Google

des temps d'une ignorance générale, oſa envoyer un vaiſſeau pour tenter de trouver un paſſage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Aſie ? On a la relation de ce voyage écrite en anglo-ſaxon, et traduite en latin à Coppenhague, à la prière du comte de *Plelo*, ambaſſadeur de *Louis XV*. *Alfred* eſt le premier auteur de ces tentatives hardies que les Anglais, les Hollandais et les Ruſſes ont faites dans nos derniers temps. On voit par-là combien ce prince était au-deſſus de ſon ſiècle.

Il n'eſt point de véritablement grand homme qui n'ait un bon eſprit. *Alfred* jeta les fondemens de l'académie d'Oxfort. Il fit venir des livres de Rome. L'Angleterre toute barbare n'en avait preſque point. Il ſe plaignait qu'il n'y eût pas alors un prêtre anglais qui sût le latin. Pour lui, il le ſavait : il était même aſſez bon géomètre pour ce temps-là. Il poſſédait l'hiſtoire. On dit même qu'il feſait des vers en anglo-ſaxon. Les momens qu'il ne donnait pas aux ſoins de l'Etat, il les donnait à l'étude. Une ſage économie le mit en état d'être libéral. On voit qu'il rebâtit pluſieurs égliſes, mais aucun monaſtère. Il penſait ſans doute que dans un Etat déſolé qu'il fallait repeupler, il eût mal ſervi ſa patrie en favoriſant trop ces familles immenſes ſans père et ſans enfans, qui ſe perpétuent aux dépens de

Digitized by Google

la nation : auſſi ne fut-il pas mis au nombre des ſaints ; mais l'hiſtoire, qui d'ailleurs ne lui reproche ni défaut ni faibleſſe, le met au premier rang des héros utiles au genre humain qui, ſans ces hommes extraordinaires, eût toujours été ſemblable aux bêtes farouches.

## CHAPITRE XXVII.

### *De l'Eſpagne et des muſulmans maures, aux huitième et neuvième ſiècles.*

Vous avez vu des Etats bien malheureux et bien mal gouvernés ; mais l'Eſpagne, dont il faut tracer le tableau, fut plongée long-temps dans un état plus déplorable. Les barbares dont l'Europe fut inondée au commencement du cinquième ſiècle, ravagèrent l'Eſpagne comme les autres pays. Pourquoi l'Eſpagne, qui s'était ſi bien défendue contre les Romains, céda-t-elle tout d'un coup aux barbares ? C'eſt qu'elle était compoſée de patriotes lorſque les Romains l'attaquèrent ; mais ſous le joug des Romains, elle ne fut plus compoſée que d'eſclaves, maltraités par des maîtres amollis ; elle fut donc tout d'un coup la proie des Suèves, des Alains, des Vandales ; aux Vandales

L'Eſpagne qui réſiſta aux Romains, ne réſiſta point aux barbares.



Digitized by Google

ſuccédèrent les Viſigoths, qui commencèrent à s'établir dans l'Aquitaine et dans la Catalogne; tandis que les Oſtrogoths détruiſaient le ſiége de l'empire romain en Italie. Ces Oſtrogoths et ces Viſigoths étaient, comme on ſait, chrétiens; non pas de la communion des empereurs d'Orient, qui régnaient alors, mais de celle qui avait été long-temps reçue de l'Egliſe grecque, et qui croyait au CHRIST ſans le croire égal à DIEU. Les Eſpagnols, au contraire, étaient attachés au rite romain; ainſi les vainqueurs étaient d'une religion, et les vaincus d'une autre, ce qui appeſantiſſait encore l'eſclavage. Les diocèſes étaient partagés en évêques ariens et en évêques athanaſiens, comme en Italie; partage qui augmentait encore les malheurs publics. Les rois viſigoths voulurent faire en Eſpagne ce que fit, comme nous l'avons vu, le roi lombard, *Rotharis*, en Italie, et ce qu'avait fait *Conſtantin* à ſon avénement à l'empire: c'était de réunir par la liberté de conſcience les peuples diviſés par les dogmes.

Ariens en Eſpagne.

Le roi viſigoth *Leuvigilde*, prétendit réunir ceux qui croyaient à la conſubſtantialité, et ceux qui n'y croyaient pas. Son fils *Herminigilde* ſe révolta contre lui; il y avait encore alors un roitelet Suève, qui poſſédait la Galice et quelques places aux environs. Le fils rebelle

Révolte de ſaint *Herminigilde.*

Digitized by Google

ſe ligua avec ce Suève, et fit long-temps la guerre à ſon père ; enfin, n'ayant jamais voulu ſe ſoumettre, il fut vaincu, pris dans Cordoue, et tué par un officier du roi. L'Egliſe romaine en a fait un ſaint, ne conſidérant en lui que la religion romaine, qui fut le prétexte de ſa révolte.

Cette mémorable aventure arriva en 584, et je ne la rapporte que comme un des exemples de l'état funeſte où l'Eſpagne était réduite.

Ce royaume des Viſigoths n'était point héréditaire ; les évêques qui eurent d'abord en Eſpagne la même autorité qu'ils acquirent en France, du temps des Carlovingiens, feſaient et défeſaient les rois, avec les principaux ſeigneurs. Ce fut une nouvelle ſource de troubles continuels ; par exemple, ils élurent le bâtard *Liuva*, au mépris de ſes frères légitimes ; et ce *Liuva* ayant été aſſaſſiné par un capitaine goth, nommé *Vitteric*, ils élurent ce *Vitteric* ſans difficulté.

Un de leurs meilleurs rois, nommé *Vamba*, dont nous avons déjà parlé, étant tombé malade, fut revêtu d'un ſac de pénitent, et ſe ſoumit à la pénitence publique qui devait, dit-on, le guérir ; il guérit en effet ; mais en qualité de pénitent, on lui déclara qu'il n'était pas capable des fonctions de la royauté, et il fut mis ſept jours dans un monaſtère.

Imbécillité du roi *Vamba*.

Digitized by Google

Cet exemple fut cité en France, à la dépoſition de *Louis le faible*. (1)

Ce n'était pas ainſi que ſe laiſſaient traiter les premiers conquérans goths, qui ſubjuguèrent les Eſpagnes. Ils fondèrent un empire qui s'étendit de la Provence et du Languedoc à Ceuta et à Tanger en Afrique ; mais cet empire ſi mal gouverné périt bientôt. Il y eut tant de rebellions en Eſpagne, qu'enfin le roi *Vitiza* déſarma une partie des ſujets, et fit abattre les murailles de pluſieurs villes. Par cette conduite, il forçait à l'obéiſſance, mais il ſe privait lui-même de ſecours et de retraites. Pour mettre le clergé dans ſon parti, il rendit dans une aſſemblée de la nation un édit par lequel il était permis aux évêques et aux prêtres de ſe marier.

Hiſtoire du comte *Julien* et de *Florinde*, très-ſuſpecte.

*Rodrigue*, dont il avait aſſaſſiné le père, l'aſſaſſina à ſon tour, et fut encore plus méchant que lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la cauſe de la ſupériorité des muſulmans

(1) Il eſt le premier roi qui ait cru ajouter à ſes droits en ſe feſant ſacrer, et il fut le premier que les prêtres chaſsèrent du trône. Obligé, en qualité de pénitent et de moine, de quitter la royauté, il choiſit un ſucceſſeur qui aſſembla un concile à Tolède. Ce concile formé, comme tous ceux d'Eſpagne et des Gaules du même temps, d'un grand nombre d'évêques et de quelques ſeigneurs laïques, déclara les ſujets de *Vamba* dégagés envers lui du ſerment de fidélité, et anathématiſa quiconque ne reconnaîtrait point le nouveau roi, qui ſe garda bien de ſe faire ſacrer. L'aventure de *Vamba* dégoûta les rois d'Eſpagne de cette cérémonie.

Digitized by Google

en Eſpagne. Je ne ſais s'il eſt bien vrai que *Rodrigue* eût violé *Florinde*, nommée la *Cava* ou la *Méchante*, fille malheureuſement célèbre du comte *Julien*, et ſi ce fut pour venger ſon honneur que ce comte appela les Maures. Peut-être l'aventure de la *Cava* eſt copiée en partie ſur celle de *Lucrèce*; et ni l'une ni l'autre ne paraît appuyée ſur des monûmens bien authentiques. Il paraît que pour appeler les Africains, on n'avait pas beſoin du prétexte d'un viol, qui eſt d'ordinaire auſſi difficile à prouver qu'à faire. Déjà, ſous le roi *Vamba*, le comte *Hervig*, depuis roi, avait fait venir une armée des Maures. *Opas*, archevêque de Séville, qui fut le principal inſtrument de la grande révolution, avait des intérêts plus chers à ſoutenir que la pudeur d'une fille. Cet évêque, fils de l'uſurpateur *Vitiza*, détrôné et aſſaſſiné par l'uſurpateur *Rodrigue*, fut celui dont l'ambition fit venir les Maures pour la ſeconde fois. Le comte *Julien*, gendre de *Vitiza*, trouvait dans cette ſeule alliance aſſez de raiſons pour ſe ſoulever contre le tyran. Un autre évêque nommé *Torizo*, entre dans la conſpiration d'*Opas* et du comte. Y a-t-il apparence que deux évêques ſe fuſſent ligués ainſi avec les ennemis du nom chrétien, s'ils ne s'était agi que d'une fille ?

Deux évêques appellent les muſulmans en Eſpagne.

Digitized by Google

Les Mahométans étaient maîtres, comme ils le ſont encore, de toute cette partie de l'Afrique qui avait appartenu aux Romains. Ils venaient d'y jeter les premiers fondemens de la ville de Maroc, près du mont Atlas. Le calife *Valid Almanzor*, maître de cette belle partie de la terre, réſidait à Damas en Syrie. Son vice-roi *Muzza*, qui gouvernait l'Afrique, fit par un de ſes lieutenans la conquête de toute l'Eſpagne. Il y envoya d'abord ſon général *Tarif*, qui gagna, en 714, cette célèbre bataille dans les plaines de Xerès, où *Rodrigue* perdit la vie. On prétend que les Sarrazins ne tinrent pas leurs promeſſes à *Julien*, dont ils ſe défiaient ſans doute. L'archevêque *Opas* fut plus ſatisfait d'eux. Il prêta ſerment de fidélité aux Mahométans, et conſerva ſous eux beaucoup d'autorité ſur les égliſes chrétiennes, que les vainqueurs tolé-raient.

Veuve d'un roi d'Eſpagne, épouſe d'un mahométan.

Pour le roi *Rodrigue*, il fut ſi peu regretté, que ſa veuve *Egilone* épouſa publiquement le jeune *Abdalis*, fils du conquérant *Muzza*, dont les armes avaient fait périr ſon mari, et réduit en ſervitude ſon pays et ſa religion.

Les vainqueurs n'abusèrent point du ſuccès de leurs armes; ils laiſsèrent aux vaincus leurs biens, leurs lois, leur culte, ſatisfaits d'un tribut et de l'honneur de commander.

Digitized by Google

Non-ſeulement la veuve du roi *Rodrigue* épouſa le jeune *Abdalis ;* mais, à ſon exemple, le ſang des Maures et des Eſpagnols ſe mêla ſouvent. Les Eſpagnols, ſi ſcrupuleuſement attachés depuis à leur religion, la quittèrent en aſſez grand nombre pour qu'on leur donnât alors le nom de Moſarabes, qui ſignifiait, dit-on, moitié Arabes, au lieu de celui de Viſigoths que portait auparavant leur royaume. Ce nom de Moſarabes n'était point outrageant, puiſque les Arabes étaient les plus clémens de tous les conquérans de la terre, et qu'ils apportèrent en Eſpagne de nouvelles ſciences et de nouveaux arts.

L'Eſpagne avait été ſoumiſe en quatorze mois à l'empire des califes, à la réſerve des cavernes et des rochers de l'Aſturie. Le goth, *Pélage Teudomer*, parent du dernier roi *Rodrigue*, caché dans ces retraites, y conſerva ſa liberté. Je ne ſais comment on a pu donner le nom de roi à ce prince, qui en était peut-être digne, mais dont toute la royauté ſe borna à n'être point captif. Les hiſtoriens eſpagnols, et ceux qui les ont ſuivis, lui font remporter de grandes victoires, imaginent des miracles en ſa faveur, lui établiſſent une cour, lui donnent ſon fils *Favila* et ſon gendre *Alfonſe*, pour ſucceſſeurs tranquilles dans ce prétendu royaume. Mais

Digitized by Google

comment dans ce temps-là même les mahométans, qui ſous *Abdérame*, vers l'an 734, ſubjuguèrent la moitié de la France, auraient-ils laiſſé ſubſiſter derrière les Pyrénées ce royaume des Aſturies? C'était beaucoup pour les chrétiens de pouvoir ſe réfugier dans ces montagnes, et d'y vivre de leurs courſes, en payant tribut aux mahométans. Ce ne fut que vers l'an 759, que les chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs affaiblis par les victoires de *Charles Martel*, et par leurs diviſions; mais eux-mêmes, plus diviſés entre eux que les mahométans, retombèrent bientôt ſous le joug. *Mauregat*, à qui il a plu aux hiſtoriens de donner le titre de
783. roi, eut la permiſſion de gouverner les Aſturies, et quelques terres voiſines, en rendant hommage, et en payant tribut. Il ſe ſoumit ſur-tout à fournir cent belles filles tous les ans pour le ſérail d'*Abdérame*. Ce fut long-temps la coutume des Arabes d'exiger de pareils tributs, et aujourd'hui les caravanes, dans les préſens qu'ils font aux Arabes du déſert, offrent toujours des filles nubiles.

Cette coutume eſt immémoriale. Un des anciens livres juifs, nommé en grec *Exode*, rapporte qu'un *Eléazar* prit trente-deux mille pucelles dans le déſert affreux du Madian. De ces trente-deux mille vierges on n'en ſacrifia

Digitized by Google

que trente-deux au dieu d'*Eléazar* : le reſte fut abandonné aux prêtres et aux ſoldats pour peupler.

On donne pour ſucceſſeur à ce *Mauregat*, un diacre, nommé *Vérémond*, chef de ces montagnards réfugiés, feſant le même hommage, et payant le même nombre de filles qu'il était obligé de fournir ſouvent. Eſt-ce-là un royaume, et ſont-ce-là des rois ?

Après la mort d'*Abdérame*, les émirs des provinces d'Eſpagne voulurent être indépendans. On a vu dans l'article de *Charlemagne*, qu'un d'eux, nommé *Ibna*, eut l'imprudence d'appeler ce conquérant à ſon ſecours. S'il y avait eu alors un véritable royaume chrétien en Eſpagne, *Charles* n'eût-il pas protégé ce royaume par ſes armes, plutôt que de ſe joindre à des mahométans? Il prit cet émir ſous ſa protection, et ſe fit rendre hommage des terres qui ſont entre l'Ebre et les Pyrénées, que les muſulmans gardèrent. On voit, en 794, le maure *Abutar* rendre hommage à *Louis le débonnaire*, qui gouvernait l'Aquitaine ſous ſon père avec le titre de roi.

Quelque temps après, les diviſions augmentèrent chez les maures d'Eſpagne. Le conſeil de *Louis le débonnaire* en profita ; ſes troupes aſſiégèrent deux ans Barcelone, et *Louis* y èntra en triomphe, en 796. Voilà le

Digitized by Google

commencement de la décadence des maures. Ces vainqueurs n'étaient plus ſoutenus par les Africains et par les califes dont ils avaient ſecoué le joug. Les ſucceſſeurs d'*Abdérame*, ayant établi le ſiége de leur royaume à Cordoue, étaient mal obéïs des gouverneurs des autres provinces.

*Alfonſe*, de la race de *Pélage*, commença, dans ces conjonctures heureuſes, à rendre conſidérables les chrétiens eſpagnols retirés dans les Aſturies. Il refuſa le tribut ordinaire à des maîtres contre leſquels il pouvait combattre; et après quelques victoires, il ſe vit maître paiſible des Aſturies et de Léon, au commencement du neuvième ſiècle.

*Alfonſe le chaſte*: pourquoi?

C'eſt par lui qu'il faut commencer de retrouver en Eſpagne des rois chrétiens. Cet *Alfonſe* était artificieux et cruel. On l'appelle *le chaſte*, parce qu'il fut le premier qui refuſa les cent filles aux maures. On ne ſonge pas qu'il ne ſoutint point la guerre pour avoir refuſé le tribut, mais que voulant ſe ſouſtraire à la domination des maures, et ne plus être tributaire, il fallait bien qu'il refusât les cent filles ainſi que le reſte.

Les ſuccès d'*Alfonſe*, malgré beaucoup de traverſes, enhardirent les chrétiens de Navarre à ſe donner un roi. Les Aragonois levèrent l'étendard ſous un comte: ainſi ſur la fin de

*Louis*

Digitized by Google

*Louis le débonnaire*, ni les Maures ni les Français n'eurent plus rien dans ces contrées ſtériles, mais le reſte de l'Eſpagne obéiſſait aux rois muſulmans. Ce fut alors que les Normands ravagèrent les côtes d'Eſpagne ; mais étant repouſſés, ils retournèrent piller la France et l'Angleterre.

On ne doit point être ſurpris que les Eſpagnols des Aſturies, de Léon, d'Aragon, aient été alors des barbares. La guerre qui avait ſuccédé à la ſervitude, ne les avait pas polis. Ils étaient dans une ſi profonde ignorance, qu'un *Alfonſe*, roi de Léon et des Aſturies, ſurnommé *le grand*, fut obligé de livrer l'éducation de ſon fils à des précepteurs mahométans.

Je ne ceſſe d'être étonné, quand je vois quels titres les hiſtoriens prodiguent aux rois. Cet *Alfonſe* qu'ils appellent *le grand*, fit crever les yeux à ſes quatre frères. Sa vie n'eſt qu'un tiſſu de cruautés et de perfidies. Ce roi finit par faire révolter contre lui ſes ſujets, et fut obligé de céder ſon petit royaume à ſon fils dom *Garcie*, l'an 910.

Ce titre de *Dom* était un abrégé de *dominus*, titre qui parut trop ambitieux à l'empereur *Auguſte*, parce qu'il ſignifiait *maître*, et que depuis on donna aux bénédictins, aux ſeigneurs eſpagnols, et enfin aux rois de ce

pays. Les ſeigneurs de terres commencèrent alors à prendre le titre de *rich-homes*, *ricos hombres* : riche ſignifiait poſſeſſeur de terres; car dans ces temps-là il n'y avait point parmi les chrétiens d'Eſpagne d'autres richeſſes. La grandeſſe n'était point encore connue. Le titre de grand ne fut en uſage que trois ſiècles après, ſous *Alfonſe le ſage*, dixième du nom, roi de Caſtille, dans le temps que l'Eſpagne commençait à devenir floriſſante.

## CHAPITRE XXVIII.

*Puiſſance des muſulmans en Aſie et en Europe, aux huitième et neuvième ſiècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.*

*Aaron-al-Raſchild.* LES mahométans, qui perdaient cette partie de l'Eſpagne qui confine à la France, s'étendaient par-tout ailleurs. Si j'enviſage leur religion, je la vois embraſſée dans l'Inde et ſur les côtes orientales de l'Afrique, où ils trafiquaient. Si je regarde leurs conquêtes, d'abord le caliſe *Aaron-al-Raſchild*, ou le *juſte*, impoſe un tribut de ſoixante et dix mille écus d'or par an à l'impératrice *Irène*. L'empereur *Nicéphore* ayant enſuite refuſé de payer le

Digitized by Google

tribut, *Aaron* prend l'île de Chypre, et vient ravager la Gréce. *Almamon*, ſon petit-fils, prince d'ailleurs ſi recommandable par ſon amour pour les ſciences et par ſon ſavoir, s'empare par ſes lieutenans de l'île de Crète, en 826. Les muſulmans bâtirent Candie, qu'ils ont repriſe de nos jours.

En 828, les mêmes Africains qui avaient ſubjugué l'Eſpagne, et fait des incurſions en Sicile, reviennent encore déſoler cette île fertile, encouragés par un ſicilien nommé *Euphemius* qui, ayant, à l'exemple de ſon empereur *Michel*, épouſé une religieuſe, pourſuivi par les lois que l'empereur s'était rendues favorables, fit à peu-près en Sicile ce que le comte *Julien* avait fait en Eſpagne.

Ni les empereurs grecs, ni ceux d'Occident, ne purent alors chaſſer de Sicile les muſulmans : tant l'Orient et l'Occident étaient mal gouvernés. Ces conquérans allaient ſe rendre maîtres de l'Italie, s'ils avaient été unis ; mais leurs fautes ſauvèrent Rome, comme celles des Carthaginois la ſauvèrent autrefois. Ils partent de Sicile, en 846, avec une flotte nombreuſe. Ils entrent par l'embouchure du Tibre ; et, ne trouvant qu'un pays preſque déſert, ils vont aſſiéger Rome. Ils prirent les dehors, et ayant pillé la riche Egliſe de S^t^ Pierre hors des murs, ils levèrent



Digitized by Google

le ſiége pour aller combattre une armée de Français qui venait ſecourir Rome, ſous un général de l'empereur *Lothaire*. L'armée françaiſe fut battue, mais la ville rafraîchie fut manquée; et cette expédition, qui devait être une conquête, ne devint, par la méfintelligence, qu'une incurſion de barbares. Ils revinrent bientôt après avec une armée formidable, qui ſemblait devoir détruire l'Italie, et faire une bourgade mahométane de la
Pape *Léon.* capitale du chriſtianiſme. Le pape *Léon IV*, prenant dans ce danger une autorité que les généraux de l'empereur *Lothaire* ſemblaient abandonner, ſe montra digne, en défendant Rome, d'y commander en ſouverain. Il avait employé les richeſſes de l'Egliſe à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes ſur le Tibre. Il arma les milices à ſes dépens, engagea les habitans de Naples et de Gayète à venir défendre les côtes et le port d'Oſtie, ſans manquer à la ſage précaution de prendre d'eux des otages, ſachant bien que ceux qui ſont aſſez puiſſans pour nous ſecourir, le ſont aſſez pour nous nuire. Il viſita lui-même tous les poſtes, et reçut les Sarrazins à leur deſcente, non pas en équipage de guerrier, ainſi qu'en avait uſé *Goſlin*, évêque de Paris, dans une occaſion encore plus preſſante, mais comme un pontife qui

Digitized by Google

exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la ſureté de ſes ſujets. Il était né romain. Le courage des premiers 849.
âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monumens de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle.

Son courage et ſes ſoins furent ſecondés. On reçut les Sarrazins courageuſement à leur deſcente ; et la tempête ayant diſſipé la moitié de leurs vaiſſeaux, une partie de ces conquérans échappés au naufrage fut miſe à la chaîne. Le pape rendit ſa victoire utile, en feſant travailler aux fortifications de Rome, et à ſes embelliſſemens les mêmes mains qui devaientles détruire. Les mahométans reſtèrent cependant maîtres du Garillan, entre Capoue et Gayète, mais plutôt comme une colonie de corſaires indépendans, que comme des conquérans diſciplinés.

Je vois donc, au neuvième ſiècle, les muſulmans redoutables à la fois à Rome et à Conſtantinople, maîtres de la Perſe, de la Syrie, de l'Arabie, de toutes les côtes d'Afrique juſqu'au mont Atlas, des trois quarts de l'Eſpagne. Mais ces conquérans ne forment pas une nation, comme les Romains qui,

Digitized by Google

étendus preſqu'autant qu'eux, n'avaient fait qu'un ſeul peuple.

Sous le fameux calife *Almamon*, vers l'an 815, un peu après la mort de *Charlemagne*, l'Egypte était indépendante, et le Grand-Caire fut la réſidence d'un autre calife. Le prince de la Mauritanie Tangitane, ſous le titre de *Miramolin*, étant maître abſolu de l'empire de Maroc, la Nubie et la Libye obéiſſaient à un autre calife. Les *Abdérames*, qui avaient fondé le royaume de Cordoue, ne purent empêcher d'autres mahométans de fonder celui de Tolède. Toutes ces nouvelles dynaſties révéraient dans le calife le ſucceſſeur de leur prophète. Ainſi que les chrétiens allaient en foule en pélerinage à Rome, les mahométans de toutes les parties du monde allaient à la Mecque, gouvernée par un shérif que nommait le calife; et c'était principalement par ce pélerinage que le calife, maître de la Mecque, était vénérable à tous les princes de ſa croyance. Mais ces princes, diſtinguant la religion de leurs intérêts, dépouillaient le calife en lui rendant hommage.

Digitized by Google

# CHAPITRE XXIX.

## *De l'empire de Conſtantinople, aux huitième et neuvième ſiècles.*

TANDIS que l'empire de *Charlemagne* ſe démembrait, que les inondations des Sarrazins et des Normands déſolaient l'Occident, l'empire de Conſtantinople ſubſiſtait comme un grand arbre, vigoureux encore, mais déjà vieux, dépouillé de quelques racines, et aſſailli de tous côtés par la tempête. Cet empire n'avait plus rien en Afrique; la Syrie et une partie de l'Aſie mineure lui étaient enlevées. Il défendait contre les muſulmans ſes frontières vers l'orient de la mer Noire; et tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il aurait pu au moins ſe fortifier contre eux par cet uſage continuel de la guerre. Mais du côté du Danube, et vers le bord occidental de la mer Noire, d'autres ennemis le ravageaient. Une nation de Scythes, nommée les Abares ou Avares, les Bulgares, autres Scythes, dont la Bulgarie tient ſon nom, déſolaient tous ces beaux climats de la Romanie, où *Adrien* et *Trajan* avaient conſtruit de ſi belles villes, et ces grands chemins deſquels il ne ſubſiſte plus que quelques chauſſées.

Digitized by Google

Les Abares, ſur-tout, répandus dans la Hongrie et dans l'Autriche, ſe jetaient tantôt ſur l'empire d'Orient, tantôt ſur celui de *Charlemagne*. Ainſi, des frontières de la Perſe à celles de France, la terre était en proie à des incurſions preſque continuelles.

Horreurs abominables des empereurs chrétiens-grecs.

Si les frontières de l'empire grec étaient toujours reſſerrées et toujours déſolées, la capitale était le théâtre des révolutions et des crimes. Un mélange de l'artifice des Grecs et de la férocité des Thraces formait le caractère qui régnait à la cour. En effet, quel ſpectacle nous préſente Conſtantinople? *Maurice* et ſes cinq enfans maſſacrés : *Phocas* aſſaſſiné pour prix de ſes meurtres et de ſes inceſtes : *Conſtantin* empoiſonné par l'impératrice *Martine*, à qui on arrache la langue, tandis qu'on coupe le nez à *Héracléonas*, ſon fils : *Conſtant* qui fait égorger ſon frère : *Conſtant* aſſommé dans un bain par ſes domeſtiques : *Conſtantin Pogonat* qui fait crever les yeux à ſes deux frères : *Juſtinien II*, ſon fils, prêt à faire à Conſtantinople ce que *Théodoſe* fit à Theſſalonique, ſurpris, mutilé et enchaîné par *Léonce*, au moment qu'il allait faire égorger les principaux citoyens : *Léonce* bientôt traité lui-même comme il avait traité *Juſtinien II*; ce *Juſtinien* rétabli, feſant couler ſous ſes yeux, dans la place publique, le ſang de ſes ennemis, et périſſant enfin ſous

la

Digitized by Google

la main d'un bourreau : *Philippe Bardanès* détrôné et condamné à perdre les yeux : *Léon l'Iſaurien* et *Conſtantin Copronyme* morts, à la vérité, dans leur lit, mais après un règne ſanguinaire, auſſi malheureux pour le prince que pour les ſujets : l'impératrice *Irène*, la première femme qui monta ſur le trône des *Céſars*, et la première qui fit périr ſon fils pour régner : *Nicéphore*, ſon ſucceſſeur, déteſté de ſes ſujets, pris par les Bulgares, décollé, ſervant de pâture aux bêtes, tandis que ſon crâne ſert de coupe à ſon vainqueur : enfin, *Michel Curopalate*, contemporain de *Charlemagne*, confiné dans un cloître, et mourant ainſi moins cruellement, mais plus honteuſement que ſes prédéceſſeurs. C'eſt ainſi que l'Empire eſt gouverné pendant trois cents ans. Quelle hiſtoire de brigands obſcurs, punis en place publique pour leurs crimes, eſt plus horrible et plus dégoûtante ?

Cependant il faut pourſuivre : il faut voir, au neuvième ſiècle, *Léon l'Arménien*, brave guerrier, mais ennemi des images, aſſaſſiné à la meſſe dans le temps qu'il chantait une antienne : ſes aſſaſſins s'applaudiſſant d'avoir tué un hérétique, vont tirer de priſon un officier, nommé *Michel le bègue*, condamné à la mort par le ſénat, et qui, au lieu d'être exécuté, reçoit la pourpre impériale. Ce fut lui



Digitized by Google

qui, étant amoureux d'une religieuſe, ſe fit prier par le ſénat de l'épouſer, ſans qu'aucun évêque osât être d'un ſentiment contraire. Ce fait eſt d'autant plus digne d'attention, que preſqu'en même temps on voit *Euphémius*, en Sicile, pourſuivi criminellement pour un ſemblable mariage; et, quelque temps après, on condamne à Conſtantinople le mariage très-légitime de l'empereur *Léon le philoſophe*. Où eſt donc le pays où l'on trouve alors des lois et des mœurs? ce n'eſt pas dans notre occident.

Cette ancienne querelle des images troublait toujours l'Empire. La cour était tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, ſelon qu'elle voyait pencher l'eſprit du grand nombre. *Michel le bègue* commença par les conſacrer, et finit par les abattre.

Son ſucceſſeur *Théophile*, qui régna environ douze ans, depuis 829 juſqu'à 842, ſe déclara contre ce culte: on a écrit qu'il ne croyait point la réſurrection, qu'il niait l'exiſtence des démons, et qu'il n'admettait pas JESUS-CHRIST pour DIEU. Il ſe peut faire qu'un empereur pensât ainſi; mais faut-il croire, je ne dis pas ſur les princes ſeulement, mais ſur les particuliers, la voix des ennemis qui, ſans prouver aucun fait, décrient la religion et les mœurs des hommes qui n'ont pas penſé comme eux?

Ce *Théophile*, fils de *Michel le bègue*, fut preſque le ſeul empereur qui eût ſuccédé paiſiblement à ſon père depuis deux ſiècles. Sous lui les adorateurs des images furent plus perſécutés que jamais. On conçoit aiſément par ces longues perſécutions, que tous les citoyens étaient diviſés.

Il eſt remarquable que deux femmes aient rétabli les images. L'une eſt l'impératrice *Irène*, veuve de *Léon IV*; et l'autre l'impératrice *Théodora*, veuve de *Théophile*.

*Théodora*, maîtreſſe de l'empire d'Orient ſous le jeune *Michel*, ſon fils, perſécuta à ſon tour les ennemis des images. Elle porta ſon zèle ou ſa politique plus loin. Il y avait encore dans l'Aſie mineure un grand nombre de manichéens qui vivaient paiſibles, parce que la fureur d'enthouſiaſme, qui n'eſt guère que dans les ſectes naiſſantes, était paſſée. Ils étaient riches par le commerce. Soit qu'on en voulût à leurs opinions ou à leurs biens, on fit contre eux des édits ſévères, qui furent exécutés avec cruauté. La perſécution leur rendit leur premier fanatiſme. On en fit périr 846. des milliers dans les ſupplices. Le reſte déſeſpéré ſe révolta. Il en paſſa plus de quarante mille chez les muſulmans; et ces manichéens, auparavant ſi tranquilles, devinrent des ennemis irréconciliables, qui joints aux Sarrazins

*Théodora*, perſécutrice ſanguinaire.



Digitized by Google

ravagèrent l'Aſie mineure juſqu'aux portes de la ville impériale, dépeuplée par une peſte horrible, en 842, et devenue un objet de pitié.

La peſte, proprement dite, eſt une maladie particulière aux peuples de l'Afrique, comme la petite vérole. C'eſt de ces pays qu'elle vient toujours par des vaiſſeaux marchands. Elle inonderait l'Europe, ſans les ſages précautions qu'on prend dans nos ports; et probablement l'inattention du gouvernement laiſſa entrer la contagion dans la ville impériale.

Cette même inattention expoſa l'Empire à un autre fléau. Les Ruſſes s'embarquèrent vers le port qu'on nomme aujourd'hui Azoph, ſur la mer Noire, et vinrent ravager tous les rivages du Pont-Euxin. Les Arabes d'un autre côté pouſsèrent encore leurs conquêtes par-delà l'Arménie, et dans l'Aſie mineure. Enfin *Michel le jeune*, après un règne cruel et infor-
867. tuné, fut aſſaſſiné par *Baſile*, qu'il avait tiré de la plus baſſe condition pour l'aſſocier à l'empire.

L'adminiſtration de *Baſile* ne fut guère plus heureuſe. C'eſt ſous ſon règne qu'eſt l'époque du grand ſchiſme qui diviſa l'Egliſe grecque de la latine. C'eſt cet aſſaſſin qu'on regarda comme juſte, quand il fit dépoſer le patriarche *Photius*.

Digitized by Google

Les malheurs de l'Empire ne furent pas beaucoup réparés ſous *Léon*, qu'on appela le *philoſophe ;* non qu'il fût un *Antonin*, un *Marc-Aurèle*, un *Julien*, un *Aaron-al-Raſchild*, un *Alfred*, mais parce qu'il était ſavant. Il paſſe pour avoir le premier ouvert un chemin aux Turcs, qui ſi long-temps après ont pris Conſtantinople.

Les Turcs qui combattirent depuis les Sarrazins, et qui, mêlés à eux, furent leur ſoutien et les deſtructeurs de l'empire grec, avaient-ils déjà envoyé des colonies dans ces contrées voiſines du Danube ? On n'a guère d'hiſtoires véritables de ces émigrations des barbares.

Il n'y a que trop d'apparence que les hommes ont ainſi vécu long-temps. A peine un pays était un peu cultivé, qu'il était envahi par une nation affamée, chaſſée à ſon tour par une autre. Les Gaulois n'étaient-ils pas deſcendus en Italie ? n'avaient-ils pas couru juſque dans l'Aſie mineure ? Vingt peuples de la grande Tartarie n'ont-ils pas cherché de nouvelles terres ? Les Suiſſes n'avaient-ils pas mis le feu à leurs bourgades, pour aller ſe tranſplanter en Languedoc, quand *Céſar* les contraignit de retourner labourer leurs terres ? et qu'étaient *Pharamond* et *Clovis*, ſinon des barbares tranſplantés qui ne trouvèrent point de *Céſar* ?

Malgré tant de déſaſtres, Conſtantinople fut encore long-temps la ville chrétienne la plus opulente, la plus peuplée, la plus recommandable par les arts. Sa ſituation ſeule, par laquelle elle domine ſur deux mers, la rendait néceſſairement commerçante. La peſte de 842, toute deſtructive qu'elle avait été, ne fut qu'un fléau paſſager. Les villes de commerce, et où la cour réſide, ſe repeuplent toujours par l'affluence des voiſins. Les arts mécaniques et les beaux arts même ne périſſent point dans une vaſte capitale qui eſt le ſéjour des riches.

Toutes ces révolutions ſubites du palais, les crimes de tant d'empereurs égorgés les uns par les autres, ſont des orages qui ne tombent guère ſur des hommes cachés qui cultivent en paix des profeſſions qu'on n'envie point.

Les richeſſes n'étaient point épuiſées : on dit qu'en 857, *Théodora*, mère de *Michel*, en ſe démettant malgré elle de la régence, et traitée à peu-près par ſon fils comme *Marie de Médicis* le fut de nos jours par *Louis XIII*, fit voir à l'empereur qu'il y avait dans le tréſor cent neuf mille livres peſant d'or, et trois cents mille livres d'argent.

Un gouvernement ſage pouvait donc encore maintenir l'Empire dans ſa puiſſance. Il était

Digitized by Google

reſſerré, mais non tout-à-fait démembré; changeant d'empereurs, mais toujours uni ſous celui qui ſe revêtait de la pourpre; enfin plus riche, plus plein de reſſources, plus puiſſant que celui d'Allemagne. Cependant il n'eſt plus, et l'empire d'Allemagne ſubſiſte encore.

Les horribles révolutions qu'on vient de voir effraient et dégoûtent; cependant il faut convenir que depuis *Conſtantin*, ſurnommé *le grand*, l'empire de Conſtantinople n'avait guère été autrement gouverné; et, ſi vous en exceptez *Julien* et deux ou trois autres, quel empereur ne ſouilla pas le trône d'abominations et de crimes?

## CHAPITRE XXX.

*De l'Italie; des papes; du divorce de Lothaire, roi de Lorraine; et des autres affaires de l'Egliſe, aux huitième et neuvième ſiècles.*

POUR ne pas perdre le fil qui lie tant d'événemens, ſouvenons-nous avec quelle prudence les papes ſe conduiſirent ſous *Pepin* et ſous *Charlemagne*, comme ils aſſoupirent habilement les querelles de religion, et comme chacun d'eux établit ſourdement les fondemens de la grandeur pontificale.



Digitized by Google

Leur pouvoir était déjà très-grand, puiſque *Grégoire IV* rebâtit le port d'Oſtie, et que *Léon IV* fortifia Rome à ſes dépens. Mais tous les papes ne pouvaient être de grands hommes, et toutes les conjonctures ne pouvaient leur être favorables. Chaque vacance de ſiége cauſait les mêmes troubles que l'élection d'un roi en produit en Pologne. Le pape élu avait à ménager à la fois le ſénat romain, le peuple et l'empereur. La nobleſſe romaine avait grande part au gouvernement : elle éliſait alors deux conſuls tous les ans. Elle créait un préfet, qui était une eſpèce de tribun du peuple. Il y avait un tribunal de douze ſénateurs ; et c'étaient ces ſénateurs qui nommaient les principaux officiers du duché de Rome. Ce gouvernement municipal avait tantôt plus, tantôt moins d'autorité. Les papes avaient à Rome plutôt un grand crédit qu'une puiſſance légiſlative.

Gouvernement de Rome.

S'ils n'étaient pas ſouverains de Rome, ils ne perdaient aucune occaſion d'agir en ſouverains de l'Egliſe d'Occident. Les évêques ſe conſtituaient juges des rois, et les papes juges des évêques. Tant de conflits d'autorité, ce mélange de religion, de ſuperſtition, de faibleſſe, de méchanceté dans toutes les cours, l'inſuffiſance des lois, tout cela ne peut être mieux connu que par l'aventure du mariage et du divorce de *Lothaire*, roi de Lorraine, neveu de *Charles le chauve*.

Digitized by Google

*Charlemagne* avait répudié une de ſes femmes, et en avait épouſé une autre, non-ſeulement avec l'approbation du pape *Etienne*, mais ſur ſes preſſantes ſollicitations. Les rois francs, *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic*, *Dagobert*, avaient eu pluſieurs femmes à la fois ſans qu'on eût murmuré; et ſi c'était un ſcandale, il était ſans trouble. Le temps change tout. *Lothaire*, marié avec *Teutberge*, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurane, prétend la répudier pour un inceſte avec ſon frère, dont elle eſt accuſée, et épouſer ſa maîtreſſe *Valrade*. Toute la ſuite de cette aventure eſt d'une ſingularité nouvelle. D'abord la reine *Teutberge* ſe juſtifie par l'épreuve de l'eau bouillante. Son avocat plonge la main dans un vaſe, au fond duquel il ramaſſe impunément un anneau béni. Le roi ſe plaint qu'on a employé la fourberie dans cette épreuve. Il eſt bien sûr que ſi elle fut faite, l'avocat de la reine était inſtruit d'un ſecret de préparer la peau à ſoutenir l'action de l'eau bouillante. Aucune académie des ſciences n'a, de nos jours, tenté de connaître ſur ces épreuves ce que ſavaient alors les charlatans.

Polygamie très-ordinaire en Europe chez les princes.

Aventure d'un roi de Lorraine et de ſa femme.

Le ſuccès de cette épreuve paſſait pour un miracle, pour le jugement de DIEU même; et cependant *Teutberge*, que le ciel juſtifie, avoue à pluſieurs évêques, en préſence de ſon 862.

confeſſeur, qu'elle eſt coupable. Il n'y a guère d'apparence qu'un roi qui voulait ſe ſéparer de ſa femme ſur une imputation d'adultère, eût imaginé de l'accuſer d'un inceſte avec ſon frère, ſi le fait n'avait pas été public. On ne va pas ſuppoſer un crime ſi recherché, ſi rare, ſi difficile à prouver : il faut d'ailleurs que, dans ces temps-là, ce qu'on appelle aujourd'hui honneur ne fût point du tout connu. Le roi et la reine ſe couvrent tous deux de honte, l'un par ſon accuſation, l'autre par ſon aveu. Deux conciles nationaux ſont aſſemblés, qui permettent le divorce.

*Nicolas I juge un roi.*

Le pape *Nicolas I* caſſe les deux conciles. Il dépoſe *Gontier*, archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l'affaire du divorce. *Gontier* écrit auſſitôt à toutes les égliſes: ,, Quoique le ſeigneur *Nicolas*, qu'on nomme ,, pape, et qui ſe compte pape et empereur, ,, nous ait excommuniés, nous avons réſiſté ,, à ſa folie. ,, Enſuite, dans ſon écrit, s'adreſſant au pape même : ,, Nous ne rece- ,, vons point, dit-il, votre maudite ſentence ; ,, nous la mépriſons ; nous vous rejetons ,, vous-même de notre communion, nous ,, contentant de celle des évêques nos frères ,, que vous mépriſez, &c. ,,

Un frère de l'archevêque de Cologne porta lui-même cette proteſtation à Rome, et la mit,

Digitized by Google

l'épée à la main, ſur le tombeau où les Romains prétendent que repoſent les cendres de ſaint *Pierre*. Mais bientôt après, l'état politique des affaires ayant changé, ce même archevêque changea auſſi. Il vint au mont Caſſin ſe jeter aux genoux du pape *Adrien II*, ſucceſſeur de *Nicolas*. » Je déclare, dit-il, devant DIEU et » devant ſes ſaints, à vous, monſeigneur » *Adrien*, ſouverain pontife, aux évêques qui » vous ſont ſoumis, et à toute l'aſſemblée, que » je ſupporte humblement la ſentence de » dépoſition donnée canoniquement contre » moi par le pape *Nicolas*, &c. » On ſent combien un exemple de cette eſpèce affermiſſait la ſupériorité de l'Egliſe romaine, et les conjonctures rendaient ces exemples fréquens.

Excommunications.

Ce même *Nicolas I* excommunie la ſeconde femme de *Lothaire*, et ordonne à ce prince de reprendre la première. Toute l'Europe prend part à ces événemens. L'empereur *Louis II*, frère de *Charles le chauve*, et oncle de *Lothaire*, ſe déclare d'abord violemment pour ſon neveu contre le pape. Cet empereur, qui réſidait alors en Italie, menace *Nicolas I*; il y a du ſang de répandu, et l'Italie eſt en alarme. On négocie, on cabale de tous côtés. *Teutberge* va plaider à Rome; *Valrade*, ſa rivale, entreprend le voyage, et n'oſe l'achever. *Lothaire*, excommunié, s'y tranſporte, et va demander pardon

à *Adrien*, ſucceſſeur de *Nicolas*, dans la crainte où il eſt que ſon oncle *le chauve*, armé contre lui au nom de l'Egliſe, ne s'empare de ſon royaume de Lorraine. *Adrien II*, en lui donnant la communion dans Rome, lui fait jurer qu'il n'a point uſé des droits du mariage avec *Valrade*, depuis l'ordre que le pape *Nicolas* lui avait donné de s'en abſtenir. *Lothaire* fait ſerment, communie, et meurt quelque temps après. Tous les hiſtoriens ne manquent pas de dire qu'il eſt mort en punition de ſon parjure, et que les domeſtiques qui ont juré avec lui ſont morts dans l'année.

Le droit qu'exercèrent en cette occaſion *Nicolas I* et *Adrien II*, était fondé ſur les fauſſes décrétales, déjà regardées comme un code univerſel. Le contrat civil qui unit deux époux, étant devenu un ſacrement, était ſoumis au jugement de l'Egliſe.

Cette aventure eſt le premier ſcandale touchant le mariage des têtes couronnées en Occident. On a vu depuis les rois de France *Robert*, *Philippe I*, *Philippe-Auguſte* excommuniés par les papes pour des cauſes à peu-près ſemblables, ou même pour des mariages contractés entre parens très-éloignés. Les évêques nationaux prétendirent long-temps devoir être les juges de ces cauſes. Les pontifes de Rome les évoquèrent toujours à eux.

Digitized by Google

On n'examine point ici ſi cette nouvelle juriſprudence eſt utile ou dangereuſe ; on n'écrit ni comme juriſconſulte ni comme controverſiſte : mais toutes les provinces chrétiennes ont été troublées par ces ſcandales. Les anciens Romains et les peuples orientaux furent plus heureux en ce point. Les droits des pères de famille, le ſecret de leur lit n'y furent jamais en proie à la curioſité publique. On ne connaît point chez eux de pareils procès au ſujet d'un mariage ou d'un divorce.

Ce deſcendant de *Charlemagne* fut le premier qui alla plaider à trois cents lieues de chez lui devant un juge étranger, pour ſavoir quelle femme il devait aimer. Les peuples furent ſur le point d'être les victimes de ce différent. *Louis le débonnaire* avait été le premier exemple du pouvoir des évêques ſur les empereurs. *Lothaire de Lorraine* fut l'époque du pouvoir des papes ſur les évêques. Il réſulte de toute l'hiſtoire de ces temps-là, que la ſociété avait peu de règles certaines chez les nations occidentales, que les Etats avaient peu de lois, et que l'Egliſe voulait leur en donner.

Digitized by Google

# CHAPITRE XXXI.

## *De Photius, et du ſchiſme entre l'Orient et l'Occident.*

858. La plus grande affaire que l'Egliſe eût alors, et qui en eſt encore une très-importante aujourd'hui, fut l'origine de la ſéparation totale des Grecs et des Latins. La chaire patriarchale de Conſtantinople étant, ainſi que le trône, l'objet de l'ambition, était ſujette aux mêmes révolutions. L'empereur *Michel III*, mécontent du patriarche *Ignace*, l'obligea à ſigner lui-même ſa dépoſition, et mit à ſa place *Photius*, eunuque du palais, homme d'une grande qualité, d'un vaſte génie, et d'une ſcience univerſelle. Il était grand écuyer et miniſtre d'Etat. Les évêques, pour l'ordonner patriarche, le firent paſſer en ſix jours par tous les degrés. Le premier jour on le fit moine, parce que les moines étaient regardés dans l'Egliſe grecque comme feſant partie de la hiérarchie : le ſecond jour il fut lecteur, le troiſième ſous-diacre, puis diacre, prêtre, et enfin patriarche, le jour de Noël, en 858.

Le pape *Nicolas* prit le parti d'*Ignace*, et excommunia *Photius*. Il lui reprochait ſur-tout

Digitized by Google

d'avoir paſſé de l'état de laïque à celui d'évêque avec tant de rapidité ; mais *Photius* répondait, avec raiſon, que S^t *Ambroiſe*, gouverneur de Milan, et à peine chrétien, avait joint la dignité d'évêque à celle de gouverneur plus rapidement encore. *Photius* excommunia donc le pape à ſon tour, et le déclara dépoſé. Il prit le titre de patriarche œcuménique, et accuſa hautement d'héréſie les evêques d'Occident de la communion du pape. Le plus grand reproche qu'il leur feſait, roulait ſur la proceſſion du père et du fils. *Des hommes*, dit-il dans une de ſes lettres, *ſortis des ténèbres de l'Occident, ont tout corrompu par leur ignorance. Le comble de leur impiété eſt d'ajouter de nouvelles paroles au ſacré ſymbole autoriſé par tous les conciles, en diſant que le S^t Eſprit ne procède pas du père ſeulement, mais encore du fils ; ce qui eſt renoncer au chriſtianiſme.*

Mépris des Grecs pour l'Egliſe latine.

On voit, par ce paſſage et par beaucoup d'autres, quelle ſupériorité les Grecs affectaient en tout ſur les Latins. Ils prétendaient que l'Egliſe romaine devait tout à la grecque, juſqu'aux noms des uſages, des cérémonies, des myſtères, des dignités. *Baptême*, *euchariſtie*, *liturgie*, *diocèſe*, *paroiſſe*, *évêque*, *prêtre*, *diacre*, *moine*, *égliſe*, tout eſt grec. Ils regardaient les Latins comme des diſciples ignorans, révoltés contre leurs maîtres, dont ils ne ſavaient pas

Digitized by Google

même la langue. Ils nous accuſaient d'ignorer le catéchiſme, enfin de n'être pas chrétiens.

Les autres ſujets d'anathême étaient, que les Latins ſe ſervaient alors communément de pain non levé pour l'euchariſtie, mangeaient des œufs et du fromage en carême, et que leurs prêtres ne ſe feſaient point raſer la barbe. Etranges raiſons pour brouiller l'Occident avec l'Orient!

Mais quiconque eſt juſte avouera que *Photius* était non-ſeulement le plus ſavant homme de
867. l'Egliſe, mais un grand évêque. Il ſe conduiſit comme S^t *Ambroiſe*, quand *Baſile*, aſſaſſin de l'empereur *Michel*, ſe préſenta dans l'égliſe de Sophie : *Vous êtes indigne d'approcher des ſaints myſtères*, lui dit-il à haute voix, *vous qui avez les mains encore ſouillées du ſang de votre bienfaiteur*. *Photius* ne trouva pas un *Théodoſe* dans *Baſile*. Ce tyran fit une choſe juſte par vengeance. Il rétablit *Ignace* dans le ſiége patriarchal, et chaſſa *Photius*. Rome profita de cette
869. conjoncture pour faire aſſembler à Conſtantinople le huitième concile œcuménique, compoſé de trois cents évêques. Les légats du pape préſidèrent, mais ils ne ſavaient pas le grec, et parmi les autres évêques très-peu ſavaient le latin. *Photius* y fut univerſellement condamné comme intrus, et ſoumis à la pénitence publique. On ſigna pour les cinq patriarches avant

de

Digitized by Google

de ſigner pour le pape, ce qui eſt fort extraordinaire; car, puiſque les légats eurent la première place, ils devaient ſigner les premiers. Mais en tout cela, les queſtions qui partageaient l'Orient et l'Occident ne furent point agitées : on ne voulait que dépoſer *Photius*.

Quelque temps après, le vrai patriarche *Ignace*, étant mort, *Photius* eut l'adreſſe de ſe faire rétablir par l'empereur *Baſile*. Le pape *Jean VIII* le reçut à ſa communion, le reconnut, lui écrivit; et malgré ce huitième concile œcuménique qui avait anathématiſé ce patriarche, le pape envoya ſes légats à un autre concile à Conſtantinople, dans lequel *Photius* 879.
fut reconnu innocent par quatre cents évêques, dont trois cents l'avaient auparavant condamné. Les légats de ce même ſiége de Rome, qui l'avaient anathématiſé, ſervirent eux-mêmes à caſſer le huitième concile œcuménique.

Combien tout change chez les hommes! Variations remarquables. combien ce qui était faux devient vrai ſelon les temps! Les légats de *Jean VIII* s'écrient en plein concile : *Si quelqu'un ne reconnaît pas Photius, que ſon partage ſoit avec Judas.* Le concile s'écrie : *Longues années au patriarche Photius, et au patriarche de Rome, Jean.*

Enfin, à la ſuite des actes du concile, on voit une lettre du pape à ce ſavant patriarche, dans laquelle il lui dit : *Nous penſons comme*



Digitized by Google

*vous ; nous tenons pour tranſgreſſeurs de la parole de* DIEU, *nous rangeons avec Judas ceux qui ont ajouté au ſymbole, que le S^t Eſprit procède du Père et du Fils; mais nous croyons qu'il faut uſer de douceur avec eux, et les exhorter à renoncer à ce blaſphême.*

Il eſt donc clair que l'Egliſe romaine et la grecque penſaient alors différemment de ce qu'on penſe aujourd'hui. L'Egliſe romaine adopta depuis la proceſſion du Père et du Fils ; et il arriva même qu'en 1274, l'empereur *Michel Paléologue*, implorant contre les Turcs une nouvelle croiſade, envoya au ſecond concile de Lyon ſon patriarche et ſon chancelier, qui chantèrent, avec le concile, en latin, *qui ex patre filioque procedit*. Mais l'Egliſe grecque retourna encore à ſon opinion, et ſembla la quitter encore dans la réunion paſſagère qui ſe fit avec *Eugène IV*. Que les hommes apprennent de-là à ſe tolérer les uns les autres. Voilà des variations et des diſputes ſur un point fondamental, qui n'ont ni excité de troubles, ni rempli les priſons, ni allumé les bûchers.

Tolérance néceſſaire.

On a blâmé les déférences du pape *Jean VIII* pour le patriarche *Photius* ; on n'a pas aſſez ſongé que ce pontife avait alors beſoin de l'empereur *Baſile*. Un roi de Bulgarie, nommé *Bogoris*, gagné par l'habileté de ſa femme qui était chrétienne, s'était converti, à l'exemple

Digitized by Google

de *Clovis* et du roi *Egbert*. Il s'agiſſait de ſavoir de quel patriarchat cette nouvelle province chrétienne dépendrait. Conſtantinople et Rome ſe la diſputaient. La déciſion dépendait de l'empereur *Baſile*. Voilà en partie le ſujet des complaiſances qu'eut l'évêque de Rome pour celui de Conſtantinople.

Il ne faut pas oublier que dans ce concile, ainſi que dans le précédent, il y eut des *cardinaux*. On nommait ainſi des prêtres et des diacres qui ſervaient de conſeils aux métropolitains. Il y en avait à Rome comme dans d'autres égliſes. Ils étaient déjà diſtingués; mais ils ſignaient après les évêques et les abbés.

Le pape donna, par ſes lettres et par ſes légats, le titre de *votre ſainteté* au patriarche *Photius*. Les autres patriarches ſont auſſi appelés *papes* dans ce concile. C'eſt un nom grec, commun à tous les prêtres, et qui peu à peu eſt devenu le titre diſtinctif du métropolitain de Rome.

L'Egliſe de Conſtantinople diſpute la ſupériorité à celle de Rome.

Il paraît que *Jean VIII* ſe conduiſait avec prudence; car ſes ſucceſſeurs s'étant brouillés avec l'empire grec, et ayant adopté le huitième concile œcuménique de 869, et rejeté l'autre qui abſolvait *Photius*, la paix établie par *Jean VIII* fut alors rompue. *Photius* éclata contre l'Egliſe romaine, la traita d'hérétique



Digitized by Google

au ſujet de cet article du *filioque procedit*, des œufs en carême, de l'euchariſtie faite avec du pain ſans levain, et de pluſieurs autres uſages. Mais le grand point de la diviſion était la primatie. *Photius* et ſes ſucceſſeurs voulaient être les premiers évêques du chriſtianiſme, et ne pouvaient ſouffrir que l'évêque de Rome, d'une ville qu'ils regardaient alors comme barbare, ſéparée de l'empire par ſa rebellion, et en proie à qui voudrait s'en emparer, jouît de la préſéance ſur l'évêque de la ville impériale. Le patriarche de Conſtantinople avait alors dans ſon diſtrict toutes les égliſes de la Sicile et de la Pouille; et le ſiége romain, en paſſant ſous une domination étrangère, avait perdu à la fois dans ces provinces ſon patrimoine et ſes droits de métropolitain. L'Egliſe grecque mépriſait l'Egliſe romaine. Les ſciences floriſſaient à Conſtantinople, mais à Rome tout tombait, juſqu'à la langue latine; et quoiqu'on y fût plus inſtruit que dans tout le reſte de l'Occident, ce peu de ſcience ſe reſſentait de ces temps malheureux. Les Grecs ſe vengeaient bien de la ſupériorité que les Romains avaient eue ſur eux depuis le temps de *Lucrèce* et de *Cicéron* juſqu'à *Corneille Tacite*. Ils ne parlaient des Romains qu'avec ironie. L'évêque *Luitprand*, envoyé depuis en ambaſſade à Conſtantinople par les *Othons*, rapporte que

les Grecs n'appelaient S^t. *Grégoire le grand* que *Grégoire dialogue*, parce qu'en effet ſes dialogues ſont d'un homme trop ſimple. Le temps a tout changé. Les papes ſont devenus de grands ſouverains, Rome le centre de la politeſſe et des arts, l'Egliſe latine ſavante; et le patriarche de Conſtantinople n'eſt plus qu'un eſclave, évêque d'un peuple eſclave.

*Photius*, qui eut dans ſa vie plus de revers que de gloire, fut dépoſé par des intrigues de cour, et mourut malheureux; mais ſes ſucceſſeurs, attachés à ſes prétentions, les ſoutinrent avec vigueur.

Le pape *Jean VIII* mourut encore plus malheureuſement. Les annales de Fulde diſent qu'il fut aſſaſſiné à coups de marteau. Les temps ſuivans nous feront voir le ſiége pontifical ſouvent enſanglanté, et Rome toujours un grand objet pour les nations, mais toujours à plaindre. 882.

Le dogme ne troubla point encore l'Egliſe d'Occident: à peine a-t-on conſervé la mémoire d'une petite diſpute excitée, en 846, par un bénédictin, nommé *Jean Godeſcalc*, ſur la prédeſtination et ſur la grâce: l'événement fit voir combien il eſt dangereux de traiter ces matières, et ſur-tout de diſputer contre un adverſaire puiſſant. Ce moine, prenant à la lettre pluſieurs expreſſions de S^t *Auguſtin*, Moine fouetté pour la grâce efficace.

Digitized by Google

enſeignait la prédeſtination abſolue et éternelle du petit nombre des élus, et du grand nombre des réprouvés. L'archevêque de Reims, *Hincmar*, homme violènt dans les affaires eccléſiaſtiques comme dans les civiles, lui dit *qu'il était prédeſtiné à être condamné et à être fouetté.* En effet, il le fit anathématiſer dans un petit concile, en 850. On l'expoſa tout nu en préſence de l'empereur *Charles le chauve*, et il fut fouetté depuis les épaules juſqu'aux jambes par des moines.

Cette diſpute impertinente, dans laquelle les deux partis ont également tort, ne s'eſt que trop renouvelée. Vous verrez chez les Hollandais un ſynode de Dordrecht, compoſé des partiſans de l'opinion de *Godeſcalc*, faire pis que fouetter les ſectateurs d'*Hincmar*. Vous verrez, au contraire, en France, les jéſuites du parti d'*Hincmar* pourſuivre autant qu'ils le pourront les janſéniſtes attachés aux dogmes de *Godeſcalc*; et ces querelles, qui ſont la honte des nations policées, ne finiront que quand il y aura plus de philoſophes que de docteurs.

Convulſionnaires

Je ne ferais aucune mention d'une folie épidémique, qui ſaiſit le peuple de Dijon, en 844, à l'occaſion d'un S^t *Bénigne*, qui donnait, diſait-on, des convulſions à ceux qui priaient ſur ſon tombeau : je ne parlerais pas, dis-je,

Digitized by Google

de cette ſuperſtition populaire, ſi elle ne s'était renouvelée de nos jours avec fureur dans des circonſtances toutes pareilles. Les mêmes folies ſemblent être deſtinées à reparaître de temps en temps ſur la ſcène du monde ; mais auſſi le bon ſens eſt le même dans tous les temps ; et on n'a rien dit de ſi ſage ſur les miracles modernes opérés au tombeau de je ne ſais quel diacre de Paris, que ce que dit, en 844, un évêque de Lyon ſur ceux de Dijon. » Voilà un étrange ſaint, qui eſtropie ceux » qui ont recours à lui : il me ſemble que les » miracles devaient être faits pour guérir les » maladies, et non pour en donner. »

Ces minuties ne troublaient point la paix en Occident, et les querelles théologiques y étaient alors comptées pour rien, parce qu'on ne penſait qu'à s'agrandir. Elles avaient plus de poids en Orient, parce que les prélats n'y ayant jamais eu de puiſſance temporelle, cherchaient à ſe faire valoir par les guerres de plume. Il y a encore une autre cauſe de la paix théologique en Occident, c'eſt l'ignorance qui au moins produiſit ce bien parmi les maux infinis dont elle était cauſe.

# CHAPITRE XXXII.

## *Etat de l'empire d'Occident, à la fin du neuvième siècle.*

L'EMPIRE d'Occident ne subsista plus que de nom. *Arnould*, *Arnolfe* ou *Arnold*, bâtard
888. de *Carloman*, se rendit maître de l'Allemagne; mais l'Italie était partagée entre deux seigneurs, tous deux du sang de *Charlemagne* par les femmes : l'un était un duc de Spolète, nommé *Gui*; l'autre *Bérenger*, duc de Frioul, tous deux investis de ces duchés par *Charles le chauve*, tous deux prétendans à l'empire aussi-bien qu'au royaume de France. *Arnould*, en qualité d'empereur, regardait aussi la France comme lui appartenant de droit, tandis que la France, détachée de l'empire, était partagée entre *Charles le simple*, qui la perdait, et le roi *Eudes*, grand-oncle de *Hugues-Capet*, qui l'usurpait.

Un *Bozon*, roi d'Arles, disputait encore l'empire. Le pape *Formose*, évêque peu accrédité de la malheureuse Rome, ne pouvait que donner l'onction sacrée au plus fort. Il cou-
894. ronna ce *Gui* de Spolète. L'année d'après il couronna *Bérenger* vainqueur; et il fut forcé de sacrer enfin cet *Arnould*, qui vint assiéger

Rome

Rome, et la prit d'assaut. Le serment équivoque que reçut *Arnould* des Romains prouve que déjà les papes prétendaient à la souveraineté de Rome. Tel était ce serment : » Je jure » par les saints mystères que, sauf mon hon- » neur, ma loi et ma fidélité à monseigneur » *Formose*, pape, je serai fidèle à l'empereur » *Arnould*. »

Papes veulent régner à Rome.

Les papes étaient alors en quelque sorte semblables aux califes de Bagdat qui, révérés dans tous les Etats musulmans comme les chefs de la religion, n'avaient plus guère d'autre droit que celui de donner les investitures des royaumes à ceux qui les demandaient les armes à la main; mais il y avait entre les califes et les papes cette différence, que les califes étaient tombés du premier trône de la terre, et que les papes s'élevaient insensiblement.

Il n'y avait réellement plus d'empire, ni de droit ni de fait. Les Romains, qui s'étaient donnés à *Charlemagne* par acclamation, ne voulaient plus reconnaître des bâtards, des étrangers, à peine maîtres d'une partie de la Germanie.

Les Romains ne veulent plus d'empereur.

Le peuple romain dans son abaissement, dans son mélange avec tant d'étrangers, conservait encore, comme aujourd'hui, cette fierté secrète que donne la grandeur passée.



Digitized by Google

Il trouvait inſupportable que des Bructères, des Cattes, des Marcomans, ſe diſſent les ſucceſſeurs des *Céſars*, et que les rives du Mein, et la forêt Hercinie fuſſent le centre de l'empire de *Titus* et de *Trajan*.

On frémiſſait à Rome d'indignation, et on riait en même temps de pitié, lorſqu'on apprenait qu'après la mort d'*Arnould*, ſon fils *Hiludovic*, que nous appelons *Louis*, avait été déſigné empereur des Romains, à l'âge de trois ou quatre ans, dans un village barbare, nommé Forcheim, par quelques leuds et évêques germains. Cet enfant ne fut jamais compté parmi les empereurs; mais on le regardait dans l'Allemagne comme celui qui devait ſuccéder à *Charlemagne* et aux *Céſars*. C'était en effet un étrange empire romain que ce gouvernement, qui n'avait alors ni les pays entre le Rhin et la Meuſe, ni la France, ni la Bourgogne, ni l'Eſpagne, ni rien enfin dans l'Italie: et pas même une maiſon dans Rome qu'on pût dire appartenir à l'empereur.

Du temps de ce *Louis*, dernier prince allemand du ſang de *Charlemagne* par bâtardiſe, mort en 912, l'Allemagne fut ce qu'était la France, une contrée dévaſtée par les guerres civiles et étrangères, ſous un prince élu en tumulte et mal obéi.

Tout eſt révolution dans les gouvernemens:

Digitized by Google

c'en eſt une frappante que de voir une partie de ces Saxons ſauvages traités par *Charlemagne* comme les Ilotes par les Lacédémoniens, donner ou prendre au bout de cent douze ans cette même dignité, qui n'était plus dans la maiſon de leur vainqueur. *Othon*, duc de Saxe, après la mort de *Louis*, met, dit-on, 912.
par ſon crédit, la couronne d'Allémagne ſur la tête de *Conrad*, duc de Franconie; et après la mort de *Conrad*, le fils du duc *Othon* de Saxe, *Henri l'oiſeleur*, eſt élu. Tous ceux 919.
qui s'étaient faits princes héréditaires en Germanie, joints aux évêques, feſaient ces élections, et y appelaient alors les principaux citoyens des bourgades.

## CHAPITRE XXXIII.

### *Des fiefs et de l'empire.*

La force qui a tout fait dans ce monde, avait donné l'Italie, et les Gaules aux Romains. Les barbares uſurpèrent leurs conquêtes. Le père de *Charlemagne* uſurpa les Gaules ſur les rois francs. Les gouverneurs ſous la race de *Charlemagne* uſurpèrent tout ce qu'ils purent. Les rois lombards avaient déjà établi des fiefs en Italie. Ce fut le modèle ſur lequel ſe



Digitized by Google

réglèrent les ducs et les comtes dès le temps de *Charles le chauve*. Peu à peu leurs gouvernemens devinrent des patrimoines. Les évêques de plusieurs grands siéges, déjà puissans par leur dignité, n'avaient plus qu'un pas à faire pour être princes : et ce pas fut bientôt fait.

Evêques et abbés princes.

De-là vient la puissance séculière des évêques de Maïence, de Cologne, de Trèves, de Vurtzbourg, et de tant d'autres en Allemagne et en France. Les archevêques de Reims, de Lyon, de Beauvais, de Langres, de Laon, s'attribuèrent les droits régaliens. Cette puissance des ecclésiastiques ne dura pas en France; mais en Allemagne elle est affermie pour long-temps. Enfin les moines eux-mêmes devinrent princes, les abbés de Fulde, de Saint-Gal, de Kempten, de Corbie, &c. étaient de petits rois dans les pays où, quatre-vingts ans auparavant, ils défrichaient de leurs mains quelques terres que des propriétaires charitables leur avaient données. Tous ces seigneurs, ducs, comtes, marquis, évêques, abbés, rendaient hommage au souverain. On a long-temps cherché l'origine de ce gouvernement féodal. Il est à croire qu'il n'en a point d'autre que l'ancienne coutume de toutes les nations, d'imposer un hommage et un tribut au plus faible. On sait qu'ensuite les empereurs romains donnèrent des terres à

Digitized by Google

perpétuité à de certaines conditions. On en trouve des exemples dans les vies d'*Alexandre Sévère* et de *Probus*. Les Lombards furent les premiers qui érigèrent des duchés relevant en fief de leur royaume. Spolète et Bénévent furent sous les rois lombards des duchés héréditaires.

Avant *Charlemagne*, *Taſſillon* poſſédait le duché de Bavière, à condition d'un hommage; et ce duché eût appartenu à ſes deſcendans, ſi *Charlemagne*, ayant vaincu ce prince, n'eût dépouillé le père et les enfans.

Bientôt point de ville libre en Allemagne, ainſi point de commerce, point de grandes richeſſes. Les villes au-delà du Rhin n'avaient pas même de murailles. Cet Etat, qui pouvait être ſi puiſſant, était devenu ſi faible par le nombre et la diviſion de ſes maîtres, que l'empereur *Conrad* fut obligé de promettre un tribut annuel aux Hongrois, Huns ou Pannoniens, ſi bien contenus par *Charlemagne*, et ſoumis depuis par les empereurs de la maiſon d'Autriche. Mais alors ils ſemblaient être ce qu'ils avaient été ſous *Attila*. Ils ravageaient l'Allemagne, les frontières de la France. Ils deſcendaient en Italie par le Tirol, après avoir pillé la Bavière, et revenaient enſuite avec les dépouilles de tant de nations.

C'eſt au règne de *Henri l'oiſeleur* que ſe



Digitized by Google

débrouilla un peu le chaos de l'Allemagne. Ses limites étaient alors le fleuve de l'Oder, la Bohème, la Moravie, la Hongrie, les rivages du Rhin, de l'Escaut, de la Moselle, de la Meuse; et vers le septentrion, la Poméranie et le Holstein étaient ses barrières.

Il faut que *Henri l'oiseleur* fût un des rois les plus dignes de régner. Sous lui les seigneurs de l'Allemagne, si divisés, sont réunis. Le
920. premier fruit de cette réunion est l'affranchissement du tribut qu'on payait aux Hongrois, et une grande victoire remportée sur cette nation terrible. Il fit entourer de murailles la plupart des villes d'Allemagne. Il institua des milices. On lui attribua même l'invention de quelques jeux militaires qui donnaient quelques idées des tournois. Enfin l'Allemagne respirait; mais il ne paraît pas qu'elle prétendît être l'Empire romain. L'archevêque de Maïence avait sacré *Henri l'oiseleur*. Aucun légat du pape, aucun envoyé des Romains n'y avait assisté. L'Allemagne sembla pendant tout ce règne oublier l'Italie.

Il n'en fut pas ainsi sous *Othon le grand* que les princes allemands, les évêques et les abbés élurent unanimement après la mort de *Henri*, son père. L'héritier reconnu d'un prince puissant, qui a fondé ou rétabli un Etat, est toujours plus puissant que son père, s'il ne

Digitized by Google

manque pas de courage; car il entre dans une carrière déjà ouverte; il commence où ſon prédéceſſeur a fini. Ainſi *Alexandre* avait été plus loin que *Philippe*, ſon père; *Charlemagne* plus loin que *Pepin*; et *Othon le grand* paſſa de beaucoup *Henri l'oiſeleur*.

## CHAPITRE XXXIV.

### *D'Othon le grand, au dixième ſiècle.*

*OTHON*, qui rétablit une partie de l'empire de *Charlemagne*, étendit comme lui la religion chrétienne en Germanie par des victoires. Il força les Danois, les armes à la main, à payer tribut, et à recevoir le baptême qui leur avait 948.
été prêché un ſiècle auparavant, et qui était preſque entièrement aboli.

Ces Danois ou Normands qui avaient conquis la Neuſtrie et l'Angleterre, ravagé la France et l'Allemagne, reçurent des lois d'*Othon*. Il établit des évêques en Danemarck, qui furent alors ſoumis à l'archevêque de Hambourg, métropolitain des égliſes barbares, fondées depuis peu dans le Holſtein, dans la Suède, dans le Danemarck. Tout le chriſtianiſme conſiſtait à faire le ſigne de la croix. Il ſoumit la Bohème après une gue[illegible] opiniâtre. C'eſt depuis lui que la Bohème, et même



Digitized by Google

le Danemarck, furent réputés provinces de l'Empire; mais les Danois ſecouèrent bientôt le joug.

L'empereur ſemble juger les rois.

*Othon* s'était ainſi rendu l'homme le plus conſidérable de l'Occident, et l'arbitre des princes. Son autorité était ſi grande, et l'état de la France ſi déplorable alors, que *Louis d'Outremer*, fils de *Charles le ſimple*, deſcendant de *Charlemagne*, était venu, en 948, à un concile d'évêques que tenait *Othon* près de Maïence; ce roi de France dit ces propres mots rédigés dans les actes: » J'ai été reconnu » roi, et ſacré par les ſuffrages de tous les » ſeigneurs et de toute la nobleſſe de France: » *Hugues* toutefois m'a chaſſé, m'a pris frau- » duleuſement, et m'a retenu priſonnier un » an entier, et je n'ai pu obtenir ma liberté » qu'en lui laiſſant la ville de Laon qui reſtait » ſeule à la reine *Gerberge*, pour y tenir ſa » cour avec mes ſerviteurs. Si on prétend » que j'aie commis quelque crime qui méritât » un tel traitement, je ſuis prêt à m'en purger » au jugement d'un concile, et ſuivant l'ordre » du roi *Othon*, ou par le combat ſingulier. »

Ce diſcours important prouve à la fois bien des choſes; les prétentions des empereurs de juger les rois, la puiſſance d'*Othon*, la faibleſſe de la France, la coutume des combats ſinguliers, et enfin l'uſage qui s'établiſſait de

Digitized by Google

donner les couronnes, non par le droit du ſang, mais par les ſuffrages des ſeigneurs, uſage bientôt après aboli en France.

Tel était le pouvoir d'*Othon le grand*, quand il fut invité à paſſer les Alpes par les Italiens mêmes qui, toujours factieux et faibles, ne pouvaient ni obéir à leurs compatriotes, ni être libres, ni ſe défendre à la fois contre les Sarrazins et les Hongrois dont les incurſions infeſtaient encore leur pays.

L'Italie, qui dans ſes ruines était toujours la plus riche et la plus floriſſante contrée de l'Occident, était déchirée ſans ceſſe par des tyrans. Mais Rome, dans ces diviſions, donnait encore le mouvement aux autres villes d'Italie. Qu'on ſonge à ce qu'était Paris dans le temps de la Fronde, et plus encore ſous *Charles l'inſenſé*, et à ce qu'était Londres ſous l'infortuné *Charles I*, ou dans les guerres civiles des *Yorck* et des *Lancaſtre*, on aura quelque idée de l'état de Rome, au dixième ſiècle. La chaire pontificale était opprimée, déshonorée et ſanglante. L'élection des papes ſe feſait d'une manière dont on n'a guère d'exemples, ni avant, ni après.

Digitized by Google

## CHAPITRE XXXV.

### *De la papauté, au dixième ſiècle, avant qu'Othon le grand ſe rendît maître de Rome.*

Les ſcandales et les troubles inteſtins qui affligèrent Rome et ſon Egliſe, au dixième ſiècle, et qui continuèrent long-temps après, n'étaient arrivés ni ſous les empereurs grecs et latins, ni ſous les rois goths, ni ſous les rois lombards, ni ſous *Charlemagne*. Ils ſont viſiblement la ſuite de l'anarchie; et cette anarchie eut ſa ſource dans ce que les papes avaient fait pour la prévenir, dans la politique qu'ils avaient eue d'appeler les Francs en Italie. S'ils avaient en effet poſſédé toutes les terres qu'on prétend que *Charlemagne* leur donna, ils auraient été plus grands ſouverains qu'ils ne le ſont aujourd'hui. L'ordre et la règle euſſent été dans les élections et dans le gouvernement, comme on les y voit. Mais on leur diſputa tout ce qu'ils voulurent avoir: l'Italie fut toujours l'objet de l'ambition des étrangers: le ſort de Rome fut toujours incertain. Il ne faut jamais perdre de vue que le grand but des Romains était de rétablir l'ancienne république, que des tyrans s'élevaient dans l'Italie et dans Rome, que les élections

Digitized by Google

des évêques ne furent preſque jamais libres, et que tout était abandonné aux factions.

Scandales de Rome.

*Formoſe*, fils du prêtre *Léon*, étant évêque de Porto, avait été à la tête d'une faction contre *Jean VIII*, et deux fois excommunié par ce pape ; mais ces excommunications, qui furent bientôt après ſi terribles aux têtes couronnées, le furent ſi peu pour *Formoſe*, qu'il ſe fit élire pape, en 890.

Le pape *Formoſe* exhumé et condamné.

*Etienne VI* ou *VII*, auſſi fils de prêtre, ſucceſſeur de *Formoſe*, homme qui joignit l'eſprit du fanatiſme à celui de la faction, ayant toujours été l'ennemi de *Formoſe*, fit exhumer ſon corps qui était embaumé, et l'ayant revêtu des habits pontificaux, le fit comparaître dans un concile aſſemblé pour juger ſa mémoire. On donna au mort un avocat ; on lui fit ſon procès en forme ; le cadavre fut déclaré coupable d'avoir changé d'évêché, et d'avoir quitté celui de Porto pour celui de Rome ; et pour réparation de ce crime, on lui trancha la tête par la main du bourreau ; on lui coupa trois doigts ; et on le jeta dans le Tibre.

Le pape *Etienne VI* ſe rendit ſi odieux par cette farce auſſi horrible que folle, que les amis de *Formoſe* ayant ſoulevé les citoyens, le chargèrent de fers, et l'étranglèrent en priſon.

Digitized by Google

La faction ennemie de cet *Etienne* fit repêcher le corps de *Formoſe*, et le fit enterrer pontificalement une ſeconde fois.

Une proſtituée gouverne Rome.

Cette querelle échauffait les eſprits. *Sergius III*, qui rempliſſait Rome de ſes brigues pour ſe faire pape, fut exilé par ſon rival,

907. *Jean IX*, ami de *Formoſe*; mais, reconnu pape après la mort de *Jean IX*, il condamna *Formoſe* encore. Dans ces troubles, *Théodora*, mère de *Marozie* qu'elle maria depuis au marquis de Toſcanelle, et d'une autre *Théodora*, toutes trois célèbres par leurs galanteries, avait à Rome la principale autorité. *Sergius* n'avait été élu que par les intrigues de *Théodora* la mère. Il eut, étant pape, un fils de *Marozie*, qu'il éleva publiquement dans ſon palais. Il ne paraît pas qu'il fût haï des Romains qui, naturellement voluptueux, ſuivaient ſes exemples plus qu'ils ne les blâmaient.

Son amant eſt fait pape par elle.

Après ſa mort, les deux ſœurs, *Marozie* et *Théodora*, procurèrent la chaire de Rome à un de leurs favoris, nommé *Landon*; mais ce

912. *Landon* étant mort, la jeune *Théodora* fit élire pape ſon amant, *Jean X*, évêque de Bologne, puis de Ravenne, et enfin de Rome. On ne lui reprocha point, comme à *Formoſe*, d'avoir changé d'évêché. Ces papes, condamnés par la poſtérité comme évêques peu religieux, n'étaient point d'indignes princes, il s'en faut

Digitized by Google

beaucoup. Ce *Jean X*, que l'amour fit pape, était un homme de génie et de courage : il fit ce que tous les papes ſes prédéceſſeurs n'avaient pu faire ; il chaſſa les Sarrazins de cette partie de l'Italie, nommée le Garillan.

Pour réuſſir dans cette expédition, il eut l'adreſſe d'obtenir des troupes de l'empereur de Conſtantinople, quoique cet empereur eût à ſe plaindre autant des Romains rebelles que des Sarrazins. Il fit armer le comte de Capoue. Il obtint des milices de Toſcane, et marcha lui-même à la tête de cette armée, menant avec lui un jeune fils de *Marozie* et du marquis *Adelbert*. Ayant chaſſé les Mahométans du voiſinage de Rome, il voulait auſſi délivrer l'Italie des Allemands et des autres étrangers.

L'Italie était envahie preſqu'à la fois par les *Bérengers*, par un roi de Bourgogne, par un roi d'Arles. Il les empêcha tous de dominer dans Rome. Mais au bout de quelques années, *Guido*, frère utérin de *Hugo*, roi d'Arles, tyran de l'Italie, ayant épouſé *Marozie* toute puiſſante à Rome, cette même *Marozie* conſpira contre le pape ſi long-temps amant de ſa ſœur. Il fut ſurpris, mis aux fers, et étouffé entre deux matelas.

929. *Marozie* fait pape ſon fils, bâtard d'un pape.

*Marozie*, maîtreſſe de Rome, fit élire pape un nommé *Léon* qu'elle fit mourir en priſon

Digitized by Google

au bout de quelques mois. Enſuite, ayant donné le ſiége de Rome à un homme obſcur, qui ne vécut que deux ans, elle mit enfin ſur
931. la chaire pontificale *Jean XI*, ſon propre fils, qu'elle avait eu de ſon adultère avec *Sergius III.*

*Jean XI* n'avait que vingt-quatre ans, quand ſa mère le fit pape; elle ne lui conféra cette dignité qu'à condition qu'il s'en tiendrait uniquement aux fonctions d'évêque, et qu'il ne ſerait que le chapelain de ſa mère.

On prétend que *Marozie* empoiſonna alors ſon mari *Guido*, marquis de Toſcanelle. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'elle épouſa le frère de ſon mari, *Hugo*, roi de Lombardie, et le mit en poſſeſſion de Rome, ſe flattant d'être avec lui impératrice; mais un fils du premier lit de *Marozie* ſe mit alors à la tête des Romains contre ſa mère, chaſſa *Hugo* de Rome, renferma *Marozie* et le pape ſon fils dans le môle d'Adrien, qu'on appelle aujourd'hui le château Saint-Ange. On prétend que *Jean XI* y mourut empoiſonné.

Un *Etienne XIII*, allemand de naiſſance, élu en 939, fut par cette naiſſance ſeule ſi odieux aux Romains, que dans une ſédition le peuple lui balafra le viſage, au point qu'il ne put jamais depuis paraître en public.

956. Quelque temps après, un petit-fils de *Marozie*, nommé *Octavien Sporco*, fut élu

Digitized by Google

pape, à l'âge de dix-huit ans, par le crédit de ſa famille. Il prit le nom de *Jean XII*, en mémoire de *Jean XI*, ſon oncle. C'eſt le prémier pape qui ait changé ſon nom à ſon avénement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand ſa famille le fit pontife. Ce *Jean* était patrice de Rome, et ayant la même dignité qu'avait eu *Charlemagne*, il réuniſſait par le ſiége pontifical les droits des deux puiſſances, et le pouvoir le plus légitime. Mais il était jeune, livré à la débauche, et n'était pas d'ailleurs un puiſſant prince.

On s'étonne que ſous tant de papes ſi ſcandaleux et ſi peu puiſſans, l'Egliſe romaine ne perdit ni ſes prérogatives, ni ſes prétentions; mais alors preſque toutes les autres égliſes étaient ainſi gouvernées. Le clergé d'Italie pouvait mépriſer de tels papes, mais il reſpectait la papauté, d'autant plus qu'il y aſpirait : enfin, dans l'opinion des hommes, la place était ſacrée, quand la perſonne était odieuſe.

Pendant que Rome et l'Egliſe étaient ainſi déchirées, *Bérenger*, qu'on appelle le *jeune*, diſputait l'Italie à *Hugues* d'Arles. Les Italiens, comme le dit *Luitprand*, contemporain, voulaient toujours avoir deux maîtres pour n'en avoir réellement aucun : fauſſe et malheureuſe politique qui les feſait changer de

*Jean XII* appelle les Allemands en Italie ; c'eſt la ſource de tous les malheurs de ce pays.

tyrans et de malheurs. Tel était l'état déplorable de ce beau pays, lorſqu'*Othon le grand* y fut appelé par les plaintes de preſque toutes les villes, et même par ce jeune pape *Jean XII*, réduit à faire venir les Allemands qu'il ne pouvait ſouffrir.

## CHAPITRE XXXVI.

### *Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.*

961. 962. OTHON entra en Italie, et il s'y conduiſit comme *Charlemagne*. Il vainquit *Bérenger*, qui en affectait la ſouveraineté. Il ſe fit ſacrer et couronner empereur des Romains par les mains du pape, prit le nom de *Céſar* et d'*Auguſte*, et obligea le pape à lui faire ſerment de fidélité ſur le tombeau dans lequel on dit que repoſe le corps de S^t *Pierre*. On dreſſa un inſtrument authentique de cet acte. Le clergé et la nobleſſe romaine ſe ſoumettent à ne jamais élire de pape qu'en préſence des commiſſaires de l'empereur. Dans cet acte, *Othon* confirme les donations de *Pepin*, de *Charlemagne*, de *Louis le débonnaire*, ſans ſpécifier quelles ſont ces donations ſi conteſtées ; » ſauf en tout notre puiſſance, dit-il, et celle » de notre fils et de nos deſcendans. » Cet inſtrument,

inſtrument, écrit en lettres d'or, ſouſcrit par ſept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés et pluſieurs prélats italiens, eſt gardé encore au château Saint-Ange, à ce que dit *Baronius*. La date eſt du 13 février 962.

Mais comment l'empereur *Othon* pouvait-il donner par cet acte, confirmatif de celui de *Charlemagne*, la ville même de Rome, que jamais *Charlemagne* ne donna ? Comment pouvait-il faire préſent du duché de Bénévent qu'il ne poſſédait pas, et qui appartenait encore à ſes ducs? Comment aurait-il donné la Corſe et la Sicile que les Sarrazins occupaient? Ou *Othon* fut trompé, ou cet acte eſt faux, il en faut convenir.

On dit, et *Mézerai* le dit après d'autres, que *Lothaire*, roi de France, et *Hugues-Capet*, depuis roi, aſſiſtèrent à ce couronnement. Les rois de France étaient alors ſi faibles, qu'ils pouvaient ſervir d'ornement au ſacre d'un empereur ; mais le nom de *Lothaire* et de *Hugues-Capet* ne ſe trouve pas dans les ſignatures vraies ou fauſſes de cet acte.

Quoi qu'il en ſoit, l'imprudence de *Jean XII* d'avoir appelé les Allemands à Rome, fut la ſource de toutes les calamités dont Rome et l'Italie furent affligées pendant tant de ſiècles.

Le pape s'étant ainſi donné un maître, quand il ne voulait qu'un protecteur, lui fut



Digitized by Google

bientôt infidèle. Il ſe ligua contre l'empereur avec *Bérenger* même, réfugié chez les mahométans qui venaient de ſe cantonner ſur les côtes de Provence. Il fit venir le fils de *Bérenger* à Rome, tandis qu'*Othon* était à Pavie. Il envoya chez les Hongrois pour les ſolliciter à rentrer en Allemagne; mais il n'était pas aſſez puiſſant pour ſoutenir cette action hardie, et l'empereur l'était aſſez pour le punir.

*Othon* dépoſe le pape qui l'avait appelé a ſon ſecours.

*Othon* revint donc de Pavie à Rome; et s'étant aſſuré de la ville, il tint un concile dans lequel il fit juridiquement le procès au pape. On aſſembla les ſeigneurs allemands et romains, quarante évêques, dix-ſept cardinaux dans l'égliſe de Saint-Pierre; et là, en préſence de tout le peuple, on accuſa le ſaint-père d'avoir joui de pluſieurs femmes, et ſur-tout d'une nommée *Etiennette*, concubine de ſon père, qui était morte en couche. Les autres chefs d'accuſation étaient, d'avoir fait évêque de Todi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d'avoir fait crever les yeux à ſon parrain, d'avoir châtré un cardinal, et enſuite de l'avoir fait mourir; enfin de ne pas croire en JESUS-CHRIST, et d'avoir invoqué le diable: deux choſes qui ſemblent ſe contredire. On mêlait donc, comme il arrive preſque toujours, de fauſſes accuſations à de véritables; mais on ne parla

Digitized by Google

point du tout de la ſeule raiſon pour laquelle le concile était aſſemblé. L'empereur craignait ſans doute de réveiller cette révolte et cette conſpiration dans laquelle les accuſateurs même du pape avaient trempé. Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-ſept ans, parut dépoſé pour ſes inceſtes et ſes ſcandales, et le fut en effet, pour avoir voulu, ainſi que tous les Romains, détruire la puiſſance allemande dans Rome.

*Othon* ne put ſe rendre maître de ſa perſonne; ou s'il le put, il fit une faute en le laiſſant libre. A peine avait-il fait élire le pape *Léon VIII* qui, ſi l'on en croit le diſcours d'*Arnoud*, évêque d'Orléans, n'était ni eccléſiaſtique, ni même chrétien; à peine en avait-il reçu l'hommage, et avait-il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s'écarter, que *Jean XII* eut le courage de faire ſoulever les Romains; et, oppoſant alors concile à concile, on dépoſa *Léon VIII*. On ordonna que *jamais l'inférieur ne pourrait ôter le rang à ſon ſupérieur.*

Vengeance du pape *Jean XII.*

Le pape, par cette déciſion, n'entendait pas ſeulement que jamais les évêques et les cardinaux ne pourraient dépoſer le pape; mais on déſignait auſſi l'empereur que les évêques de Rome regardaient toujours comme un ſéculier qui devait à l'Egliſe l'hommage

et les ſermens qu'il exigeait d'elle. Le cardinal nommé *Jean*, qui avait écrit et lu les accuſations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts à celui qui avait ſervi de greffier au concile de dépoſition.

Hypocriſie commune.

Au reſte, dans tous ces conciles où préſidaient la faction et la vengeance, on citait toujours l'évangile et les pères, on implorait les lumières du Saint-Eſprit, on parlait en ſon nom, on feſait même des réglemens utiles; et qui lirait ces actes ſans connaître l'hiſtoire, croirait lire les actes des ſaints. Si JESUS-CHRIST était alors revenu au monde, qu'aurait-il dit en voyant tant d'hypocriſie et tant d'abominations dans ſon Egliſe?

Tout cela ſe feſait preſque ſous les yeux de l'empereur; et qui ſait juſqu'où le courage et le reſſentiment du jeune pontife, le ſoulèvement des Romains en ſa faveur, la haine des autres villes d'Italie contre les Allemands, euſſent pu porter cette révolution? Mais le
964. pape *Jean XII* fut aſſaſſiné trois mois après, entre les bras d'une femme mariée, par les mains du mari qui vengeait ſa honte. Il mourut de ſes bleſſures au bout de huit jours. On a écrit que, ne croyant pas à la religion dont il était pontife, il ne voulut pas recevoir en mourant le viatique.

Digitized by Google

Ce pape, ou plutôt ce patrice, avait tellement animé les Romains, qu'ils osèrent, même après sa mort, soutenir un siége; et ne se rendirent qu'à l'extrémité. *Othon*, deux fois vainqueur de Rome, fut le maître de l'Italie comme de l'Allemagne.

Le pape *Léon*, créé par lui, le sénat, les principaux du peuple, le clergé de Rome, solennellement assemblés dans Saint-Jean de Latran, confirmèrent à l'empereur le droit de se choisir un successeur au royaume d'Italie, d'établir le pape, et de donner l'investiture aux évêques. Après tant de traités et de sermens formés par la crainte, il fallait des empereurs qui demeurassent à Rome pour les faire observer.

A peine l'empereur *Othon* était retourné en Allemagne, que les Romains voulurent être libres. Ils mirent en prison leur nouveau pape, créature de l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, voulurent faire revivre les anciennes lois; mais ce qui dans un temps est une entreprise de héros, devient dans d'autres une révolte de séditieux. *Othon* revole en Italie, fait pendre une partie du sénat; et le préfet de Rome, qui avait voulu être un *Brutus*, fut fouetté dans les carrefours, pro- 966.
mené nu sur un âne, et jeté dans un cachot où il mourut de faim.

Digitized by Google

# CHAPITRE XXXVII.

## *Des empereurs Othon II et III, et de Rome.*

Tel fut à peu-près l'état de Rome ſous *Othon le grand*, *Othon II* et *Othon III.* Les Allemands tenaient les Romains ſubjugués, et les Romains briſaient leurs fers dès qu'ils le pouvaient.

Un pape élu par l'ordre de l'empereur, ou nommé par lui, devenait l'objet de l'exécration des Romains. L'idée de rétablir la république vivait toujours dans leurs cœurs ; mais cette noble ambition ne produiſait que des misères humiliantes et affreuſes.

Crimes et malheurs dans Rome.

*Othon II* marche à Rome comme ſon père. Quel gouvernement ! quel empire et quel pontificat ! Un conſul, nommé *Creſcentius*, fils du pape *Jean X* et de la fameuſe *Marozie*, prenant avec ce titre de conſul la haine de la royauté, ſouleva Rome contre *Othon II.* Il fit mourir en priſon *Benoît VI*, créature de l'empereur ; et l'autorité d'*Othon* quoique éloigné ayant, dans ces troubles, donné avant ſon arrivée la chaire romaine au chancelier de l'Empire en Italie, qui fut pape ſous le nom de *Jean XIV*, ce malheureux pape fut

Digitized by Google

une nouvelle victime que le parti romain immola. Le pape *Boniface VII*, créature du conſul *Creſcentius*, déjà ſouillé du ſang de *Benoît VI*, fit encore périr *Jean XIV*. Les temps de *Caligula*, de *Néron*, de *Vitellius*, ne produiſirent ni des infortunes plus déplorables, ni de plus grandes barbaries; mais les attentats et les malheurs de ces papes ſont obſcurs comme eux. Ces tragédies ſanglantes ſe jouaient ſur le théâtre de Rome, mais petit et ruiné; et celles des *Céſars* avaient pour théâtre le monde connu.

Cependant *Othon II* arrive à Rome, en 981. Les papes autrefois avaient fait venir les Francs en Italie, et s'étaient ſouſtraits à l'autorité des empereurs d'Orient. Que font-ils maintenant? Ils eſſaient de retourner en apparence à leurs anciens maîtres; et, ayant imprudemment appelé les empereurs ſaxons, ils veulent les chaſſer. Ce même *Boniface VII* était allé à Conſtantinople preſſer les empereurs *Baſile* et *Conſtantin* de venir rétablir le trône des *Céſars*. Rome ne ſavait, ni ce qu'elle était, ni à qui elle était. Le conſul *Creſcentius* et le ſénat voulaient rétablir la république. Le pape ne voulait en effet ni république ni maître. *Othon II* voulait régner. Il entre donc dans Rome; il y invite à dîner les principaux ſénateurs, et les partiſans du conſul: et ſi l'on en

Digitized by Google

Barbarie d'*Othon II.*

croit *Geoffroi* de Viterbe, il les fit tous égorger au milieu d'un repas. Voilà le pape délivré par ſon ennemi des ſénateurs républicains. Mais il faut ſe délivrer de ce tyran. Ce n'eſt pas aſſez des troupes de l'empereur d'Orient, qui viennent dans la Pouille, le pape y joint les Sarrazins. Si le maſſacre des ſénateurs dans ce répas ſanglant, rapporté par *Geoffroi*, eſt véritable, il valait mieux ſans doute avoir les mahométans pour protecteurs, que ce ſaxon ſanguinaire pour maître. Il eſt vaincu par les Grecs ; il l'eſt par les muſulmans ; il tombe captif entre leurs mains, mais il leur échappe ; et, profitant de la diviſion de ſes ennemis, il rentre encore dans Rome où il meurt en 983.

Son neveu pape : autre pape chaſſé et maltraité.

Après ſa mort, le conſul *Creſcentius* maintint quelque temps l'ombre de la république romaine. Il chaſſa du ſiége pontifical *Grégoire V*, neveu de l'empereur *Othon III.* Mais enfin Rome fut encore aſſiégée et priſe. *Creſcentius*, attiré hors du château Saint-Ange, ſur l'eſpérance d'un accommodement, et ſur la foi des ſermens de l'empereur, eut la tête tranchée. Son corps fut pendu par les pieds, et le nouveau pape, élu par les Romains ſous le nom de *Jean XVI*, eut les yeux crevés et le nez coupé. On le jeta en cet état du haut du château Saint-Ange dans la place.

Les

Digitized by Google

Les Romains renouvellèrent alors à *Othon III* les ſermens faits à *Othon I* et à *Charlemagne ;* et il aſſigna aux papes les terres de la Marche d'Ancone pour ſoutenir leur dignité.

Romains toujours oppoſés aux empereurs.

Après les trois *Othon*, ce combat de la domination allemande, et de la liberté italique, reſta long-temps dans les mêmes termes. Sous les empereurs *Henri II de Bavière*, et *Conrad II le Salique*, dès qu'un empereur était occupé en allemagne, il s'élevait un parti en Italie. *Henri II* y vint, comme les *Othon*, diſſiper des factions, confirmer aux papes les donations des empereurs, et recevoir les mêmes hommages. Cependant la papauté était à l'encan, ainſi que preſque tous les autres évêchés.

*Benoît VIII*, *Jean XIX* l'achetèrent publiquement l'un après l'autre : ils étaient frères de la maiſon des marquis de *Toſcanelle*, toujours puiſſante à Rome depuis le temps des *Marozie* et des *Théodora*.

Après leur mort, pour perpétuer le pontificat dans leur maiſon, on acheta encore les ſuffrages pour un enfant de douze ans. C'était *Benoît IX* qui eut l'évêché de Rome de la même manière qu'on voit encore aujourd'hui tant de familles acheter, mais en ſecret, des bénéfices pour des enfans. 1034.



Digitized by Google

Triumvirat de papes.

Le désordre n'eut plus de bornes. On vit, sous le pontificat de ce *Benoît IX*, deux autres papes élus à prix d'argent, et trois papes dans Rome s'excommunier réciproquement ; mais, par une conciliation heureuse qui étouffa une guerre civile, ces trois papes s'accordèrent à partager les revenus de l'Eglise, et à vivre en paix chacun avec sa maîtresse.

Ce triumvirat pacifique et singulier ne dura qu'autant qu'ils eurent de l'argent ; et enfin, quand ils n'en eurent plus, chacun vendit sa part de la papauté au diacre *Gratien*, homme de qualité, fort riche. Mais, comme le jeune *Benoît IX* avait été élu long-temps avant les deux autres, on lui laissa, par un accord solennel, la jouissance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, qu'on appelait le *denier de S^t Pierre*, et auquel un roi danois d'Angleterre, nommé *Etelvolst*, *Edelvolf*, ou *Ethelulfe*, s'était soumis en 852.

Ce *Gratien*, qui prit le nom de *Grégoire VI*, jouissait paisiblement du pontificat, lorsque l'empereur *Henri III*, fils de *Conrad II le salique*, vint à Rome.

Jamais empereur n'y exerça plus d'autorité. Il exila *Grégoire VI*, et nomma pape, *Suidger*, son chancelier, évêque de Bamberg, sans qu'on osât murmurer.

1048. Après la mort de cet allemand, qui parmi

Digitized by Google

les papes eſt appelé *Clément II*, l'empereur, qui était en Allemagne, y créa pape un bavarois, nommé *Popon :* c'eſt *Damaſe II* qui, avec le brevet de l'empereur, alla ſe faire reconnaître à Rome. Il fut intronisé, malgré ce *Benoît IX* qui voulait encore rentrer dans la chaire pontificale après l'avoir vendue.

Ce bavarois étant mort vingt-trois jours après ſon intronisation, l'empereur donna la papauté à ſon couſin *Brunon*, de la maiſon de *Lorraine*, qu'il transféra de l'évêché de Toul à celui de Rome par une autorité abſolue. Si cette autorité des empereurs avait duré, les papes n'euſſent été que leurs chapelains, et l'Italie eût été eſclave.

Ce pontife prit le nom de *Léon IX ;* on l'a mis au rang des ſaints. Nous le verrons à la tête d'une armée combattre les princes normands fondateurs du royaume de Naples, et tomber captif entre leurs mains.

Si les empereurs euſſent pu demeurer à Rome, on voit, par la faibleſſe des Romains, par les diviſions de l'Italie, et par la puiſſance de l'Allemagne, qu'ils euſſent été toujours les ſouverains des papes, et qu'en effet il y aurait eu un empire romain. Mais ces rois électifs d'Allemagne ne pouvaient ſe fixer à Rome, loin des princes allemands trop redoutables à leurs maîtres. Les voiſins étaient

Il y aurait eu des empereurs, s'ils avaient demeuré à Rome.



Digitized by Google

toujours prêts d'envahir les frontières. Il fallait combattre tantôt les Danois, tantôt les Polonais et les Hongrois. C'eſt ce qui ſauva quelque temps l'Italie d'un joug contre lequel elle ſe ſerait en vain débattue.

La cour de Conſtantinople mépriſe la cour romaine.

Jamais Rome et l'Egliſe latine ne furent plus mépriſées à Conſtantinople que dans ces temps malheureux. *Luitprand*, l'ambaſſadeur d'*Othon I* auprès de l'empereur *Nicéphore Phocas*, nous apprend que les habitans de Rome n'étaient point appelés romains, mais lombards, dans la ville impériale. Les évêques de Rome n'y étaient regardés que comme des brigands ſchiſmatiques. Le ſéjour de S^t *Pierre* à Rome était conſidéré comme une fable abſurde, fondée uniquement ſur ce que S^t *Pierre* avait dit, dans une de ſes épîtres, qu'il était à Babylone, et qu'on s'était aviſé de prétendre que Babylone ſignifiait Rome : on ne feſait guère plus de cas à Conſtantinople des empereurs ſaxons qu'on traitait de bârbares.

Cependant la cour de Conſtantinople ne valait pas mieux que celle des empereurs germaniques. Mais il y avait dans l'empire grec plus de commerce, d'induſtrie, de richeſſes, que dans l'empire latin : tout était déchu dans l'Europe occidentale, depuis les temps brillans de *Charlemagne*. La férocité, et la

Digitized by Google

débauche, l'anarchie et la pauvreté étaient dans tous les états. Jamais l'ignorance ne fut plus univerſelle. Il ne ſe feſait pourtant pas moins de miracles que dans d'autres temps; il y en a eu dans chaque ſiècle, et ce n'eſt guère que depuis l'établiſſement des académies des ſciences dans l'Europe, qu'on ne voit plus de miracles chez les nations éclairées; et que, ſi l'on en voit, la ſaine phyſique les réduit bientôt à leur valeur.

## CHAPITRE XXXVIII.

### *De la France, vers le temps de Hugues-Capet.*

PENDANT que l'Allemagne commençait à prendre ainſi une nouvelle forme d'adminiſtration, et que Rome et l'Italie n'en avaient aucune, la France devenait, comme l'Allemagne, un gouvernement entièrement féodal.

Ce royaume s'étendait des environs de l'Eſcaut et de la Meuſe, juſqu'à la mer Britannique, et des Pyrénées au Rhône. C'était alors ſes bornes; car, quoique tant d'hiſtoriens prétendent que ce grand fief de la France allait par-delà les Pyrénées juſqu'à l'Ebre, il ne paraît point du tout que les Eſpagnols de ces provinces, entre l'Ebre et les Pyrénées,



Digitized by Google

fuſſent ſoumis au faible gouvernement de France, en combattant contre les mahométans.

Anarchie féodale en France.

La France, dans laquelle ni la Provence, ni le Dauphiné n'étaient compris, était un aſſez grand royaume; mais il s'en fallait beaucoup que le roi de France fût un grand ſouverain. *Louis*, le dernier des deſcendans de *Charlemagne*, n'avait plus pour tout domaine que les villes de Laon et de Soiſſons, et quelques terres qu'on lui conteſtait. L'hommage rendu par la Normandie ne ſervait qu'à donner au roi un vaſſal qui aurait pu ſoudoyer ſon maître. Chaque province avait ou ſes comtes ou ſes ducs héréditaires; celui qui n'avait pu ſe ſaiſir que de deux ou trois bourgades, rendait hommage aux uſurpateurs d'une province; et qui n'avait qu'un château, relevait de celui qui avait uſurpé une ville. De tout cela s'était fait cet aſſemblage monſtrueux de membres qui ne formaient point un corps.

Le temps et la néceſſité établirent que les ſeigneurs des grands fiefs marcheraient avec des troupes au ſecours du roi. Tel ſeigneur devait quarante jours de ſervice, tel autre vingt-cinq. Les arrière-vaſſaux marchaient aux ordres de leurs ſeigneurs immédiats. Mais ſi tous ces ſeigneurs particuliers ſervaient l'Etat quelques jours, ils ſe feſaient la guerre

entre eux preſque toute l'année. En vain les conciles, qui dans ces temps de crimes ordonnèrent ſouvent des choſes juſtes, avaient réglé qu'on ne ſe battrait point depuis le jeudi juſqu'au point du jour du lundi, et dans les temps de Pâques et dans d'autres ſolennités ; ces réglemens, n'étant point appuyés d'une juſtice coërcitive, étaient ſans vigueur. Chaque château était la capitale d'un petit état de brigands ; chaque monaſtère était en armes : leurs avocats, qu'on appelait *avoyers*, inſtitués dans les premiers temps pour préſenter leurs requêtes au prince, et ménager leurs affaires, étaient les généraux de leurs troupes : les moiſſons étaient ou brûlées, ou coupées avant le temps, ou défendues l'épée à la main ; les villes preſque réduites en ſolitude, et les campagnes dépeuplées par de longues famines.

Il ſemble que ce royaume ſans chef, ſans police, ſans ordre, dût être la proie de l'étranger ; mais une anarchie preſque ſemblable dans tous les royaumes, fit ſa ſureté ; et quand, ſous les *Othon*, l'Allemagne fut plus à craindre, les guerres inteſtines l'occupèrent.

C'eſt de ces temps barbares que nous tenons l'uſage de rendre hommage pour une maiſon et pour un bourg au ſeigneur d'un

Coutumes féodales.



Digitized by Google

autre village. Un praticien, un marchand, qui ſe trouve poſſeſſeur d'un ancien fief, reçoit foi et hommage d'un autre bourgeois, ou d'un pair du royaume qui aura acheté un arrière-fief dans ſa mouvance. Les lois de fief ne ſubſiſtent plus, mais ces vieilles coutumes de mouvances, d'hommages, de redevances ſubſiſtent encore : dans la plupart des tribunaux on admet cette maxime, *Nulle terre ſans ſeigneur :* comme ſi ce n'était pas aſſez d'appartenir à la patrie.

Armées. Quand la France, l'Italie et l'Allemagne furent ainſi partagées ſous un nombre innombrable de petits tyrans, les armées, dont la principale force avait été l'infanterie ſous *Charlemagne*, ainſi que ſous les Romains, ne furent plus que de la cavalerie. On ne connut plus que les gendarmes ; les gens de pied n'avaient pas ce nom, parce qu'en comparaiſon des hommes de cheval, ils n'étaient point armés.

Les moindres poſſeſſeurs de châtellenies ne ſe mettaient en campagne qu'avec le plus de chevaux qu'ils pouvaient ; et le faſte conſiſtait alors à mener avec ſoi des écuyers, qu'on appela *vaslets*, du mot *vaſſalet*, petit vaſſal. L'honneur étant donc mis à ne combattre qu'à cheval, on prit l'habitude de porter une armure complète de fer, qui eût accablé un

d by Google

homme à pied de ſon poids. Les braſſarts, les cuiſſarts, furent une partie de l'habillement. On prétend que *Charlemagne* en avait eu, mais ce fut vers l'an 1000 que l'uſage en fut commun.

Quiconque était riche, devint preſqu'invulnérable à la guerre; et c'était alors qu'on ſe ſervit plus que jamais de maſſues, pour aſſommer ces chevaliers que les pointes ne pouvaient percer. Le plus grand commerce alors fut en cuiraſſes, en boucliers, en caſques ornés de plumes.

Les payſans qu'on traînait à la guerre, ſeuls expoſés et mépriſés, ſervaient de pionniers plutôt que de combattans. Les chevaux, plus eſtimés qu'eux, furent bardés de fer, leur tête fut armée de chanfreins.

Lois.

On ne connut guère alors de lois que celles que les plus puiſſans firent pour le ſervice des fiefs. Tous les autres objets de la juſtice diſtributive furent abandonnés au caprice des maîtres-d'hôtels, prévôts, baillis, nommés par les poſſeſſeurs des terres.

Les ſénats de ces villes, qui ſous *Charlemagne* et ſous les Romains avaient joui du gouvernement municipal, furent obligés preſque partout. Le mot de *ſenior*, *ſeigneur*, affecté longtemps à ces principaux du ſénat des villes, ne fut plus donné qu'aux poſſeſſeurs des fiefs.

Digitized by Google

Pairs. Le terme de pair commençait alors à s'introduire dans la langue gallo-tudeſque, qu'on parlait en France. On ſait qu'il venait du mot latin *par*, qui ſignifie *égal* ou *confrère*. On ne s'en était ſervi que dans ce ſens, ſous la première et la ſeconde race des rois de France. Les enfans de *Louis le débonnaire* s'appelèrent *Pares* dans une de leurs entrevues, l'an 851; et, long-temps auparavant, *Dagobert* donne le nom de *pairs* à des moines. *Godegrand*, évêque de Metz, du temps de *Charlemagne*, appelle *pairs* des évêques et des abbés, ainſi que le marque le ſavant *du Cange*. Les vaſſaux d'un même ſeigneur s'accoutumèrent donc à s'appeler *pairs*.

*Alfred le grand* avait établi en Angleterre les jurés : c'était des pairs dans chaque profeſſion. Un homme, dans une cauſe criminelle, choiſiſſait douze hommes de ſa profeſſion pour être ſes juges. Quelques vaſſaux en France en usèrent ainſi ; mais le nombre des pairs n'était pas pour cela déterminé à douze. Il y en avait dans chaque fief autant que de barons, qui relevaient du même ſeigneur, et qui étaient pairs entre eux, mais non pairs de leur ſeigneur féodal.

Les princes qui rendaient un hommage immédiat à la couronne, tels que les ducs de Guienne, de Normandie, de Bourgogne,

Digitized by Google

les comtes de Flandre, de Toulouſe, étaient donc en effet des pairs de France.

*Hugues-Capet* n'était pas le moins puiſſant. Il poſſédait depuis long temps le duché de France, qui s'étendait juſqu'en Touraine. Il était comte de Paris. De vaſtes domaines en Picardie et en Champagne lui donnaient encore une grande autorité dans ces provinces. Son frère avait ce qui compoſe aujourd'hui le duché de Bourgogne. Son grand-père *Robert*, et ſon grand-oncle *Eudes* ou *Odon*, avaient tous deux porté la couronne du temps de *Charles le ſimple*. *Hugues*, ſon père, ſurnommé l'abbé, à cauſe des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain-des-Prés, et de tant d'autres qu'il poſſédait, avait ébranlé et gouverné la France. Ainſi l'on peut dire que depuis l'année 910, où le roi *Eudes* commença ſon règne, ſa maiſon a gouverné preſque ſans interruption; et que ſi on excepte *Hugues* l'abbé, qui ne voulut pas prendre la couronne royale, elle forme une ſuite de ſouverains de plus de huit cents cinquante ans : filiation unique parmi les rois.

*Hugues-Capet.*

On ſait comment *Hugues-Capet*, duc de France, comte de Paris, enleva la couronne au duc *Charles*, oncle du dernier roi *Louis V.* Si les ſuffrages euſſent été libres, le ſang de

987. *Hugues-Capet s'empare du royaume à force ouverte.*

Digitized by Google

*Charlemagne* reſpecté, et le droit de ſucceſſion auſſi ſacré qu'aujourd'hui, *Charles* aurait été roi de France. Ce ne fut point un parlement de la nation qui le priva du droit de ſes ancêtres, comme l'ont dit tant d'hiſtoriens, ce fut ce qui fait et défait les rois, la force aidée de la prudence.

Tandis que *Louis*, ce dernier roi du ſang *Carlovingien*, était prêt à finir, à l'âge de vingt-trois ans, ſa vie obſcure, par une maladie de langueur, *Hugues-Capet* aſſemblait déjà ſes forces; et, loin de recourir à l'autorité d'un parlement, il ſut diſſiper avec ſes troupes un parlement qui ſe tenait à Compiègne, pour aſſurer la ſucceſſion à *Charles*. La lettre de *Gerbert*, depuis archevêque de Reims, et pape ſous le nom de *Silveſtre II*, déterrée par *Ducheſne*, en eſt un témoignage authentique.

*Charles*, duc de Brabant et de Hainaut, Etats qui compoſaient la baſſe-Lorraine, ſuccomba ſous un rival plus puiſſant et plus heureux que lui : trahi par l'évêque de Laon, ſurpris et livré à *Hugues-Capet*, il mourut captif dans la tour d'Orléans; et deux enfans mâles, qui ne purent le venger, mais dont l'un eut cette baſſe-Lorraine, furent les derniers princes de la poſtérité maſculine de *Charlemagne*. *Hugues-Capet*, devenu roi de ſes pairs, n'en eut pas un plus grand domaine.

Digitized by Google

# CHAPITRE XXXIX.

*Etat de la France, aux dixième et onzième ſiècles. Excommunication du roi Robert.*

LA France démembrée languit dans des malheurs obſcurs, depuis *Charles le gros* juſqu'à *Philippe I*, arrière-petit-fils de *Hugues-Capet*, près de deux cents cinquante années. Nous verrons ſi les croiſades, qui ſignalèrent le règne de *Philippe I*, à la fin du onzième ſiècle, rendirent la France plus floriſſante. Mais dans l'eſpace de temps dont je parle, tout nue fut que confuſion, tyrannie, barbarie et pauvreté. Chaque ſeigneur un peu conſidérable, ſefait battre monnaie, mais c'était à qui l'altèrerait. Les belles manufactures étaient en Gréce et en Italie. Les Français ne pouvaient les imiter dans des villes ſans liberté, ou, comme on a parlé long-temps, ſans priviléges, et dans un pays ſans union.

De tous les événemens de ce temps, le 999.
plus digne de l'attention d'un citoyen eſt l'excommunication du roi *Robert*. Il avait épouſé *Berthe*, ſa couſine au quatrième degré; mariage en ſoi légitime, et de plus, néceſſaire au bien de l'Etat. Nous avons vu de nos jours des particuliers épouſer leurs nièces,

Digitized by Google

et acheter au prix ordinaire les diſpenſes à Rome, comme ſi Rome avait des droits ſur des mariages qui ſe font à Paris. Le roi de France n'éprouva pas autant d'indulgence. L'Egliſe romaine dans l'aviliſſement et les ſcandales où elle était plongée, oſa impoſer au roi une pénitence de ſept ans, lui ordonna de quitter ſa femme, l'excommunia en cas de refus. Le pape interdit tous les évêques qui avaient aſſiſté à ce mariage, et leur ordonna de venir à Rome lui demander pardon. Tant d'inſolence paraît incroyable ; mais l'ignorante ſuperſtition de ces temps peut l'avoir ſoufferte, et la politique peut l'avoir cauſée. *Grégoire V*, qui fulmina cette excommunication, était allemand, et gouverné par *Gerbert*, ci-devant archevêque de Reims, devenu ennemi de la maiſon de France. L'empereur *Othon III*, peu ami de *Robert*, aſſiſta lui-même au concile où l'excommunication fut prononcée. Tout cela fait croire que la raiſon d'Etat eut autant de part à cet attentat que le fanatiſme.

Superſtition horrible, mais non prouvée.

Les hiſtoriens diſent que cette excommunication fit en France tant d'effet, que tous les courtiſans du roi et ſes propres domeſtiques l'abandonnèrent, et qu'il ne lui reſta que deux ſerviteurs qui jetaient au feu le reſte de ſes repas, ayant horreur de ce qu'avait touché un excommunié. Quelque dégradée que fut alors

Digitized by Google

la raiſon humaine, il n'y a pas d'apparence que l'abſurdité pût aller ſi loin. Le premier auteur qui rapporte cet excès de l'abrutiſſement de la cour de France eſt le cardinal *Pierre Damien*, qui n'écrivit que ſoixante-cinq ans après. Il rapporte qu'en punition de cet inceſte prétendu, la reine accoucha d'un monſtre; mais il n'y eut rien de monſtrueux dans toute cette affaire, que l'audace du pape, et la faibleſſe du roi qui ſe ſépara de ſa femme.

Les excommunications, les interdits ſont des foudres qui n'embraſent un Etat que quand ils trouvent des matières combuſtibles. Il n'y en avait point alors; mais peut-être *Robert* craignait-il qu'il ne s'en formât.

La condeſcendance du roi *Robert* enhardit tellement les papes, que ſon petit-fils *Philippe I* fut excommunié comme lui. D'abord le vigoureux *Grégoire VII* le menaça de le dépoſer, s'il ne ſe juſtifiait de l'accuſation de ſimonie devant ſes nonces. Un autre pape l'excommunia en effet. *Philippe* s'était dégoûté de ſa femme, et était amoureux de *Bertrade*, épouſe du comte d'*Anjou*. Il ſe ſervit du miniſtère des lois pour caſſer ſon mariage, ſous prétexte de parenté: et *Bertrade*, ſa maîtreſſe, fit caſſer le ſien avec le comte d'*Anjou*, ſous le même prétexte.

Autres ſuperſtitions.

1075.

Le roi et ſa maîtreſſe furent enſuite mariés ſolennellement par les mains d'un évêque de

Digitized by Google

Bayeux. Ils étaient condamnables ; mais ils avaient au moins rendu ce reſpect aux lois, de ſe ſervir d'elles pour couvrir leurs fautes. Quoi qu'il en ſoit, un pape avait excommunié *Robert*, pour avoir épouſé ſa parente, et un autre pape excommunia *Philippe* pour avoir quitté ſa parente. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'*Urbain II*, qui prononça cette ſentence, la prononça dans les propres Etats du roi, à Clermont en Auvergne, où il venait chercher un aſile, et dans ce même concile où nous verrons qu'il prêcha la croiſade.

Cependant il ne paraît point que *Philippe* excommunié ait été en horreur à ſes ſujets : c'eſt une raiſon de plus pour douter de cet abandon général où l'on dit que le roi *Robert* avait été réduit.

*Une ruſſe, épouſe du roi Henri I.*

Ce qu'il y eut d'aſſez remarquable, c'eſt le mariage du roi *Henri*, père de *Philippe*, avec une princeſſe de Ruſſie, fille d'un duc, nommé *Jaraſlau*. On ne ſait ſi cette Ruſſie était la Ruſſie noire, la blanche, ou la rouge. Cette princeſſe était-elle née idolâtre, ou chrétienne, ou grecque ? changea-t-elle de religion pour épouſer un roi de France ? Comment, dans un temps où la communication entre les Etats de l'Europe était ſi rare, un roi de France eut-il connaiſſance d'une princeſſe du pays des anciens Scythes ? Qui propoſa cet étrange mariage ?

Digitized by Google

mariage ? L'hiſtoire de ces temps obſcurs ne ſatisfait à aucune de ces queſtions.

Il eſt à croire que le roi des Français, *Henri I*, rechercha cette alliance, afin de ne pas s'expoſer à des querelles eccléſiaſtiques. De toutes les ſuperſtitions de ces temps-là, ce n'était pas la moins nuiſible au bien des Etats, que celle de ne pouvoir épouſer ſa parente au ſeptième degré. Preſque tous les ſouverains de l'Europe étaient parens de *Henri*. Quoi qu'il en ſoit, *Anne*, fille d'un *Jaraſlau*, duc inconnu d'une Ruſſie alors ignorée, fut reine de France ; et il eſt à remarquer qu'après la mort de ſon mari, elle n'eut point la régence, et n'y prétendit point. Les lois changent ſelon les temps. Ce fut le comte de Flandre, un des vaſſaux du royaume, qui en fut régent. La reine veuve ſe remaria à un comte de *Crépi*. Tout cela ſerait ſingulier aujourd'hui, et ne le fut point alors.

En général, ſi on compare ces ſiècles au nôtre, ils paraiſſent l'enfance du genre humain, dans tout ce qui regarde le gouvernement, la religion, le commerce, les arts, les droits des citoyens.

C'eſt ſur-tout un ſpectacle étrange que l'aviliſſement, le ſcandale de Rome et ſa puiſſance d'opinion ſubſiſtant dans les eſprits au milieu de ſon abaiſſement, cette foule de papes

créés par les empereurs, l'eſclavage de ces pontifes, leur pouvoir immenſe dès qu'ils ſont maîtres, et l'exceſſif abus de ce pouvoir. *Silveſtre II*, *Gerbert*, ce ſavant du dixième ſiècle, qui paſſa pour un magicien, parce qu'un arabe lui avait enſeigné l'aritlmétique, et quelques élémens de géométrie, ce précepteur d'*Othon III*, chaſſé de ſon archevêché de Reims du temps du roi *Robert*, nommé pape par l'empereur *Othon III*, conſerve encore la réputation d'un homme éclairé, et d'un pape ſage. Cependant, voici ce que rapporte la chronique d'*Ademar Chabanois*, ſon contemporain et ſon admirateur.

Un ſeigneur de France, *Gui*, vicomte de Limoges, diſpute quelques droits de l'abbaye de Brantôme à un *Grimoad*, évêque d'Angoulême; l'évêque l'excommunie; le vicomte fait mettre l'évêque en priſon. Ces violences réciproques étaient très-communes dans toute l'Europe, où la violence tenait lieu de loi.

Etrange jugement à Rome contre un ſeigneur français.

Le reſpect pour Rome était alors ſi grand dans cette anarchie univerſelle, que l'évêque, ſorti de ſa priſon, et le vicomte de Limoges, allèrent tous deux de France à Rome plaider leur cauſe devant le pape *Silveſtre II*, en plein conſiſtoire. Le croira-t-on? Ce ſeigneur fut condamné à être tiré à quatre chevaux; et la ſentence eût été exécutée, s'il ne ſe fût

Digitized by Google

évadé. L'excès commis par ce seigneur, en fesant empriſonner un évêque qui n'était pas ſon ſujet, ſes rémords, ſa ſoumiſſion pour Rome, la ſentence auſſi barbare qu'abſurde du conſiſtoire, peignent parfaitement le caractère de ces temps agreſtes.

Au reſte, ni le roi des Français, *Henri I*, fils de *Robert*, ni *Philippe I*, fils de *Henri*, ne furent connus par aucun événement mémorable; mais, de leur temps, leurs vaſſaux et arrière vaſſaux conquirent des royaumes.

Nous allons voir comment quelques aventuriers de la province de Normandie, ſans biens, ſans terres, et preſque ſans ſoldats, fondèrent la monarchie des deux Siciles, qui depuis fut un ſi grand ſujet de diſcorde entre les empereurs de la dynaſtie de Suabe et les papes, entre les maiſons d'Anjou et d'Aragon, entre celles d'Autriche et de France.

## CHAPITRE XL.

### *Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.*

QUAND *Charlemagne* prit le nom d'empereur, ce nom ne lui donna que ce que ſes armes pouvaient lui aſſurer. Il ſe prétendait dominateur ſuprême du duché de Bénévent, qui

compoſait alors une grande partie des Etats connus aujourd'hui ſous le nom de royaume de Naples. Les ducs de Bénévent, plus heureux que les rois lombards, lui réſiſtèrent ainſi qu'à ſes ſucceſſeurs. La Pouille, la Calabre, la Sicile furent en proie aux incurſions des Arabes. Les empereurs grecs et latins ſe diſputaient en vain la ſouveraineté de ces pays. Pluſieurs ſeigneurs particuliers en partageaient les dépouilles avec les Sarrazins. Les peuples ne ſavaient à qui ils appartenaient, ni s'ils étaient de la communion romaine, ou de la grecque, ou mahométans. L'empereur *Othon I* exerça ſon autorité dans ces pays en qualité du plus fort. Il érigea Capoue en principauté. *Othon II*, moins heureux, fut battu par les Grecs et par les Arabes réunis contre lui. Les empereurs d'Orient reſtèrent alors en poſſeſſion de la Pouille et de la Calabre qu'ils gouvernaient par un catapan. Des ſeigneurs avaient uſurpé Salerne. Ceux qui poſſédaient Bénévent et Capoue, envahiſſaient ce qu'ils pouvaient des terres du catapan; et le catapan les dépouillait à ſon tour. Naples et Gayète étaient de petites républiques comme Sienne et Luques : l'eſprit de l'ancienne Gréce ſemblait s'être réfugié dans ces deux petits territoires. Il y avait de la grandeur à vouloir être libres, tandis que tous les peuples d'alentour

Anarchie dans la Pouille, ou Appulie.

Digitized by Google

étaient des eſclaves qui changeaient de maîtres. Les mahométans, cantonnés dans pluſieurs châteaux, pillaient également les Grecs et les Latins : les égliſes des provinces du catapan étaient ſoumiſes au métropolitain de Conſtantinople, les autres à celui de Rome. Les mœurs ſe reſſentaient du mélange de tant de peuples, de tant de gouvernemens et de religions. L'eſprit naturel des habitans ne jetait aucune étincelle. On ne reconnaiſſait plus le pays qui avait produit *Horace* et *Cicéron*, et qui devait faire naître *le Taſſe*. Voilà dans quelle ſituation était cette fertile contrée aux dixième et onzième ſiècles, de Gayète et du Garillan juſqu'à Otrante.

Beaux exploits de gentilshommes normands

Le goût des pélerinages et des aventures de chevalerie régnait alors. Les temps d'anarchie ſont ceux qui produiſent l'excès de l'héroïſme : ſon eſſor eſt plus retenu dans les gouvernemens réglés. Cinquante ou ſoixante français, étant partis, en 983, des côtes de Normandie pour aller à Jéruſalem, paſsèrent à leur retour ſur la mer de Naples, et arrivèrent dans Salerne, dans le temps que cette ville, aſſiégée par les mahométans, venait de ſe racheter à prix d'argent. Ils trouvent les Salertins occupés à raſſembler le prix de leur rançon, et les vainqueurs livrés dans leur camp à la ſécurité d'une joie brutale et de la

débauche. Cette poignée d'étrangers reproche aux aſſiégés la lâcheté de leur ſoumiſſion ; et dans l'inſtant, marchant avec audace au milieu de la nuit, ſuivis de quelques ſalertins qui oſent les imiter, ils fondent dans le camp des Sarrazins, les étonnent, les mettent en fuite, les forcent de remonter en déſordre ſur leurs vaiſſeaux, et non-ſeulement ſauvent les tréſors de Salerne, mais ils y ajoutent les dépouilles des ennemis.

Le prince de Salerne étonné veut les combler de préſens, et eſt encore plus étonné qu'ils les refuſent ; ils ſont traités long-temps à Salerne comme des héros libérateurs le méritaient. On leur fait promettre de revenir. L'honneur, attaché à un événement ſi ſurprenant, engage bientôt d'autres normands à paſſer à Salerne et à Bénévent. Les Normands reprennent l'habitude de leurs pères, de traverſer les mers pour combattre. Ils ſervent tantôt l'empereur grec, tantôt les princes du pays, tantôt les papes. Il ne leur importe pour qui ils ſe ſignalent, pourvu qu'ils recueillent le fruit de leurs travaux. Il s'était élevé un duc à Naples, qui avait aſſervi la république naiſſante. Ce duc de Naples eſt trop heureux de faire alliance avec ce petit nombre de normands, qui le ſecourent contre un duc
1030. de Bénévent. Ils fondent la ville d'Averſe

entre ces deux territoires : c'eſt la première ſouveraineté acquiſe par leur valeur.

Bientôt après arrivent trois fils de *Tancrède* de *Hauteville*, du territoire de Coutance, *Guillaume*, ſurnommé *fier-à-bras*, *Drogon* et *Humfroi*. Rien ne reſſemble plus aux temps fabuleux. Ces trois frères avec les Normands d'Averſe, accompagnent le catapan dans la Sicile. *Guillaume fier-à-bras* tue le général arabe, donne aux Grecs la victoire; et la Sicile allait retourner aux Grecs, s'ils n'avaient paſété ingrats. Mais le catapan craignit ces français qui le défendaient; il leur fit des injuſtices, et il s'attira leur vengeance. Ils tournent leurs armes contre lui. Trois à quatre cents normands s'emparent de preſque toute la Pouille. 1041.

*Les fils de Tancrède.*

Le fait paraît incroyable; mais les aventuriers du pays ſe joignaient à eux, et devenaient de bons ſoldats ſous de tels maîtres. Les Calabrois, qui cherchaient la fortune par le courage, devenaient autant de Normands. *Guillaume fier-à-bras* ſe fait lui-même comte de la Pouille, ſans conſulter ni empereur, ni pape, ni ſeigneurs voiſins. Il ne conſulta que les ſoldats, comme ont fait tous les premiers rois de tous les pays. Chaque capitaine normand eut une ville ou un village pour ſon partage.

*Fier-à-bras* étant mort, ſon frère *Drogon* 1046.
eſt élu ſouverain de la Pouille. Alors *Robert*

Digitized by Google

*Guiſcard* et ſes deux jeunes frères quittent encore Coutance pour avoir part à tant de fortune. Le vieux *Tancrède* eſt étonné de ſe voir père d'une race de conquérans. Le nom des Normands feſait trembler tous les voiſins de la Pouille, et même les papes. *Robert Guiſcard* et ſes frères, ſuivis d'une foule de leurs compatriotes, vont par petites troupes en pélerinage à Rome. Ils marchent inconnus, le bourdon à la main, et arrivent enfin dans la Pouille.

1047. L'empereur *Henri III*, aſſez fort alors pour régner dans Rome, ne le fut pas aſſez pour s'oppoſer d'abord à ces conquérans. Il leur donna ſolennellement l'inveſtiture de ce qu'ils avaient envahi. Ils poſſédaient alors la Pouille entière, le comté d'Averſe, la moitié du Bénéventin.

Voilà donc cette maiſon devenue bientôt après maiſon royale, fondatrice des royaumes de Naples et de Sicile, feudataire de l'Empire. Comment s'eſt-il pu faire que cette portion de l'Empire en ait été ſitôt détachée, et ſoit devenue un fief de l'évêché de Rome, dans le temps que les papes ne poſſédaient preſque point de terrain, qu'ils n'étaient point maîtres à Rome, qu'on ne les reconnaiſſait pas même dans la Marche d'Ancone, qu'*Othon le grand* leur avait, dit-on, donnée ? Cet événement

eſt

Digitized by Google

eſt preſque auſſi étonnant que les conquêtes des gentilshommes normands. Voici l'explication de cette énigme. Le pape *Léon IX* voulut avoir la ville de Bénévent qui appartenait aux princes de la race des rois lombards dépoſſédés par *Charlemagne*. L'empereur 1053.
*Henri III* lui donna en effet cette ville, qui n'était point à lui, en échange du fief de Bamberg en Allemagne. Les ſouverains pontifes ſont maîtres aujourd'hui de Bénévent en vertu de cette donation. Les nouveaux princes normands étaient de voiſins dangereux. Il n'y a point de conquêtes ſans de très-grandes injuſtices : ils en commettaient, et l'empereur aurait voulu avoir des vaſſaux moins rédoutables. *Léon IX*, après les avoir excommuniés, ſe mit en tête de les aller combattre avec une armée d'allemands, que *Henri III* lui fournit. L'hiſtoire ne dit point comment les dépouilles devaient être partagées. Elle dit ſeulement que l'armée était nombreuſe, que le pape y joignit des troupes italiennes qui s'enrôlèrent comme pour une guerre ſainte; et que parmi les capitaines il y eut beaucoup d'évêques. Les Normands qui avaient toujours vaincu en petit nombre, étaient quatre fois moins forts que le pape; mais ils étaient accoutumés à combattre. *Robert Guiſcard*, ſon frère *Humfroi*, le comte d'Averſe

Le pape fait priſonnier par les princes normands en 1053.



Digitized by Google

*Richard*, chacun à la tête d'une troupe aguerrie, taillèrent en pièces l'armée allemande, et firent disparaître l'italienne. Le pape s'enfuit à Civitade, dans la capitanate, près du champ de bataille; les Normands le suivent, le prennent, l'emmènent prisonnier dans cette même ville de Bénévent, qui était le premier sujet de cette entreprise.

On a fait un saint de ce pape *Léon IX*. Apparemment qu'il fit pénitence d'avoir fait inutilement répandre tant de sang, et d'avoir mené tant d'ecclésiastiques à la guerre. Il est sûr qu'il s'en repentit, sur-tout quand il vit avec quel respect le traitèrent ses vainqueurs, et avec quelle inflexibilité ils le gardèrent prisonnier une année entière. Ils rendirent Bénévent aux princes lombards, et ce ne fut qu'après l'extinction de cette maison que les papes eurent enfin la ville.

On conçoit aisément que les princes normands étaient plus piqués contre l'empereur qui avait fourni une armée redoutable, que contre le pape qui l'avait commandée. Il fallait s'affranchir pour jamais des prétentions ou des droits de deux Empires entre lesquels ils se trouvaient. Ils continuent leurs conquêtes, ils s'emparent de la Calabre et de Capoue pendant la minorité de l'empereur *Henri IV*, et tandis que le gouvernement des Grecs est plus faible qu'une minorité.

Digitized by Google

C'étaient les enfans de *Tancrède de Hauteville* qui conquéraient la Calabre ; c'étaient les deſcendans des premiers libérateurs qui conquéraient Capoue. Ces deux dynaſties victorieuſes n'eurent point de ces querelles qui diviſent ſi ſouvent les vainqueurs, et qui les affaibliſſent. L'utilité de l'hiſtoire demande ici que je m'arrête un moment, pour obſerver que *Richard* d'Averſe, qui ſubjugua Capoue, ſe fit couronner avec les mêmes cérémonies du ſacre et de l'huile ſainte, qu'on avait employées pour l'uſurpateur *Pepin*, père de *Charlemagne*. Les ducs de Bénévent s'étaient toujours fait ſacrer ainſi. Les ſucceſſeurs de *Richard* en usèrent de même. Rien ne fait mieux voir que chacun établit les uſages à ſon choix.

Origine de l'hommage des rois de Naples aux papes.

*Robert Guiſcard*, duc de la Pouille et de la Calabre, *Richard*, comte d'Averſe et de Capoue, tous deux par le droit de l'épée, tous deux voulant être indépendans des empereurs, mirent en uſage pour leurs ſouverainetés une précaution que beaucoup de particuliers prenaient dans ce temps de troubles et de rapines pour leurs biens de patrimoine : on les donnait à l'Egliſe ſous le nom d'offrande, d'*oblata*, et on en jouiſſait moyennant une légère redevance. C'était la reſſource des faibles, dans les gouvernemens orageux de



Digitized by Google

l'Italie. Les Normands, quoique puiſſans, l'employèrent comme une ſauve-garde contre des empereurs qui pouvaient devenir plus puiſſans. *Robert Guiſcard* et *Richard* de Capoue, excommuniés par le pape *Léon IX*, l'avaient tenu en captivité. Ces mêmes vainqueurs, excommuniés par *Nicolas II*, lui rendirent hommage

1059. *Robert Guiſcard* et le comte de Capoue mirent donc ſous la protection de l'Egliſe, entre les mains de *Nicolas II*, non-ſeulement tout ce qu'ils avaient pris, mais tout ce qu'ils pourraient prendre. Le duc *Robert* fit hommage de la Sicile même qu'il n'avait point encore. Il ſe déclara feudataire du ſaint-ſiége pour tous ſes Etats, promit une redevance de douze deniers par chaque charrue, ce qui était beaucoup. Cet hommage était un acte de piété politique, qui pouvait être regardé comme le denier de S^t *Pierre* que payait l'Angleterre au ſaint-ſiége, comme les deux livres d'or que lui donnèrent les premiers rois de Portugal; enfin, comme la ſoumiſſion volontaire de tant de royaumes à l'Egliſe.

**Naples, vaſſale de l'empire; depuis de l'Egliſe romaine.**

Mais ſelon toutes les lois du droit féodal, établies en Europe, ces princes, vaſſaux de l'Empire, ne pouvaient choiſir un autre ſuzérain. Ils devenaient coupables de félonie envers l'empereur; ils le mettaient en droit

Digitized by Google

de confiſquer leurs Etats. Les querelles qui ſurvinrent entre le ſacerdoce et l'Empire, et encore plus les propres forces des princes normands, mirent les empereurs hors d'état d'exercer leurs droits. Ces conquérans, en ſe feſant vaſſaux des papes, devinrent les protecteurs, et ſouvent les maîtres de leurs nouveaux ſuzerains. Le duc *Robert*, ayant reçu un étendard du pape, et devenu capitaine de l'Egliſe, de ſon ennemi qu'il était, paſſe en Sicile avec ſon frère *Roger* : ils font la conquête de cette île ſur les Grecs et ſur les Arabes qui la partageaient alors. Les mahométans et les Grecs ſe ſoumirent à condition 1067.
qu'ils conſerveraient leurs religions et leurs uſages.

Il fallait achever la conquête de tout ce qui compoſe aujourd'hui le royaume de Naples. Il reſtait encore des princes de Salerne, deſcendans de ceux qui avaient les premiers attiré les Normands dans ce pays. Les Normands enfin les chaſsèrent ; le duc *Robert* leur prit la Salerne : ils ſe réfugièrent dans la campagne de Rome ſous la protection de *Grégoire VII*, de ce même pape qui feſait trembler les empereurs. *Robert*, ce vaſſal et ce défenſeur de l'Egliſe, les y pourſuit ; *Grégoire VII* ne manque pas de l'excommunier, et le fruit de l'excommunication eſt la



Digitized by Google

conquête de tout le Bénéventin, que fait *Robert* après la mort du dernier duc de Bénévent de la race lombarde.

*Grégoire VII*, que nous verrons si fier et si terrible avec les empereurs et les rois, n'a plus que des complaisances pour l'excom-
1077. munié *Robert*. Il lui donne l'absolution, et en reçoit la ville de Bénévent, qui depuis ce temps-là est toujours demeurée au saint-siége.

Bientôt après éclatent les grandes querelles dont nous parlerons entre l'empereur *Henri IV*
1084. et ce même *Grégoire VII*. *Henri* s'était rendu maître de Rome, et assiégeait le pape dans ce château qu'on a depuis appelé le château Saint-Ange. *Robert* accourt alors de la Dalmatie où il faisait des conquêtes nouvelles, délivre le pape malgré les Allemands et les Romains réunis contre lui, se rend maître de sa per-
*Grégoire VII* meurt captif. sonne, et l'emmène à Salerne où ce pape, qui déposait tant de rois, mourut le captif et le protégé d'un gentilhomme normand.

Il ne faut point être étonné si tant de romans nous représentent des chevaliers errans, devenus de grands souverains par leurs exploits, et entrant dans la famille des empereurs. C'est précisément ce qui arriva à *Robert Guiscard*, et ce que nous verrons plus d'une fois au temps des croisades. *Robert* maria sa

Digitized by Google

fille à *Conſtantin*, fils de l'empereur de Conſtantinople, *Michel Ducas*. Ce mariage ne fut pas heureux. Il eut bientôt ſa fille et ſon gendre à venger, et réſolut d'aller détrôner l'empereur d'Orient après avoir humilié celui d'Occident.

La cour de Conſtantinople n'était qu'un continuel orage. *Michel Ducas* fut chaſſé du trône par *Nicéphore*, ſurnommé *Botoniate*. *Conſtantin*, gendre de *Robert*, fut fait eunuque; et enfin *Alexis Comnène*, qui eut depuis tant à ſe plaindre des croiſés, monta ſur le trône. *Robert*, pendant ces révolutions s'avançait déjà par la Dalmatie, par la Macédoine, et 1084.
portait la terreur juſqu'à Conſtantinople. *Bohémond*, ſon fils d'un premier lit, ſi fameux dans les croiſades, l'accompagnait à cette conquête d'un Empire. Nous voyons par-là combien *Alexis Comnène* eut raiſon de craindre les croiſades, puiſque *Bohémond* commença par vouloir le détrôner.

La mort de *Robert*, dans l'île de Corfou, 1085.
mit fin à ſes entrepriſes. La princeſſe *Anne Comnène*, fille de l'empereur *Alexis*, laquelle écrivit une partie de cette hiſtoire, ne regarde *Robert* que comme un brigand, et s'indigne qu'il ait eu l'audace de marier ſa fille au fils d'un empereur. Elle devait ſonger que l'hiſtoire même de l'Empire lui fourniſſait des



Digitized by Google

exemples de fortunes plus considérables, et que tout cède dans le monde à la force et à la puissance.

## CHAPITRE XLI.

### *De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.*

L'IDÉE de conquérir l'empire de Constantinople s'évanouit avec la vie de *Robert*; mais les établissemens de sa famille s'affermirent en Italie. Le comte *Roger*, son frère, resta maître de la Sicile; le duc *Roger*, son fils, demeura possesseur de presque tous les pays qui ont le nom de royaume de Naples; *Bohémond*, son autre fils, alla depuis conquérir Antioche, après avoir inutilement tenté de partager les Etats du duc *Roger*, son frère.

Pourquoi ni le comte *Roger*, souverain de Sicile, ni son neveu *Roger*, duc de la Pouille, ne prirent-ils point dès-lors le titre de rois? Il faut du temps à tout. *Roger Guiscard*, le premier conquérant, avait été investi comme duc par le pape *Nicolas II. Roger*, son frère, avait été investi par *Robert Guiscard*, en qualité de comte de Sicile. Toutes ces cérémonies ne donnaient que des noms, et n'ajoutaient

rien au pouvoir. Mais ce comte de Sicile eut un droit qui s'eſt conſervé toujours, et qu'aucun roi de l'Europe n'a eu : il devint un ſecond pape dans ſon île.

Origine des droits eccléſiaſtiques des rois de Sicile.

Les papes s'étaient mis en poſſeſſion d'envoyer dans toute la chrétienté des légats qu'on nommait *à latere*, qui exerçaient une juridiction ſur toutes les égliſes, en exigeaient des décimes, donnaient les bénéfices, exerçaient et étendaient le pouvoir pontifical autant que les conjonctures et les intérêts des rois le permettaient. Le temporel, preſque toujours mêlé au ſpirituel, leur était ſoumis ; ils attiraient à leur tribunal les cauſes civiles. Pour peu que le ſacré s'y joignît au profane, mariages, teſtamens, promeſſes par ſerment, tout était de leur reſſort. C'était des proconſuls que l'empereur eccléſiaſtique des chrétiens déléguait dans tout l'Occident. C'eſt par-là que Rome, toujours faible, toujours dans l'anarchie, eſclave quelquefois des Allemands, et en proie à tous les fléaux, continua d'être la maîtreſſe des nations. C'eſt par-là que l'hiſtoire de chaque peuple eſt toujours l'hiſtoire de Rome.

*Urbain II* envoya un légat en Sicile dès que le comte *Roger* eut enlevé cette île aux mahométans et aux Grecs, et que l'Egliſe latine y fut établie. C'était de tous les pays

Digitized by Google

celui qui ſemblait en effet avoir le plus de beſoin d'un légat, pour y régler la hiérarchie, chez un peuple dont la moitié était muſulmane, et dont l'autre était de la communion grecque. Cependant ce fut le ſeul pays où la légation fut proſcrite pour toujours. Le comte *Roger*, bienfaiteur de l'Egliſe latine à laquelle il rendait la Sicile, ne put ſouffrir qu'on envoyât un roi ſous le nom de légat dans le pays de ſa conquête.

Le pape *Urbain*, uniquement occupé des croiſades, et voulant ménager une famille de héros ſi néceſſaire à cette grande entrepriſe,
1098. accorda, la dernière année de ſa vie, une bulle au comte *Roger*, par laquelle il révoqua ſon légat, et créa *Roger* et ſes ſucceſſeurs légats nés du ſaint-ſiége en Sicile, leur attribuant tous les droits et toute l'autorité de cette dignité, qui était à la fois ſpirituelle et temporelle. C'eſt-là ce fameux droit qu'on appelle la *monarchie de Sicile*, c'eſt-à-dire, le droit attaché à cette monarchie, droit que depuis les papes ont voulu anéantir, et que les rois de Sicile ont maintenu. Si cette prérogative eſt incompatible avec la hiérarchie chrétienne, il eſt évident qu'*Urbain* ne put pas la donner; ſi c'eſt un objet de diſcipline que la religion ne réprouve pas, il eſt auſſi évident que chaque royaume eſt en droit de ſe l'attribuer.

Digitized by Google

Ce privilége, au fond, n'eſt que le droit de *Conſtantin* et de tous les empereurs de préſider à toute la police de leurs Etats; cependant il n'y a eu dans toute l'Europe catholique qu'un gentilhomme normand qui ait ſu ſe donner cette prérogative aux portes de Rome.

Le fils de ce comte *Roger* recueillit tout l'héritage de la maiſon normande; il ſe fit couronner et ſacrer roi de Sicile et de la Pouille. Naples, qui était alors une petite ville, n'était point encore à lui, et ne pouvait donner le nom au royaume. Elle s'était toujours maintenue en république ſous un duc qui relevait des empereurs de Conſtantinople; et ce duc avait juſqu'alors échappé par des préſens à l'ambition de la famille conquérante. 1130. Premier roi de Naples et de Sicile.

Ce premier roi *Roger* fit hommage au ſaint-ſiége. Il y avait alors deux papes: l'un le fils d'un juif, nommé *Léon*, qui s'appelait *Anaclet*, et que S^t *Bernard* appelle *judaïcam ſobolem*, race hébraïque; l'autre s'appelait *Innocent II.* Le roi *Roger* reconnut *Anaclet*, parce que l'empereur *Lothaire II* reconnaiſſait *Innocent*; et ce ſut à cet *Anaclet* qu'il rendit ſon vain hommage.

Les empereurs ne pouvaient regarder les conquérans normands que comme des uſurpateurs: auſſi S^t *Bernard*, qui entrait dans toutes les affaires des papes et des rois, écrivait Saint *Bernard* déclare la ſuzeraineté du pape une uſurpation.

Digitized by Google

contre *Roger* auſſi-bien que contre ce fils d'un juif qui s'était fait élire pape à prix d'argent. *L'un*, dit-il, *a uſurpé la chaire de S^t Pierre, l'autre a uſurpé la Sicile; c'eſt à Céſar à les punir.* Il était donc évident alors que la ſuzeraineté du pape ſur ces deux provinces n'était qu'une uſurpation.

Le roi *Roger* ſoutenait *Anaclet*, qui fut toujours reconnu dans Rome. *Lothaire* prend cette occaſion pour enlever aux Normands leurs conquêtes. Il marche vers la Pouille avec le pape *Innocent II.* Il paraît bien que ces Normands avaient eu raiſon de ne pas vouloir dépendre des empereurs, et de mettre entre l'Empire et Naples une barrière. *Roger*, à peine roi, fut ſur le point de tout perdre. Il aſſiégeait Naples quand l'empereur s'avance contre lui: il perd des batailles; il perd preſque toutes ſes provinces dans le continent. *Innocent II* l'excommunie et le pourſuit. S^t *Bernard* était avec l'empereur et le pape. Il voulut en vain ménager un accommodement. *Roger* vaincu
1137. ſe retire en Sicile. L'empereur meurt. Tout change alors. Le roi *Roger* et ſon fils reprennent leurs provinces. Le pape *Innocent II* reconnu enfin dans Rome, ligué avec les princes à qui *Lothaire* avait donné ces provinces, ennemi implacable du roi, marche comme *Léon IX*, à la tête d'une armée. Il eſt vaincu

Digitized by Google

et pris comme lui. Que peut-il faire alors ? il fait comme ſes prédéceſſeurs : il donne des abſolutions et des inveſtitures, et il ſe fait des protecteurs contre l'Empire, de cette même maiſon normande contre laquelle il avait appelé l'Empire à ſon ſecours. 1139. Autre pape pris par les princes normands

Bientôt après, le roi ſubjugue Naples et le peu qui reſtait encore pour arrondir ſon royaume de Gaiette juſqu'à Brindes. La monarchie ſe forme telle qu'elle eſt aujourd'hui. Naples devient la capitale tranquille du royaume, et les arts commencent à renaître un peu dans ces belles provinces.

Après avoir vu comment des gentilshommes de Coutance fondèrent le royaume de Naples et de Sicile, il faut voïr comment un duc de Normandie, pair de France, conquit l'Angleterre. C'eſt une choſe bien frappante que toutes ces invaſions, toutes ces émigrations, qui continuèrent depuis la fin du quatrième ſiècle juſqu'au commencement du quatorzième, et qui finirent par les croiſades. Toutes les nations de l'Europe ont été mêlées, et il n'y en a eu preſqu'aucune qui n'ait eu ſes uſurpateurs.

Digitized by Google

# CHAPITRE XLII.

## *Conquête de l'Angleterre, par Guillaume, duc de Normandie.*

TANDIS que les enfans de *Tancrède de Hauteville*, fondaient ſi loin des royaumes, les ducs de leur nation en acquéraient un qui eſt devenu plus conſidérable que les deux Siciles. La nation britannique était, malgré ſa fierté, deſtinée à ſe voir toujours gouvernée par des étrangers. Après la mort d'*Alfred*, arrivée en 900, l'Angleterre retomba dans la confuſion et la barbarie. Les anciens Anglo-Saxons, ſes premiers vainqueurs, et les Danois, ſes uſurpateurs nouveaux, s'en diſputaient toujours la poſſeſſion; et de nouveaux pirates danois venaient encore ſouvent partager les dépouilles. Ces pirates continuaient d'être ſi terribles, et les Anglais ſi faibles, que, vers l'année 1000, on ne put ſe racheter d'eux qu'en payant quarante-huit mille livres ſterling. On impoſa, pour lever cette ſomme, une taxe qui dura depuis aſſez long-temps en Angleterre, ainſi que la plupart des autres taxes, qu'on continue toujours de lever après le beſoin. Ce tribut humiliant fut appelé argent danois, *Danngeld*.

Digitized by Google

*Canut*, roi de Danemarck, qu'on a nommé *le grand*, et qui n'a fait que de grandes cruautés, réunit ſous ſa domination le Danemarck et l'Angleterre. Les naturels anglais furent traités alors comme des eſclaves. Les auteurs de ce temps avouent que quand un anglais rencontrait un danois, il fallait qu'il s'arrêtât juſqu'à ce que le danois eût paſſé. 1017.

La race de *Canut* ayant manqué, les états du royaume reprenant leur liberté, déférèrent la couronne à *Edouard*, un deſcendant des anciens Anglo-Saxons, qu'on appelle *le ſaint* ou *le confeſſeur*. Une des grandes fautes, ou un des grands malheurs de ce roi, fut de n'avoir point d'enfans de ſa femme *Edithe*, fille du plus puiſſant ſeigneur du royaume. Il haïſſait ſa femme, ainſi que ſa propre mère, pour des raiſons d'Etat; et les fit éloigner l'une et l'autre. La ſtérilité de ſon mariage ſervit à ſa canoniſation. On prétendit qu'il avait fait vœu de chaſteté: vœu téméraire dans un mari, et abſurde dans un roi qui avait beſoin d'héritiers. Ce vœu, s'il fut réel, prépara de nouveaux fers à l'Angleterre. 1041. *Edouard le ſaint*, ou *le confeſſeur*.

Au reſte, les moines ont écrit que cet *Edouard* fut le premier roi de l'Europe qui eut le don de guérir les écrouelles. Il avait déjà rendu la vue à ſept ou huit aveugles, quand une pauvre femme attaquée d'une Ecrouelles.

Digitized by Google

humeur froide ſe préſenta devant lui : il la guérit incontinent en feſant le ſigne de la croix, et la rendit féconde, de ſtérile qu'elle était auparavant. Les rois d'Angleterre ſe ſont attribué depuis le privilége, non pas de guérir les aveugles, mais de toucher les écrouelles qu'ils ne guériſſaient pas.

S^t *Louis* en France, comme ſuzerain des rois d'Angleterre, toucha les écrouelles, et ſes ſucceſſeurs jouirent de cette prérogative. *Guillaume III* la négligea en Angleterre ; et le temps viendra que la raiſon, qui commence à faire quelques progrès en France, abolira cette coutume. (1)

Vous voyez toujours les uſages et les mœurs de ces temps-là abſolument différens des nôtres.

*Guillaume le bâtard.* *Guillaume*, duc de Normandie, qui conquit

(1) Non-ſeulement *Louis XVI* a été ſacré, ce qui dans ce ſiècle ne pouvait avoir d'autre avantage que de prolonger un peu parmi le peuple le règne de la ſuperſtition, et de valoir de gros profits aux fourniſſeurs de la cour, mais même il a touché des écrouelles, ſuivant l'uſage établi. *Louis XV* en avait touché à ſon ſacre. Une bonne femme de Valenciennes imagina qu'elle ferait fortune ſi elle pouvait faire accroire que le roi l'avait guérie. Moitié eſpérance, moitié crainte, des médecins conſtatèrent la guériſon. L'intendant de Valenciennes s'empreſſa d'en envoyer le procès-verbal authentique ; il reçut des bureaux la réponſe ſuivante : *Monſieur, la prérogative qu'ont les rois de France de guérir les écrouelles, eſt établie ſur des preuves ſi authentiques, qu'elle n'a pas beſoin d'être confirmée par des faits particuliers.* Un ſiècle plus tôt, les bureaux euſſent mis leur politique à paraître dupes. Un ſiècle plus tard, aucun intendant n'oſera plus leur envoyer des procès-verbaux de miracles, quand même il ſerait capable d'y croire.

l'Angleterre,

Digitized by Google

l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit ſur ce royaume, n'en avait pas même ſur la Normandie, ſi la naiſſance donnait les droits. Son père, le duc *Robert*, qui ne s'était jamais marié, l'avait eu de la fille d'un pelletier de Falaiſe, que l'hiſtoire appelle *Harlot*, terme qui ſignifiait et ſignifie encore aujourd'hui en anglais *concubine* ou *femme publique*. L'uſage des concubines, permis dans tout l'Orient et dans la loi des Juifs, ne l'était pas dans la nouvelle loi: il était autoriſé par la coutume. On rougiſſait ſi peu d'être né d'une pareille union, que ſouvent *Guillaume*, en écrivant, ſignait *le bâtard Guillaume*. Il eſt reſté une lettre de lui au comte *Alain* de Bretagne, dans laquelle il ſigne ainſi. Les bâtards héritaient ſouvent; car dans tous les pays où les hommes n'étaient pas gouvernés par des lois fixes, publiques et reconnues, il eſt clair que la volonté d'un prince puiſſant était le ſeul code. *Guillaume* fut déclaré par ſon père et par les états héritier du duché, et il ſe maintint enſuite par ſon habileté et par ſa valeur contre tous ceux qui lui diſputèrent ſon domaine. Il régnait paiſiblement en Normandie, et la Bretagne lui rendait hommage, lorſqu'*Edouard le confeſſeur* étant mort, il prétendit au royaume d'Angleterre.

Le droit de ſucceſſion ne paraiſſait alors établi dans aucun Etat de l'Europe. La couronne d'Allemagne était élective : l'Eſpagne était partagée entre les chrétiens et les muſulmans : la Lombardie changeait chaque jour de maître. La race *Carlovingienne*, détrônée en France, feſait voir ce que peut la force contre le droit du ſang. *Edouard le confeſſeur* n'avait point joui du trône à titre d'héritage. *Harold*, ſucceſſeur d'*Edouard*, n'était point de ſa race; mais il avait le plus inconteſtable de tous les droits, les ſuffrages de toute la nation. *Guillaume le bâtard* n'avait pour lui ni le droit d'élection, ni celui d'héritage, ni même aucun parti en Angleterre. Il prétendit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette île, le roi *Edouard* avait fait en ſa faveur un teſtament que perſonne ne vit jamais. Il diſait encore qu'autrefois il avait délivré de priſon *Harold*, et qu'*Harold* lui avait cédé ſes droits ſur l'Angleterre. Il appuya ſes faibles raiſons d'une forte armée.

Nul droit de ſucceſſion alors.

Les barons de Normandie, aſſemblés en forme d'états, refusèrent de l'argent à leur duc pour cette expédition, parce que, s'il ne réuſſiſſait pas, la Normandie en reſterait appauvrie, et qu'un heureux ſuccès la rendrait province d'Angleterre; mais pluſieurs normands haſardèrent leur fortune avec leur

duc. Un ſeul ſeigneur, nommé *Fitz-Othbern*, équipa quarante vaiſſeaux à ſes dépens. Le comte de Flandre, beau-père du duc *Guillaume*, le ſecourut de quelque argent. Le pape *Alexandre II* entra dans ſes intérêts. Il excommunia tous ceux qui s'oppoſeraient aux deſſeins de *Guillaume*. C'était ſe jouer de la religion ; mais les peuples étaient accoutumés à ces profanations, et les princes en profitaient. *Guillaume* partit de Saint-Valeri avec une flotte nombreuſe ; on ne ſait combien il avait de vaiſſeaux ni de ſoldats. Il aborda ſur les côtes de Suſſex ; et bientôt après ſe donna dans cette province la fameuſe bataille de Haſtings, qui décida ſeule du ſort de l'Angleterre. Les anciennes chroniques nous apprennent qu'au premier rang de l'armée normande, un écuyer, nommé *Taillefer*, monté ſur un cheval armé, chanta la chanſon de *Roland*, qui fut ſi long-temps dans la bouche des Français, ſans qu'il en ſoit reſté le moindre fragment. Ce *Taillefer*, après avoir entonné la chanſon que les ſoldats répétaient, ſe jeta le premier parmi les Anglais, et fut tué. Le roi *Harold* et le duc de Normandie quittèrent leurs chevaux, et combattirent à pied : la bataille dura ſix heures. La gendarmerie à cheval, qui commençait à faire ailleurs toute la force des armées, ne paraît pas avoir

14 octob. 1066.

Bataille de Haſtings.

Chanſon de *Roland*.



Digitized by Google

été employée dans cette journée. Les troupes de part et d'autre étaient compoſées des fantaſſins. *Harold* et deux de ſes frères y furent tués. Le vainqueur s'approcha de Londres, portant devant lui une bannière bénite que le pape lui avait envoyée. Cette bannière fut l'étendard auquel tous les évêques ſe rallièrent en ſa faveur. Ils vinrent aux portes avec le magiſtrat de Londres lui offrir la couronne, qu'on ne pouvait refuſer au vainqueur.

Quelques auteurs appellent ce couronnement une élection libre, un acte d'autorité du parlement d'Angleterre. C'eſt préciſément l'autorité des eſclaves faits à la guerre, qui accoderaient à leurs maîtres le droit de les fuſtiger.

*Guillaume*, ayant reçu une bannière du pape pour cette expédition, lui envoya en récompenſe l'étendard du roi *Harold* tué dans la bataille, et une petite partie du petit tréſor que pouvait avoir alors un roi anglais. C'était un préſent conſidérable pour ce pape *Alexandre II* qui diſputait encore ſon ſiége à *Honorius II*, et qui, ſur la fin d'une longue guerre civile dans Rome, était réduit à l'indigence. Ainſi un barbare, fils d'une proſtituée, meurtrier d'un roi légitime, partage les dépouilles de ce roi avec un autre barbare; car ôtez les noms de duc de Normandie, de roi d'Angleterre

et de pape, tout ſe réduit à l'action d'un voleur normand, et d'un receleur lombard: et c'eſt au fond à quoi toute uſurpation ſe réduit. Véritable idée des conquêtes.

*Guillaume* ſut gouverner comme il ſut conquérir. Pluſieurs révoltes étouffées, des irruptions de Danois rendues inutiles, des lois rigoureuſes durement exécutées, ſignalèrent ſon règne. Anciens Bretons, Danois, Anglo-Saxons, tous furent confondus dans le même eſclavage. Les Normands qui avaient eu part à ſa victoire partagèrent par ſes bienfaits les terres des vaincus. De-là toutes ces familles normandes, dont les deſcendans, ou du moins les noms, ſubſiſtent encore en Angleterre. Il fit faire un dénombrement exact de tous les biens des ſujets de quelque nature qu'ils fuſſent. On prétend qu'il en profita pour ſe faire en Angleterre un revenu de quatre cents mille livres ſterling, environ cent vingt millions de France. Il eſt évident qu'en cela les hiſtoriens ſe ſont trompés. L'Etat d'Angleterre d'aujourd'hui, qui comprend l'Ecoſſe et l'Irlande, n'a pas un plus gros revenu, ſi vous en déduiſez ce qu'on paye pour les anciennes dettes du gouvernement. Ce qui eſt sûr, c'eſt que *Guillaume* abolit toutes les lois du pays, pour y introduire celles de Normandie. Il ordonna qu'on plaidât en normand; et depuis

Gouvernement de *Guillaume le bâtard.*

Digitized by Google

lui, tous les actes furent expédiés en cette langue, juſqu'à *Edouard III.* Il voulut que la langue des vainqueurs fût la ſeule du pays. Des écoles de la langue normande furent établies dans toutes les villes et les bourgades. Cette langue était le français mêlé d'un peu de danois : idiome barbare, qui n'avait aucun avantage ſur celui qu'on parlait en Angleterre. On prétend qu'il traitait non-ſeulement la nation vaincue avec dureté, mais qu'il affectait encore des caprices tyranniques. On en donne pour exemple la *loi du couvre-feu*, par laquelle il fallait, au ſon de la cloche, éteindre le feu dans chaque maiſon à huit heures du ſoir. Mais cette loi, bien loin d'être tyrannique, n'eſt qu'une ancienne police établie preſque dans toutes les villes du Nord : elle s'eſt long-temps conſervée dans les cloîtres. Les maiſons étaient bâties de bois, et la crainte du feu était un objet des plus importans de la police générale.

On lui reproche encore d'avoir détruit tous les villages qui ſe trouvaient dans un circuit de quinze lieues, pour en faire une forêt dans laquelle il pût goûter le plaiſir de la chaſſe. Une telle action eſt trop inſenſée pour être vraiſemblable. Les hiſtoriens ne ſont pas attention qu'il faut au moins vingt années pour qu'un nouveau plant d'arbres devienne

Ridicule tyrannie imputée à *Guillaume.*

Digitized by Google

une forêt propre à la chaſſe. On lui fait ſemer cette forêt en 1080. Il avait alors ſoixante-trois ans. Quelle apparence y a-t-il qu'un homme raiſonnable ait à cet âge détruit des villages, pour ſemer quinze lieues en bois, dans l'eſpérance d'y chaſſer un jour?

Le conquérant de l'Angleterre fut la terreur du roi de France *Philippe I.*, qui voulut abaiſſer trop tard un vaſſal ſi puiſſant, et qui ſe jeta ſur le Maine, dépendant alors de la Normandie. *Guillaume* repaſſa la mer, reprit le Maine, et contraignit le roi de France à demander la paix.

*Grégoire VII* veut l'hommage de l'Angleterre.

Les prétentions de la cour de Rome n'éclatèrent jamais plus ſingulièrement qu'avec ce prince. Le pape *Grégoire VII* prit le temps qu'il feſait la guerre à la France, pour demander qu'il lui rendît hommage du royaume d'Angleterre. Cet hommage était fondé ſur cet ancien denier de S^t *Pierre*, que l'Angleterre payait à l'Egliſe de Rome: il revenait à environ vingt ſous de notre monnaie par chaque maiſon; offrande regardée en Angleterre comme une forte aumône, et à Rome comme un tribut. *Guillaume le conquérant* fit dire au pape qu'il pourrait bien continuer l'aumône; mais, au lieu de faire hommage, il fit défenſe en Angleterre de reconnaître d'autre pape que celui qu'il approuverait. La propoſition

Digitized by Google

de *Grégoire VII* devint par-là ridicule à force d'être audacieuſe. C'eſt ce même pape qui bouleverſait l'Europe pour élever le ſacerdoce au-deſſus de l'Empire; mais, avant de parler de cette querelle mémorable, et des croiſades qui prirent naiſſance dans ces temps, il faut voir en peu de mots en quel état étaient les autres pays de l'Europe.

## CHAPITRE XLIII.

### *De l'état de l'Europe, aux dixième et onzième ſiècles.*

Le nord de l'Europe commence à être chrétien.

LA Moſcovie, ou plutôt la Ziovie, avait commencé à connaître un peu de chriſtianiſme vers la fin du dixième ſiècle. Les femmes étaient deſtinées à changer la religion des royaumes. Une ſœur des empereurs *Baſile* et *Conſtantin*, mariée à un grand duc ou grand knès de Moſcovie, nommé *Volodimer*, obint de ſon mari qu'il ſe fît baptiſer. Les Moſcovites, quoiqu'eſclaves de leur maître, ne ſuivirent qu'avec le temps ſon exemple; et enfin dans ces ſiècles d'ignorance, ils ne prirent guère du rite grec que les ſuperſtitions.

Au reſte, les ducs de Moſcovie ne ſe nommaient pas encore czars, ou tſars, ou tchards;

ils

ils n'ont pris ce titre que quand ils ont été les maîtres des pays vers Caſan appartenant à des tſars. C'eſt un terme ſlavon imité du perſan, et dans la bible ſlavonne le roi *David* eſt appelé le *cſar David*.

Environ dans ce temps-là, une femme attira encore la Pologne au chriſtianiſme. *Micislas*, duc de Pologne, fut converti par ſa femme, ſœur du duc de Bohème. J'ai déjà remarqué que les Bulgares avaient reçu la foi de la même manière. *Giſelle*, ſœur de l'empereur *Henri II*, fit encore chrétien ſon mari, roi de Hongrie, dans la première année du onzième ſiècle; ainſi il eſt très-vrai que la moitié de l'Europe doit aux femmes ſon chriſtianiſme.

La Suède, chez qui il avait été prêché dès le neuvième ſiècle, était redevenue idolâtre. La Bohème, et tout ce qui eſt au nord de l'Elbe, renonça au chriſtianiſme. Toutes les 1013.
côtes de la mer Baltique vers l'Orient étaient païennes. Les Hongrois retournèrent au 1047.
paganiſme. Mais toutes ces nations étaient beaucoup plus loin encore d'être polies que d'être chrétiennes.

La Suède, probablement depuis long temps épuiſée d'habitans par ces anciennes émigrations dont l'Europe fut inondée, paraît dans les huitième, neuvième et onzième ſiècles comme enſevelie dans ſa barbarie, ſans guerre



Digitized by Google

et ſans commerce avec ſes voiſins; elle n'a part à aucun grand événement, et n'en fut probablement que plus heureuſe.

La Pologne, beaucoup plus barbare que chrétienne, conſerva juſqu'au treizième ſiècle toutes les coutumes des anciens Sarmates, comme celles de tuer leurs enfans qui naiſſaient imparfaits, et les vieillards invalides. *Albert*, ſurnommé *le grand*, dans ces ſiècles d'ignorance, alla en Pologne pour y déraciner ces coutumes affreuſes qui durèrent juſqu'au milieu du treizième ſiècle, et on n'en put venir à bout qu'avec le temps. Tout le reſte du Nord vivait dans un état ſauvage; état de la nature humaine, quand l'art ne l'a pas changée.

L'empire de Conſtantinople n'était ni plus reſſerré, ni plus agrandi que nous l'avons vu au neuvième ſiècle. A l'Occident, il ſe défendait contre les Bulgares; à l'Orient, au Nord et au Midi, contre les Turcs et les Arabes.

On a vu en général ce qu'était l'Italie: des ſeigneurs particuliers partageaient tout le pays depuis Rome juſqu'à la mer de la Calabre, et les Normands en avaient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, ſe gouvernaient par leurs magiſtrats ſous des comtes ou ſous des ducs nommés par les empereurs. Bologne était plus libre.

La maiſon de *Maurienne*, dont deſcendent

Digitized by Google

les ducs de Savoie, rois de Sardaigne, commençait à s'établir. Elle poſſédait comme fief de l'Empire le comté héréditaire de Savoie et de Maurienne, depuis qu'un *Berthol*, tige de cette maiſon, avait eu ce petit démembrement du royaume de Bourgogne. Il y eut cent ſeigneurs en France beaucoup plus conſidérables que les comtes de Savoie; mais tous ont été enfin accablés ſous le pouvoir du ſeigneur dominant; tous ont cédé l'un après l'autre à des maiſons nouvelles, élevées par la faveur des rois. Il ne reſte plus de trace de leur ancienne grandeur. La maiſon de *Maurienne*, cachée dans ſes montagnes, s'eſt agrandie de ſiècle en ſiècle, et eſt devenue égale aux plus grands monarques. 888.

Les Suiſſes et les Griſons, qui compoſaient un Etat quatre fois plus puiſſant que la Savoie, et qui était, comme elle, un démembrement de la Bourgogne, obéiſſaient aux baillis que les empereurs nommaient.

Deux villes maritimes d'Italie commençaient à s'élever, non pas par ces invaſions ſubites qui ont fait les droits de preſque tous les princes qui ont paſſé ſous nos yeux, mais par une induſtrie ſage qui dégénéra auſſi bientôt en eſprit de conquête. Ces deux villes étaient Gènes et Veniſe. Gènes, célèbre du temps des Romains, regardait *Charlemagne* comme Veniſe et Gènes.



Digitized by Google

ſon reſtaurateur. Cet empereur l'avait rebâtie quelque temps après que les Goths l'avaient détruite. Gouvernée par des comtes ſous *Charlemagne* et ſes premiers deſcendans, elle fut ſaccagée au dixième ſiècle par les mahométans; et preſque tous ſes citoyens furent emmenés en ſervitude. Mais comme c'était un port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le négoce, qui l'avait fait fleurir, ſervit à la rétablir. Elle devint alors une république. Elle prit l'île de Corſe ſur les Arabes qui s'en étaient emparés. Les papes exigèrent un tribut pour cette île, non-ſeulement parce qu'ils y avaient poſſédé autrefois des patrimoines, mais parce qu'ils ſe prétendaient ſuzerains de tous les royaumes conquis ſur les infidèles. Les Génois payèrent ce tribut au commencement du onzième ſiècle; mais bientôt après ils s'en affranchirent ſous le pontificat de *Lucius II.* Enfin leur ambition croiſſant avec leurs richeſſes, de marchands ils voulurent devenir conquérans.

Commencemens de Veniſe.

La ville de Veniſe, bien moins ancienne que Gènes, affectait le frivole honneur d'une plus ancienne liberté, et jouiſſait de la gloire ſolide d'une puiſſance bien ſupérieure. Ce ne fut d'abord qu'une retraite de pêcheurs et de quelques fugitifs, qui s'y réfugièrent au commencement du cinquième ſiècle, quand

Digitized by Google

les Huns et les Goths ravageaient l'Italie. Il n'y avait pour toute ville que des cabanes ſur le Rialto. Le nom de Veniſe n'était point encore connu. Ce Rialto, bien loin d'être libre, fut pendant trente années une ſimple bourgade appartenante à la ville de Padoue, qui la gouvernait par des conſuls. La viciſſitude des choſes a mis depuis Padoue ſous le joug de Veniſe.

Il n'y a aucune preuve que ſous les rois lombards Veniſe ait eu une liberté reconnue. Il eſt plus vraiſemblable que ſes habitans furent oubliés dans leurs marais.

Le Rialto et les petites îles voiſines ne commencèrent qu'en 709 à ſe gouverner par leurs magiſtrats. Ils furent alors indépendans de Padoue, et ſe regardèrent comme une république.

C'eſt en 709 qu'ils eurent leur premier doge, qui ne fut qu'un tribun du peuple élu par des bourgeois. Pluſieurs familles, qui donnèrent leur voix à ce premier doge, ſubſiſtent encore. Elles ſont les plus anciens nobles de l'Europe, ſans en excepter aucune maiſon, et prouvent que la nobleſſe peut s'acquérir autrement qu'en poſſédant un château, ou en payant des patentes à un ſouverain. Premier doge.

Héraclée fut le premier ſiége de cette république juſqu'à la mort de ſon troiſième doge. Héraclée, capitale de l'Etat vénitien.



Digitized by Google

Ce ne fut que vers la fin du neuvième siècle que ces insulaires, retirés plus avant dans leurs lagunes, donnèrent à cet assemblage de petites îles, qui formèrent une ville, le nom de Venise, du nom de cette côte qu'on appelait *terræ Venetorum*. Les habitans de ces marais ne pouvaient subsister que par leur commerce. La nécessité fut l'origine de leur puissance. Il n'est pas assurément bien décidé que cette république fût alors indépendante.
950. On voit que *Bérenger*, reconnu quelque temps empereur en Italie, accorda au doge le privilége de battre monnaie. Ces doges mêmes étaient obligés d'envoyer aux empereurs, en redevance, un manteau de drap d'or tous les ans; et *Othon III* leur remit, en 998, cette espèce de petit tribut. Mais ces légères marques de vassalité n'ôtaient rien à la véritable puissance de Venise; car, tandis que les Vénitiens payaient un manteau d'étoffe d'or aux empereurs, ils acquirent par leur argent et par leurs armes toute la province d'Istrie, et presque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Ragusе, Narenza. Leur doge prenait, vers le milieu du dixième siècle, le titre de *duc de Dalmatie*; mais ces conquêtes enrichissaient moins Venise que le commerce, dans lequel elle surpassait encore les Génois; car, tandis que les barons d'Allemagne et de France

Digitized by Google

bâtiſſaient des donjons et opprimaient les peuples, Veniſe attirait leur argent, en leur fourniſſant toutes les denrées de l'Orient. La Méditerranée était déjà couverte de leurs vaiſſeaux, et elle s'enrichiſſait de l'ignorance et de la barbarie des nations ſeptentrionales de l'Europe.

## CHAPITRE XLIV.

### *De l'Eſpagne et des Mahométans de ce royaume, juſqu'au commencement du douzième ſiècle.*

L'ESPAGNE était toujours partagée entre les mahométans et les chrétiens; mais les chrétiens n'en avaient pas la quatrième partie, et ce coin de terre était la contrée la plus ſtérile. L'Aſturie, dont les princes prenaient le titre de *roi de Léon;* une partie de la vieille Caſtille, gouvernée par des comtes; Barcelone et la moitié de la Catalogne, auſſi ſous un comte; la Navarre, qui avait un roi; une partie de l'Aragon, unie quelque temps à la Navarre; voilà ce qui compoſait les Etats des chrétiens. Les Maures poſſédaient le Portugal, la Murcie, l'Andalouſie, Valence, Grenade, Tortoſe, et s'étendaient au milieu des terres par-delà les montagnes de la Caſtille et de Sarragoſſe. Le ſéjour des rois mahométans



Digitized by Google

était toujours à Cordoue. Ils y avaient bâti cette grande mosquée, dont la voûte est soutenue de trois cents soixante-cinq colonnes de marbre précieux, et qui porte encore parmi les chrétiens le nom de la *Mesquita*, mosquée, quoiqu'elle soit devenue cathédrale.

Politesse des Maures en Espagne.

Les arts y fleurissaient : les plaisirs recherchés, la magnificence, la galanterie régnaient à la cour des rois maures. Les tournois, les combats à la barrière sont peut-être de l'invention de ces arabes. Ils avaient des spectacles, des théâtres qui, tout grossiers qu'ils étaient, montraient du moins que les autres peuples étaient moins polis que ces mahométans. Cordoue était le seul pays de l'Occident où la géométrie, l'astronomie, la chimie, la médecine fussent cultivées. *Sanche*
956. *le gros*, roi de Léon, fut obligé de s'aller mettre à Cordoue entre les mains d'un fameux médecin arabe qui, invité par le roi, voulut que le roi vînt à lui.

Cordoue est un pays de délices, arrosé par le Guadalquivir, où des forêts de citronniers, d'orangers, de grenadiers, parfument l'air ; et où tout invite à la mollesse. Le luxe et le plaisir corrompirent enfin les rois musulmans. Leur domination fut, au dixième siècle, comme celle de presque tous les princes chrétiens,

Digitized by

partagée en petits Etats. Tolède, Murcie, Valence, Hueſca même, eurent leurs rois. C'était le temps d'accabler cette puiſſance diviſée; mais les chrétiens d'Eſpagne étaient plus diviſés encore. Ils ſe feſaient une guerre continuelle, ſe réuniſſaient pour ſe trahir, et s'alliaient ſouvent avec les muſulmans. *Alfonſe V*, roi de Léon, donna même ſa ſœur *Thérèſe* en mariage au ſultan *Abdala*, roi de Tolède.

Mariage des mahométans avec des chrétiennes.

1000.

Les jalouſies produiſent plus de crimes entre les petits princes qu'entre les grands ſouverains. La guerre ſeule peut décider du ſort des vaſtes Etats; mais les ſurpriſes, les perfidies, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens ſont plus communs entre des rivaux voiſins qui, ayant beaucoup d'ambition et peu de reſſources, mettent en œuvre tout ce qui peut ſuppléer à la force. C'eſt ainſi qu'un *Sanche Garcie*, comte de Caſtille, empoiſonna ſa mère, à la fin du dixième ſiècle, et que ſon fils dom *Garcie* fut poignardé par trois ſeigneurs du pays, dans le temps qu'il allait ſe marier.

Enfin *Ferdinand*, fils de *Sanche*, roi de Navarre et d'Aragon, réunit ſous ſa puiſſance la vieille Caſtille, dont ſa famille avait hérité par le meurtre de ce dom *Garcie*, et le royaume de Léon dont il dépouilla ſon beau-frère, qu'il tua dans une bataille.

1035.

1036.

Digitized by Google

Alors la Caſtille devint un royaume, et Léon en fut une province. Ce *Ferdinand*, non content d'avoir ôté la couronne de Léon et la vie à ſon beau-frère, enleva auſſi la Navarre à ſon propre frère, qu'il fit aſſaſſiner dans une bataille qu'il lui livra. C'eſt ce *Ferdinand* à qui les Eſpagnols ont prodigué le nom de *grand*, apparemment pour déshonorer ce titre trop prodigué aux uſurpateurs.

Son père, dom *Sanche*, ſurnommé auſſi *le grand*, pour avoir ſuccédé aux comtes de Caſtille, et pour avoir marié un de ſes fils à la princeſſe des Aſturies, s'était fait proclamer empereur, et dom *Ferdinand* voulut auſſi prendre ce titre. Il eſt sûr qu'il n'eſt, ni ne peut être de titre affecté aux ſouverains, que ceux qu'ils veulent prendre, et que l'uſage leur donne. Le nom d'empereur ſignifiait partout l'héritier des *Céſars* et le maître de l'empire romain, ou du moins celui qui prétendait l'être. Il n'y a pas d'apparence que cette appellation pût être le titre diſtinctif d'un prince mal affermi, qui gouvernait la quatrième partie de l'Eſpagne.

L'empereur *Henri III* mortifia la fierté caſtillane, en demandant à *Ferdinand* l'hommage de ſes petits Etats comme d'un fief de l'Empire. Il eſt difficile de dire quelle était la plus mauvaiſe prétention, celle de l'empereur

Digitized by Google

allemand, ou celle de l'eſpagnol. Ces idées vaines n'eurent aucun effet, et l'Etat de *Ferdinand* reſta un petit royaume libre.

C'eſt ſous le règne de ce *Ferdinand* que vivait *Rodrigue*, ſurnommé *le Cid*, qui en effet épouſa depuis *Chimène*, dont il avait tué le père. Tous ceux qui ne connaiſſent cette hiſtoire que par la tragédie ſi célèbre dans le ſiècle paſſé, croient que le roi dom *Ferdinand* poſſédait l'Andalouſie. *Le Cid.*

Les fameux exploits du *Cid* furent d'abord d'aider dom *Sanche*, fils ainé de *Ferdinand*, à dépouiller ſes frères et ſes ſœurs de l'héritage que leur avait laiſſé leur père. Mais dom *Sanche* ayant été aſſaſſiné dans une de ces expéditions injuſtes, ſes frères rentrèrent 1073. dans leurs Etats.

Alors il y eut près de vingt rois en Eſpagne, ſoit chrétiens ſoit muſulmans; outre ces vingt rois un nombre conſidérable de ſeigneurs indépendans et pauvres, qui venaient à cheval, armés de toutes pièces, et ſuivis de quelques écuyers, offrir leurs ſervices aux princes ou aux princeſſes qui étaient en guerre. Cette coutume, déjà répandue en Europe, ne fut nulle part plus accréditée qu'en Eſpagne. Les princes à qui ces chevaliers s'engageaient, leur ceignaient le baudrier, et leur feſaient préſent d'une épée, dont ils leur donnaient

Digitized by Google

un coup léger ſur l'épaule. Les chevaliers chrétiens ajoutèrent d'autres cérémonies à l'accolade. Ils ſefaient la veille des armes devant un autel de la Vierge ; les muſulmans ſe contentaient de ſe faire ceindre un cimeterre. Ce fut-là l'origine des chevaliers errans, et de tant de combats particuliers. Le plus célèbre fut celui qui ſe fit après la mort du roi dom *Sanche*, aſſaſſiné en aſſiégeant ſa ſœur *Ouraca*, dans la ville de Zamore. Trois chevaliers ſoutinrent l'innocence de l'infante contre dom *Diègue de Lare* qui l'accuſait. Ils combattirent l'un après l'autre en champ clos, en préſence des juges nommés de part et d'autre. Dom *Diègue* renverſa et tua deux des chevaliers de l'infante ; et le cheval du troiſième ayant les rênes coupées, et emportant ſon maître hors des barrières, le combat fut jugé indécis.

Parmi tant de chevaliers, le *Cid* fut celui qui ſe diſtingua le plus contre les muſulmans. Pluſieurs chevaliers ſe rangèrent ſous ſa bannière ; et tous enſemble avec leurs écuyers et leurs gendarmes compoſaient une armée couverte de fer, montée ſur les plus beaux chevaux du pays. Le *Cid* vainquit plus d'un petit roi maure ; et s'étant enſuite fortifié dans la ville d'Alcaſas, il s'y forma une ſouveraineté.

Digitized by Google

Enfin il perſuada à ſon maître *Alfonſe VI*, roi de la vieille Caſtille, d'aſſiéger la ville de Tolède, et lui offrit tous ſes chevaliers pour cette entrepriſe. Le bruit de ce ſiége et la réputation du *Cid* appelèrent de l'Italie et de la France beaucoup de chevaliers et de princes. *Raimond*, comte de Toulouſe, et deux princes du ſang de France, de la branche de Bourgogne, vinrent à ce ſiége. Le roi mahométan, nommé *Hiaja*, était fils d'un des plus généreux princes dont l'hiſtoire ait conſervé le nom. *Almamon*, ſon père, avait donné dans Tolède un aſile à ce même roi *Alfonſe*, que ſon frère *Sanche* perſécutait alors. Ils avaient vécu long-temps enſemble dans une amitié peu commune; et *Almamon*, loin de le retenir, quand après la mort de *Sanche* il devint roi, et par conſéquent à craindre, lui avait fait part de ſes tréſors. On dit même qu'ils s'étaient ſéparés en pleurant. Plus d'un chevalier mahométan ſortit des murs pour reprocher au roi *Alfonſe* ſon ingratitude envers ſon bienfaiteur; et il y eut plus d'un combat ſingulier ſous les murs de Tolède.

Le ſiége dura une année. Enfin Tolède capitula, mais à condition que l'on traiterait les muſulmans comme ils en avaient uſé avec les chrétiens, qu'on leur laiſſerait leur religion et leurs lois; promeſſe qu'on tint d'abord,

Digitized by Google

et que le temps fit violer. Toute la Caſtille neuve ſe rendit enſuite au *Cid*, qui en prit poſſeſſion au nom d'*Alfonſe*; et Madrid, petite place qui devait un jour être la capitale de l'Eſpagne, fut pour la première fois au pouvoir des chrétiens.

Pluſieurs familles vinrent de France s'établir dans Tolède. On leur donna des priviléges qu'on appelle même encore en Eſpagne *franchiſes*. Le roi *Alfonſe* fit une aſſemblée d'évêques, laquelle ſans le concours du peuple, autrefois néceſſaire, élut pour évêque de Tolède un prêtre, nommé *Bernard*, à qui le pape *Urbain II* conféra la primatie d'Eſpagne, à la prière du roi. La conquête fut preſque toute pour l'Egliſe; mais le primat eut l'imprudence d'en abuſer, en violant les conditions que le roi avait jurées aux Maures. La grande moſquée devait reſter aux mahométans. L'archevêque, pendant l'abſence du roi, en fit une égliſe, et excita contre lui une ſédition. *Alfonſe* revint à Tolède, irrité contre l'indiſcrétion du prélat. Il apaiſa le ſoulèvement, en rendant la moſquée aux Arabes, et en menaçant de punir l'archevêque. Il engagea les muſulmans à lui demander eux-mêmes la grâce du prélat chrétien, et ils furent contens et ſoumis.

*Alfonſe* augmenta encore par un mariage

les Etats qu'il gagnait par l'épée du *Cid*. Soit politique, ſoit goût, il épouſa *Zaïd*, fille de *Benadat*, nouveau roi maure d'Andalouſie, et reçut en dot pluſieurs villes. On ne dit point que cette épouſe d'*Alfonſe* ait embraſſé le chriſtianiſme. Les Maures paſſaient encore pour une nation ſupérieure : on ſe tenait honoré de s'allier à eux ; le ſurnom de *Rodrigue* était maure ; et de-là vient qu'on appela les Eſpagnols *Maranas*.

*Alfonſe*, roi d'Eſpagne, épouſe une mahométane ; uſage commun.

On reproche à ce roi *Alfonſe* d'avoir conjointement avec ſon beau-père appelé en Eſpagne d'autres mahométans d'Afrique. Il eſt difficile de croire qu'il ait fait une ſi étrange faute contre la politique : mais les rois ſe conduiſent quelquefois contre la vraiſemblance. Quoi qu'il en ſoit, une armée de maures vient fondre d'Afrique en Eſpagne, et augmenter la confuſion où tout était alors. Le *Miramolin*, qui régnait à Maroc, envoie ſon général *Abénada* au ſecours du roi d'Andalouſie. Ce général trahit non-ſeulement ce roi même à qui il était envoyé, mais encore le *Miramolin*, au nom duquel il venait. Enfin le *Miramolin*, irrité, vient lui-même combattre ſon général perfide, qui feſait la guerre aux autres mahométans, tandis que les chrétiens étaient auſſi diviſés entre eux.

L'Eſpagne était ainſi déchirée par les

Digitized by Google

*Le Cid.* mahométans et les chrétiens, lorſque *le Cid* dom *Rodrigue*, à la tête de ſa chevalerie, ſubjugua le royaume de Valence. Il y avait en Eſpagne peu de rois plus puiſſans que lui : mais il n'en prit pas le nom, ſoit qu'il préférât le titre de *Cid*, ſoit que l'eſprit de chevalerie le rendît fidèle au roi *Alfonſe*, ſon maître. Cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un ſouverain, recevant des ambaſſadeurs, et reſpecté de toutes les nations. De tous ceux qui ſe ſont élevés par leur courage ſans rien uſurper, il n'y en a pas eu un ſeul qui ait eu autant de puiſſance et de gloire que *le Cid*.

Après ſa mort, arrivée l'an 196, les rois de Caſtille et d'Aragon continuèrent toujours leurs guerres contre les Maures : l'Eſpagne ne fut jamais plus ſanglante et plus déſolée; triſte effet de l'ancienne conſpiration de l'archevêque *Opas* et du comte *Julien*, qui feſait, au bout de quatre cents ans, et fit encore long-temps après les malheurs de l'Eſpagne.

C'était donc depuis le milieu du onzième ſiècle juſqu'à la fin que *le Cid* ſe rendit ſi célèbre en Europe ; c'était le temps brillant de la chevalerie ; mais c'était auſſi le temps des emportemens audacieux de *Grégoire VII*, des malheurs de l'Allemagne et de l'Italie, et de la première croiſade.

CHAPITRE

# CHAPITRE XLV.

## *De la religion et de la ſuperſtition, aux dixième et onzième ſiècles.*

LES héréſies ſemblent être le fruit d'un peu de ſcience et de loiſir. On a vu que l'état où était l'Egliſe au dixième ſiècle ne permettait guère le loiſir ni l'étude. Tout le monde était armé, et on ne ſe diſputait que des richeſſes. Cependant en France, du temps du roi *Robert*, il y eut quelques prêtres, et entre autres un nommé *Etienne*, confeſſeur de la reine *Conſtance*, accuſés d'héréſie. On ne les appela manichéens que pour leur donner un nom plus odieux; car ni eux ni leurs juges ne pouvaient guère connaître la philoſophie du perſan *Manès*. C'était probablement des enthouſiaſtes qui tendaient à une perfection outrée, pour dominer ſur les eſprits. C'eſt le caractère de tous les chefs de ſectes. On leur imputa des crimes horribles, et des ſentimens dénaturés, dont on charge toujours ceux dont on ne connaît pas les dogmes. Ils furent juridiquement accuſés de réciter les litanies à l'honneur des diables, d'éteindre enſuite les lumières, de ſe mêler indifféremment, et de

Hérétiques brûlés vifs ſous le roi *Robert*, et en ſa préſence.

1028.



Digitized by Google

brûler le premier des enfans qui naiſſaient de ces inceſtes, pour en avaler les cendres. Ce ſont à peu-près les reproches qu'on feſait aux premiers chrétiens. Les hérétiques dont je parle étaient ſur-tout accuſés d'enſeigner que DIEU n'eſt point venu ſur la terre, qu'il n'a pu naître d'une vierge, qu'il n'eſt ni mort ni reſſuſcité. En ce cas ils n'étaient pas chrétiens. Je vois que les accuſations de cette eſpèce ſe contrediſent toujours.

Ceux qu'on appelait manichéens, ceux qu'on nomma depuis Albigeois, Vaudois, Lollars, et qui reparurent ſi ſouvent ſous tant d'autres noms, étaient des reſtes des premiers chrétiens des Gaules, attachés à pluſieurs anciens uſages que la cour romaine changea depuis, et à des opinions vagues que le temps diſſipe. Par exemple, ces premiers chrétiens n'avaient point connu les images; la confeſſion auriculaire ne leur avait pas d'abord été commandée. Il ne faut pas croire que du temps de *Clovis*, et avant lui, on fût parfaitement inſtruit dans les Alpes du dogme de la tranſſubſtantiation et de pluſieurs autres. On vit au huitième ſiècle *Claude*, archevêque de Turin, adopter la plupart des ſentimens qui ſont aujourd'hui le fondement de la religion proteſtante, et prétendre que ces ſentimens étaient ceux de la primitive Egliſe. Il y a

Origine des communions de l'Europe, ſéparées de Rome.

Digitized by Google

preſque toujours un petit troupeau ſéparé du grand ; et depuis le commencement du onzième ſiècle, ce petit troupeau fut diſperſé ou égorgé quand il voulut trop paraître.

Le roi *Robert* et ſa femme, *Conſtance*, ſe tranſportèrent à Orléans, où ſe tenaient quelques aſſemblées de ceux qu'on appelait manichéens. Les évêques firent brûler treize de ces malheureux. Le roi, la reine aſſiſtèrent à ce ſpectacle indigne de leur majeſté. Jamais, avant cette exécution, on n'avait en France livré au dernier ſupplice aucun de ceux qui dogmatiſent ſur ce qu'ils n'entendent point. Il eſt vrai que *Priſcillien*, au cinquième ſiècle, avait été condamné à la mort dans Trèves avec ſept de ſes diſciples ; mais la ville de Trèves, qui était alors dans les Gaules, n'eſt plus annexée à la France depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*. Ce qu'il faut obſerver, c'eſt que S^t *Martin* ne voulut point communiquer avec les évêques qui avaient demandé le ſang de *Priſcillien*. Il diſait hautement qu'il était horrible de condamner des hommes à la mort parce qu'ils ſe trompent. Il ne ſe trouva point de S^t *Martin* du temps du roi *Robert*.

Bel exemple de tolérance, malimité.

Il s'élevait alors quelques légers nuages ſur l'euchariſtie ; mais ils ne formaient point encore d'orages. Ce ſujet de querelle, qui ne devait être qu'un ſujet d'adoration et de



Digitized by Google

ſilence, avait échappé à l'imagination ardente des chrétiens grecs. Il fut probablement négligé, parce qu'il ne laiſſait nulle priſe à cette métaphyſique, cultivée par les docteurs depuis qu'ils eurent adopté les idées de *Platon*. Ils avaient trouvé de quoi exercer cette philoſophie dans l'explication de la Trinité, dans la conſubſtantialité du Verbe, dans l'union des deux natures et des deux volontés, enfin dans l'abyme de la prédeſtination. La queſtion, ſi du pain et du vin ſont changés en la ſeconde perſonne de la trinité, et par conſéquent en DIEU; ſi on mange et on boit cette ſeconde perſonne réellement ou ſeulement par la foi; cette queſtion, dis-je, était d'un autre genre, qui ne paraiſſait pas ſoumis à la philoſophie de ces temps. Auſſi on ſe contenta de faire la cène le ſoir, dans les premiers âges du chriſtianiſme, et de communier à la meſſe ſous les deux eſpèces, au temps dont je parle, ſans que les peuples euſſent une idée fixe et déterminée ſur ce myſtère étrange.

Euchariſtie, ignorance et diſputes.

Il paraît que dans beaucoup d'Egliſes, et ſur-tout en Angleterre, on croyait qu'on ne mangeait et qu'on ne buvait DIEU que ſpirituellement. On trouve dans la bibliothèque Bodléienne une homélie du dixième ſiècle, dans laquelle ſont ces propres mots: » C'eſt

Digitized by Google

„ véritablement par la conſécration le corps
„ et le ſang de JESUS-CHRIST, non corpo-
„ rellement, mais ſpirituellement. Le corps
„ dans lequel JESUS-CHRIST ſouffrit, et
„ le corps euchariſtique ſont entièrement
„ différens. Le premier était compoſé de chair
„ et d'os animés par une ame raiſonnable ;
„ mais ce que nous nommons euchariſtie,
„ n'a ni ſang, ni os, ni ame. Nous devons
„ donc l'entendre dans un ſens ſpirituel. „ (1)

(1) „ Si vous trouvez un précepte qui défende ou un crime
„ ou une action honteuſe, (*aut facinus aut flagitium*) qui preſ-
„ crive une conduite ſage ou un acte de bienfeſance, ce pré-
„ cepte n'eſt pas une figure ; mais ſi un précepte paraît ordonner
„ un crime ou une action honteuſe ; s'il paraît condamner
„ une conduite ſage ou un acte de bienfeſance, il faut l'en-
„ tendre dans le ſens figuré. *Si vous ne mangez la chair du fils*
„ *de l'homme, ſi vous ne buvez point ſon ſang, vous n'aurez point*
„ *la vie au dedans de vous.* Ce précepte ſemble ordonner *un*
„ *crime ou une action honteuſe.* C'eſt donc une figure qui nous
„ ordonne de nous unir à la paſſion du Seigneur, et de garder
„ dans notre mémoire, avec douceur et avec fruit, que ſa
„ chair a été crucifiée et bleſſée pour nous.

„ *Si præceptiva locutio eſt aut flagitium aut facinus vetans, aut*
„ *utilitatem aut beneficentiam jubens, non eſt figurata. Si autem*
„ *flagitium aut facinus videtur jubere, aut utilitatem aut beneficen-*
„ *tiam vetare, figurata eſt.* Niſi manducaveritis, *inquit*, carnem
„ filii hominis, et ſanguinem biberitis, non habebitis vitàm
„ in vobis : *facinus vel flagitium videtur jubere : figura eſt ergo*
„ *præcipiens paſſioni dominicæ communicandum, et ſuaviter atque*
„ *utiliter recondendum in memoria, quòd pro nobis caro ejus crucifixa*
„ *et vulnerata ſit.* „ Saint *Auguſtin*, livre III de la Doctrine chrétienne.

Au concile de Conſtantinople, en 754, plus de trois cents évêques dirent que l'euchariſtie était la ſeule *image* permiſe de JESUS-CHRIST ; que cette image était ſous la figure de pain, parce que, ſi elle avait eu l'apparence de la figure humaine,

Digitized by Google

*Jean Scot*, surnommé *Erigène*, parce qu'il était d'Irlande, avait long-temps auparavant, sous le règne de *Charles le chauve*, et même, à ce qu'il dit, par ordre de cet empereur, soutenu à peu-près la même opinion.

*Ratram* ne croit pas la présence réelle.

Du temps de *Jean Scot*, *Ratram*, moine de Corbie, et d'autres avaient écrit sur ce mystère d'une manière à faire penser qu'ils ne croyaient pas ce qu'on appela depuis la *présence réelle*; car *Ratram*, dans son écrit adressé à l'empereur *Charles le chauve*, dit en termes exprès: » C'est le corps de JESUS-CHRIST qui est vu, » reçu, et mangé, non par les sens corporels, » mais par les yeux de l'esprit fidèle. » *Il*

elle aurait pu entraîner à l'idolâtrie, &c. ils paraissaient donc ne pas admettre la réalité. Dans le second concile de Nicée, où celui de Constantinople fut rejeté, et que nous regardons comme œcuménique, on répondit à ces raisonnemens, et on se rapprocha davantage de la doctrine actuelle de l'Eglise romaine; mais cette discussion paraît moins intéresser le concile que le culte des images, et on ne la traite qu'incidemment. Le concile de Francfort, en Occident, rejeta, comme on sait, ce second concile de Nicée, sans faire aucune attention à cette dispute sur l'eucharistie. Mais l'on pouvait présager dès-lors que les querelles sur la réalité ne tarderaient pas à troubler l'Eglise.

Ces actes, du second concile de Nicée, qui prouvent d'ailleurs dans quelle ignorance et dans quelle honteuse crédulité l'Eglise était alors plongée, sont antérieurs à *Paschase Ratbert*.

Remarquons que la réalité, ou du moins la doctrine qui s'en approchait le plus, avait pour partisans ceux du culte des images, et que les décisions de l'Eglise ont toujours été en faveur de l'opinion la plus opposée à la raison, et la plus propre à frapper les esprits du peuple. (Voyez pages 289, 290.)

Digitized by Google

*eſt évident*, ajoute-t-il, *qu'il n'y a aucun changement dans le pain et dans le vin ; ils ne ſont donc que ce qu'ils étaient auparavant.* Il finit par dire, après avoir cité S^t^ Auguſtin, *que le pain appelé corps, et le vin appelé ſang, ſont une figure, parce que c'eſt un myſtère.*

D'autres paſſages de *Ratram* ſont équivoques ; quelques-uns, contradictoires aux premiers, paraiſſaient favorables à la *préſence réelle;* mais de quelque manière qu'il s'entendît et qu'on l'entendît, on écrivit contre lui. Un autre moine bénédictin, nommé *Paſchaſe Ratbert*, qui vivait à peu-près dans le même temps, a paſſé pour être le premier qui ait développé ce ſentiment en termes exprès, en diſant *que le pain était le véritable corps qui était ſorti de la Vierge, et le vin avec l'eau, le véritable ſang coulé du côté de* JESUS *réellement, et non pas en figure.* Cette diſpute produiſit celle des ſtercoriſtes ou ſtercoraniſtes qui, oſant examiner phyſiquement un objet de la foi, prétendirent qu'on digérait le pain et le vin ſacrés, et qu'ils ſuivaient le ſort ordinaire des alimens.

Comme ces queſtions ſe traitaient en latin, et que les laïques, alors occupés uniquement de la guerre, prenaient peu de part aux diſputes de l'école, elles ne produiſirent heureuſement aucun trouble. Les peuples n'avaient

Digitized by Google

qu'une idée vague et obſcure de la plupart des myſtères : ils ont toujours reçu leurs dogmes comme la monnaie, ſans examiner le poids et le titre.

*Bérenger* enſeigne publiquement que DIEU n'eſt pas dans le pain conſacré.

Enfin *Bérenger*, archidiacre d'Angers, enſeigna vers 1050, par écrit et dans la chaire, que le corps véritable de JESUS-CHRIST n'eſt point et ne peut être ſous les apparences du pain et du vin.

Il affirmait que ce qui aurait donné une indigeſtion, s'il avait été mangé en trop grande quantité, ne pouvait être qu'un aliment ; que ce qui aurait enivré, ſi on en avait trop bu, était une liqueur réelle ; qu'il n'y avait point de blancheur ſans un objet blanc, point de rondeur ſans un objet rond ; qu'il eſt phyſiquement impoſſible que le même corps puiſſe être en mille lieux à la fois. Ses propoſitions révoltèrent d'autant plus que *Bérenger*, ayant une très-grande réputation, avait d'autant plus d'ennemis. Celui qui ſe diſtingua le plus contre lui fut *Lanfranc*, de race lombarde, né à Pavie, qui était venu chercher une fortune en France. Il balançait la réputation de *Bérenger*. Voici comme il s'y prenait pour le confondre dans ſon traité *De corpore Domini*.

Réfutation de *Bérenger*.

» On peut dire, avec vérité, que le corps » de notre Seigneur dans l'euchariſtie eſt le » même

„ même qui eſt ſorti de la Vierge, et que ce
„ n'eſt pas le même. C'eſt le même quant à
„ l'eſſence et aux propriétés de la véritable
„ nature, et ce n'eſt pas le même quant
„ aux eſpèces du pain et du vin; de ſorte
„ qu'il eſt le même quant à la ſubſtance, et
„ qu'il n'eſt pas le même quant à la forme. „

Cette déciſion théologique parut être en général celle de l'Egliſe. *Bérenger* n'avait raiſonné qu'en philoſophe. Il s'agiſſait d'un objet de la foi, d'un myſtère que l'Egliſe reconnaiſſait comme incompréhenſible. Il était du corps de l'Egliſe; il était payé par elle; il devait donc avoir la même foi qu'elle, et ſoumettre ſa raiſon comme elle, diſait-on. Il fut condamné au concile de Paris, en 1050, condamné encore à Rome, en 1079, et obligé de prononcer ſa rétractation; mais cette rétractation forcée ne fit que graver plus avant ſes ſentimens dans ſon cœur. Il mourut dans ſon opinion, qui ne fit alors ni ſchiſme, ni guerre civile. Le temporel ſeul était le grand objet qui occupait l'ambition des bénéficiers et des moines. L'autre ſource, qui devait faire verſer tant de ſang, n'était pas encore ouverte. (2)

(2) On pouvait cependant prévoir déjà les guerres purement religieuſes. Le concile de Paris, tenu contre *Bérenger*, en 1050, déclare que „ ſi *Bérenger* ne ſe rétractait avec ſes



Digitized by Google

C'eſt après la diſpute et la condamnation de *Bérenger*, que l'Egliſe inſtitua l'uſage de l'élévation de l'hoſtie, afin que le peuple, en l'adorant, ne doutât pas de la réalité qu'on avait combattue; mais le terme de tranſſubſtantiation ne fut pas encore attaché à ce myſtère; il ne fut adopté qu'en 1215, dans un concile de Latran.

L'opinion de *Scot*, de *Ratram*, de *Bérenger*, ne fut pas enſevelie; elle ſe perpétua chez quelques eccléſiaſtiques; elle paſſa aux Vaudois, aux Albigeois, aux huſſites, aux proteſtans, comme nous le verrons.

Vous avez dû obſerver que dans toutes les diſputes qui ont animé les chrétiens les uns contre les autres, depuis la naiſſance de l'Egliſe, Rome s'eſt toujours décidée pour l'opinion qui ſoumettait le plus l'eſprit humain, et qui anéantiſſait le plus le raiſonnement: je ne parle ici que de l'hiſtorique; je mets à part l'inſpiration de l'Egliſe et ſon infaillibilité, qui ne ſont pas du reſſort de l'hiſtoire. Il eſt certain qu'en feſant du mariage un ſacrement, on feſait de la fidélité des époux un devoir plus ſaint, et de l'adultère une faute

„ ſectateurs, toute l'armée de France, ayant le clergé à la „ tête, *en habit eccléſiaſtique*, irait les chercher quelque part „ qu'ils fuſſent, et les aſſiéger juſqu'à ce qu'ils ſe ſoumiſſent „ à la foi catholique, ou qu'ils fuſſent pris pour *être punis* „ *de mort.* „ *Fleuri.*

Digitized by Google

plus odieuſe ; que la croyance d'un Dieu réellement préſent dans l'euchariſtie, paſſant dans la bouche et dans l'eſtomac d'un communiant, le rempliſſait d'une terreur religieuſe. Quel reſpect ne devait-on pas avoir pour ceux qui changeaient d'un mot le pain en Dieu, et ſur-tout pour le chef d'une religion qui opérait un tel prodige? Quand la ſimple raiſon humaine combattit ces myſtères, elle affaiblit l'objet de ſa vénération ; et la multiplicité des prêtres, en rendant le prodige trop commun, le rendit moins reſpectable aux peuples.

Purgatoire: fête des morts.

Il ne faut pas omettre l'uſage qui commença à s'introduire dans le onzième ſiècle, de racheter par les aumônes et par les prières des vivans les peines des morts, de délivrer leurs ames du purgatoire, et l'établiſſement d'une fête ſollennelle conſacrée à cette piété.

L'opinion d'un purgatoire, ainſi que d'un enfer, eſt de la plus haute antiquité ; mais elle n'eſt nulle part ſi clairement exprimée que dans le ſixième livre de l'Enéide de *Virgile*, dans lequel on retrouve la plupart des myſtères de la religion des Gentils.

*Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum*
*Supplicia expendunt, &c.*

Cette idée fut peu à peu ſanctifiée dans le chriſtianiſme, et on la porta juſqu'à croire que



Digitized by Google

l'on pouvait par des prières modérer les arrêts de la Providence, et obtenir de DIEU la grâce d'un mort condamné dans l'autre vie à des peines paſſagères.

Le cardinal *Pierre Damien*, celui-là même qui conte que la femme du roi *Robert* accoucha d'une oie, rapporte qu'un pélerin revenant de Jéruſalem fut jeté par la tempête dans une île où il trouva un bon ermite, lequel lui apprit que cette île était habitée par les diables ; que ſon voiſinage était tout couvert de flammes, dans leſquelles les diables plongeaient les ames des trépaſſés ; que ces mêmes diables ne ceſſaient de crier et de hurler contre S^t *Odillon*, abbé de Cluni, leur ennemi mortel. Les prières de cet *Odillon*, diſaient-ils, et celles de ſes moines, nous enlèvent toujours quelque ame.

Ce rapport ayant été fait à *Odillon*, il inſtitua dans ſon couvent de Cluni lá fête des morts. Il n'y avait dans cette fête qu'un grand fonds d'humanité et de piété ; et ces ſentimens pouvaient ſervir d'excuſe à la fable du pélerin. L'Egliſe adopta bientôt cette ſolennité, et en fit une fête d'obligation. On attacha de grandes indulgences aux prières pour les morts. Si on s'en était tenu là, ce n'eût été qu'une dévotion ; mais bientôt elle dégénéra en abus : on vendit cher les indulgences ; les moines

mendians, ſur-tout, ſe firent payer pour tirer les ames du purgatoire ; ils ne parlèrent que d'apparitions des trépaſſés, d'ames plaintives qui venaient demander du ſecours, de morts ſubites et de châtimens éternels de ceux qui en avaient refuſé. Le brigandage ſuccéda à la piété crédule, et ce fut une des raiſons qui dans la ſuite des temps fit perdre à l'Egliſe romaine la moitié de l'Europe.

Epreuves, fables.

On croit bien que l'ignorance de ces ſiècles affermiſſait les ſuperſtitions populaires. J'en rapporterai quelques exemples qui ont long-temps exercé la crédulité humaine. On prétend que l'empereur *Othon III* fit périr ſa femme, *Marie d'Aragon*, pour cauſe d'adultère. Il eſt très-poſſible qu'un prince cruel et dévot, tel qu'on peint *Othon III*, envoie au ſupplice ſa femme moins débauchée que lui. Mais vingt auteurs ont écrit, et *Maimbourg* a répété après eux, et d'autres ont répété après *Maimbourg*, que l'impératrice ayant fait des avances à un jeune comte italien, qui les refuſa par vertu, elle accuſa ce comte auprès de l'empereur de l'avoir voulu ſéduire, et que le comte fut puni de mort. La veuve du comte, dit-on, vint, la tête de ſon mari à la main, demander juſtice, et prouver ſon innocence. Cette veuve demande d'être admiſe à l'épreuve du fer ardent. Elle tint tant qu'on voulut une barre



Digitized by Google

de fer toute rouge dans ſes mains, ſans ſe brûler; et ce prodige ſervant de preuve juridique, l'impératrice fut condamnée à être brûlée vive.

*Maimbourg* aurait dû faire réflexion que cette fable eſt rapportée par des auteurs qui ont écrit très-long-temps après le règne d'*Othon III;* qu'on ne dit pas ſeulement les noms de ce comte italien et de cette veuve qui maniait ſi impunément des barres de fer rouge: il eſt même très-douteux qu'il y ait jamais eu une *Marie d'Aragon*, femme d'*Othon III.* Enfin, quand même des auteurs contemporains auraient authentiquement rendu compte d'un tel événement, ils ne mériteraient pas plus de croyance que les ſorciers qui dépoſent en juſtice qu'ils ont aſſiſté au ſabbat.

L'aventure de la barre de fer doit faire révoquer en doute le ſupplice de la prétendue impératrice *Marie d'Aragon*, rapporté dans tant de dictionnaires d'hiſtoires, où dans chaque page le menſonge eſt joint à la vérité.

Le ſecond évènement eſt du même genre. On prétend que *Henri II*, ſucceſſeur d'*Othon III*, éprouva la fidélité de ſa femme *Cunégonde*, en la feſant marcher pieds nus ſur neuf ſocs de charrue, rougis au feu. Cette hiſtoire, rapportée dans tant de martyrologes, mérite la même réponſe que celle de la femme d'*Othon.*

Digitized by Google

*Didier*, abbé du Mont-Caſſin, et pluſieurs autres écrivains rapportent un fait à peu-près ſemblable, et qui eſt plus célèbre. En 1063, des moines de Florence, mécontens de leur évêque, allèrent crier à la ville et à la campagne : » Notre évêque eſt un ſimoniaque et » un ſcélérat : » et ils eurent, dit-on, la hardieſſe de promettre qu'ils prouveraient cette accuſation par l'épreuve du feu. On prit donc jour pour cette cérémonie, et ce fut le mercredi de la première ſemaine du carême. Deux bûchers furent dreſſés, chacun de dix pieds de long ſur cinq de large, ſéparés par un ſentier d'un pied et demi de largeur, rempli de bois ſec. Les deux bûchers ayant été allumés, et cet eſpace réduit en charbons, le moine, *Pierre Aldobrandin*, paſſe à travers ſur ce ſentier à pas graves et meſurés, et revient même prendre, au milieu des flammes, ſon manipule qu'il avait laiſſé tomber. Voilà ce que pluſieurs hiſtoriens diſent qu'on ne peut nier qu'en renverſant tous les fondemens de l'hiſtoire ; mais il eſt sûr qu'on ne peut le croire ſans renverſer tous les fondemens de la raiſon. *Petrus igneus.*

Il ſe peut faire ſans doute qu'un homme paſſe très-rapidement entre deux bûchers, et même ſur des charbons, ſans être tout-à-fait brûlé ; mais y paſſer et y repaſſer d'un pas



Digitized by Google

grave pour reprendre ſon manipule, c'eſt une de ces aventures de la *Légende dorée*, dont il n'eſt plus permis de parler à des hommes raiſonnables.

Combat pour le miſſel.

La dernière épreuve que je rapporterai, eſt celle dont on ſe ſervit pour décider en Eſpagne, après la priſe de Tolède, ſi on devait réciter l'office romain, ou celui qu'on appelait moſarabique. On convint d'abord unanimement de terminer la querelle par le duel. Deux champions armés de toutes pièces combattirent dans toutes les règles de la chevalerie. Dom *Ruis de Martanza*, chevalier du miſſel moſarabique, fit perdre les arçons à ſon adverſaire, et le renverſa mourant. Mais la reine, qui avait beaucoup d'inclination pour le miſſel romain, voulut qu'on tentât l'épreuve du feu. Toutes les lois de la chevalerie s'y oppoſaient. Cependant on jeta au feu les deux miſſels, qui probablement furent brûlés; et le roi, pour ne mécontenter perſonne, convint que quelques égliſes prieraient DIEU ſelon le rituel romain, et que d'autres garderaient le moſarabique.

La fête des fous.

Tout ce que la religion a de plus auguſte était défiguré dans preſque tout l'Occident par les coutumes les plus ridicules. La fête des fous, celle des ânes étaient établies dans la plupart des égliſes. On créait aux jours

Digitized by Google

ſolennels un évêque des fous ; on feſait entrer dans la nef un âne en chappe, et en bonnet quarré. L'âne était révéré en mémoire de celui qui porta JESUS-CHRIST.

Les danſes dans l'égliſe, les feſtins ſur l'autel, les diſſolutions, les farces obſcènes étaient les cérémonies de ces fêtes dont l'uſage extravagant dura environ ſept ſiècles dans pluſieurs diocèſes. A n'enviſager que les coutumes que je viens de rapporter, on croirait voir le portrait des Nègres et des Hottentots ; et il faut avouer qu'en plus d'une choſe nous n'avons pas été ſupérieurs à eux.

Rome a ſouvent condamné ces coutumes barbares, auſſi-bien que le duel et les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Egliſe romaine, malgré tous les troubles et tous les ſcandales, plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs ; et on ſentait qu'en tout, cette Egliſe, quand elle était libre et bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres.

Digitized by Google

## CHAPITRE XLVI.

*De l'Empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII. De Rome et de l'Empire, dans le onzième ſiècle. De la donation de la comteſſe Mathilde. De la fin malheureuſe de l'empereur Henri IV, et du pape Grégoire VII.*

Il eſt temps de revenir aux ruines de Rome et à cette ombre du trône des Céſars, qui reparaiſſait en Allemagne.

On ne ſavait encore qui dominerait dans Rome, et quel ſerait le ſort de l'Italie. Les empereurs allemands ſe croyaient de droit maîtres de tout l'Occident; mais à peine étaient-ils ſouverains en Allemagne, où le grand gouvernement féodal des ſeigneurs et des évêques commençait à jeter de profondes racines. Les princes normands, conquérans de la Pouille et de la Calabre, formaient une nouvelle puiſſance. L'exemple des Vénitiens inſpirait aux grandes villes d'Italie l'amour de la liberté. Les papes n'étaient pas encore ſouverains, et voulaient l'être.

Le droit des empereurs de nommer les papes commençait à s'affermir; mais on ſent

Digitized by Google

bien que tout devait changer à la première circonſtance favorable. Elle arriva bientôt, à 1056.
la minorité de l'empereur *Henri IV*, reconnu du vivant de *Henri III*, ſon père, pour ſon ſucceſſeur.

Dès le temps même de *Henri III*, la puiſſance impériale diminuait en Italie. Sa ſœur, comteſſe ou ducheſſe de Toſcane, mère de cette véritable bienfaitrice des papes, la comteſſe *Mathilde d'Eſt*, contribua plus que perſonne à ſoulever l'Italie contre ſon frère. Elle poſſédait, avec le marquiſat de Mantoue, la Toſcane et une partie de la Lombardie. Ayant eu l'imprudence de venir à la cour d'Allemagne, on l'arrêta long-temps priſonnière. Sa fille, la comteſſe *Mathilde*, hérita de ſon ambition et de ſa haine pour la maiſon impériale.

Pendant la minorité de *Henri IV*, les brigues, l'argent et les guerres civiles firent pluſieurs papes. Enfin on élut, en 1054, *Alexandre II*, ſans conſulter la cour impériale. En vain cette cour nomma un autre pape : ſon parti n'était pas le plus fort en Italie. *Alexandre II* l'emporta, et chaſſa de Rome ſon compétiteur. C'eſt ce même *Alexandre II* que nous avons vu vendre ſa bénédiction au bâtard *Guillaume* de Normandie, uſurpateur de l'Angleterre.

Digitized by Google

*Henri IV*, devenu majeur, ſe vit empereur d'Italie et d'Allemagne, preſque ſans pouvoir. Une partie des princes ſéculiers et eccléſiaſtiques de ſa patrie ſe liguèrent contre lui ; et l'on ſait qu'il ne pouvait être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée, qui lui manquait. Son pouvoir était peu de choſe, ſon courage était au-deſſus de ſa fortune.

1073. Quelques auteurs rapportent qu'étant accuſé, dans la diète de Vurtzbourg, d'avoir voulu faire aſſaſſiner les ducs de Suabe et de Carinthie, il offrit de ſe battre en duel contre l'accuſateur, qui était un ſimple gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat; et l'accuſateur, en ne paraiſſant pas, ſembla juſtifier l'empereur.

Dès que l'autorité d'un prince eſt conteſtée, ſes mœurs ſont toujours attaquées. On lui reprochait publiquement d'avoir des maîtreſſes, tandis que les moindres clercs en avaient impunément. Il voulait ſe ſéparer de ſa femme, fille d'un marquis de Ferrare, avec laquelle il diſait n'avoir jamais pu conſommer ſon mariage. Quelques emportemens de ſa jeuneſſe aigriſſaient encore les eſprits, et ſa conduite affaibliſſait ſon pouvoir.

Quel était *Grégoire VII.* Il y avait alors à Rome un moine de Cluni, devenu cardinal, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui ſavait mêler quelquefois

Digitized by Google

l'artifice à l'ardeur de ſon zèle pour les prétentions de l'Egliſe. *Hildebrand* était le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célèbre *Grégoire VII*, né à Soane en Toſcane, de parens inconnus, élevé à Rome, reçu moine de Cluni ſous l'abbé *Odillon*, député depuis à Rome pour les intérêts de ſon ordre, employé après par les papes dans toutes ces affaires qui demandent de la ſoupleſſe et de la fermeté, et déjà célèbre en Italie par un zèle intrépide. La voix publique le déſignait pour le ſucceſſeur d'*Alexandre II*, dont il gouvernait le pontificat. Tous les portraits, ou flatteurs ou odieux, que tant d'écrivains ont faits de lui, ſe trouvent dans le tableau d'un peintre napolitain qui peignit *Grégoire* tenant une houlette dans une main, et un fouet dans l'autre, foulant des ſceptres à ſes pieds, et ayant à côté de lui les filets et les poiſſons de S^t *Pierre*.

*Grégoire* engagea le pape *Alexandre* à faire un coup d'éclat inoui, à ſommer le jeune *Henri* de venir comparaître à Rome devant le tribunal du ſaint-ſiége. C'eſt le premier exemple d'une telle entrepriſe. Et dans quel temps la haſarde-t-on? lorſque Rome était toute accoutumée par *Henri III*, père de *Henri IV*, à recevoir ſes évêques ſur un ſimple ordre de l'empereur. C'était préciſément cette ſervitude dont *Grégoire* voulait ſecouer le joug : et pour

1073. Le pape oſe citer devant lui l'empereur *Henri IV*.

Digitized by Google

empêcher les empereurs de donner des lois dans Rome, il voulait que le pape en donnât aux empereurs. Cette hardieſſe n'eut point de ſuite. Il ſemble qu'*Alexandre II* était un enfant perdu, qu'*Hildebrand* détachait contre l'Empire avant d'engager la bataille. La mort d'*Alexandre* ſuivit bientôt ce premier acte d'hoſtilité.

1073. Hardieſſe de *Grégoire VII.*

*Hildebrand* eut le crédit de ſe faire élire et introniſer par le peuple romain, ſans attendre la permiſſion de l'empereur. Bientôt il obtint cette permiſſion en promettant d'être fidèle. *Henri IV* reçut ſes excuſes. Son chancelier d'Italie alla confirmer à Rome l'élection du pape; et *Henri*, que tous ſes courtiſans avertiſſaient de craindre *Grégoire VII*, dit hautement que ce pape ne pouvait être ingrat à ſon bienfaiteur. Mais à peine *Grégoire* eſt-il aſſuré du pontificat, qu'il déclare excommuniés tous ceux qui recevront des bénéfices des mains de laïques, et tout laïque qui les conférera. Il avait conçu le deſſein d'ôter à tous les collateurs ſéculiers le droit d'inveſtir les eccléſiaſtiques. C'était mettre l'Egliſe aux priſes avec tous les rois. Son humeur violente éclate en même temps contre *Philippe I*, roi de France. Il s'agiſſait de quelques marchands italiens que les Français avaient rançonnés. Le pape écrit une lettre circulaire aux évêques de France : ,, Votre ,, roi, leur dit-il, eſt moins roi que tyran ; il

Digitized

» passe sa vie dans l'infamie et dans le crime : »
et après ces paroles indiscrètes, suit la menace ordinaire de l'excommunication.

Bientôt après, tandis que l'empereur *Henri* est occupé dans une guerre civile contre les Saxons, le pape lui envoie deux légats pour lui ordonner de venir répondre aux accusations intentées contre lui, d'avoir donné l'investiture des bénéfices, et pour l'excommunier en cas de refus. Les deux porteurs d'un ordre si étrange trouvent l'empereur vainqueur des Saxons, comblé de gloire, et plus puissant qu'on ne l'espérait. On peut se figurer avec quelle hauteur un empereur de vingt-cinq ans, victorieux et jaloux de son rang, reçut une telle ambassade. Il n'en fit pas le châtiment exemplaire, que l'opinion de ces temps-là ne permettait pas, et n'opposa en apparence que du mépris à l'audace : il abandonna ces légats 1076.
indiscrets aux insultes des valets de sa cour.

Presqu'au même temps, le pape excommunia encore ces Normands, princes de la Pouille et de la Calabre, (comme nous l'avons dit précédemment.) Tant d'excommunications à la fois paraîtraient aujourd'hui le comble de la folie. Mais qu'on fasse réflexion que *Grégoire VII*, en menaçant le roi de France, adressait sa bulle au duc d'Aquitaine, vassal du roi, aussi puissant que le roi même ; que,

quand il éclatait contre l'empereur, il avait pour lui une partie de l'Italie, la comteſſe *Mathilde*, Rome, et la moitié de l'Allemagne; qu'à l'égard des Normands, ils étaient dans ce temps-là ſes ennemis déclarés : alors *Grégoire VII* paraîtra plus violent et plus audacieux qu'inſenſé. Il ſentait qu'en élevant ſa dignité au-deſſus de l'empereur et de tous les rois, il ſerait ſecondé des autres Egliſes, flattées d'être les membres d'un chef qui humiliait la puiſſance ſéculière. Son deſſein était formé non-ſeulement de ſecouer le joug des empereurs, mais de mettre Rome, empereurs et rois ſous le joug de la papauté. Il pouvait lui en coûter la vie, il devait même s'y attendre; et le péril donne de la gloire.

*Grégoire VII* en priſon.

*Henri IV*, trop occupé en Allemagne, ne pouvait paſſer en Italie. Il parut ſe venger d'abord moins comme un empereur allemand que comme un ſeigneur italien. Au lieu d'employer un général et une armée, il ſe ſervit, dit-on, d'un bandit, nommé *Cencius*, très-conſidéré par ſes brigandages, qui ſaiſit le pape dans Sainte-Marie-majeure, dans le temps qu'il officiait; des ſatellites déterminés frappèrent le pontife, et l'enſanglantèrent. On le mena priſonnier dans une tour dont *Cencius* s'était rendu maître; et on lui fit payer cher ſa liberté.

*Henri*

Digitized by G

*Henri IV* agit un peu plus en prince, en convoquant à Worms un concile d'évêques, d'abbés et de docteurs, dans lequel il fit dépoſer le pape. Toutes les voix, à deux près, concoururent à la dépoſition. Mais il manquait à ce concile des troupes pour l'aller faire reſpecter à Rome. *Henri* ne fit que commettre ſon autorité, en écrivant au pape qu'il le dépoſait, et au peuple romain qu'il lui défendait de reconnaître *Grégoire.* 1076.

Il dépoſe l'empereur.

Dès que le pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainſi dans un concile à Rome : » De la part de DIEU tout-puiſſant, et par » notre autorité, je défends à *Henri*, fils de » notre empereur *Henri*, de gouverner le » royaume teutonique et l'Italie ; j'abſous » tous les chrétiens du ſerment qu'ils lui ont » fait ou feront ; et je défends que qui que » ce ſoit le ſerve jamais comme roi. » On ſait que c'eſt-là le premier exemple d'un pape qui prétend ôter la couronne à un ſouverain. Nous avons vu auparavant des évêques dépoſer *Louis le débonnaire ;* mais il y avait au moins un voile à cet attentat. Ils condamnaient *Louis*, en apparence ſeulement, à la pénitence publique ; et perſonne n'avait jamais oſé parler, depuis la fondation de l'Egliſe, comme *Grégoire VII.* Les lettres circulaires du pape reſpirèrent le même eſprit que ſa ſentence.



Digitized by Google

Il y redit pluſieurs fois que les évêques ſont au-deſſus des rois, et faits pour les juger; expreſſions non moins adroites que hardies, qui devaient ranger ſous ſon étendard tous les prélats du monde.

Il y a grande apparence que, quand *Grégoire VII* dépoſa ainſi ſon ſouverain par de ſimples paroles, il ſavait bien qu'il ſerait ſecondé par les guerres civiles d'Allemagne, qui recommencèrent avec plus de fureur. Un évêque d'Utrecht avait ſervi à faire condamner *Grégoire*. On prétendit que cet évêque, mourant d'une mort ſoudaine et douloureuſe, s'était repenti de la dépoſition du pape, comme d'un ſacrilége. Les remords vrais ou faux de l'évêque en donnèrent au peuple. Ce n'était plus le temps où l'Allemagne était unie ſous les *Othon*. *Henri IV* ſe vit entouré près de Spire par l'armée des confédérés, qui ſe prévalaient de la bulle du pape. Le gouvernement féodal devait alors amener de pareilles révolutions. Chaqué prince allemand était jaloux de la puiſſance impériale, comme le haut baronage en France était jaloux de celle de ſon roi. Le feu des guerres civiles couvait toujours, et une bulle lancée à propos pouvait l'allumer.

*Henri IV perſécuté.* Les princes confédérés ne donnèrent la liberté à *Henri IV* qu'à condition qu'il vivrait en particulier et en excommunié dans Spire,

ſans faire aucune fonction ni de chrétien ni de roi, en attendant que le pape vînt préſider dans Augsbourg à une aſſemblée de princes et d'évêques, qui devait le juger.

Il paraît que des princes qui avaient le droit d'élire l'empereur, avaient auſſi celui de le dépoſer; mais vouloir faire préſider le pape à ce jugement, c'était le reconnaître pour juge naturel de l'Empereur et de l'Empire. Ce fut le triomphe de *Grégoire VII* et de la papauté. *Henri IV*, réduit à ces extrémités, augmenta encore beaucoup ce triomphe.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Augsbourg : et par une réſolution inouie, paſſant par les Alpes du Tyrol avec peu de domeſtiques, il alla demander au pape ſon abſolution. Il demande pardon au pape à genoux.

*Grégoire VII* était alors avec la comteſſe *Mathilde* dans la ville de Canoſſe, l'ancien Canuſium, ſur l'Apennin près de Reggio, fortereſſe qui paſſait pour imprenable. Cet empereur, déjà célèbre par des batailles gagnées, ſe préſente à la porte de la fortereſſe, ſans gardes, ſans ſuite. On l'arrête dans la ſeconde enceinte; on le dépouille de ſes habits; on le revêt d'un cilice; il reſte pieds nus dans la cour : c'était au mois de janvier 1077. On le fit jeûner trois jours, ſans l'admettre à baiſer les pieds du pape qui, pendant ce temps, était enfermé avec la comteſſe

*Mathilde*, dont il était depuis long-temps le directeur. Il n'eſt pas ſurprenant que les ennemis de ce pape lui aient reproché ſa conduite avec *Mathilde*. Il eſt vrai qu'il avait ſoixante-deux ans; mais il était directeur, *Mathilde* était femme, jeune et faible. Le langage de la dévotion, qu'on trouve dans les lettres du pape à la princeſſe, comparé avec les emportemens de ſon ambition, pouvait faire ſoupçonner que la religion ſervait de maſque à toutes ſes paſſions. Mais aucun fait, aucun indice n'a jamais fait tourner ces ſoupçons en certitude. Les hypocrites voluptueux n'ont ni un enthouſiaſme ſi permanent, ni un zèle ſi intrépide. *Grégoire* paſſait pour auſtère, et c'était par-là qu'il était dangereux.

Enfin l'empereur eut la permiſſion de ſe proſterner aux pieds du pontife, qui voulut bien l'abſoudre, en le feſant jurer qu'il attendrait le jugement juridique du pape à Augsbourg, et qu'il lui ſerait en tout parfaitement ſoumis. Quelques évêques et quelques ſeigneurs allemands du parti de *Henri* firent la même ſoumiſſion. *Grégoire VII* ſe croyant alors, non ſans vraiſemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit, dans pluſieurs lettres, que ſon devoir était d'abaiſſer les rois.

L'Italie prend parti contre le pape.

La Lombardie, qui tenait encore pour l'empereur, fut ſi indignée de l'aviliſſement

où il s'était réduit, qu'elle fut prête de l'abandonner. On y haïſſait *Grégoire VII* beaucoup plus qu'en Allemagne. Heureuſement pour l'empereur, cette haine des violences du pape l'emporta ſur l'indignation qu'inſpirait la baſſeſſe du prince. Il en profita ; et, par un changement de fortune nouveau pour des empereurs teutoniques, il ſe trouva enfin très-fort en Italie quand l'Allemagne l'abandonnait. Toute la Lombardie fut en armes contre le pape, tandis que *Grégoire VII* ſoulevait l'Allemagne contre l'empereur.

D'un côté, ce pape agiſſait ſecrètement pour faire élire un autre céſar en Allemagne ; et *Henri* n'omettait rien pour faire élire un 1078.
autre pape par les Italiens. Les Allemands élurent donc pour empereur *Rodolphe*, duc de Suabe : et d'abord *Grégoire VII* écrivit qu'il jugerait entre *Henri* et *Rodolphe*, et qu'il donnerait la couronne à celui qui lui ferait le plus ſoumis. *Henri* s'étant plus fié à ſes troupes qu'au ſaint-père, mais ayant eu quelques mauvais ſuccès, le pape, plus fier, excom- 1080.
munia encore *Henri*. » Je lui ôte la couronne, *Grégoire donne l'empire.*
» dit-il, et je donne le royaume teutonique
» à *Rodolphe* : » et pour faire croire qu'il donnait en effet les empires, il fit préſent à ce *Rodolphe* d'une couronne d'or, où ce vers était gravé :

*Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.*

La pierre a donné à Pierre la couronne, et Pierre la donne à Rodolphe.

Ce vers raſſemble à la fois un jeu de mots puéril, et une fierté qui étaient également la ſuite de l'eſprit du temps.

*Henri* donne la papauté.

Cependant, en Allemagne, le parti de *Henri* ſe fortifiait. Ce même prince qui, couvert d'un cilice et pieds nus, avait attendu trois jours la miſéricorde de celui qu'il croyait ſon ſujet, prit deux réſolutions plus hardies, de dépoſer un pape, et de combattre ſon
1080. compétiteur. Il raſſemble, à Brixen dans le Tyrol, une vingtaine d'évêques qui, chargés de la procuration des prélats de Lombardie, excommunient et dépoſent *Grégoire VII, comme fauteur des tyrans, ſimoniaque, ſacrilège et magicien.* On élit pour pape, dans cette aſſemblée, *Guibert*, archevêque de Ravenne. Tandis que ce nouveau pape court en Lombardie exciter les peuples contre *Grégoire*, *Henri IV*, à la tête d'une armée, v. co battre ſon rival *Rodolphe.* Eſt-ce excès d'enthouſia ſ e, eſt-ce ce qu'on appelle fraude pieuſe, qu or tait alors *Grégoire VII* à prophétiſer que *Henri* ſerait vaincu et tué dans cette g erre? *Que je ne ſois point pape*, dit-il dans ſa ettre aux évêques allemands de ſon parti, *ſi cela n'arrive*

*Grégoire* accuſé de magie.

Digitized by Google

*avant la Saint-Pierre.* La ſaine raiſon nous apprend que quiconque prédit l'avenir eſt un fourbe ou un inſenſé. Mais conſidérons quelles erreurs régnaient dans les eſprits des hommes. L'aſtrologie judiciaire fut toujours la ſuperſtition des ſavans. On reproche à *Grégoire* d'avoir cru aux aſtrologues. L'acte de ſa dépoſition à Brixen porte qu'il ſe mêlait de deviner, d'expliquer les ſonges; et c'eſt ſur ce fondement qu'on l'accuſait de magie. On l'a traité d'impoſteur au ſujet de cette fauſſe et étrange prophétie. Il ſe peut faire qu'il ne fut que crédule, emporté et fou furieux.

Sa prédiction retomba ſur *Rodolphe*, ſa créature. Il fut vaincu. *Godefroi de Bouillon*, neveu de la comteſſe *Mathilde*, le même qui depuis conquit Jéruſalem, tua dans la mêlée 1080.
cet empereur que le pape ſe vantait d'avoir nommé. Qui croirait qu'alors le pape, au lieu de rechercher *Henri*, écrivit à tous les évêques teutoniques, qu'il fallait élire un autre ſouverain, à condition qu'il rendrait hommage au pape, comme ſon vaſſal? De telles lettres prouvent que la faction contre *Henri* en Allemagne était encore très-puiſſante.

C'était dans ce temps même que ce pape ordonnait à ſes légats en France d'exiger en tribut un denier d'argent par an pour chaque maiſon, ainſi qu'en Angleterre.

Digitized by Google

Prétentions abſurdes de *Grégoire VII.*

Il traitait l'Eſpagne plus deſpotiquement ; il prétendait en être le ſeigneur ſuzerain et domanial ; et il dit dans ſa ſeizième épître, qu'*il vaut mieux qu'elle appartienne aux Sarrazins, que de ne pas rendre hommage au ſaint-ſiége.*

Il écrivit au roi de Hongrie, *Salomon*, roi d'un pays à peine chrétien : *Vous pouvez apprendre des anciens de votre pays que le royaume de Hongrie appartient à l'Egliſe romaine.*

Quelque téméraires que paraiſſent les entrepriſes, elles ſont toujours la ſuite des opinions dominantes. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes, que l'Egliſe était la maîtreſſe des royaumes, puiſque le pape écrivait toujours de ce ſtyle.

Grande et vraie donation au ſiége de Rome.

Son inflexibilité avec *Henri* n'était pas non plus ſans fondement. Il avait tellement prévalu ſur l'eſprit de la comteſſe *Mathilde*, qu'elle avait fait une donation authentique de ſes Etats au ſaint-ſiége, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant. On ne ſait s'il y eut un acte, un contrat de cette conceſſion. La coutume était de mettre ſur l'autel une motte de terre, quand on donnait ſes biens à l'Égliſe ; des témoins tenaient lieu de contrat. On prétend que *Mathilde* donna deux fois tous ſes biens au ſaint-ſiège. (*a*)

(*a*) Voyez le Dictionn. philoſoph. à l'article DONATIONS.

La

La vérité de cette donation, confirmée depuis par ſon teſtament, ne fut point révoquée en doute par *Henri IV*. C'eſt le titre le plus authentique que les papes aient réclamé. Mais ce titre même fut un nouveau ſujet de querelles. La comteſſe *Mathilde* poſſédait la Toſcane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaiſance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie et du duché de Spolète, Vérone, preſque tout ce qui eſt appelé aujourd'hui le patrimoine de S^t *Pierre*, de Viterbe juſqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancone.

*Henri III* avait concédé l'uſufruit de cette Marche d'Ancone aux papes; mais cette conceſſion n'avait pas empêché la mère de la comteſſe *Mathilde* de ſe mettre en poſſeſſion des villes qu'elle ávait cru lui appartenir. Il ſemble que *Mathilde* voulut réparer après ſa mort le tort qu'elle feſait au ſaint-ſiége pendant ſa vie. Mais elle ne pouvait donner les fiefs qui étaient inaliénables; et les empereurs prétendirent que tout ſon patrimoine était fief de l'Empire. C'était donner des terres à conquérir, et laiſſer des guerres après elle. *Henri IV*, comme héritier et comme ſeigneur ſuzerain, ne vit dans une telle donation que la violation des droits de l'Empire. Cependant



Digitized by Google

à la longue, il a fallu céder au ſaint-ſiége une partie de ces Etats.

1083. Rome priſe par *Henri IV.*

*Henri IV*, pourſuivant ſa vengeance, vint enfin aſſiéger le pape dans Rome. Il prend cette partie de la ville en-deçà du Tibre, qu'on appelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens, tandis qu'il menace le pape ; il gagne les principaux de Rome par argent Le peuple ſe jette aux genoux de *Grégoire*, pour le prier de détourner les malheurs d'un ſiége, et de fléchir ſous l'empereur. Le pontife, inébranlable, répond qu'il faut que l'empereur renouvelle ſa pénitence, s'il veut obtenir ſon pardon.

Cependant le ſiége traînait en longueur. *Henri IV*, tantôt préſent au ſiége, tantôt forcé de courir éteindre des révoltes en Allemagne,
1083. prit enfin la ville d'aſſaut. Il eſt ſingulier que les empereurs d'Allemagne aient pris tant de fois Rome, et n'y aient jamais régné. Reſtait *Grégoire VII* à prendre. Réfugié dans le château Saint-Ange, il y bravait et excommuniait ſon vainqueur.

Rome était bien punie de l'intrépidité de ſon pape. *Robert Guiſcard*, duc de la Pouille, l'un de ces fameux normands dont j'ai parlé, prit le temps de l'abſence de l'empereur, pour venir délivrer le pontife ; mais en même temps il pilla Rome, également ravagée et par les

Digitized by Google

Impériaux qui affiégeaient le pontife, et par les Napolitains qui le délivraient. *Grégoire VII* mourut quelque temps après à Salerne, laiſſant une mémoire chère et reſpectable au clergé romain, qui partagea ſa fierté odieuſe aux empereurs et à tout bon citoyen qui conſidère les effets de ſon ambition inflexible. L'Egliſe, dont il fut le vengeur et la victime, l'a mis au nombre des ſaints, (3) comme les peuples de l'antiquité déifiaient leurs défenſeurs. Les ſages l'ont mis au nombre des fous. 24 mai 1085.

La comteſſe *Mathilde*, privée du pape *Grégoire*, ſe remaria bientôt après avec le

(3) Voyez le Dictionnaire philoſ., article GREGOIRE VII.

*Benoît XIII* imagina, dans le dix-huitième ſiècle, de canoniſer ce pape ennemi des rois, et de toute autorité ſéculière, ce perturbateur de l'Europe, l'auteur de tant de guerres et de ſcandales, l'amant hypocrite ou du moins le directeur très-indiſcret de *Mathilde*, le ſéducteur qui avait abuſé de ſon crédit ſur ſa pénitente pour ſe faire donner ſon patrimoine, un homme enfin convaincu, par ſes propres lettres, d'avoir commis un parjure et d'avoir fait de fauſſes prophéties, c'eſt-à-dire, d'avoir été un inſenſé ou un fripon. Voilà les hommes que, dans le ſiècle où nous vivons, Rome met au nombre des ſaints. Et les prêtres de l'Egliſe romaine oſent encore parler de morale! ils oſent accuſer de ſédition ceux qui prennent la défenſe de l'humanité contre leurs prétentions ſéditieuſes!

Le parlement de Paris voulut ſévir contre cet attentat de *Benoît XIII*; mais le cardinal de *Fleuri* trahit, en faveur de la cour de Rome, les intérêts de ſon prince et ceux de la nation. Ce n'eſt pas que *Fleuri* fût dévot, ni même hypocrite; mais il aimait par goût les intrigues de prêtres, et il haïſſait les parlemens, que ſa poltronnerie lui feſait croire dangereux pour l'autorité royale.



Digitized by Google

jeune prince *Guelfe*, fils de *Guelfe*, duc de Bavière. On vit alors de quelle imprudence était ſa donation, ſi elle eſt vraie. Elle avait quarante-deux ans, et elle pouvait encore avoir des enfans qui euſſent hérité d'une guerre civile.

La mort de *Grégoire VII* n'éteignit point l'incendie qu'il avait allumé. Ses ſucceſſeurs ſe gardèrent bien de faire approuver leurs élections par l'empereur. L'Egliſe était loin de rendre hommage : elle en exigeait ; et l'empereur excommunié n'était pas d'ailleurs compté au rang des hommes. Un moine, abbé du Mont-Caſſin, fut élu pape après le moine *Hildebrand*, mais il ne fit que paſſer. *Urbain II*, né en France dans l'obſcurité, qui ſiégea onze ans, fut un nouvel ennemi de l'empereur.

Fond de la querelle entre l'empire et le ſacerdoce.

Il me paraît ſenſible que le vrai fond de la querelle était que les papes et les Romains ne voulaient point d'empereurs à Rome ; et le prétexte, qu'on voulait rendre ſacré, était que les papes, dépoſitaires des droits de l'Egliſe, ne pouvaient ſouffrir que des princes profanes inveſtiſſent les évêques par la croſſe et l'anneau. Il était bien clair que les évêques, ſujets des princes et enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaits. Les empereurs et les rois ne

prétendaient pas donner le Saint Eſprit; mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une croſſe et d'un anneau étaient des acceſſoires à la queſtion principale. Mais il arriva ce qui arrive preſque toujours dans les diſputes ; on négligea le fond, et on ſe battit pour une cérémonie indifférente.

*Henri IV*, toujours excommunié et toujours perſécuté ſur ce prétexte par tous les papes de ſon temps, éprouva les malheurs que peuvent cauſer les guerres de religion et les guerres civiles. *Urbain II* ſuſcita contre lui ſon propre fils *Conrad ;* et après la mort de ce fils dénaturé, ſon frère, qui fut depuis l'empereur *Henri V*, fit la guerre à ſon père. Ce fut pour la ſeconde fois depuis *Charlemagne*, que les papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfans contre leurs pères. Et vous remarquerez que cet *Urbain II* eſt le même qui excommunia *Philippe I* en France, et qui ordonna la première croiſade. Il ne fut pas ſeulement la cauſe de la mort malheureuſe de *Henri IV*, il fut la cauſe de la mort de plus de deux millions d'hommes. *Tantùm religio potuit ſuadere malorum !*

*Henri IV*, trompé par *Henri* ſon fils, comme 1106.
*Louis le débonnaire* l'avait été par les ſiens, fut enfermé dans Maïence. Deux légats l'y



Digitized by Google

dépoſent; deux députés de la diète, envoyés par ſon fils, lui arrachent les ornemens impériaux.

Mort affreuſe de l'empereur *Henri IV*. 7 auguſte.

Bientôt après, échappé de ſa priſon, pauvre, errant et ſans ſecours, il mourut à Liége plus miſérable encore que *Grégoire VII*, et plus obſcurément, après avoir ſi long-temps tenu les yeux de l'Europe ouverts ſur ſes victoires, ſur ſes grandeurs, ſur ſes infortunes, ſur ſes vices et ſes vertus. Il s'écriait en mourant : DIEU *des vengeances, vous vengerez ce parricide.* De tout temps les hommes ont imaginé que DIEU exauçait les malédictions des mourans, et ſur-tout des pères. Erreur utile et reſpectable, ſi elle arrêtait le crime. Une autre erreur, plus généralement répandue parmi nous, feſait croire que les excommuniés étaient damnés. Le fils d'*Henri IV* mit le comble à ſon impiété, en affectant la piété atroce de déterrer le corps de ſon père, inhumé dans la cathédrale de Liége, et de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut ainſi qu'il conſomma ſon hypocriſie dénaturée.

Privé de ſépulture.

Réflexion trop vraie.

Arrêtez-vous un moment près du cadavre exhumé de ce célèbre empereur *Henri IV*, plus malheureux que notre *Henri IV*, roi de France. Cherchez d'où viennent tant d'humiliations et d'infortunes d'un côté, tant d'audace de l'autre, tant de choſes horribles

réputées ſacrées, tant de princes immolés à la religion : vous en verrez l'unique origine dans la populace ; c'eſt elle qui donne le mouvement à la ſuperſtition. C'eſt pour les forgerons et les bucherons de l'Allemagne que l'empereur avait paru pieds nus devant l'évêque de Rome ; c'eſt le commun peuple, eſclave de la ſuperſtition, qui veut que ſes maîtres en ſoient les eſclaves. Dès que vous avez ſouffert que vos ſujets ſoient aveuglés par le fanatiſme, ils vous forcent à paraître fanatique comme eux ; et ſi vous ſecouez le joug qu'ils portent et qu'ils aiment, ils ſe ſoulèvent. Vous avez cru que plus les chaînes de la religion, qui doivent être douces, ſeraient peſantes et dures, plus vos peuples ſeraient ſoumis ; vous vous êtes trompé : ils ſe ſervent de ces chaînes pour vous gêner ſur le trône, ou pour vous en faire deſcendre.

## CHAPITRE XLVII.

### *De l'empereur Henri V et de Rome, juſqu'à Frédéric I.*

*Henri V* ayant condamné ſon pere, l'imite.

Ce même *Henri V*, qui avait détrôné et exhumé ſon père, une bulle du pape à la main, ſoutint les mêmes droits de *Henri IV* contre l'Egliſe, dès qu'il fut maître.



Digitized by Google

Déjà les papes ſavaient ſe faire un appui des rois de France contre les empereurs. Les prétentions de la papauté attaquaient, il eſt vrai, tous les ſouverains ; mais on ménageait, par des négociations, ceux qu'on inſultait par des bulles. Les rois de France ne prétendaient rien à Rome. Ils étaient voiſins et jaloux des empereurs qui voulaient dominer ſur les rois. Ils étaient donc les alliés naturels des papes. Auſſi *Paſchal II* vint en France, et implora le ſecours du roi *Philippe I.* Ses ſucceſſeurs en usèrent ſouvent de même. Les domaines que poſſédait le ſaint-ſiége, le droit qu'il réclamait en vertu des prétendues donations de *Pepin* et de *Charlemagne*, la donation réelle de la comteſſe *Mathilde*, ne feſaient point encore du pape un ſouverain puiſſant. Toutes ces terres étaient ou conteſtées, ou poſſédées par d'autres. L'empereur ſoutenait, non ſans raiſon, que les Etats de *Mathilde* lui devaient revenir comme un fief de l'Empire ; ainſi les papes combattaient pour le
1107. ſpirituel et pour le temporel. *Paſcal II* n'obtint du roi *Philippe* que la permiſſion de tenir un concile à Troyes. Le gouvernement était trop faible, trop diviſé pour lui donner des troupes.

*Henri V*, ayant terminé par des traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, ſut tellement intéreſſer les princes de l'Empire à

ſoutenir ſes droits, que ces mêmes princes, qui avaient aidé à détrôner ſon père en vertu des bulles des papes, ſe réunirent avec lui pour faire annuller dans Rome ces mêmes bulles.

Il deſcend donc des Alpes avec une armée, et Rome fut encore teinte de ſang pour cette querelle de la croſſe et de l'anneau. Les traités, les parjures, les excommunications, les meurtres ſe ſuivirent avec rapidité. *Paſchal II*, ayant ſolennellement rendu les inveſtitures avec ſerment ſur l'évangile, fit annuller ſon ſerment par les cardinaux; nouvelle manière de manquer à ſa parole. Il ſe laiſſa traiter de lâche et de prévaricateur en plein concile, afin d'être forcé à reprendre ce qu'il avait donné. Alors nouvelle irruption de l'empereur à Rome; car preſque jamais ces céſars n'y allèrent que pour des querelles eccléſiaſtiques, dont la plus grande était le couronnement. Enfin, après avoir créé, dépoſé, chaſſé, rappelé des papes, *Henri V*, auſſi ſouvent excommunié que ſon père, et inquiété comme lui par ſes grands vaſſaux d'Allemagne, fut obligé de terminer la guerre des inveſtitures, en renonçant à cette croſſe et à cet anneau. Il fit plus; il ſe déſiſta ſolennellement du droit que s'étaient attribué les empereurs, ainſi que les rois de France, de nommer aux évêchés,

*Henri V* cède enfin aux papes.

1122.

Digitized by Google

ou d'interpoſer tellement leur autorité dans les élections, qu'ils en étaient abſolument les maîtres.

Il fut donc décidé, dans un concile tenu à Rome, que les rois ne donneraient plus aux bénéficiers canoniquement élus les inveſtitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L'empereur ratifia en Allemagne les décrets de ce concile : ainſi finit cette guerre ſanglante et abſurde. Mais le concile, en décidant avec quelle eſpèce de bâton on donnerait les évêchés, ſe garda bien d'entamer la queſtion, ſi l'empereur devait confirmer l'élection du pape; ſi le pape était ſon vaſſal; ſi tous les biens de la comteſſe *Mathilde* appartenaient à l'Egliſe ou à l'Empire. Il ſemblait qu'on tînt en réſerve ces alimens d'une guerre nouvelle.

1125. Après la mort de *Henri V*, qui ne laiſſa point d'enfans, l'Empire, toujours électif, eſt conféré par dix électeurs à un prince de la maiſon de Saxe : c'eſt *Lothaire II.* Il y avait bien moins d'intrigues et de diſcorde pour le trône impérial que pour la chaire pontificale; car quoiqu'en 1059, un concile tenu par *Nicolas II* eût ordonné que le pape ſerait élu par les cardinaux évêques, nulle forme, nulle règle certaine n'était encore introduite dans les élections. Ce vice eſſentiel du gouvernement avait pour origine une inſtitution

Election des papes, ſources de guerres civiles.

Digitized by Google

reſpectable. Les premiers chrétiens, tous égaux et tous obſcurs, liés enſemble par la crainte commune des magiſtrats, gouvernaient ſecrètement leur ſociété pauvre et ſainte à la pluralité des voix. Les richeſſes ayant pris depuis la place de l'indigence, il ne reſta de la primitive Egliſe que cette liberté populaire devenue quelquefois licence. Les cardinaux, évêques, prêtres et clercs, qui formaient le conſeil des papes, avaient une grande part à l'élection; mais le reſte du clergé voulait jouir de ſon ancien droit, le peuple croyait ſon ſuffrage néceſſaire; et toutes ces voix n'étaient rien au jugement des empereurs.

*Pierre de Léon*, petit-fils d'un juif très- 1130.
opulent, fut élu par une faction; *Innocent II* le fut par une autre. Ce fut encore une guerre civile. Le fils du juif, comme le plus riche, reſta maître de Rome, et fut protégé par *Roger*, roi de Sicile, (comme nous l'avons vu au chap. XLI.) l'autre, plus habile et plus heureux, fut reconnu en France et en Allemagne.

C'eſt ici un trait d'hiſtoire qu'il ne faut pas négliger. Cet *Innocent* II, pour avoir le ſuffrage de l'empereur, lui cède, à lui et à ſes enfans, l'uſufruit de tous les domaines de la comteſſe *Mathilde*, par un acte daté du 13 juin 1133. Enfin celui qu'on appelait le pape juif,

Digitized by Google

étant mort, après avoir ſiégé huit ans, *Innocent II* fut poſſeſſeur paiſible ; il y eut quelques années de trève entre l'Empire et le ſacerdoce. L'enthouſiaſme des croiſades, qui était alors dans ſa force, entraînait ailleurs les eſprits.

Amour de la liberté, c'eſt-à-dire, des lois en Italie.

Mais Rome ne fut pas tranquille. L'ancien amour de la liberté reproduiſait de temps en temps quelques racines. Pluſieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour s'ériger en républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avait les grands exemples de Gènes, de Veniſe, de Piſe; et Rome ſe ſouvenait d'avoir été la ville des *Scipion*. Le peuple rétablit une ombre de ſénat, que les cardinaux avaient aboli. On créa un patrice au lieu de deux conſuls. Le
1144. nouveau ſénat ſignifia au pape *Lucius II*, que la ſouveraineté réſidait dans le peuple romain, et que l'évêque ne devait avoir ſoin que de l'Egliſe.

Ces ſénateurs s'étant retranchés au capitole, le pape *Lucius* les aſſiégea en perſonne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, et en mourut quelques jours après.

En ce temps, *Arnaud de Breſcia*, un de ces hommes à enthouſiaſme, dangereux aux autres et à eux-mêmes, prêchait de ville en ville contre les richeſſes immenſes des eccléſiaſtiques,

Digitized

et contre leur luxe. Il vint à Rome, où il trouva les esprits disposés à l'entendre. Il se flattait de réformer les papes, et de contribuer à rendre Rome libre. *Eugène III*, auparavant moine à Cîteaux et à Clervaux, était alors pontife. *S^t Bernard* lui écrivait : » Gar- » dez-vous des Romains : ils sont odieux au » ciel et à la terre, impies envers DIEU, fédi- » tieux entre eux, jaloux de leurs voisins, » cruels envers les étrangers : ils n'aiment » personne; et ne sont aimés de personne; » et voulant se faire craindre de tous, ils » craignent tout le monde, &c. » Si on comparait ces antithèses de *Bernard* avec la vie de tant de papes, on excuserait un peuple qui, portant le nom romain, cherchait à n'avoir point de maître.

Portrait des Romains par saint *Bernard*.

Le pape *Eugène III* fut ramener ce peuple, accoutumé à tous les jougs. Le sénat subsista encore quelques années. Mais *Arnaud de Brescia*, pour fruit de ses sermons, fut brûlé à Rome sous *Adrien IV*. Destinée ordinaire des réformateurs, qui ont plus d'indiscrétion que de puissance. 1155.

Je crois devoir observer que cet *Adrien IV*, né anglais, était parvenu à ce faîte des grandeurs, du plus vil état où les hommes puissent naître. Fils d'un mendiant, et mendiant lui-même, errant de pays en pays avant de

Digitized by Google

pouvoir être reçu valet chez des moines de Valence en Dauphiné, il était enfin devenu pape.

On n'a jamais que les ſentimens de ſa fortune préſente. *Adrien IV* eut d'autant plus d'élévation dans l'eſprit, qu'il était parvenu d'un état plus abject. L'Egliſe romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naiſſance; et on peut même remarquer que parmi les papes, ceux qui ont montré le plus de hauteur ſont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui en Allemagne il y a des couvens ou l'on ne reçoit que des nobles. L'eſprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité.

## CHAPITRE XLVIII.

*De Frédéric Barberouſſe. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puiſſance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.*

1152. FREDERIC I, qu'on nomme communément *Barberouſſe*, régnait alors en Allemagne; il avait été élu après la mort de *Conrad III*, ſon

Digitized by Google

oncle, non-ſeulement par les ſeigneurs allemands, mais auſſi par les Lombards, qui donnèrent cette fois leur ſuffrage. *Frédéric* était un homme comparable à *Othon* et à *Charlemagne*. Il fallut aller prendre à Rome cette couronne impériale, que les papes donnaient à la fois avec fierté et avec regret, voulant couronner un vaſſal, et affligés d'avoir un maître. Cette ſituation toujours équivoque des papes, des empereurs, des Romains et des principales villes d'Italie, feſait répandre du ſang à chaque couronnement d'un céſar. La coutume était que, quand l'empereur s'approchait pour ſe faire couronner, le pape ſe fortifiait, le peuple ſe cantonnait, l'Italie était en armes. L'empereur promettait qu'il n'attenterait ni à la vie, ni aux membres, ni à l'honneur du pape, des cardinaux et des magiſtrats : le pape de ſon côté feſait le même ſerment à l'empereur et à ſes officiers. Telle était alors la confuſe anarchie de l'Occident chrétien, que les deux premiers perſonnages de cette petite partie du monde, l'un ſe vantant d'être le ſucceſſeur des céſars, l'autre le ſucceſſeur de JESUS-CHRIST, et l'un devant donner l'onction ſacrée à l'autre, tous deux étaient obligés de jurer qu'ils ne ſeraient point aſſaſſins pour le temps de la cérémonie. Un chevalier armé de toutes pièces fit ce ſerment au pontife *Adrien IV*,

Sermens réciproques des empereurs et des papes de ne ſe point faire aſſaſſiner.

Digitized by Google

au nom de l'empereur, et le pape fit ſon ſerment devant le chevalier.

Cérémonies ſingulières.

Le couronnement ou exaltation des papes était accompagné alors de cérémonies auſſi extraordinaires, et qui tenaient de la ſimplicité plus encore que de la barbarie. On poſait d'abord le pape élu ſur une chaiſe percée, appelée *Stercorarium*, enſuite ſur un ſiége de porphyre, ſur lequel on lui donnait deux clefs; de-là ſur un troiſième ſiége, où il recevait douze pièces de couleur. Toutes ces coutumes, que le temps avait introduites, ont été abolies par le temps. Quand l'empereur *Frédéric* eut fait ſon ſerment, le pape *Adrien IV* vint le trouver à quelques milles de Rome.

Il était établi par le cérémonial romain que l'empereur devait ſe proſterner devant le pape, lui baiſer les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire la haquenée blanche du ſaint-père par la bride l'eſpace de neuf pas romains. Ce n'était pas ainſi que les papes avaient reçu *Charlemagne*. L'empereur *Frédéric* trouva le cérémonial outrageant, et refuſa de s'y ſoumettre. Alors tous les cardinaux s'enfuirent, comme ſi le prince, par un ſacrilége, avait donné le ſignal d'une guerre civile. Mais la chancellerie romaine, qui tenait regiſtre de tout, lui fit voir que ſes prédéceſſeurs avaient rendu ces devoirs. Je ne ſais ſi aucun autre

empereur

empereur que *Lothaire II*, ſucceſſeur de *Henri V*, avait mené le cheval du pape par la bride. La cérémonie de baiſer les pieds, qui était d'uſage, ne révoltait point la fierté de *Frédéric*; et celle de la bride et de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'enviſagea que comme de vaines marques d'humilité chrétienne, et que la cour de Rome regardait comme des preuves de ſujétion. Celui qui ſe diſait le maître du monde, *caput orbis*, ſe fit palefrenier d'un gueux qui avait vécu d'aumônes.

Les députés du peuple romain, devenus auſſi plus hardis depuis que preſque toutes les villes de l'Italie avaient ſonné le tocſin de la liberté, voulurent traiter de leur côté avec l'empereur; mais ayant commencé leur harangue en diſant: » Grand roi, nous vous avons » fait citoyen et notre prince, d'étranger que » vous étiez: » l'empereur, fatigué de tous côtés de tant d'orgeuil, leur impoſa ſilence, et leur dit en propres mots: » Rome n'eſt » plus ce qu'elle a été; il n'eſt pas vrai que » vous m'ayez appelé et fait votre prince: » *Charlemagne* et *Othon* vous ont conquis par » la valeur: je ſuis votre maître par une » poſſeſſion légitime. » Il les renvoya ainſi, et fut inauguré, hors des murs, par le pape

qui lui mit le ſceptre et l'épée en main, et la couronne ſur la tête.

1155, 18 juin. Empire, bénéfice à la collation du pape.

On ſavait ſi peu ce que c'était que l'empire, toutes les prétentions étaient ſi contradictoires, que d'un côté le peuple romain ſe ſouleva, et il y eut beaucoup de ſang verſé, parce que le pape avait couronné l'empereur ſans l'ordre du ſénat et du peuple; et de l'autre côté le pape *Adrien* écrivait dans toutes ſes lettres, qu'il avait conféré à *Frédéric* le bénéfice de l'empire romain. *Beneficium imperii romani.* Ce mot de *beneficium* ſignifiait un fief à la lettre. Il fit de plus expoſer en public, à Rome, un tableau qui repréſentait *Lothaire II* aux genoux du pape *Alexandre II*, tenant les mains jointes entre celles du pontife, ce qui était la marque diſtinctive de la vaſſalité. L'inſcription du tableau était :

*Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores;*
*Poſt homo fit papæ, ſumit quo dante coronam.*

» Le roi jure à la porte le maintien des hon-
» neurs de Rome, et devient vaſſal du pape,
» qui lui donne la couronne. »

*Frédéric*, étant à Beſançon (reſte du royaume de Bourgogne, appartenant à *Frédéric* par ſon mariage) apprit ces attentats, et s'en plaignit. Un cardinal préſent répondit : » Hé de qui

tient-il donc l'empire, s'il ne le tient du pape?" *Othon*, comte palatin, fut prêt de le percer de l'épée de l'Empire, qu'il tenait à la main. Le cardinal s'enfuit, le pape négocia. Les allemands tranchaient tout alors par le glaive, et la cour romaine se sauvait par des équivoques.

Papes donnent des couronnes, et n'en ont point.

*Roger*, vainqueur en Sicile des musulmans, et au royaume de Naples des chrétiens, avait en baisant les pieds du pape *Urbain II*, son prisonnier, obtenu de lui l'investiture; et avait fait modérer la redevance à six cents *besans d'or* ou *squifates*, monnaie qui vaut environ dix livres de France d'aujourd'hui. Le pape *Adrien*, assiégé par *Guillaume*, lui céda 1156. jusqu'à des prétentions ecclésiastiques. Il consentit qu'il n'y eût jamais dans l'île de Sicile ni légation ni appellation au saint-siége, que que quand le roi le voudrait ainsi. C'est depuis ce temps que les rois de Sicile, seuls rois vassaux des papes, sont eux-mêmes d'autres papes dans cette île. Les pontifes de Rome, ainsi adorés et maltraités, ressemblaient aux idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

*Adrien IV* fait les rois de Sicile papes chez eux.

*Adrien IV* se dédommageait avec les autres rois qui avaient besoin de lui. Il écrivait au roi d'Angleterre *Henri II.* " On ne doute pas, et " vous le savez, que l'Irlande et toutes les



Digitized by Google

» îles qui ont reçu la foi, appartiennent à
» l'Egliſe de Rome : or, ſi vous voulez entrer
» dans cette île pour en chaſſer les vices, y
» faire obſerver les lois, et faire payer le denier
» de S^t *Pierre* par an, pour chaque maiſon,
» nous vous l'accordons avec plaiſir. »

Il donne l'Irlande.

Si quelques réflexions me ſont permiſes dans cet eſſai ſur l'hiſtoire de ce monde, je conſidère qu'il eſt bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre devenu évêque de Rome, donne de ſon autorité l'île d'Irlande à un homme qui veut l'uſurper. Les papes avaient ſoutenu des guerres pour cette inveſtiture par la croſſe et l'anneau, et *Adrien IV* avait envoyé au roi *Henri II* un anneau en ſigne de l'inveſtiture de l'Irlande. Un roi qui eût donné un anneau en conférant une prébende, eût été ſacrilége.

Grandes actions de *Barberouſſe*

L'intrépide activité de *Frédéric barberouſſe* ſuffiſait à peine pour ſubjuguer, et les papes qui conteſtaient l'empire, et Rome qui refuſait le joug, et toutes les villes d'Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même temps la Bohème qui l'inquiétait, les Polonais qui lui feſaient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée
1158. par lui en royaume tributaire. Il pacifia la Bohème, érigée déjà en royaume par *Henri IV*, en 1086. On dit que le roi de Danemarck

Digitized by Google

reçut de lui l'inveſtiture. Il s'aſſura de la fidélité des princes de l'Empire, en ſe rendant redoutable aux étrangers ; et revola dans l'Italie, qui fondait ſa liberté ſur les embarras du monarque. Il la trouva toute en confuſion, moins encore par ces efforts des villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti qui troublait, comme vous l'avez vu, toutes les élections des papes.

Après la mort d'*Adrien IV*, deux factions éliſent en tumulte ceux qu'on nomme *Victor II* et *Alexandre III*. Il fallait bien que les alliés de l'empereur reconnuſſent le même pape que lui, et que les rois jaloux de l'empereur reconnuſſent l'autre. Le ſcandale de Rome était donc néceſſairement le ſignal de la diviſion de l'Europe. *Victor II* fut le pape de *Frédéric barberouſſe*. L'Allemagne, la Bohème, la moitié de l'Italie lui adhérèrent. Le reſte reconnut *Alexandre*. Ce fut en l'honneur de cet *Alexandre* que les Milanais, ennemis de l'empereur, bâtirent Alexandrie. Les partiſans de *Frédéric* voulurent en vain qu'on la nommât *Céſarée* ; mais le nom du pape prévalut, et elle fut nommée *Alexandrie de la paille* ; ſurnom qui fait ſentir la différence de cette petite ville, et des autres de ce nom, bâties autrefois en l'honneur du véritable *Alexandre*. 1160. Schiſme à Rome.

Heureux ce ſiècle s'il n'eût produit que de

Digitized by Google

telles diſputes! mais les Allemands voulaient toujours dominer en Italie, et les Italiens voulaient être libres. Ils avaient certes un droit plus naturel à la liberté, qu'un allemand n'en avait d'être leur maître.

Les Milanais donnent l'exemple. Les bourgeois, devenus ſoldats, ſurprennent vers Lodi les troupes de l'empereur, et les battent. S'ils avaient été ſecondés par les autres villes, l'Italie prenait une face nouvelle. Mais *Frédéric*
1162. rétablit ſon armée. Il aſſiége Milan, il condamne par un édit les citoyens à la ſervitude, fait raſer les murs et les maiſons, et ſemer du ſel ſur leurs ruines. C'était bien juſtifier les papes que d'en uſer ainſi. Breſcia, Plaiſance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient aſpiré à la liberté perdirent leurs priviléges. Mais le pape *Alexandre*, qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de ſon rival. Il rapporta avec lui la guerre civile. *Frédéric* fit élire un autre pape; et celui-ci mort, il en fit nommer encore un autre. Alors *Alexandre III* ſe réfugie en France, aſile naturel de tout pape ennemi d'un empereur : mais le feu qu'il a allumé reſte dans toute ſa force. Les villes d'Italie ſe liguent enſemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanais rebâtiſſent Milan malgré l'empereur. Le pape enfin en négociant fut plus fort

Pape habile triomphe de *Barberouſſe*, guerrier.

Digitized by Google

que l'empereur en combattant. Il fallut que *Frédéric Barberouſſe* pliât. Veniſe eut l'honneur de la réconciliation. L'empereur, le pape, 1177.
une foule de princes et de cardinaux ſe rendirent dans cette ville, déjà maîtreſſe de la mer, et une des merveilles du monde. L'empereur y finit la querelle en reconnaiſſant le pape, en baiſant ſes pieds, et en tenant ſon étrier ſur le rivage de la mer. Tout fut à l'avantage de l'Egliſe. *Frédéric Barberouſſe* promit de reſtituer ce qui appartenait au ſaint-ſiége; cependant les terres de la comteſſe *Mathilde* ne furent pas ſpécifiées. L'empereur fit une trève de ſix ans avec les villes d'Italie. Milan qu'on rebâtiſſait, Pavie, Breſcia et tant d'autres remercièrent le pape de leur avoir rendu cette liberté précieuſe pour laquelle elles combattaient; et le ſaint-père, pénétré d'une joie pure, s'écriait : » DIEU a voulu qu'un » vieillard et qu'un prêtre triomphât ſans » combattre d'un empereur puiſſant et ter- » rible. »

Il eſt très-remarquable que dans ces longues diſſentions le pape *Alexandre III*, qui avait fait ſouvent cette cérémonie d'excommunier l'empereur n'alla jamais juſqu'à le dépoſer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non-ſeulement beaucoup de ſageſſe dans ce pontife, mais une condamnation générale des excès de *Grégoire VII*?

Digitized by Google

Après la pacification de l'Italie, *Frédéric*
1190. *Barberouſſe* partit pour les guerres de croiſades, et mourut pour s'être baigné dans le Cidnus, de la maladie dont *Alexandre le grand* avait échappé autrefois ſi difficilement, pour s'être jeté tout en fueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleuréſie.

*Frédéric* fut de tous les empereurs celui qui porta le plus loin ſes prétentions. Il avait fait décider à Bologne, en 1158, par les docteurs en droit, que l'empire du monde entier lui appartenait, et que l'opinion contraire était une héréſie. Ce qui était plus réel, c'eſt qu'à ſon couronnement dans Rome, le ſénat et le peuple lui prêtèrent ſerment de fidélité. Serment devenu inutile quand le pape *Alexandre III* triompha de lui dans le congrès de Veniſe. L'empereur de Conſtantinople *Iſaac l'Ange*, ne lui donnait que le titre d'avocat de l'Egliſe romaine : et Rome fit tout le mal qu'elle put à ſon avocat.

Pour le pape *Alexandre*, il vécut encore quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome et dans l'Italie. Il établit dans un nombreux concile, que, déſormais, pour être élu pape canoniquement, il ſuffirait d'avoir les deux tiers des voix des ſeuls cardinaux : Mais cette règle ne put prévenir les ſchiſmes qui furent depuis cauſés par ce qu'on appelle

en

en Italie *la rabbia papale.* L'élection d'un pape fut long-temps accompagnée d'une guerre civile. Les horreurs des ſucceſſeurs de *Néron* juſqu'à *Veſpaſien*, n'enſanglantèrent l'Italie que pendant quatre ans; et la rage du pontificat enſanglanta l'Europe pendant deux ſiècles.

## CHAPITRE XLIX.

### *De l'empereur Henri VI, et de Rome.*

LA querelle de Rome et de l'Empire, plus ou moins envenimée, ſubſiſtait toujours. On a écrit que *Henri VI*, fils de l'empereur *Frédéric Barberouſſe*, ayant reçu à genoux la couronne impériale de *Céleſtin III*, ce pape, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, la fit tomber d'un coup de pied de la tête de l'empereur. Ce fait n'eſt pas vraiſemblable; mais c'eſt aſſez qu'on l'ait cru, pour faire voir juſqu'où l'animoſité était pouſſée. Si le pape en eût uſé ainſi, cette indécence n'eût été qu'un trait de faibleſſe.

Ce couronnement de *Henri VI* préſente un plus grand objet et de plus grands intérêts. Il voulait régner dans les deux Siciles; il ſe ſoumettait, quoiqu'empereur, à recevoir l'inveſtiture du pape pour des Etats dont on avait

Empereur, vaſſal du pape.



Digitized by Google

fait d'abord hommage à l'Empire, et dont il ſe croyait à la fois le ſuzerain et le propriétaire. Il demande à être le vaſſal lige du pape, et le pape le refuſe. Les Romains ne voulaient point de *Henri VI* pour voiſin, Naples n'en voulait point pour maître ; mais il le fut malgré eux.

Il ſemble qu'il y ait des peuples faits pour ſervir toujours, et pour attendre quel ſera l'étranger qui voudra les ſubjuguer. Il ne reſtait de la race légitime des conquérans normands que la princeſſe *Conſtance*, fille du roi *Roger I*, mariée à *Henri VI*. *Tancrède*, bâtard de cette race, avait été reconnu roi par le peuple et par le ſaint-ſiége. Qui devait l'emporter, ou ce *Tancrède* qui avait le droit de l'élection, ou *Henri* qui avait le droit de ſa femme ? les armes devaient décider. En vain, après la mort de *Tancrède*, les deux Siciles
1193. proclamèrent ſon jeune fils : il fallait que *Henri* prévalût.

Empereur *Henri VI*, très-cruel.

Une des plus grandes lâchetés qu'un ſouverain puiſſe commettre, ſervit à ſes conquêtes. L'intrépide roi d'Angleterre, *Richard cœur de lion*, en revenant d'une de ces croiſades dont nous parlerons, fait naufrage près de la Dalmatie ; il paſſe ſur les terres d'un duc d'Au-
1194. triche. Ce duc viole l'hoſpitalité, charge de fers le roi d'Angleterre, le vend à l'empereur

Digitized by Google

*Henri VI*, comme les Arabes vendent leurs eſclaves. *Henri* en tire une groſſe rançon, et avec cet argent va conquérir les deux Siciles; il fait exhumer le corps du roi *Tancrède;* et, par une barbarie auſſi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune roi ſon fils, on le fait eunuque, on le confine dans une priſon à Coire chez les Griſons. On enferme ſes ſœurs en Alſace avec leur mère. Les partiſans de cette famille infortunée, ſoit barons, ſoit évêques, périſſent dans les ſupplices. Tous les tréſors ſont enlevés et portés en Allemagne.

Ainſi paſsèrent Naples et Sicile aux Allemands, après avoir été conquis par des Français. Ainſi vingt provinces ont été ſous la domination de ſouverains que la nature a placés à trois cents lieues d'elles : éternel ſujet de diſcorde, et preuve de la ſageſſe d'une loi telle que la *ſalique;* loi qui ſerait encore plus utile à un petit Etat qu'à un grand. *Henri VI* alors fut beaucoup plus puiſſant que *Frédéric Barberouſſe*. Preſque deſpotique en Allemagne, ſouverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, ſuzerain de Rome, tout tremblait ſous lui. Sa cruauté le perdit; ſa propre femme *Conſtance*, dont il avait exterminé la famille, conſpira contre ce tyran, et enfin, dit-on, le fit empoiſonner.



Digitized by Google

1198. A la mort de *Henri VI*, l'empire d'Allemagne eſt diviſé. La France ne l'était pas; c'eſt que les rois de France avaient été aſſez prudens ou aſſez heureux pour établir l'ordre de la ſucceſſion. Mais ce titre d'empire, que l'Allemagne affectait, ſervait à rendre la couronne élective. Tout évêque et tout grand ſeigneur donnait ſa voix. Ce droit d'élire, et d'être élu, flattait l'ambition des princes, et fit quelquefois les malheurs de l'Etat.

1198. Le jeune *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, ſortait du berceau. Une faction l'élit empereur, et donne à ſon oncle *Philippe* le titre de *roi des Romains*. Un autre parti couronne *Othon de Saxe*, ſon neveu. (*a*) Les papes tirèrent bien un autre fruit des diviſions de l'Allemagne, que les empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

*Innocent III*, pape puiſſant.

*Innocent III*, fils d'un gentilhomme d'Agnani près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puiſſance temporelle, dont ſes prédéceſſeurs avaient amaſſé les matériaux pendant quatre cents ans. Excommunier *Philippe*, vouloir détrôner le jeune *Frédéric*, prétendre exclure à jamais du trône d'Allemagne et d'Italie cette maiſon de Suabe ſi odieuſe aux papes, ſe conſtituer juge des rois, c'était le ſtyle devenu

(*a*) C'eſt cet empereur *Philippe* qui érigea la Bohème en royaume. Il fut aſſaſſiné par un ſeigneur de Vittelsbac, en 1208.

ordinaire depuis *Grégoire VII.* Mais *Innocent III* ne s'en tint pas à ces formules. L'occaſion était trop belle, il obtint ce qu'on appelle le patrimoine de S^t *Pierre*, ſi long-temps conteſté. C'était une partie de l'héritage de la fameuſe comteſſe *Mathilde.*

La Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Anconne, Orbitello, Viterbe, reconnurent le pape pour ſouverain. Il domina en effet d'une mer à l'autre. La république romaine n'en avait pas tant conquis dans ſes quatre premiers ſiècles; et ces pays ne lui valaient pas ce qu'ils valaient aux papes. *Innocent III* conquit même Rome : le nouveau ſénat plia ſous lui : il fut le ſénat du pape, et non des Romains. Le titre de conſul fut aboli. Les pontifes de Rome commencèrent alors à être rois en effet; et la religion les rendait, ſuivant les occurrences, les maîtres des rois. Cette grande puiſſance temporelle en Italie ne fut pas de durée.

C'était un ſpectacle intéreſſant que ce qui ſe paſſait alors entre les chefs de l'Egliſe, la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Rome donnait toujours le mouvement à toutes les affaires de l'Europe. Vous avez vu les querelles du ſacerdoce et de l'Empire juſqu'au pape *Innocent III*, et juſqu'aux empereurs *Philippe*, *Henri* et *Othon*, pendant que *Frédéric II*



Digitized by Google

était jeune encore. Il faut jeter les yeux sur la France, sur l'Angleterre et sur les intérêts que ces royaumes avaient à démêler avec l'Allemagne.

## CHAPITRE L.

*Etat de la France et de l'Angleterre, pendant le douzième siècle, jusqu'au règne de S^t Louis, de Jean sans terre et de Henri III. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, &c. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre.*

Gouvernement féodal.

LE gouvernement féodal était en vigueur dans presque toute l'Europe, et les lois de la chevalerie par-tout à peu-près les mêmes. Il était sur-tout établi dans l'Empire, en France, en Angleterre, en Espagne, par les lois des fiefs, que si le seigneur d'un fief disait à son homme lige: » Venez-vous-en avec moi, car » je veux guerroyer le roi monseigneur, qui » me dénie justice: » l'homme lige devait d'abord aller trouver le roi, et lui demander

s'il était vrai qu'il eût refuſé juſtice à ce ſeigneur? en cas de refus, l'homme lige devait marcher contre le roi, au ſervice de ce ſeigneur le nombre de jours preſcrits, ou perdre ſon fief. Un tel réglement pouvait être intitulé, *Ordonnance pour faire la guerre civile.*

L'empereur *Frédéric Barberouſſe* abolit cette loi établie par l'uſage, et l'uſage l'a conſervée malgré lui dans l'Empire, toutes les fois que les grands vaſſaux ont été aſſez puiſſans pour faire la guerre à leur chef. Elle fut en vigueur en France juſqu'au temps de l'extinction de la maiſon de *Bourgogne.* Le gouvernement féodal fit bientôt place en Angleterre à la liberté ; il a cédé en Eſpagne au pouvoir abſolu. 1158.

Dans les premiers temps de la race de *Hugues*, nommée improprement *Capétienne*, du ſobriquet donné à ce roi, tous les petits vaſſaux combattaient contre les grands, et les rois avaient ſouvent les armes à la main contre les barons du duché de France. La race des anciens pirates danois, qui régnait en Normandie, et en Angleterre, favoriſait toujours ce déſordre. C'eſt ce qui fit que *Louis le gros* eut tant de peine à ſoumettre un ſire de *Couci*, un baron de *Corbeil*, un ſire de *Mont-lhéri*, un ſire du village de Puiſet, un ſeigneur de *Baudouin*, de *Châteaufort* : on ne voit pas

même qu'il ait osé et pu faire condamner à mort ces vassaux. Les choses sont bien changées en France.

L'Angleterre, dès le temps de *Henri I*, fut gouvernée comme la France. On comptait en Angleterre, sous le roi *Etienne*, fils de *Henri I*, mille châteaux fortifiés. Les rois de France et d'Angleterre ne pouvaient rien alors sans le consentement et le secours de cette multitude de barons : et c'était, comme on l'a déjà vu, le règne de la confusion.

*Louis le jeune* renonce à sa femme et à ses provinces. 1152.

Le roi de France, *Louis le jeune*, acquit un grand domaine par un mariage; mais il le perdit par un divorce. *Eléonore*, sa femme, héritière de la Guienne et du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces croisades illustres et malheureuses, elle se dédommagea des ennuis que lui causait, à ce qu'elle disait, un roi qu'elle traitait toujours de moine. Le roi fit casser son mariage sous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce prince de ne pas retenir la dot, en répudiant sa femme, ne songent pas qu'alors un roi de France n'était pas assez puissant pour commettre une telle injustice. Mais ce divorce était un des plus grands objets du droit public que les historiens auraient bien dû approfondir. Le mariage fut cassé à Beaugenci par un concile d'évêques de France,

Digitized by Google

ſur le vain prétexte qu'*Eléonore* était arrière-couſine de *Louis :* encore fallut-il que des ſeigneurs gaſcons fiſſent ſerment que les deux époux étaient parens, comme ſi l'on ne pouvait connaître que par un ſerment une telle vérité. Il n'eſt que trop certain que ce mariage était nul par les lois ſuperſtitieuſes de ces temps d'ignorance. Si le mariage était nul, les deux princeſſes qui en étaient nées étaient donc bâtardes; elles furent pourtant mariées en qualité de filles très-légitimes. Le mariage d'*Eléonore*, leur mère, fut donc toujours réputé valide, malgré la déciſion du concile. Ce concile ne prononça donc pas la nullité, mais la caſſation, le divorce; et dans ce procès de divorce, le roi ſe garda bien d'accuſer ſa femme d'adultère : ce fut proprement une répudiation en plein concile ſur le plus frivole des motifs.

Il reſte à ſavoir comment, ſelon la loi du chriſtianiſme, *Eléonore* et *Louis* pouvaient ſe remarier. Il eſt aſſez connu par S^t *Matthieu* et par S^t *Luc*, qu'un homme ne peut ni ſe marier après avoir répudié ſa femme, ni épouſer une répudiée. Cette loi eſt émanée expreſſément de la bouche du CHRIST, et cependant elle n'a jamais été obſervée. Que de ſujets d'excommunications, d'interdits, de troubles et de guerres, ſi les papes alors avaient voulu ſe mêler d'une

Digitized by Google

pareille affaire dans laquelle ils ſont entrés tant de fois !

Un deſcendant du conquérant *Guillaume*, *Henri II*, depuis roi d'Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que *Louis le jeune*, crut pouvoir ſans honte épouſer une femme galante, qui lui donnait la Guienne et le Poitou. Bientôt après, il fut roi d'Angleterre: et le roi de France en reçut l'hommage lige, qu'il eût voulu rendre au roi anglais pour tant d'Etats.

Le gouvernement féodal déplaiſait également aux rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Ces rois s'y prirent preſque de même, et preſqu'en même temps, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vaſſaux. Le roi *Louis le jeune* donna des priviléges à toutes les villes de ſon domaine, à condition que chaque paroiſſe marcherait à l'armée, ſous la bannière du ſaint de ſon égliſe, comme les rois marchaient eux-mêmes ſous la bannière de S^t *Denis*. Pluſieurs ſerfs, alors affranchis, devinrent citoyens; et les citoyens eurent le droit d'élire leurs officiers municipaux, leurs échevins et leurs maires.

C'eſt vers les années 1137 et 1138, qu'il faut fixer cette époque du rétabliſſement de ce gouvernement municipal des cités et des

bourgs. *Henri II*, roi d'Angleterre, donna les mêmes priviléges à pluſieurs villes pour en tirer de l'argent, avec lequel il pourrait lever des troupes.

Les empereurs en uſèrent à peu-près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta le droit de ſe choiſir des bourgmeſtres, malgré l'évêque qui s'y oppoſa. La liberté, naturelle aux hommes, renaquit du beſoin d'argent où étaient les princes. Mais cette liberté n'était qu'une moindre ſervitude, en comparaiſon de ces villes d'Italie qui alors s'érigèrent en républiques. 1166.

L'Italie citérieure ſe formait ſur le plan de l'ancienne Gréce. La plupart de ces grandes villes libres et confédérées ſemblaient devoir former une république reſpectable; mais de petits et de grands tyrans la détruiſirent bientôt.

Les papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le royaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, et l'Eſpagne. Tous eurent avec les papes des démêlés, et l'avantage demeura toujours au pontife.

Le roi de France, *Louis le jeune*, ayant donné l'excluſion à un de ſes ſujets, nommé *Pierre la Châtre*, pour l'évêché de Bourges; l'évêque, élu malgré lui, et ſoutenu par 1242.

Digitized by Google

Rome, mit en interdit les domaines royaux de ſon évêché : de-là ſuit une guerre civile ; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaiſſant l'évêque, et en priant le pape de faire lever l'interdit.

Roi d'Angleterre qui renonce au droit de régale.

Les rois d'Angleterre eurent bien d'autres querelles avec l'Egliſe. Un des rois dont la mémoire eſt la plus reſpectée chez les Anglais, eſt *Henri I*, le troiſième roi depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui ſavent bon gré d'avoir aboli la loi du couvre-feu, qui les gênait. Il fixa dans ſes Etats les mêmes poids et les mêmes meſures, ouvrage d'un ſage légiſlateur, qui fut aiſément exécuté en Angleterre, et toujours inutilement propoſé en France. Il confirma les lois de S^t *Edouard*, que ſon père *Guillaume le conquérant*, avait abrogées. Enfin, pour mettre le clergé dans ſes intérêts, il renonça au droit de régale qui lui donnait l'uſufruit des bénéfices vacans : droit que les rois de France ont conſervé.

Il ſigna ſur-tout une charte, remplie de priviléges qu'il accordait à la nation : première origine des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la ſuite. *Guillaume le conquérant*, ſon père, avait traité les Anglais en eſclaves qu'il ne craignait pas. Si *Henri*, ſon fils, les ménagea tant, c'eſt qu'il en avait beſoin. Il

Digitized by Google

était cadet, il raviſſait le ſceptre à ſon aîné 1103.
*Robert*. Voilà la ſource de tant d'indulgences. Mais, tout adroit et tout maître qu'il était, il ne put empêcher ſon clergé et Rome de s'élever contre lui pour ces mêmes inveſtitures. Il fallut qu'il s'en déſiſtât, et qu'il ſe contentât de l'hommage que les évêques lui feſaient pour le temporel.

La France était exempte de ces troubles; la cérémonie de la croſſe n'y avait pas lieu, et on ne peut attaquer tout le monde à la fois.

Il s'en fallait peu que les êvêques anglais ne fuſſent princes temporels dans leurs évêchés: du moins les plus grands vaſſaux de la couronne ne les ſurpaſſaient pas en grandeur et en richeſſes. Sous *Etienne*, ſucceſſeur de *Henri I*, un évêque de Salisbury, nommé *Roger*, marié et vivant publiquement avec celle qu'il reconnaiſſait pour ſa femme, fait la guerre au roi ſon ſouverain; et dans un de ces châteaux, pris pendant cette guerre, on trouva, dit-on, quarante mille marcs d'argent. Si ce ſont des marcs, des demi-livres, c'eſt une ſomme exorbitante; ſi ce ſont des marques, des écus, c'eſt encore beaucoup dans un temps où l'eſpèce était ſi rare.

Après ce règne d'*Etienne*, troublé par des guerres civiles, l'Angleterre prenait une

Digitized by Google

nouvelle face ſous *Henri II*, qui réuniſſait la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guienne avec l'Angleterre, excepté la Cornouaille, non encore ſoumiſe. Tout y était tranquille, lorſque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du roi et de *Thomas Becquet*, qu'on appelle S^t *Thomas de Cantorbéri*.

Hiſtoire de *Thomas Becquet*, ou ſaint *Thomas de Cantorbéri*.

Ce *Thomas Becquet*, avocat élevé par le roi *Henri II* à la dignité de chancelier, et enfin à celle d'archevêque de Cantorbéri, primat d'Angleterre et légat du pape, devint l'ennemi de la première perſonne de l'Etat, dès qu'il fut la ſeconde. Un prêtre commit un meurtre. Le primat ordonna qu'il ſerait ſeulement privé de ſon bénéfice. Le roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort, c'était inviter les eccléſiaſtiques au crime, que de proportionner ſi peu la peine au délit. L'archevêque ſoutint qu'aucun eccléſiaſtique ne pouvait être puni de mort, et renvoya ſes lettres de chancelier pour être entièrement indépendant. Le roi, dans un parlement, propoſa qu'aucun évêque n'allât à Rome, qu'aucun ſujet n'appelât au ſaint-ſiége, qu'aucun vaſſal et officier de la couronne ne fût excommunié et ſuſpendu de ſes fonctions, ſans permiſſion du ſouverain; qu'enfin les crimes du clergé fuſſent ſoumis aux juges ordinaires.

Digitized by Google

Tous les pairs ſéculiers paſsèrent ces propoſitions. *Thomas Becquet* les rejeta d'abord. Enfin il ſigna des lois ſi juſtes ; mais il s'accuſa auprès du pape d'avoir trahi les droits de l'Egliſe, et promit de n'avoir plus de telles complaiſances.

Accuſé devant les pairs d'avoir malverſé pendant qu'il était chancelier, il refuſa de répondre, ſous prétexte qu'il était archevêque. Condamné à la priſon, comme ſéditieux, par les pairs eccléſiaſtiques et ſéculiers, il s'enfuit en France, et alla trouver *Louis le jeune*, ennemi naturel du roi d'Angleterre. Quand il fut en France, il excommunia la plupart des ſeigneurs, qui compoſaient le conſeil de *Henri*. Il lui écrivait : *Je vous dois, à la vérité, révérence comme à mon roi ; mais je vous dois châtiment comme à mon fils ſpirituel.* Il le menaçait dans ſa lettre d'être changé en bête comme *Nabuchodonoſor*, quoiqu'après tout il n'y eût pas un grand rapport entre *Nabuchodonoſor* et *Henri II.*

Le roi d'Angleterre fit tout ce qu'il put pour engager l'archevêque à rentrer dans ſon devoir. Il prit dans un de ſes voyages *Louis le jeune*, ſon ſeigneur ſuzerain, pour arbitre : » Que l'archevêque, dit-il à *Louis* » en propre mots, agiſſe avec moi comme le » plus ſaint de ſes prédéceſſeurs en a uſé

Digitized by Google

» avec le moindre des miens, et je ſerai » ſatisfait. » Il ſe fit une paix ſimulée entre le roi et le prélat. *Becquet* revint donc en Angleterre ; mais il n'y revint que pour excommunier tous les eccléſiaſtiques, évêques, chanoines, curés, qui s'étaient déclarés contre
1170. lui. Ils ſe plaignirent au roi, qui était alors en Normandie. Enfin *Henri II*, outré de colère, s'écria : » Eſt-il poſſible qu'aucun » de mes ſerviteurs ne me vengera de ce » brouillon de prêtre ? »

Ces paroles, plus qu'indiſcrètes, ſemblaient mettre le poignard à la main de quiconque croirait le ſervir en aſſaſſinant celui qui ne devait être puni que par les lois.

*Thomas aſſaſſiné.* 1070. Quatre de ſes domeſtiques allèrent à Kenterburi, que nous nommons Cantorbéri ; ils aſſommèrent à coups de maſſue l'archevêque au pied de l'autel. Ainſi un homme qu'on aurait pu traiter en rebelle, devint un martyr ; et le roi fut chargé de la honte et de l'horreur de ce meurtre.

L'hiſtoire ne dit point quelle juſtice on fit de ces quatre aſſaſſins : il ſemble qu'on n'en ait fait que du roi.

On a déjà vu comme *Adrien IV* donna à *Henri II* la permiſſion d'uſurper l'Irlande. Le pape *Alexandre III*, ſucceſſeur d'*Adrien IV*, confirma cette permiſſion, à condition que le

roi

Digitized by Google

roi ferait ferment qu'il n'avait jamais commandé cet aſſaſſinat, et qu'il irait pieds nus recevoir la diſcipline ſur le tombeau de l'archevêque par la main des chanoines. Il eût été bien grand de donner l'Irlande, ſi *Henri* avait eu le droit de s'en emparer, et le pape celui d'en diſpoſer; mais il était plus grand de forcer un roi puiſſant et coupable à demander pardon de ſon crime.

Le pape donne l'Irlande au roi *Henri*, pourvu qu'il ſe faſſe fouetter par pénitence.

Le roi alla donc conquérir l'Irlande; c'était un pays ſauvage qu'un comte de *Pembroke* avait déjà ſubjugué en partie avec douze cents hommes ſeulement. Ce comte de *Pembroke* voulait retenir ſa conquête. *Henri II* plus fort que lui, et muni d'une bulle du pape, s'empara aiſément de tout. Ce pays eſt toujours reſté ſous la domination de l'Angleterre, mais inculte, pauvre et inutile, juſqu'à ce qu'enfin, dans le dix-huitième ſiècle, l'agriculture, les manufactures, les arts, les ſciences, tout s'y eſt perfectionné; et l'Irlande, quoique ſubjuguée, eſt devenue une des plus floriſſantes provinces de l'Europe.

1172.

1174.

*Henri II*, contre lequel ſes enfans ſe révoltaient, accomplit ſa pénitence après avoir ſubjugué l'Irlande. Il renonça ſolennellement à tous les droits de la monarchie, qu'il avait ſoutenus contre *Becquet*. Les Anglais condamnent cette renonciation, et même ſa pénitence.



Digitized by Google

Il ne devait certainement pas céder ſes droits, mais il devait ſe repentir d'un aſſaſſinat : l'intérêt du genre humain demande un frein qui retienne les ſouverains, et qui mette à couvert la vie des peuples. Ce frein de la religion aurait pu être par une convention univerſelle dans la main des papes, comme nous l'avons déjà remarqué. Ces premiers pontifes, en ne ſe mêlant des querelles temporelles que pour les apaiſer, en avertiſſant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réſervant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de DIEU ſur la terre ; mais les hommes ſont réduits à n'avoir pour leur défenſe que les lois et les mœurs de leurs pays : lois ſouvent mépriſées, et mœurs ſouvent corrompues.

*Richard cœur de lion.*

L'Angleterre fut tranquille ſous *Richard cœur de lion*, fils et ſucceſſeur de *Henri II.* Il fut malheureux par ſes croiſades dont nous ferons bientôt mention ; mais ſon pays ne le fut pas. *Richard* eut avec *Philippe-Auguſte* quelques-unes de ces guerres inévitables entre un ſuzerain et un vaſſal puiſſant. Elles ne changèrent rien à la fortune de leurs Etats. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les princes chrétiens comme des temps de contagion, qui dépeuplent des provinces

ſans en changer les limites, les uſages et les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'eſt que *Richard* enleva, dit-on, à *Philippe-Auguſte* ſon chartrier qui le ſuivait par-tout; il contenait un détail des revenus du prince, une liſte de ſes vaſſaux, un état des ſerfs et des affranchis. On ajoute que le roi de France fut obligé de faire un nouveau chartrier, dans lequel ſes droits furent plutôt augmentés que diminués. Il n'eſt guère vraiſemblable que dans des expéditions militaires on porte ſes archives dans une charrette, comme du pain de munition. Mais que de choſes invraiſemblables nous diſent les hiſtoriens!

Un autre fait digne d'attention, c'eſt la captivité d'un évêque de Beauvais, pris, les armes à la main, par le roi *Richard*. Le pape *Céleſtin III* redemanda l'évêque. *Rendez-moi mon fils*, écrivit-il à *Richard :* le roi, en envoyant au pape la cuiraſſe de l'évêque, lui répondit par ces paroles de l'hiſtoire de *Joſeph : Reconnaiſſez-vous la tunique de votre fils?* 1194. Evêque portant les armes.

Il faut obſerver encore à l'égard de cet évêque guerrier, que ſi les lois des fiefs n'obligeaient pas les évêques à ſe battre, elles les obligeaient pourtant d'amener leurs vaſſaux au rendez-vous des troupes.

*Philippe-Auguſte* ſaiſit le temporel des



Digitized by Google

évêques d'Orléans et d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces évêques condamnés commencèrent par mettre le royaume en interdit, et finirent par demander pardon.

*Jean ſans terre.*

1199. *Jean ſans terre*, qui ſuccéda à *Richard*, devait être un très-grand terrien; car à ſes grands domaines il joignit la Bretagne qu'il uſurpa ſur le prince *Artus*, ſon neveu, à qui cette province était échue par ſa mère. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, et devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui appartenait à ſon neveu *Artus*; il le prit dans un combat; il le fit enfermer dans la tour de Rouen, ſans qu'on ait jamais pu ſavoir ce que devint ce jeune prince. L'Europe accuſa avec raiſon le roi *Jean* de la mort de ſon neveu.

**Les pairs de France font le procès au roi d'Angleterre. Qui ſont ces pairs?**

Heureuſement pour l'inſtruction de tous les rois, on peut dire que ce premier crime fut la cauſe de tous ſes malheurs. Les lois féodales, qui d'ailleurs feſaient naître tant de déſordres, furent ſignalées ici par un exemple mémorable de juſtice. La comteſſe de Bretagne, mère d'*Artus*, fit préſenter à la cour des pairs de France une requête, ſignée des barons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut ſommé par

les pairs de comparaître. La citation lui fut ſignifiée à Londres par des ſergens d'armes. Le roi accuſé envoya un évêque demander à *Philippe-Auguſte* un ſauf-conduit. *Qu'il vienne*, dit le roi, *il le peut. Y aura-t-il ſureté pour le retour ?* demande l'évêque. *Oui, ſi le jugement des pairs le permet*, répondit le roi. L'accuſé 1203.
n'ayant point comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort, déclarèrent toutes ſes terres ſituées en France acquiſes et confiſquées au roi. Mais qui étaient ces pairs qui condamnèrent un roi d'Angleterre à mort? ce n'était point les eccléſiaſtiques, leſquels ne peuvent aſſiſter à un jugement criminel. On ne dit point qu'il y eût alors à Paris un comte de Toulouſe, et jamais on ne vit aucun acte de pairs ſigné par ces comtes. *Baudouin IX*, comte de Flandre, était alors à Conſtantinople où il briguait les débris de l'empire d'Orient. Le comte de Champagne était mort, et la ſucceſſion était diſputée. C'était l'accuſé lui-même qui était duc de Guienne et de Normandie. L'aſſemblée des pairs fut compoſée des hauts barons relevans immédiatement de la couronne. C'eſt un point très-important que nos hiſtoriens auraient dû examiner, au lieu de ranger à leur gré des armées en bataille, et de s'appaſantir ſur les ſiéges de quelques châteaux qui n'exiſtent plus.

Digitized by Google

On ne peut douter que l'assemblée des pairs barons français, qui condamna le roi d'Angleterre, ne fût celle-là même qui était convoquée alors à Melun pour régler les lois féodales, *Stabilimentum feudorium*. *Eudes*, duc de Bourgogne, y présidait sous le roi *Philippe-Auguste*. On voit encore au bas des chartes de cette assemblée les noms d'*Hervé*, comte de Nevers; de *Renaud*, comte de Boulogne; de *Gaucher*, comte de Saint-Paul; de *Gui de Dampierre*: et, ce qui est très-remarquable, on n'y trouve aucun grand officier de la couronne.

*Philippe* se mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du roi son vassal. Il paraît que le roi *Jean* était du naturel des rois tyrans et lâches. Il se laissa prendre la Normandie, la Guienne, le Poitou, et se retira en Angleterre, où il était haï et méprisé. Il trouva d'abord quelque ressource dans la fierté de la nation anglaise, indignée de voir son roi condamné en France; mais les barons d'Angleterre se lassèrent bientôt de donner de l'argent à un roi qui n'en savait pas user. Pour comble de malheur, *Jean* se brouilla avec la cour de Rome pour un archevêque de Cantorbéri, que le pape voulait nommer de son autorité, malgré les lois.

*Innocent III*, cet homme sous lequel le saint-

Digitized by Google

siége fut si formidable, mit l'Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de *Jean* de lui obéir. Cette foudre ecclésiastique était en effet terrible, parce que le pape la remettait entre les mains de *Philippe-Auguste*, auquel il transféra le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'assurant de la rémission de tous ses péchés, s'il réussissait à s'emparer de ce royaume. Il accorda même pour ce sujet les mêmes indulgences qu'à ceux qui allaient à la terre sainte. Le roi de France ne publia pas alors qu'il n'appartenait pas au pape de donner des couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199, et son royaume avait aussi été mis en interdit par ce même pape *Innocent III*, parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les censures de Rome insolentes et abusives; il avait saisi le temporel de tout évêque et de tout prêtre assez mauvais français pour obéir au pape. Il pensa tout différemment quand il se vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit sa femme, dont le divorce lui avait attiré tant d'excommunications, et ne songea qu'à exécuter la sentence de Rome. Il employa une année à faire construire dix-sept cents vaisseaux; (c'est-à-dire, mille sept cents grandes barques) et à préparer la plus belle

*Innocent III* met l'Angleterre en interdit, et la donne au roi de France.

Digitized by Google

armée qu'on eût jamais vue en France. La haine qu'on portait en Angleterre au roi *Jean*, valait au roi *Philippe* encore une autre armée. *Philippe-Auguſte* était prêt de partir; et *Jean*, de ſon côté, feſait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du pape, les prérogatives de la couronne, toujours puiſſantes, lui donnèrent enfin pour quelques ſemaines une armée de près de ſoixante mille hommes, à la tête de laquelle il s'avança juſqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France, et qui devait le détrôner en Angleterre.

L'Europe s'attendait donc à une bataille déciſive entre les deux rois, lorſque le pape les joua tous deux, et prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à *Philippe-Auguſte*. Un ſous-diacre, ſon domeſtique, nommé *Pandolfe*, légat en France et en Angleterre, conſomma cette ſingulière négociation. Il paſſe à Douvres, ſous prétexte de négocier avec les barons
1213. en faveur du roi de France. Il voit le roi *Jean*:
» Vous êtes perdu, lui dit-il: l'armée fran-
» çaiſe va mettre à la voile, la vôtre va vous
» abandonner: vous n'avez qu'une reſſource;
» c'eſt de vous en rapporter entièrement au
» ſaint-ſiége. » *Jean* y conſentit, et en fit

ferment,

Digitized by Google

ſerment, et ſeize barons jurèrent la même choſe ſur l'ame du roi. Etrange ſerment, qui les obligeait à faire ce qu'ils ne ſavaient pas qu'on leur propoſerait. L'artificieux italien intimida tellement le prince, diſpoſa ſi bien les barons, qu'enfin, le 15 mai 1213, dans la maiſon des chevaliers du temple, au faubourg de Douvres, le roi à genoux, mettant ſes mains entre celles du légat, prononça ces paroles:

Angleterre cédée ſolennellement au pape.

„ Moi *Jean*, par la grâce de DIEU, roi „ d'Angleterre et ſeigneur d'Hibernie, pour „ pour l'expiation de mes péchés, de ma „ pure volonté, et de l'avis de mes barons, „ je donne à l'Egliſe de Rome, au pape „ *Innocent* et à ſes ſucceſſeurs, les royaumes „ d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs „ droits: je les tiendrai comme vaſſal du „ pape: je ſerai fidèle à DIEU, à l'Egliſe „ romaine, au pape mon ſeigneur et à ſes „ ſucceſſeurs légitimement élus. Je m'oblige de „ lui payer une redevance de mille marcs „ d'argent par an; ſavoir, ſept cents pour „ le royaume d'Angleterre, et trois cents „ pour l'Hibernie.

C'était beaucoup dans un pays qui avait alors très-peu d'argent, et dans lequel on ne frappait aucune monnaie d'or.

Alors on mit de l'argent entre les mains du légat, comme premier payement de la



Digitized by Google

redevance. On lui remit la couronne et le ſceptre. Le diacre italien foula l'argent aux pieds, et garda la couronne et le ſceptre cinq jours. Il rendit enſuite ces ornemens au roi, comme un bienfait du pape, leur commun maître.

Rome ſe moque de *Philippe-Auguſte.*

*Philippe-Auguſte* n'attendait à Boulogne que le retour du légat pour ſe mettre en mer. Le légat revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui eſt plus permis d'attaquer l'Angleterre, devenue fief de l'Egliſe romaine, et que le roi *Jean* eſt ſous la protection de Rome.

Le préſent que le pape avait fait de l'Angleterre à *Philippe* pouvait alors lui devenir funeſte. Un autre excommunié, neveu du roi *Jean*, s'était ligué avec lui pour s'oppoſer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l'empereur *Othon IV*, qui diſputait à la fois l'empire au jeune *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, et l'Italie au pape. C'eſt le ſeul empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en perſonne contre un roi de France.

Digitized by Google

# CHAPITRE LI.

*D'Othon IV et de Philippe-Auguſte, au treizième ſiècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, juſqu'à la mort de Louis VIII, père de S^t Louis. Puiſſance ſingulière de la cour de Rome : pénitence plus ſingulière de Louis VIII, &c.*

QUOIQUE le ſyſtême de la balance de l'Europe n'ait été développé que dans les derniers temps, cependant il paraît qu'on s'eſt réuni toujours autant qu'on a pu contre les puiſſances prépondérantes. L'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas armèrent contre *Philippe-Auguſte*, ainſi que nous les avons vus ſe réunir contre *Louis XIV*. *Ferrand*, comte de Flandre, ſe joignit à l'Empereur *Othon IV*. Il était vaſſal de *Philippe ;* mais c'était par cette raiſon même qu'il ſe déclara contre lui, auſſi-bien que le comte de Boulogne. Ainſi *Philippe*, pour avoir voulu accepter le préſent du pape, ſe mit au point d'être opprimé. Sa fortune et ſon courage le firent ſortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais méritée un roi de France.

Entre Lille et Tournay eſt un petit village, nommé Bouvines, près duquel *Othon IV*, à la



Digitized by Google

tête d'une armée, qu'on dit forte de plus de
1215. cent mille combattans, vint attaquer le roi qui n'en avait guère que la moitié. On commençait alors à ſe ſervir d'arbalètes. Cette arme était en uſage à la fin du douzième ſiècle. Mais ce qui décidait d'une journée, c'était cette peſante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complète du chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les écuyers ne pouvaient prétendre; il ne leur était pas permis d'être invulnérables. Tout ce qu'un chevalier avait à craindre, était d'être bleſſé au viſage, quand il levait la viſière de ſon caſque; ou dans le flanc, au défaut de la cuiraſſe, quand il était abattu, et qu'on avait levé ſa chemiſe de mailles; enfin ſous les aiſſelles, quand il levait le bras.

Il y avait encore des troupes de cavalerie, tirées du corps des communes, moins bien armées que les chevaliers. Pour l'infanterie, elle portait des armes défenſives à ſon gré, et les offenſives étaient l'épée, la flèche, la maſſue, la fronde.

Armée du roi commandée par un évêque.

Ce fut un évêque qui rangea en bataille l'armée de *Philippe-Auguſte :* il s'appelait *Guerin*, et venait d'être nommé à l'évêché de Senlis. Cet évêque de Beauvais, ſi long-temps priſonnier du roi *Richard* d'Angleterre,

Digitized by Google

ſe trouva auſſi à cette bataille. Il s'y ſervit toujours d'une maſſue, diſant qu'il ſerait irrégulier s'il verſait le ſang humain. On ne ſait point comment l'empereur et le roi diſposèrent leurs troupes. *Philippe* avant le combat fit chanter le pſaume, *Exurgat Deus, et diſſipentur inimici ejus:* comme ſi *Othon* avait combattu contre DIEU. Auparavant, les Français chantaient des vers en l'honneur de *Charlemagne* et de *Roland*. L'étendard impérial d'*Othon* était ſur quatre roues. C'était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, et ſur le dragon s'élevait un aigle de bois doré. L'étendard royal de France était un bâton doré avec un drapeau de ſoie blanche, ſemé de fleurs de lys: ce qui n'avait été long-temps qu'une imagination de peintre commençait à ſervir d'armoiries aux rois de France. D'anciennes couronnes des rois lombards, dont on voit des eſtampes fidelles dans *Muratori*, ſont ſurmontées de cet ornement, qui n'eſt autre choſe que le fer d'une lance lié avec deux autres fers recourbés, une vraie hallebarde.

Outre l'étendard royal, *Philippe-Auguſte* fit porter l'oriflamme de Saint-Denis. Lorſque le roi était en danger, on hauſſait et baiſſait l'un ou l'autre de ces étendards. Chaque chevalier avait auſſi le ſien, et les grands chevaliers

ſefaient porter un autre drapeau, qu'on nommait bannière. Ce terme de bannière, ſi honorable, était pourtant commun aux drapeaux de l'infanterie, preſque toute compoſée de ſerfs. Le cri de guerre des Français était *mon joie S^t Denis.* Le cri des Allemands était *Kyrie, eleiſon.*

Une preuve que les chevaliers bien armés ne couraient guère d'autre riſque que d'être démontés, et n'étaient bleſſés que par un très-grand haſard, c'eſt que le roi *Philippe-Auguſte*, renverſé de ſon cheval, fut long-temps entouré d'ennemis; et reçut des coups de toute eſpèce d'armes ſans verſer une goutte de ſang.

Un ſeul chevalier tué dans la bataille.

On raconte même qu'étant couché par terre, un ſoldat allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, et n'en put jamais venir à bout. Aucun chevalier ne périt dans la bataille, ſinon *Guillaume de Longchamp*, qui malheureuſement mourut d'un coup dans l'œil, adreſſé par la viſière de ſon caſque.

On compte, du côté des Allemands, vingt-cinq chevaliers bannerets, et ſept comtes de l'Empire priſonniers, mais aucun de bleſſé.

L'empereur *Othon* perdit la bataille. On tua, dit-on, trente mille allemands, nombre probablement exagéré. On ne voit pas que

Digitized by Google

le roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus de pouvoir ſur ſes vaſſaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille fut *Jean d'Angleterre*, dont l'empereur *Othon* ſemblait la dernière reſſource. Cet empereur mourut bientôt après comme un pénitent. Il ſe feſait, dit-on, fouler aux pieds de ſes garçons de cuiſine, et fouetter par des moines, ſelon l'opinion des princes de ce temps-là, qui penſaient expier, par quelques coups de diſcipline, le ſang de tant de milliers d'hommes. 1218.

Il n'eſt point vrai, comme tant d'auteurs l'ont écrit, que *Philippe* reçut, le jour de la victoire de Bouvines, la nouvelle d'une autre bataille gagnée par ſon fils *Louis VIII* contre le roi *Jean*. Au contraire, *Jean* avait eu quelque ſuccès en Poitou ; mais deſtitué du ſecours de ſes alliés, il fit une trève avec *Philippe*. Il en avait beſoin ; ſes propres ſujets d'Angleterre devenaient ſes plus grands ennemis ; il était mépriſé, parce qu'il s'était fait vaſſal de Rome. Les barons le forcèrent de ſigner cette fameuſe charte qu'on appelle la *charte des libertés d'Angleterre*. 1215.

Grande charte.

Le roi *Jean* ſe crut plus léſé, en laiſſant par cette charte à ſes ſujets les droits les plus naturels, qu'il ne s'était cru dégradé en ſe



Digitized by Google

fesant sujet de Rome ; il se plaignit de cette charte, comme du plus grand affront fait à sa dignité : cependant qu'y trouve-t-on en effet d'injurieux à l'autorité royale ? qu'à la mort d'un comte, son fils majeur, pour entrer en possession du fief, payera au roi cent marcs d'argent; et un baron, cent schellings; qu'aucun bailli du roi ne pourra prendre les chevaux des paysans, qu'en payant cinq sous par jour par cheval. Qu'on parcoure toute la charte, on trouvera seulement que les droits du genre humain n'y ont pas été assez défendus; on verra que les communes qui portaient le plus grand fardeau, et qui rendaient les plus grands services, n'avaient nulle part à ce gouvernement, qui ne pouvait fleurir sans elles. Cependant *Jean* se plaignit; il demanda justice au pape, son nouveau souverain.

Ce pape *Innocent III*, qui avait excommunié le roi, excommunie alors les pairs d'Angleterre. Les pairs outrés font ce qu'avait fait ce même pontife : ils offrent la couronne d'Angleterre à la France. *Philippe-Auguste*, vainqueur de l'Allemagne, possesseur de presque tous les Etats de *Jean* en France, appelé au royaume d'Angleterre, se conduisit en grand politique. Il engagea les Anglais à demander son fils *Louis* pour roi. Alors les légats de Rome vinrent lui représenter en vain

Digitized by Google

que *Jean* était feudataire du saint-siége. *Louis*, de concert avec son père, lui parle ainsi en présence du légat : » Monsieur, suis votre » homme-lige pour li fiefs que m'avez baillés » en France ; mais ne vos appartient de » décider du fait du royaume d'Angleterre ; » et si le faites, me pourvoirai devant mes » pairs. » (*a*)

*Louis VIII va conquérir l'Angleterre.* 1216.

Après avoir parlé ainsi, il partit pour l'Angleterre, malgré les défenses publiques de son père, qui le secourait en secret d'hommes et d'argent. *Innocent III* excommunia en vain le père et le fils. Les évêques de France déclarèrent nulle l'excommunication du père. Remarquons pourtant qu'ils n'osèrent infirmer celle de *Louis ;* c'est-à-dire, qu'ils avouaient que les papes avaient le droit d'excommunier les princes. Ils ne pouvaient disputer ce droit aux papes, puisqu'ils se l'arrogeaient eux-mêmes ; mais ils se réservaient encore celui de décider si l'excommunication du pape était juste ou injuste. Les princes étaient alors bien malheureux, exposés sans cesse à l'excommunication chez eux et à Rome ; mais les peuples étaient plus malheureux encore : l'anathême retombait toujours sur eux, et la guerre les dépouillait.

(*a*) C'est une grande preuve que la pairie décidait alors de toutes les grandes affaires.

Digitized by Google

Le fils de *Philippe-Auguſte* fut reconnu roi ſollennellement dans Londres. Il ne laiſſa pas d'envoyer des ambaſſadeurs plaider ſa cauſe devant le pape. Ce pontife jouiſſait de l'honneur qu'avait autrefois le ſénat romain, d'être
1216. juge des rois. Il mourut avant de rendre ſon arrêt définitif.

Mort de *Jean ſans terre.*

*Jean ſans terre*, errant de ville en ville dans ſon pays, mourut dans le même temps, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la province de Norfolk. Un pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, et l'avait gardée : un roi de France ne la garda pas.

*Louis VIII*, après la mort de *Jean d'Angleterre*, du vivant même de *Philippe-Auguſte*, fut obligé de ſortir de ce même pays qui l'avait demandé pour roi ; et, au lieu de défendre ſa conquête, il alla ſe croiſer contre les Albigeois, qu'on égorgeait alors, en exécution des ſentences de Rome.

*Louis VIII* abandonne l'Angleterre.

Il ne régna qu'une ſeule année en Angleterre : les Anglais le forcèrent de rendre à leur roi *Henri III*, dont ils n'étaient pas encore mécontens, le trône qu'ils avaient ôté à *Jean*, père de ce *Henri III*. Ainſi *Louis* ne fut que l'inſtrument dont ils s'étaient ſervis pour ſe venger de leur monarque. Le légat de Rome, qui était à Londres, régla en maître les conditions auxquelles *Louis* ſortit d'Angleterre. Ce

Digitized by Google

légat, l'ayant excommunié pour avoir osé régner à Londres malgré le pape, lui imposa pour pénitence de payer à Rome le dixième des deux années de ses revenus. Ses officiers furent taxés au vingtième, et les chapelains qui l'avaient accompagné furent obligés d'aller demander à Rome leur absolution. Ils firent le voyage; on leur ordonna d'aller se présenter dans Paris à la porte de la cathédrale, aux quatre grandes fêtes, nus pieds et en chemise, tenant en main des verges dont les chanoines devaient les fouetter. Une partie de ces pénitences fut, dit-on, accomplie.

Excommunié, et ses chapelains fouettés.

Cette scène incroyable se passait pourtant sous un roi habile et courageux, sous *Philippe-Auguste*, qui souffrait cette humiliation de son fils et de sa nation. Le vainqueur de Bouvines ne finit pas glorieusement sa carrière illustre. 1225.
Il avait augmenté son royaume de la Normandie, du Maine, du Poitou: le reste des biens appartenans à l'Angleterre était encore défendu par beaucoup de seigneurs.

Du temps de *Louis VIII*, une partie de la Guienne était française, l'autre était anglaise. Il n'y eut alors rien de grand ni de décisif.

Le testament de *Louis VIII* mérite seulement quelque attention. Il légue cent sous à chacune des deux mille léproseries de son royaume. 1225.
Les chrétiens, pour fruit de leurs croisades,

Testament de *Louis VIII*.

Digitized by Google

ne remportèrent enfin que la lèpre. Il faut que le peu d'uſage du linge et la mal-propreté du peuple eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproſerie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux ; car on voit, par le même teſtament, que le roi lègue cent livres de compte à deux cents hôtels-Dieu. Le legs que fit *Louis VIII* de trente mille livres une fois payées à ſon épouſe, la célèbre *Blanche* de Caſtille, revenait à cinq cents quarante mille livres d'aujourd'hui. J'inſiſte ſouvent ſur ce prix des monnaies ; c'eſt, ce me ſemble, le pouls d'un Etat, et une manière aſſez sûre de reconnaître ſes forces. Par exemple, il eſt clair que *Philippe-Auguſte* fut le plus puiſſant prince de ſon temps, ſi, indépendamment des pierreries qu'il laiſſa, les ſommes ſpécifiées dans ſon teſtament montent à près de neuf cents mille marcs d'argent de huit onces, qui valent à préſent environ quarante-neuf millions de notre monnaie, à cinquante-quatre livres dix-neuf ſols le marc d'argent fin. (1) Mais il faut qu'il y ait

(1) Dans toutes les évaluations du marc d'or et d'argent, on a ſuppoſé que les hiſtoriens ou les actes parlent de marcs d'or ou d'argent fin, ſuivant la manière actuelle de s'exprimer. Si on venait à découvrir que dans quelques circonſtances ils ont entendu de l'or ou de l'argent au titre de la monnaie ou de la bijouterie du temps, il faudrait corriger les évaluations en conſéquence. Mais cela n'eſt pas vraiſemblable, puiſque ce ſont les variations des monnaies, alors très-fréquentes, qui ont introduit l'uſage d'exprimer les valeurs en marcs, et non en monnaies.

Digitized by Google

quelque erreur de calcul dans ce teſtament : il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'un roi de France, qui n'avait de revenu que celui de ſes domaines particuliers, ait pu laiſſer alors une ſomme ſi conſidérable. La puiſſance de tous les rois de l'Europe conſiſtait alors à voir marcher un grand nombre de vaſſaux ſous leurs ordres, et non à poſſéder aſſez de tréſors pour les aſſervir.

Conte ridicule d'une fille.

C'eſt ici le lieu de relever un étrange conte que font tous nos hiſtoriens. Ils diſent que *Louis VIII* étant au lit de la mort, les médecins jugèrent qu'il n'y avait d'autre remède pour lui que l'uſage des femmes ; qu'ils mirent dans ſon lit une jeune fille, mais que le roi la chaſſa, aimant mieux mourir, diſent-ils, que de commettre un péché mortel. Le père *Daniel*, dans ſon hiſtoire de France, a fait graver cette aventure à la tête de la vie de *Louis VIII*, comme le plus bel exploit de ce prince.

Cette fable a été appliquée à pluſieurs autres monarques. Elle n'eſt, comme tous les autres contes de ce temps-là, que le fruit de l'ignorance. Mais on devrait ſavoir aujourd'hui que la jouiſſance d'une fille n'eſt point un remède pour un malade ; et, après tout, ſi *Louis VIII* n'avait pu réchapper que par cet expédient, il avait *Blanche*, ſa femme, qui était

Digitized by Google

fort belle, et en état de lui ſauver la vie. Le jéſuite *Daniel* prétend donc que *Louis VIII* mourut glorieuſement, en ne ſatisfeſant pas la nature, et en combattant les hérétiques. Il eſt vrai qu'avant ſa mort il alla en Languedoc pour s'emparer d'une partie du comté de Toulouſe que le jeune *Amauri*, comte de *Montfort*, fils de l'uſurpateur, lui vendit. Mais acheter un pays d'un homme à qui ce pays n'appartient pas, eſt-ce-là combattre pour la foi ? Un eſprit juſte, en liſant l'hiſtoire, n'eſt preſque occupé qu'à la réfuter.

## CHAPITRE LII.

*De l'empereur Frédéric II ; de ſes querelles avec les papes, et de l'empire allemand. Des accuſations contre Frédéric II. Du livre* De tribus Impoſtoribus. *Du concile général de Lyon, &c.*

VERS le commencement du treizième ſiècle, tandis que *Philippe-Auguſte* régnait encore, que *Jean ſans terre* était dépouillé par *Louis VIII*; qu'après la mort de *Jean* et de *Philippe-Auguſte*, *Louis VIII*, chaſſé d'Angleterre, régnait en France, et laiſſait l'Angleterre à *Henri III*:

Digitized by Google

dans ces temps, dis-je, les croiſades, les perſécutions contre les Albigeois épuiſaient toujours l'Europe. L'empereur *Frédéric II* feſait ſaigner les plaies mal fermées de l'Allemagne et de l'Italie. La querelle de la couronne impériale et de la mitre de Rome, les factions des *Guelfes* et des *Gibelins*, les haines des Allemands et des Italiens, troublaient le monde plus que jamais. *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, et neveu de l'empereur *Philippe*, jouiſſait de l'Empire qu'*Othon IV*, ſon compétiteur, avait abandonné avant de mourir.

Les empereurs étaient alors bien plus puiſſans que les rois de France ; car outre la Suabe et les grandes terres que *Frédéric* poſſédait en Allemagne, il avait auſſi Naples et Sicile par héritage. La Lombardie lui appartenait par cette longue poſſeſſion des empereurs ; mais cette liberté, dont les villes d'Italie étaient alors idolâtres, reſpectait peu la poſſeſſion des céſars allemands. C'était en Allemagne un temps d'anarchie et de brigandage, qui dura long-temps. Ce brigandage s'était tellement accru, que les ſeigneurs comptaient parmi leurs droits celui d'être voleurs de grand chemin dans leurs territoires, et de faire de la fauſſe monnaie. *Frédéric II* les contraignit dans la diète d'Egra de faire ſerment de ne plus exercer de pareils droits ; Droit de vol. 1219.

Digitized by Google

et pour leur donner l'exemple, il renonça à celui que ſes prédéceſſeurs s'étaient attribué de s'emparer de toute la dépouille des évêques, à leur décès. Cette rapine était alors autoriſée par-tout, et même en Angleterre.

Droit de cuiſſage.

Les uſages les plus ridicules et les plus barbares étaient alors établis. Les ſeigneurs avaient imaginé le droit de cuiſſage, de markette, de prélibation; c'était celui de coucher, la première nuit, avec les nouvelles mariées leurs vaſſales roturières. Des évêques, des abbés eurent ce droit en qualité de hauts barons; et quelques-uns ſe ſont fait payer, au dernier ſiècle, par leurs ſujets la renonciation à ce droit étrange, qui s'étendit en Ecoſſe, en Lombardie, en Allemagne et dans les provinces de France. Voilà les mœurs qui regnaient dans le temps des croiſades.

L'Italie était moins barbare, mais n'était pas moins malheureuſe. La querelle de l'Empire et du ſacerdoce avait produit les factions *Guelfe et Gibeline*, qui diviſaient les villes et les familles.

Milan, Breſcia, Mantoue, Vicence, Padoue, Trévize, Ferrare et preſque toutes les villes de la Romagne, ſous la protection du pape, étaient liguées entre elles contre l'empereur.

Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modène, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup

d'autres

d'autres villes étaient partagées entre les factions *Guelfe* et *Gibeline.* L'Italie était le théâtre non d'une guerre, mais de cent guerres civiles qui, en aiguiſant les eſprits et les courages, n'accoutumaient que trop les nouveaux potentats italiens à l'aſſaſſinat et à l'empoiſonnement.

*Frédéric II* était né en Italie : il aimait ce climat agréable, et ne pouvait ſouffrir ni le pays ni les mœurs de l'Allemagne dont il fut abſent quinze années entières. Il paraît évident que ſon grand deſſein était d'établir en Italie le trône des nouveaux céſars. Cela ſeul eût pu changer la face de l'Europe. C'eſt le nœud ſecret de toutes les querelles qu'il eut avec les papes. Il employa tour à tour la ſoupleſſe et la violence, et le ſaint-ſiége le combattit avec les mêmes armes.

*Honorius III* et *Grégoire IX* ne peuvent d'abord lui réſiſter qu'en l'éloignant, et l'envoyant faire la guerre dans la terre ſainte. (*a*) Tel était le préjugé du temps, que l'empereur fut obligé de ſe vouer à cette entrepriſe, de peur de n'être pas regardé par les peuples comme chrétien. Il fit le vœu par politique; et par politique il différa le voyage.

*Grégoire IX* l'excommunie ſelon l'uſage ordinaire. *Frédéric* part; et tandis qu'il fait une *Frédéric II excommunié.*

(*a*) Voyez le chapitre des croiſades.



Digitized by Google

croiſade à Jéruſalem, le pape en fait une contre lui dans Rome. Il revient, après avoir négocié avec les ſoudans, ſe battre contre le ſaint-ſiége. Il trouve dans le territoire de Capoue ſon propre beau-père, *Jean de Brienne*, roi titulaire de Jéruſalem, à la tête des ſoldats du pontife, qui portaient le ſigne des deux clefs ſur l'épaule. Les gibelins de l'empereur portaient le ſigne de la croix, et les croix mirent bientôt les clefs en fuite.

Il ne reſtait guère alors d'autre reſſource à *Grégoire IX* que de ſoulever *Henri*, roi des Romains, fils de *Frédéric II*, contre ſon père, ainſi que *Grégoire VII*, *Urbain II* et *Paſchal II* avaient armé les enfans de *Henri IV*. Mais *Frédéric*, plus heureux que *Henri IV*, ſe ſaiſit
1235. de ſon fils rebelle, le dépoſe dans la célèbre diète de Maïence, et le condamne à une priſon perpétuelle.

Il était plus aiſé à *Frédéric II* de faire condamner ſon fils dans une diète d'Allemagne, que d'obtenir de l'argent et des troupes de cette diète pour aller ſubjuguer l'Italie. Il eut toujours aſſez de forces pour l'enſanglanter, et jamais aſſez pour l'aſſervir. Les *Guelfes*, ces partiſans de la papauté, et encore plus de la liberté, balancèrent toujours le pouvoir des *Gibelins*, partiſans de l'Empire.

La Sardaigne était encore un ſujet de guerre

Digitized by Google

entre l'Empire et le ſacerdoce, et par conſéquent d'excommunications. L'empereur s'empara de preſque toute l'île. Alors *Grégoire IX* accuſa publiquement *Frédéric II* d'incrédulité. 1238.

Prétendu livre des trois impoſteurs.

» Nous avons des preuves, dit-il dans ſa » lettre circulaire, du premier juillet 1239, » qu'il dit publiquement que l'univers a été » trompé par trois impoſteurs, MOÏSE, JESUS-» CHRIST et MAHOMET. Mais il place JESUS-» CHRIST fort au-deſſous des autres; car il » dit qu'ils ont vécu pleins de gloire, et que » l'autre n'a été qu'un homme de la lie du » peuple, qui prêchait à ſes pareils. L'em-» pereur, ajoute-t-il, ſoutient qu'un DIEU » unique et créateur ne peut être né d'une » femme, et ſur-tout d'une vierge. » C'eſt ſur cette lettre, du pape *Grégoire IX*, qu'on crut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé, *De tribus impoſtoribus :* on a cherché ce livre de ſiècle en ſiècle, et on ne l'a jamais trouvé. (*b*)

Ces accuſations, qui n'avaient rien de commun avec la Sardaigne, n'empêchèrent pas que l'empereur ne la gardât : les diviſions entre *Frédéric* et le ſaint-ſiége n'eurent jamais la religion pour objet; et cependant les papes l'excommuniaient, publiaient contre lui des croiſades, et le dépoſaient. Un cardinal,

(*b*) On en a fait de nos jours ſous le même titre.



Digitized by Google

nommé *Jacques*, évêque de Paleſtrine, apporta en France au jeune *Louis IX* des lettres de ce pape *Grégoire*, par leſquelles ſa ſainteté, ayant dépoſé *Frédéric II*, transférait de ſon autorité l'empire à *Robert*, comte d'Artois, frère du jeune roi de France. C'était mal prendre ſon temps : la France et l'Angleterre étaient en guerre : les barons de France, ſoulevés dans la minorité de *Louis*, étaient encore puiſſans dans ſa majorité. On prétend qu'ils répondirent qu'*un frère d'un roi de France n'avait pas beſoin d'un empire, et que le pape avait moins de religion que Frédéric II.* Une telle réponſe eſt trop peu vraiſemblable pour être vraie.

Rien ne fait mieux connaître les mœurs et les uſages de ce temps, que ce qui ſe paſſa au ſujet de cette demande du pape.

*St Louis* ſollicité en vain par les papes de favoriſer leurs prétentions

Il s'adreſſa aux moines de Cîteaux, chez leſquels il ſavait que S^t *Louis* devait venir en pélerinage avec ſa mère. Il écrivit au chapitre : » Conjurez le roi qu'il prenne la protection du pape contre le fils de *Satan Frédéric ;* il eſt néceſſaire que le roi me reçoive » dans ſon royaume, comme *Alexandre III* » y fut reçu contre la perſécution de *Frédéric I*, » et S^t *Thomas* de Cantorbéri contre celle de » *Henri II*, roi d'Angleterre. »

Le roi alla en effet à Cîteaux, où il fut reçu par cinq cents moines qui le conduiſirent

Digitized by Google

au chapitre : là ils ſe mirent tous à genoux devant lui ; et, les mains jointes, le prièrent de laiſſer paſſer le pape en France. *Louis* ſe mit auſſi à genoux devant les moines, leur promit de défendre l'Egliſe ; mais il leur dit expreſſément, qu'*il ne pouvait recevoir le pape ſans le conſentement des barons du royaume, dont un roi de France devait ſuivre les avis.* *Grégoire* meurt ; mais l'eſprit de Rome vit toujours. *Innocent IV*, l'ami de *Frédéric*, quand il était cardinal, devient néceſſairement ſon ennemi dès qu'il eſt ſouverain pontife. Il fallait, à quelque prix que ce fût, affaiblir la puiſſance impériale en Italie, et réparer la faute qu'avait faite *Jean XII* d'appeler à Rome les Allemands.

*Innocent IV*, après bien des négociations inutiles, aſſemble dans Lyon ce fameux concile, qui a cette inſcription encore aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican : *Treizième concile général, premier de Lyon. Frédéric II y eſt déclaré ennemi de l'Egliſe, et privé du ſiége impérial.* (1)

*Innocent IV* dépoſe l'empereur *Frédéric II.*

(1) Il faut eſpérer que *Joſeph II* ne laiſſera pas long-temps ſubſiſter dans le Vatican ce monument des attentats de Rome moderne, contre les droits du genre humain ; à moins qu'il ne valût mieux le conſerver comme une preuve que le même eſprit règne encore dans l'Egliſe, et comme une leçon qui montre aux rois ce qu'ils auraient à craindre, s'ils avaient le malheur de réuſſir dans les meſures que le clergé leur inſpire, pour faire retomber les peuples dans l'ignorance.

Digitized by Google

Il ſemble bien hardi de dépoſer un empereur dans une ville impériale ; mais Lyon était ſous la protection de la France, et ſes archevêques s'étaient emparés des droits régaliens. *Frédéric II* ne négligea pas d'envoyer à ce concile, où il devait être accuſé, des ambaſſadeurs pour le défendre.

Le pape, qui ſe conſtituait juge à la tête du concile, fit auſſi la fonction de ſon propre avocat ; et après avoir beaucoup inſiſté ſur les droits temporels de Naples et de Sicile, ſur le patrimoine de la comteſſe *Mathilde*, il accuſa *Frédéric* d'avoir fait la paix avec les mahométans, d'avoir eu des concubines mahométanes, de ne pas croire en JESUS-CHRIST, et d'être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique et incrédule? et comment dans ces ſiècles pouvait-on former ſi ſouvent de telles accuſations? Les papes *Jean XII*, *Etienne VIII*, et les empereurs *Frédéric I*, *Frédéric II*, le chancelier *des Vignes*, *Mainfroy*, régent de Naples, beaucoup d'autres eſſuièrent cette imputation. Les ambaſſadeurs de l'empereur parlèrent en ſa faveur avec fermeté, et accusèrent le pape à leur tour de rapine et d'uſure. Il y avait à ce concile des ambaſſadeurs de France et d'Angleterre. Ceux-ci ſe plaignirent bien autant des papes, que le pape ſe plaignit de l'empereur. » Vous tirez

Accuſations abſurdes contre *Frédéric*.

Accuſations différentes contre la cour de Rome.

Digitized by Google

» par vos Italiens, dirent-ils, plus de ſoixante
» mille marcs par an du royaume d'Angle-
» terre ; vous nous avez en dernier lieu
» envoyé un légat qui a donné tous les béné-
» fices à des italiens. Il extorque de tous les
» religieux des taxes exceſſives, et il excom-
» munie quiconque ſe plaint de ſes vexations.
» Remédiez-y promptement ; car nous ne
» ſouffrirons pas plus long-temps ces ava-
» nies. »

Le pape rougit, ne répondit rien, et prononça la dépoſition de l'empereur. Il eſt très à remarquer qu'il fulmina cette ſentence, non pas, dit il, de l'approbation du concile, mais en préſence du concile. Tous les pères tenaient des cierges allumés quand le pape prononçait. Ils les éteignirent enſuite. Une partie ſigna l'arrêt, une autre partie ſortit en gémiſſant.

N'oublions pas que dans ce concile le pape demanda un ſubſide à tous les eccléſiaſtiques. Tous gardèrent le ſilence, aucun ne parla, ni pour approuver, ni pour rejeter le ſubſide, excepté un anglais, nommé *Meſpham*, doyen de Lincoln. Il oſa dire que le pape rançonnait trop l'Egliſe. Le pape le dépoſa de ſa ſeule autorité, et les eccléſiaſtiques ſe turent. *Innocent IV* parlait donc et agiſſait en ſouverain de l'Egliſe, et on le ſouffrait.

Deſpotiſme du pape ſur le clergé.

Juſte colère de l'empereur.

*Frédéric II* ne ſouffrit pas du moins que l'évêque de Rome agît en ſouverain des rois. Cet empereur était à Turin, qui n'appartenait point encore à la maiſon de Savoie. C'était un fief de l'Empire, gouverné par le marquis de *Suze*. Il demanda une caſſette : on la lui apporta. Il en tira la couronne impériale. » Ce pape et ce concile, dit-il, ne me l'ont » pas ravie ; et avant qu'on m'en dépouille, » il y aura bien du ſang répandu, » Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les princes d'Allemagne et de l'Europe par la plume de ſon fameux chancelier, *Pierre des Vignes*, tant accuſé d'avoir compoſé le livre des *Trois impoſteurs* : » Je ne ſuis pas le premier, diſait-il » dans ſes lettres, que le clergé ait ainſi » indignement traité, et je ne ſerai pas le » dernier. Vous en êtes cauſe, en obéiſſant » à ces hypocrites, dont vous connaiſſez » l'ambition ſans bornes. Combien, ſi vous » vouliez, découvririez-vous dans la cour de » Rome d'infamies qui font frémir la pudeur ? » Livrés au ſiècle, enivrés de délices, l'excès » de leurs richeſſes étouffe en eux tout ſen- » timent de religion. C'eſt une œuvre de » charité de leur ôter ces richeſſes pernicieu- » ſes qui les accablent ; et c'eſt à quoi vous » devez travailler tous avec moi. »

Cependant le pape, ayant déclaré l'empire vacant,

vacant, écrivit à ſept princes ou évêques : c'étaient les ducs de Bavière, de Saxe, d'Autriche et de Brabant, les archevêques de Saltzbourg, de Cologne et de Maïence. Voilà ce qui a fait croire que ſept électeurs étaient alors ſolennellement établis. Mais les autres princes de l'Empire et les autres évêques prétendaient auſſi avoir le même droit.

Les empereurs et les papes tâchaient ainſi de ſe faire dépoſer mutuellement. Leur grande politique conſiſtait à exciter des guerres civiles.

Rome arme ſouvent les fils contre les pères.

On avait déjà élu roi des Romains en Allemagne *Conrad*, fils de *Frédéric II*; mais il fallait, pour plaire au pape, choiſir un autre empereur. Ce nouveau céſar ne fut choiſi ni par les ducs de Saxe ou de Brabant, ou de Bavière, ou d'Autriche, ni par aucun prince de l'Empire. Les évêques de Strasbourg, de Vurtzbourg, de Spire, de Metz, avec ceux de Maïence, de Cologne et de Trèves, créèrent cet empereur. Ils choiſirent un landgrave de Thuringe, qu'on appela le *roi des prêtres*.

Croiſade contre l'empereur.

Quel étrange empereur de Rome qu'un landgrave qui recevait la couronne ſeulement de quelques évêques de ſon pays! Alors le pape fait renouveler la croiſade contre *Frédéric*. Elle était prêchée par les *frères prêcheurs*, que nous appelons *dominicains*, et par les *frères*

*mineurs* que nous appelons *cordeliers* ou *franciſcains*. Cette nouvelle milice des papes commençait à s'établir en Europe. (*a*) Le ſaint père ne s'en tint pas à ces meſures : il ménagea des conſpirations contre la vie d'un empereur qui ſavait réſiſter aux conciles, aux moines, aux croiſades ; du moins l'empereur ſe plaignit que le pape ſuſcitait des aſſaſſins contre lui, et le pape ne répondit point à ces plaintes.

Les mêmes prélats qui s'étaient donné la liberté de faire un céſar, en firent encore un autre après la mort de leur thuringien, et ce fut un comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne ſur l'empire romain ne ſervit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mêmes évêques, qui éliſaient des empereurs, ſe diviſèrent entre eux : leur comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

1249. *Frédéric II* avait à combattre les papes depuis l'extrémité de la Sicile juſqu'à celle de l'Allemagne. On dit qu'étant dans la Pouille, il découvrit que ſon médecin, ſéduit par *Innocent IV*, voulait l'empoiſonner. Le fait me paraît douteux ; mais dans les doutes que fait naître l'hiſtoire de ces temps, il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes.

*Frédéric*, voyant avec horreur qu'il lui était impoſſible de confier ſa vie à des chrétiens,

(*a*) Voyez le chapitre des ordres religieux.

fut obligé de prendre des mahométans pour ſa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de *Mainfroy*, ſon bâtard, qui l'étouffa, dit-on, dans ſa dernière maladie. Le fait me paraît faux. Ce grand et malheureux empereur, roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine couronne de Jéruſalem, et celle des céſars cinquante-quatre ans, (puiſqu'il avait été déclaré roi des Romains, en 1196) mourut âgé de cinquante- 1250.
ſept ans dans le royaume de Naples, et laiſſa le monde auſſi troublé à ſa mort qu'à ſa naiſſance. Malgré tant de troubles, ſes royaumes de Naples et de Sicile furent embellis et policés par ſes ſoins : il y bâtit des villes, y fonda des univerſités, y fit fleurir un peu les lettres. La langue italienne commençait à ſe former alors, c'était un compoſé de la langue romance et du latin. On a des vers de *Frédéric II* en cette langue. Mais les traverſes qu'il eſſuya, nuiſirent aux ſciences autant qu'à ſes deſſeins.

Depuis la mort de *Frédéric II* juſqu'en 1268, l'Allemagne fut ſans chef, non comme l'avait été la Gréce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, et l'Italie avant qu'elle fût ſoumiſe aux Romains : l'Allemagne ne fut ni une république, ni un pays partagé entre pluſieurs ſouverains, mais un corps ſans tête, dont les membres ſe déchiraient.



Digitized by Google

C'était une belle occaſion pour les papes ; mais ils n'en profitèrent pas. On leur arracha Breſcia, Crémone, Mantoue et beaucoup de petites villes. Il eût fallu alors un pape guerrier pour les reprendre ; mais rarement un pape eut ce caractère. Ils ébranlaient, à la vérité, le monde avec leurs bulles : ils donnaient des royaumes avec des parchemins. Le pape *Innocent IV* déclara de ſa propre autorité *Haquin*, roi de Norwège, en le feſant enfant
1247. légitime, de bâtard qu'il était. Un légat du pape couronna ce roi *Haquin*, et reçut de lui un tribut de quinze mille marcs d'argent, et cinq cents marcs (ou marques) des égliſes de Norwège ; ce qui était peut-être la moitié de l'argent comptant qui circulait dans un pays ſi peu riche.

Le même pape *Innocent IV* créa auſſi un certain *Mandog* roi de Lithuanie, mais roi relevant de Rome. *Nous recevons*, dit-il dans ſa bulle du 15 juillet 1251, *ce nouveau royaume de Lithuanie au droit et à la propriété de S^t Pierre, vous prenant ſous notre protection, vous, votre femme et vos enfans.* C'était imiter en quelque ſorte la grandeur de l'ancien ſénat de Rome, qui accordait des titres de rois et de tétrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un royaume ; elle ne put même encore être chrétienne que plus d'un ſiècle après.

Digitized by Google

Les papes parlaient donc en maîtres du monde, et ne pouvaient être maîtres chez eux : il ne leur en coûtait que du parchemin pour donner ainſi des Etats ; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient ſe reſſaiſir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la ſituation des affaires de l'Europe : l'Allemagne et l'Italie déchirées, la France encore faible, l'Eſpagne partagée entre les chrétiens et les muſulmans : ceux-ci entièrement chaſſés de l'Italie ; l'Angleterre commençant à diſputer ſa liberté contre ſes rois ; le gouvernement féodal établi par-tout ; la chevalerie à la mode ; les prêtres devenus princes et guerriers ; une politique preſqu'en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe. Il ſemblait que les pays de la communion romaine fuſſent une grande république dont l'empereur et les papes voulaient être les chefs ; et cette république, quoique diviſée, s'était accordée long-temps dans les projets des croiſades, qui ont produit de ſi grandes et de ſi infames actions, de nouveaux royaumes, de nouveaux établiſſemens, de nouvelles misères, et enfin beaucoup plus de malheur que de gloire. Nous les avons déjà indiquées. Il eſt temps de peindre ces folies guerrières.



Digitized by Google

# CHAPITRE LIII.

## *De l'Orient, au temps des Croiſades, et de l'état de la Paleſtine.*

Commencemens des Turcs

LES religions durent toujours plus que les empires. Le mahométiſme floriſſait, et l'empire des califes était détruit par la nation des Turcomans. On ſe fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle eſt la même que celle de tous les peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des ſauvages, vivans de rapine. Les turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus et de l'Immaüs, et bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaſte que l'Europe, n'a jamais été habité que par des barbares. Leurs antiquités ne méritent guère mieux une hiſtoire ſuivie que les loups et les tigres de leur pays. Ces peuples du Nord firent de tout temps des invaſions vers le Midi. Ils ſe répandirent, vers le onzième ſiècle, du côté de la Moſcovie. Ils inondèrent les bords de la mer Caſpiénne. Les Arabes, ſous les premiers ſucceſſeurs de *Mahomet*, avaient ſoumis preſque toute l'Aſie mineure, la Syrie et la Perſe:

les Turcomans vinrent enfin, qui ſoumirent les Arabes.

Un calife de la dynaſtie des Abaſſides, nommé *Motaſſem*, fils du grand *Almamon*, et petit-fils du célèbre *Aaron-al-Raſchild*, protecteur comme eux de tous les arts, contemporain de notre *Louis le débonnaire* ou *le faible*, poſa les premières pierres de l'édifice ſous lequel ſes ſucceſſeurs furent enfin écraſés. Il fit venir une milice de turcs pour ſa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à ſix cents turcs à la ſolde de *Motaſſem* ſont l'origine de la puiſſance ottomane, qui a tout englouti, de l'Euphrate juſqu'au bout de la Gréce, et a de nos jours mis le ſiége devant Vienne. Cette milice turque, augmentée avec le temps, devint funeſte à ſes maîtres. De nouveaux turcs arrivent, qui profitèrent des guerres civiles excitées pour le califat. Les califes Abaſſides de Bagdat perdirent bientôt la Syrie, l'Egypte, l'Afrique, que les califes Fatimites leur enlevèrent. Les Turcs dépouillèrent et Fatimites et Abaſſides.

Décadence des Califes.

*Togrul-Beg*, ou *Orto-grul-Beg*, de qui on fait deſcendre la race des Ottomans, entra dans Bagdat, à peu-près comme tant d'empereurs ſont entrés dans Rome. Il ſe rendit maître de la ville et du calife, en ſe proſternant 1050.



Digitized by Google

à ſes pieds. *Orto-grul* conduiſit le calife *Caiem* à ſon palais en tenant la bride de ſa mule ; mais, plus habile ou plus heureux que les empereurs allemands ne l'ont été dans Rôme, il établit ſa puiſſance, et ne laiſſa au calife que le ſoin de commencer, le vendredi, les prières à la moſquée, et l'honneur d'inveſtir de leurs Etats tous les tyrans mahométans qui ſe feſaient ſouverains.

Il faut ſe ſouvenir que, comme ces Turcomans imitaient les Francs, les Normands et les Goths dans leurs irruptions, ils les imitaient auſſi en ſe ſoumettant aux lois, aux mœurs et à la religion des vaincus. C'eſt ainſi que d'autres tartares en ont uſé avec les Chinois ; et c'eſt l'avantage que tout peuple policé, quoique le plus faible, doit avoir ſur le barbare, quoique le plus fort.

Ainſi les califes n'étaient plus que les chefs de la religion, tels que le Dairi pontife du Japon, qui commande en apparence aujourd'hui au Cuboſama, et qui lui obéit en effet ; tels que le shérif de la Mecque, qui appelle le ſultan turc ſon vicaire ; tels enfin qu'étaient les papes ſous les rois lombards. Je ne compare point, ſans doute, la religion mahométane avec la chrétienne, je compare les révolutions. Je remarque que les califes ont été les plus puiſſans ſouverains de l'Orient, tandis que

Digitized by Google

les pontifes de Rome n'étaient rien. Le califat eſt tombé ſans retour, et les papes ſont peu à peu devenus de grands ſouverains, affermis, reſpectés de leurs voiſins, et qui ont fait de Rome la plus belle ville de la terre.

Il y avait donc, au temps de la première croiſade, un calife à Bagdat qui donnait des inveſtitures, et un ſultan turc qui régnait. Pluſieurs autres uſurpateurs turcs et quelques arabes étaient cantonnés en Perſe, dans l'Arabie, dans l'Aſie mineure. Tout était diviſé; et c'eſt ce qui pouvait rendre les croiſades heureuſes. Mais tout était armé, et ces peuples devaient combattre ſur leur terrain avec un grand avantage.

Décadence de Conſtantinople.

L'empire de Conſtantinople ſe ſoutenait : tous ſes princes n'avaient pas été indignes de régner. *Conſtantin Porphirogénète*, fils de *Léon le philoſophe*, et philoſophe lui-même, fit renaître, comme ſon père, des temps heureux. Si le gouvernement tomba dans le mépris ſous *Romain*, fils de *Conſtantin*, il devint reſpectable aux nations ſous *Nicéphore Phocas*, qui avait repris Candie avant d'être empereur. Si *Jean Zimiſcès* aſſaſſina *Nicéphore*, et ſouilla de ſang le palais; s'il joignit l'hypocriſie à ſes crimes, il fut d'ailleurs le défenſeur de l'Empire contre les Turcs et les Bulgares. Mais ſous *Michel Paphlagonate* on

961.

Digitized by Google

avait perdu la Sicile : ſous *Romain Diogène*, preſque tout ce qui reſtait vers l'Orient, excepté la province de Pont; et cette province, qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après ſous le pouvoir du turc *Soliman* qui, maître de la plus grande partie de l'Aſie mineure, établit le ſiége de ſa domination à Nicée, et menaçait de-là Conſtantinople au temps où commencèrent les croiſades.

L'empire grec était donc borné alors preſqu'à la ville impériale, du côté des Turcs; mais il s'étendait dans toute la Gréce, la Macédoine, la Theſſalie, la Thrace, l'Illyrie, l'Epire, et avait même encore l'île de Candie. Les guerres continuelles, quoique toujours malheureuſes contre les Turcs, entretenaient un reſte de courage. Tous les riches chrétiens d'Aſie qui n'avaient pas voulu ſubir le joug mahométan, s'étaient retirés dans la ville impériale, qui par-là même s'enrichit des dépouilles des provinces. Enfin, malgré tant de pertes, malgré les crimes et les révolutions du palais, cette ville, à la vérité déchue, mais immenſe, peuplée, opulente et reſpirant les délices, ſe regardait comme la première du monde. Les habitans s'appelaient *Romains*, et non *Grecs*. Leur Etat était l'empire romain; et les peuples d'Occident, qu'ils nommaient

Digitized by Google

*Latins*, n'étaient à leurs yeux que des barbares révoltés.

La Paleſtine n'était que ce qu'elle eſt aujourd'hui, un des plus mauvais pays de l'Aſie. Cette petite province eſt dans ſa longueur d'environ ſoixante-cinq lieues, et de vingt-trois en largeur. Elle eſt couverte preſque par-tout de rochers arides, ſur leſquels il n'y a pas une ligne de terre. Si ce canton était cultivé, on pourrait le comparer à la Suiſſe. La rivière du jourdain, large d'environ cinquante pieds dans le milieu de ſon cours, reſſemble à la rivière d'Aar chez les Suiſſes, qui coule dans une vallée plus fertile que d'autres cantons. La mer de Tibériade n'eſt pas comparable au lac de Genève. Les voyageurs qui ont bien examiné la Suiſſe et la Paleſtine, donnent tous la préférence à la Suiſſe ſans aucune comparaiſon. Il eſt vraiſemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois, quand elle était poſſédée par les Juifs. Ils avaient été forcés de porter un peu de terre ſur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre liée avec les éclats des rochers, était ſoutenu par de petits murs, dont on voit encore des reſtes de diſtance en diſtance. Tableau de la Paleſtine.

Tout ce qui eſt ſitué vers le Midi conſiſte en déſerts de ſables ſalés, du côté de la Médi-

Digitized by Google

terranée et de l'Egypte, et en montagnes affreuſes, juſqu'à Eſiongaber vers la mer Rouge. Ces ſables et ces rochers, habités aujourd'hui par quelques arabes voleurs, ſont l'ancienne patrie des Juifs. Ils s'avancèrent un peu au Nord dans l'Arabie pétrée. Le petit pays de Jérico, qu'ils envahirent, eſt un des meilleurs qu'ils poſſédèrent : le terrain de Jéruſalem eſt bien plus aride ; il n'a pas même l'avantage d'être ſitué ſur une rivière. Il y a très-peu de pâturages : les habitans n'y purent jamais nourrir de chevaux : les ânes firent toujours la monture ordinaire. Les bœufs y ſont maigres ; les moutons y réuſſiſſent mieux ; les oliviers en quelques endroits y produiſent un fruit d'une bonne qualité. On y voit encore quelques palmiers ; et ce pays que les Juifs améliorèrent avec beaucoup de peine, quand leur condition toujours malheureuſe le leur permit, fut pour eux une terre délicieuſe, en comparaiſon des déſerts de Sina, de Param et de Cadés-Barné. (1)

(1) Ceux qui douteraient que la Paleſtine n'ait été un pays très-peu fertile, peuvent conſulter deux graves diſſertations ſur cet objet important, par M. l'abbé *Guinée*, de l'académie des Inſcriptions. Les preuves qu'on y trouve de la ſtériſité de ce pays ſont d'autant plus déciſives, que l'intention de l'auteur était de prouver préciſément le contraire. Les diſſertations de l'abbé de *Vertot*, ſur l'authenticité de la ſainte Ampoule, produiſent le même effet ; mais on a ſoupçonné l'abbé de *Vertot* d'y avoir mis un peu de malice, ce dont on n'a garde de ſoupçonner ſon ſavant confrère.

Digitized by Google

S^t *Jérôme*, qui vécut si long-temps à Bethléem, avoue qu'on souffrait continuellement la sécheresse et la soif dans ce pays de montagnes arides, de cailloux et de sables, où il pleut rarement, où l'on manque de fontaines, et où l'industrie est obligée d'y suppléer à grand frais par des citernes.

La Palestine, malgré le travail des Hébreux, n'eut jamais de quoi nourrir ses habitans; et de même que les treize cantons envoient le superflu de leurs peuples servir dans les armées des princes qui peuvent les payer, les Juifs allaient faire le métier de courtiers en Asie et en Afrique. A peine Alexandrie était-elle bâtie, qu'ils s'y étaient établis. Les Juifs commerçans n'habitaient guère Jérusalem; et je doute que dans le temps le plus florissant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont aujourd'hui plusieurs hébreux d'Amsterdam, de la Haie, de Londres, de Constantinople.

Lorsqu'*Omar*, l'un des premiers successeurs de *Mahomet*, s'empara des fertiles pays de la Syrie, il prit la contrée de la Palestine; et comme Jérusalem est une ville sainte pour les mahométans, il y entra chargé d'une haire et d'un sac de pénitent, et n'exigea que le tribut de treize drachmes par tête, ordonné par le pontife: c'est ce que rapporte *Nicétas*

Digitized by Google

*Coniates*. *Omar* enrichit Jérusalem d'une magnifique mosquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi lesquelles il y en avait beaucoup d'or pur. (*a*) Quand ensuite les Turcs déjà mahométans s'emparèrent du pays, vers l'an 1055, ils respectèrent la mosquée, et la ville resta toujours peuplée de sept à huit mille habitans. C'était ce que son enceinte pouvait alors contenir, et ce que tout le territoire d'alentour pouvait nourrir. Ce peuple ne s'enrichissait guère d'ailleurs que des pélerinages des chrétiens et des musulmans. Les uns allaient visiter la mosquée, les autres l'endroit où l'on prétend que JESUS fut enterré. Tous payaient une petite redevance à l'émir turc qui résidait dans la ville, et à quelques imans qui vivaient de la curiosité des pélerins.

(*a*) Elle fut fondée sur les débris de la forteresse bâtie par *Hérode*, et auparavant par *Salomon*; forteresse qui avait servi de temple.

Digitized by Google

# CHAPITRE LIV.

## *De la première croiſade, juſqu'à la priſe de Jéruſalem.*

Un fanatique, auteur des croiſades.

TEL était l'état de l'Aſie mineure et de la Syrie, lorſqu'un pélerin d'Amiens ſuſcita les croiſades. Il n'avait d'autre nom que *Coucoupétre* ou *Cucupiétre*, comme le dit la fille de l'Empereur *Comnène*, qui le vit à Conſtantinople. Nous le connaiſſons ſous le nom de *Pierre l'ermite.* Ce picard, parti d'Amiens pour aller en pélerinage vers l'Arabie, fut cauſe que l'Occident, s'arma contre l'Orient, et que des millions d'Européans périrent en Aſie. C'eſt ainſi que ſont enchaînés les événemens de l'univers. Il ſe plaignit amèrement à l'évêque ſecret qui réſidait dans le pays, avec le titre de patriarche de Jéruſalem, des vexations que ſouffraient les pélerins; les révélations ne lui manquèrent pas. *Guillaume* de tyr aſſure que JESUS-CHRIST apparut à l'ermite. *Je ſerai avec toi*, lui dit-il, *il eſt temps de ſecourir mes ſerviteurs.* A ſon retour à Rome, il parla d'une manière ſi vive, et fit des tableaux ſi touchans, que le pape *Urbain II* crut cet homme propre à ſeconder le grand deſſein que les papes avaient depuis

igitized by Google

long-temps d'armer la chrétienté contre le mahométiſme. Il envoya *Pierre* de province en province communiquer par ſon imagination forte l'ardeur de ſes ſentimens, et ſemer l'enthouſiaſme.

1094. *Urbain II* tint enſuite vers Plaiſance un conciſe en raſe campagne, où ſe trouvèrent plus de trente mille ſéculiers outre les eccléſiaſtiques. On y propoſa la manière de venger les chrétiens. L'empereur des Grecs, *Alexis Comnène*, père de cette princeſſe qui écrivit l'hiſtoire de ſon temps, envoya à ce concile des ambaſſadeurs pour demander quelque ſecours contre les muſulmans; mais ce n'était ni du pape, ni des Italiens qu'il devait l'attendre. Les Normands enlevaient alors Naples et Sicile aux Grecs; et le pape, qui voulait être au moins ſeigneur ſuzerain de ces royaumes, étant d'ailleurs rival de l'Egliſe grecque, devenait néceſſairement par ſon état l'ennemi déclaré des empereurs d'Orient, comme il était l'ennemi couvert des empereurs teutoniques. Le pape, loin de ſecourir les Grecs, voulait ſoumettre l'Orient aux Latins.

Au reſte, le projet d'aller faire la guerre en Paleſtine, fut vanté par tous les aſſiſtans au concile de Plaiſance, et ne fut embraſſé par perſonne. Les principaux ſeigneurs italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager, et

Digitized by Google

et ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller ſe battre vers l'Arabie pétrée.

On fut donc obligé de tenir un autre concile à Clermont en Auvergne. Le pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie ſur les malheurs des chrétiens de l'Aſie. On s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux ſeigneurs, inquiets, indépendans, aimant la diſſipation et la guerre, plongés pour la plupart dans les crimes que la débauche entraîne, et dans une ignorance auſſi honteuſe que leurs débauches. Le pape propoſait la rémiſſion de tous leurs péchés, et leur ouvrait le ciel, en leur impoſant pour pénitence de ſuivre la plus grande de leurs paſſions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les égliſes et les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des ſeigneurs, qui crurent n'avoir beſoin que d'un peu d'argent et de leurs armes pour aller conquérir des royaumes en Aſie. *Godefroi de Bouillon*, par exemple, duc de Brabant, vendit ſa terre de Bouillon au chapitre de Liége, et Stenay à l'évêque de Verdun. *Baudoin*, frère de *Godefroi*, vendit au même évêque le peu qu'il avait en ce pays-là. Les moindres ſeigneurs châtelains partirent à leurs frais; les pauvres gentilshommes ſervirent d'écuyers aux autres. Le

1095. Croiſade déclarée.

Armement prodigieux.



Digitized by Google

butin devoit ſe partager ſelon les grades, et ſelon les dépenſes des croiſés. C'était une grande ſource de diviſion, mais c'était auſſi un grand motif. La religion, l'avarice et l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, et beaucoup de ſimples cavaliers ſous mille drapeaux différens. Cette foule de croiſés ſe donna rendez-vous à Conſtantinople. Moines, femmes, marchands, vivandiers, tout partit, comptant ne trouver ſur la route que des chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourriſſant. Plus de quatre-vintg mille de ces vagabonds ſe rangèrent ſous le drapeau de *Coucoupétre*, que j'appelerai toujours *Pierre l'ermite*. Il marchait en ſandales et ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité! Jamais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre, produites par un enthouſiaſme de religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la première fois, afin qu'il n'y eût aucun fléau poſſible qui n'eût affligé l'eſpèce humaine.

La première expédition de ce général ermite fut d'aſſiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée *Malavilla*, parce que l'on avait refuſé des vivres à ces ſoldats de JESUS-CHRIST, qui, malgré leur ſainte entrepriſe,

Digitized by Google

ſe conduiſaient en voleurs de grand chemin. La ville fut priſe d'aſſaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L'*ermite* ne fut plus alors maître de ſes croiſés, excités par la ſoif du brigandage. Un des lieutenans de l'*ermite*, nommé *Gautier ſans argent*, qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On ſe réunit bientôt contre ces brigands, qui furent preſque tous exterminés, et l'*ermite* arriva enfin devant Conſtantinople avec vingt mille perſonnes mourant de faim.

Un prédicateur allemand, nommé *Godeſcalc*, qui voulut jouer le même rôle, fut encore plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ſes diſciples dans cette même Hongrie où ſes prédéceſſeurs avaient fait tant de déſordres; la ſeule vue de la croix rouge qu'ils portaient fut un ſignal auquel ils furent tous maſſacrés.

Une autre horde de ces aventuriers, compoſée de plus de deux cents mille perſonnes, tant femmes que prêtres, payſans, écoliers, croyant qu'elle allait défendre JESUS-CHRIST, s'imagina qu'il fallait exterminer tous les juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup ſur les frontières de France : tout le commerce était entre leurs mains. Les chrétiens, croyant venger DIEU, firent main baſſe ſur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais depuis *Adrien*

Juifs maſſacrés ſur la route par les croiſés.



Digitized by Google

un ſi grand maſſacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Vorms, à Cologne, à Maïence; et pluſieurs ſe tuèrent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains de ces barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troiſième armée de croiſés.

Ermite ſans armée.

Cependant l'*ermite Pierre* trouva devant Conſtantinople d'autres vagabonds italiens et allemands, qui ſe joignirent à lui, et ravagèrent les environs de la ville. L'empereur *Alexis Comnène*, qui régnait, était aſſurément ſage et modéré. Il ſe contenta de ſe défaire au plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les tranſporter au-delà du Boſphore. Le général *Pierre*, ſe vit enfin à la tête d'une armée chrétienne contre les muſulmans. *Soliman*, ſoudan de Nicée, tomba avec ſes Turcs aguerris ſur cette multitude diſperſée. *Gautier ſans argent* y périt avec beaucoup de pauvre-nobleſſe. L'*ermite* retourna cependant à Conſtantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait ſuivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des chefs des croiſés, plus politiques, moins enthouſiaſtes, plus accoutumés au commandement, et conduiſant des troupes un peu plus réglées.

Digitized by Google

*Godefroi de Bouillon* menait ſoixante et dix mille hommes de pied, et dix mille cavaliers couverts d'une armure complète, ſous pluſieurs bannières de ſeigneurs tous rangés ſous la ſienne.

Cependant *Hugues*, frère du roi de France, *Philippe I*, marchait par l'Italie avec d'autres ſeigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Preſque tout ſon établiſſement conſiſtait dans le titre de frère d'un roi très-peu puiſſant par lui-même. Ce qui eſt plus étrange, c'eſt que *Robert*, duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume*, conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie où il était à peine affermi. Chaſſé d'Angleterre par ſon cadet *Guillaume le roux*, il lui engagea encore la Normandie pour ſubvenir aux frais de ſon armement. C'était, dit-on, un prince voluptueux et ſuperſtitieux. Ces deux qualités, qui ont leur ſource dans la faibleſſe, l'entraînèrent à ce voyage. Princes croiſés.

Le vieux *Raimond*, comte de Toulouſe, maître du Languedoc et d'une partie de la Provence, qui avait déjà combattu contre les muſulmans en Eſpagne, ne trouva ni dans ſon âge ni dans les intérêts de ſa patrie aucune raiſon contre l'ardeur d'aller en Paleſtine. Il fut un des premiers qui s'arma et paſſa les Alpes, ſuivi, dit-on, de près de cent mille

Digitized by Google

hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croiſade contre ſa propre famille.

Le plus politique de tous ces croiſés, et peut-être le ſeul, fut *Bohémond*, fils de ce *Robert Guiſcard*, conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands, tranſplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des papes, tantôt ſur les ruines de l'empire grec. Ce *Bohémond* avait lui-même long-temps fait la guerre à l'empereur *Alexis*, en Epire et en Gréce; et n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarente et ſon courage, il profita de l'enthouſiaſme épidémique de l'Europe, pour raſſembler ſous ſa bannière juſqu'à dix mille cavaliers bien armés, et quelque infanterie, avec leſquels il pouvait conquérir des provinces, ſoit ſur les chrétiens ſoit ſur les mahométans.

La princeſſe *Anne Comnène*, dit que ſon père fut alarmé de ces émigrations prodigieuſes, qui fondaient dans ſon pays. On eût cru, dit-elle, que l'Europe arrachée de ſes fondemens, allait tomber ſur l'Aſie. Qu'aurait-ce donc été, ſi près de trois cents mille hommes, dont les uns avaient ſuivi l'*ermite Pierre*, les autres le prêtre *Godeſcalc*, n'avaient déjà diſparu ?

Digitized by

On propoſa au pape de ſe mettre à la tête de ces armées immenſes qui reſtaient encore. C'était la ſeule manière de parvenir à la monarchie univerſelle, devenue l'objet de la cour romaine. Cette entrepriſe demandait le génie d'un *Mahomet* ou d'un *Alexandre*. Les obſtacles étaient grands, et *Urbain* ne vit que les obſtacles.

Intérêt des papes aux croiſades.

*Grégoire VII* avait autrefois conçu ce projet des croiſades. Il aurait armé l'Occident contre l'Orient, il aurait commandé à l'Egliſe grecque comme à la latine. Les papes auraient vu ſous leurs lois l'un et l'autre empire. Mais du temps de *Grégoire VII*, une telle idée n'était encore que chimérique. L'empire de Conſtantinople n'était pas encore aſſez accablé, la fermentation du fanatiſme n'était pas aſſez violente dans l'Occident. Les eſprits ne furent bien diſpoſés que du temps d'*Urbain II.*

Le pape et les princes croiſés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes, et Conſtantinople les redoutait toutes. On y haïſſait les Latins, qu'on y regardait comme des hérétiques et des barbares. On craignait ſur-tout que Conſtantinople ne fût l'objet de leur ambition, plus que la petite ville de Jéruſalem; et certes on ne ſe trompait pas puiſqu'ils envahirent à la fin Conſtantinople et l'empire.

Digitized by Google

Ce que les Grecs craignaient le plus, et avec raiſon, c'était ce *Bohémond* et ſes napolitains, ennemis de l'Empire. Mais quand même les intentions de *Bohémond* euſſent été pures, de quel droit tous ces princes d'Occident venaient-ils prendre pour eux des provinces que les Turcs avaient arrachées aux empereurs grecs?

Caractère des principaux croiſés.

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des ſeigneurs croiſés, par le trait que rapporte la princeſſe *Anne Comnène* de je ne ſais quel comte français qui vint s'aſſeoir à côté de l'empereur ſur ſon trône, dans une cérémonie publique. *Baudouin*, frère de *Godefroi de Bouillon*, prenant par la main cet homme indiſcret pour le faire retirer, le comte dit tout haut, dans ſon jargon barbare: » Voilà » un plaiſant ruſtre que ce grec, de s'aſſeoir » devant des gens comme nous. » Ces paroles furent interprétées à *Alexis* qui ne fit que ſourire. Une ou deux indiſcrétions pareilles ſuffiſent pour décrier une nation. *Alexis* fit demander à ce comte qui il était. » Je ſuis, » répondit-il, de la race la plus noble. J'allais » tous les jours dans l'égliſe de ma ſeigneurie, » où s'aſſemblaient tous les braves ſeigneurs » qui voulaient ſe battre en duel, et qui » priaient JESUS-CHRIST et la Sainte-Vierge » de leur être favorables. Aucun d'eux n'oſa » jamais ſe battre contre moi. »

Il

Il était moralement impoſſible que de tels hôtes n'exigeaſſent des vivres avec dureté, et que les Grecs n'en refuſaſſent avec malice. C'était un ſujet de combats continuels entre les peuples et l'armée de *Godefroi*, qui parut la première après les brigandages des croiſés de l'ermite *Pierre*. *Godefroi* en vint juſqu'à attaquer les faubourgs de Conſtantinople, et l'empereur les défendit en perſonne. L'évêque du Puy en Auvergne, nommé *Monteil*, légat du pape dans les armées de la croiſade, voulait abſolument qu'on commençât les entrepriſes contre les infidèles par le ſiége de la ville où réſidait le premier prince des chrétiens. Tel était l'avis de *Bohémond*, qui était alors en Sicile, et qui envoyait courriers ſur courriers à *Godefroi*, pour l'empêcher de s'accorder avec l'empereur. *Hugues*, frère du roi de France, eut alors l'imprudence de quitter la Sicile où il était avec *Bohémond*, et de paſſer preſque ſeul ſur les terres d'*Alexis*. Il joignit à cette indiſcrétion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu ſéante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque temps priſonnier. Enfin la politique de l'empereur grec vint à bout de détourner tous ces orages. Il fit donner des vivres, il engagea tous les ſeigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquerraient, il les fit

tous paſſer en Aſie les uns après les autres, après les avoir comblés de préſens. *Bohémond*, qu'il redoutait le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence. Quand ce prince vint lui rendre hommage à Conſtantinople, et qu'on lui fit voir les raretés du palais, *Alexis* ordonna qu'on remplît un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or et d'argent, de bijoux de toute eſpèce, entaſſés ſans ordre, et de laiſſer la porte du cabinet entr'ouverte. *Bohémond* vit en paſſant ces tréſors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. » Eſt-il poſſible, » s'écria-t-il, qu'on néglige de ſi belles choſes? » Si je les avais, je me croirais le plus puiſ- » ſant des princes. » Le ſoir même l'empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte ſa fille, témoin oculaire. C'eſt ainſi qu'en uſait ce prince, que tout homme déſintéreſſé appelera ſage et magnifique, mais que la plupart des hiſtoriens des croiſades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'eſclave d'une multitude dangereuſe.

Magnificence de l'empereur *Alexis*.

Enfin, quand il s'en fut heureuſement débarraſſé, et que tout fut paſſé dans l'Aſie mineure, on fit la revue près de Nicée; et on a prétendu qu'il ſe trouva cent mille cavaliers et ſix cents mille hommes de pied, en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers

Digitized by Google

croiſés qui périrent ſous l'ermite et ſous d'autres, fait environ onze cents mille. Il juſtifie ce qu'on dit des armées des rois de Perſe, qui avaient inondé la Gréce, et ce qu'on raconte des tranſplantations de tant de barbares; ou bien c'eſt une exagération ſemblable à celles des Grecs qui mêlèrent preſque toujours la fable à l'hiſtoire. Les Français enfin, et ſurtout *Raimond de Toulouſe*, ſe trouvèrent partout ſur le même terrain que les Gaulois méridionaux avaient parcouru, treize cents ans auparavant, quand ils allèrent ravager l'Aſie mineure, et donner leur nom à la province de Galatie.

Les hiſtoriens nous informent rarement comment on nourriſſait ces multitudes. C'était une entrepriſe qui demandait autant de ſoins que la guerre même. Veniſe ne voulut pas d'abord s'en charger. Elle s'enrichiſſait plus que jamais par ſon commerce avec les mahométans, et craignait de perdre les priviléges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Piſans et les Grecs équipèrent des vaiſſeaux chargés de proviſions qu'ils vendaient aux croiſés en côtoyant l'Aſie mineure. La fortune des Génois s'en accrut, et on fut étonné bientôt après de voir Gènes devenue une puiſſance.

Le vieux turc *Soliman*, ſoudan de Syrie, qui était ſous les califes de Bagdat ce que les



Digitized by Google

maires avaient été ſous la race de *Clovis*, ne put avec le ſecours de ſon fils réſiſter au premier torrent de tous ces princes croiſés. Leurs troupes étaient mieux choiſies que celles de l'ermite *Pierre*, et diſciplinées autant que le permettait la licence et l'enthouſiaſme.

1097. On prit Nicée; on battit deux fois les armées commandées par le fils de *Soliman*. Les Turcs et les Arabes ne ſoutinrent point, dans ces commencemens, le choc de ces multitudes couvertes de fer, de leurs grands chevaux de bataille, et des forêts de lances auxquelles ils n'étaient point accoutumés.

1098. Priſe de Jéruſalem. *Bohémond* eut l'adreſſe de ſe faire céder par les croiſés le fertile pays d'Antioche. *Baudouin* alla juſqu'en Méſopotamie s'emparer de la ville d'Edeſſe, et s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le ſiége devant Jéruſalem, dont le calife d'Egypte s'était ſaiſi par ſes lieutenans. La plupart des hiſtoriens diſent que l'armée des aſſiégeans, diminuée par les combats, par les maladies et par les garniſons miſes dans les villes conquiſes, était réduite à vingt mille hommes de pied, et à quinze cents chevaux; et que Jéruſalem, pourvue de tout, était défendue par une garniſon de quarante mille ſoldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait, outre cette garniſon, vingt mille habitans déterminés. Il n'y a point de lecteur ſenſé

Digitized by Google

qui ne voie qu'il n'eſt guère poſſible qu'une armée de vingt mille hommes en aſſiége une de ſoixante mille, dans une place fortifiée ; mais les hiſtoriens ont toujours voulu du merveilleux.

Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'après cinq ſemaines de ſiége la ville fut emportée d'aſſaut, et que tout ce qui n'était pas chrétien fut maſſacré. L'ermite *Pierre*, de général devenu chapelain, ſe trouva à la priſe et au maſſacre. Quelques chrétiens, que les muſulmans avaient laiſſé vivre dans la ville, conduiſirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les mères ſe cachaient avec leurs enfans, et rien ne fut épargné. Preſque tous les hiſtoriens conviennent qu'après cette boucherie, les chrétiens, tout dégouttans de ſang, allèrent en proceſſion à l'endroit qu'on dit être le ſépulcre de JESUS-CHRIST, et y fondirent en larmes. Il eſt très-vraiſemblable qu'ils y donnèrent des marques de religion ; mais cette tendreſſe qui ſe manifeſta par des pleurs, n'eſt guère compatible avec cet eſprit de vertige, de fureur, de débauche et d'emportement. Le même homme peut être furieux et tendre, mais non dans le même temps. 1099.

*Elmacim* rapporte qu'on enferma les Juifs dans la ſynagogue qui leur avait été accordée par les Turcs, et qu'on l[illegible] brûla tous. Cette



Digitized by Google

action eſt croyable après la fureur avec laquelle on les avait exterminés ſur la route.

5 juillet 1099. Jéruſalem fut priſe par les croiſés, tandis qu'*Alexis Comnène* était empereur d'Orient, *Henri IV* d'Occident; et qu'*Urbain II*, chef de l'Egliſe romaine, vivait encore. Il mourut avant d'avoir appris ce triomphe de la croiſade dont il était l'auteur.

Les ſeigneurs, maîtres de Jéruſalem, s'aſſemblaient déjà pour donner un roi à la Judée. Les eccléſiaſtiques, ſuivant l'armée, ſe rendirent dans l'aſſemblée, et osèrent déclarer nulle l'élection qu'on allait faire, parce qu'il fallait, diſaient-ils, faire un patriarche avant de faire un ſouverain.

Cependant *Godefroi de Bouillon* fut élu, non pas roi, mais duc de Jéruſalem. Quelques mois après arriva un légat, nommé *Damberto*, qui ſe fit nommer patriarche par le clergé; et la première choſe que fit ce patriarche, ce fut de prendre le petit royaume de Jéruſalem pour lui-même, au nom du pape. Il fallut que *Godefroi de Bouillon*, qui avait conquis la ville au prix de ſon ſang, la cédât à cet évêque. Il ſe réſerva le port de Joppé et quelques droits dans Jéruſalem. Sa patrie, qu'il avait abandonnée, valait bien au-delà de ce qu'il avait acquis en Paleſtine.

Digitized by Google

# CHAPITRE LV.

*Croiſades depuis la priſe de Jéruſalem. Louis le jeune prend la croix. S^t Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on eſt battu. Saladin prend Jéruſalem, ſes exploits, ſa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le jeune, &c.*

DEPUIS le quatrième ſiècle, le tiers de la terre eſt en proie à des émigrations preſque continuelles. Les Huns, venus de la Tartarie chinoiſe, s'établiſſent enfin ſur les bords du Danube; et de là ayant pénétré, ſous *Attila*, dans les Gaules et en Italie, ils reſtent fixés en Hongrie. Les Hérules, les Goths s'emparent de Rome. Les Vandales vont, des bords de la mer Baltique, ſubjuguer l'Eſpagne et l'Afrique. Les Bourguignons envahiſſent une partie des Gaules : les Francs paſſent dans l'autre. Les Maures aſſerviſſent les Viſigoths conquérans de l'Eſpagne, tandis que d'autres arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perſe, dans l'Aſie mineure, en Syrie, en Egypte. Les Turcs viennent du bord oriental de la mer Caſpienne, et partagent les Etats conquis par les Arabes. Les croiſés de l'Europe

Emigrations.



Digitized by Google

inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces nations enſemble n'en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le tartare *Gengis* ſubjugue la haute Aſie. Cependant, au bout de quelque temps, il n'eſt reſté aucune trace des conquêtes des croiſés; *Gengis*, au contraire, ainſi que les Arabes, les Turcs et les autres, ont fait de grands établiſſemens loin de leur patrie. Il ſera peut-être aiſé de découvrir les raiſons du peu de ſuccès des croiſés.

Les mêmes circonſtances produiſent les mêmes effets. On a vu que quand les ſucceſſeurs de *Mahomet* eurent conquis tant d'Etats, la diſcorde les diviſa. Les croiſés éprouvèrent un ſort à peu-près ſemblable. Ils conquirent moins et furent diviſés plus tôt. Voilà déjà trois petits Etats chrétiens formés tout d'un coup en Aſie; Antioche, Jéruſalem et Edeſſe. Il s'en forma quelques années après un quatrième; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune *Bertrand*, fils du comte de Toulouſe. Mais, pour conquérir Tripoli, il fallut avoir recours aux vaiſſeaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la croiſade, et ſe firent céder une partie de cette nouvelle conquête.

De tous ces nouveaux princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquiſitions à l'empereur grec, aucun ne tint ſa promeſſe,

et tous furent jaloux les uns des autres. En peu de temps, ces nouveaux Etats diviſés et ſubdiviſés paſsèrent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva, comme en France, de petits ſeigneurs, des comtes de Joppé, des marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Céſarée. *Soliman*, qui avait perdu Antioche et Nicée, tenait toujours la campagne, habitée d'ailleurs par des colons muſulmans; et ſous *Soliman* et après lui, on vit dans l'Aſie un mélange de chrétiens, de turcs, d'arabes, ſe feſant tous la guerre. Un châteaû turc était voiſin d'un château chrétien, de même qu'en Allemagne les terres des proteſtans et des catholiques ſont enclavées les unes dans les autres.

De ce million de croiſés bien peu reſtaient alors. Au bruit de leurs ſuccès, groſſis par la renommée, de nouveaux eſſaims partirent encore de l'Occident. Ce prince *Hugues*, frère du roi de France, *Philippe I*, ramena une nouvelle multitude, groſſie par des Italiens et des Allemands. On en compta trois cents mille; mais en réduiſant ce nombre aux deux tiers, ce ſont encore deux cents mille hommes qu'il en coûta à la chrétienté. Ceux-là furent traités vers Conſtantinople à peu-près comme les ſuivans de l'ermite *Pierre*. Ceux qui abordèrent en Aſie, furent détruits par *Soliman*; et le prince *Hugues* mourut preſqu'abandonné, dans l'Aſie mineure.

Digitized by Google

Ce qui prouve encore, ce me ſemble, l'extrême faibleſſe de la principauté de Jéruſalem, c'eſt l'établiſſement de ces religieux ſoldats, templiers et hoſpitaliers. Il faut bien que ces moines, fondés d'abord pour ſervir les malades, ne fuſſent pas en ſureté, puiſqu'ils prirent les armes. D'ailleurs, quand la ſociété générale eſt bien gouvernée, on ne fait guère d'aſſociations particulières.

Les religieux conſacrés au ſervice des bleſſés, ayant fait vœu de ſe battre, vers l'an 1118, il ſe forma tout d'un coup une milice ſemblable, ſous le nom de *Templiers*, qui prirent ce titre, parce qu'ils demeuraient auprès de cette égliſe qui avait, diſait-on, été autrefois le *temple de Salomon*. Ces établiſſemens ne ſont dûs qu'à des français, ou du moins à des habitans d'un pays annexé depuis à la France. *Raimond Dupuy*, premier grand-maître et inſtituteur de la milice des hoſpitaliers, était de Dauphiné.

Chevaliers teutons.

A peine ces deux ordres furent-ils établis par les bulles des papes, qu'ils devinrent riches et rivaux. Ils ſe battirent les uns contre les autres, auſſi ſouvent que contre les muſulmans. Bientôt après, un nouvel ordre s'établit encore en faveur des pauvres allemands abandonnés dans la Paleſtine : et ce fut l'ordre des moines teutoniques, qui devint après en Europe une milice de conquérans.

Digitized by Google

Enfin la ſituation des chrétiens était ſi peu affermie, que *Baudouin*, premier roi de Jéruſalem, qui régna après la mort de *Godefroi*, ſon frère, fut pris preſque aux portes de la ville par un prince turc.

Les conquêtes des chrétiens s'affaibliſſaient tous les jours. Les premiers conquérans n'étaient plus; leurs ſucceſſeurs étaient amollis. Déjà l'Etat d'Edeſſe était repris par les Turcs, en 1140, et Jéruſalem menacée. Les empereurs grecs ne voyant dans les princes d'Antioche, leurs voiſins, que de nouveaux uſurpateurs, leur feſaient la guerre, non ſans juſtice. Les chrétiens d'Aſie, prêts d'être accablés de tous côtés, ſollicitèrent en Europe une nouvelle croiſade générale.

St *Bernard* et ſes prophéties.

La France avait commencé la première inondation : ce fut à elle qu'on s'adreſſa pour la ſeconde. Le pape *Eugène III*, n'aguère diſciple de St *Bernard*, fondateur de Clervaux, choiſit avec raiſon ſon premier maître, pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'auſtérité de ſon état : aucun n'était arrivé comme lui à cette conſidération purement perſonnelle, qui eſt au-deſſus de l'autorité même. Son contemporain, l'abbé *Suger*, était premier miniſtre de France; ſon diſciple était pape; mais *Bernard*,

Digitized by Google

ſimple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France et de l'Europe.

A Vézelai en Bourgogne fut dreſſé un échafaud dans la place publique, où *Bernard* parut à côté de *Louis le jeune*, roi de France. Il parla d'abord, et le roi parla enſuite. Tout ce qui était préſent prit la croix. *Louis* la prit le premier de S^t *Bernard*. Le miniſtre *Suger* ne fut point d'avis que le roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ſes Etats, pour tenter en Syrie des conquêtes incertaines; mais l'éloquence de *Bernard*, et l'eſprit du temps, ſans lequel cette éloquence n'était rien, l'emportèrent ſur les conſeils du miniſtre.

*Louis le jeune.*

On nous peint *Louis le jeune* comme un prince plus rempli de ſcrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le gouvernement féodal rendait inévitables en France, les troupes du roi avaient brûlé l'égliſe de Vitry, et une partie du peuple réfugiée dans cette égliſe avait péri au milieu des flammes. On perſuada aiſément au roi qu'il ne pouvait expier qu'en Paleſtine ce crime, qu'il eût mieux réparé en France par une adminiſtration ſage. Il fit vœu de faire égorger des millions d'hommes pour expier la mort de quatre ou cinq cents champenois. Sa jeune femme *Eléonore de Guienne*, ſe croiſa avec lui; ſoit qu'elle l'aimât alors, ſoit qu'il

Digitized by Google

fût de la bienſéance de ces temps d'accompagner ſon mari dans de telles aventures.

*Bernard* s'était acquis un crédit ſi ſingulier que dans une nouvelle aſſemblée, à Chartres, on le choiſit lui-même pour le chef de la croiſade. Ce fait paraît preſqu'incroyable ; mais tout eſt croyable de l'emportement religieux des peuples. S^t *Bernard* avait trop d'eſprit pour s'expoſer au ridicule qui le menaçait. L'exemple de l'ermite *Pierre* était récent. Il refuſa l'emploi de général, et ſe contenta de celui de prophète.

De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prêchait la croiſade. Il fit taire ce rival, qui n'avait pas la miſſion du pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'empereur *Conrad III*, et il promet publiquement de la part de DIEU des victoires contre les infidèles. Bientôt après un de ſes diſciples, nommé *Philippe*, écrivit en France que *Bernard* avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'était pas, à la vérité, des morts reſſuſcités ; mais les aveugles avaient vu, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prêchait par-tout en français aux Allemands.

L'eſpérance d'une victoire certaine entraîna à la ſuite de l'empereur et du roi de France

Digitized by Google

la plupart des chevaliers de leurs Etats. On compta, dit-on, dans chacune des deux armées, ſoixante et dix mille gendarmes, avec une cavalerie légère prodigieuſe : on ne compta point les fantaſſins. On ne peut guère réduire cette ſeconde émigration à moins de trois cents mille perſonnes qui, jointes aux treize cents mille que nous avons précédemment trouvées, font juſqu'à cette époque ſeize cents mille habitans tranſplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français enſuite. Il eſt naturel que de ces multitudes qui paſſent ſous autre climat, les maladies en emportent une grande partie. L'intempérance ſur-tout cauſa la mortalité dans l'armée de *Conrad*, vers les plaines de Conſtantinople. De-là ces bruits répandus dans l'occident, que les Grecs avaient empoiſonné les puits et les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croiſés avaient commis furent renouvelés par les ſeconds, et donnèrent les mêmes alarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à ſon grand-père *Alexis*.

Nouvelles fautes des croiſés.

*Conrad*, après avoir paſſé le Boſphore, ſe conduiſit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche ſubſiſtait. On pouvait ſe joindre à ces chrétiens de Syrie, et attendre le roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre ; mais l'empereur allemand, jaloux du prince d'Antioche

Digitized by Google

et du roi de France, s'enfonça au milieu de l'Aſie mineure. Un ſultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette peſante cavalerie allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les turcs n'eurent que la peine de tuer. L'empereur bleſſé, et n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, ſe ſauva vers Antioche, et de là fit le voyage de Jéruſalem en pélerin, au lieu d'y paraître en général d'armée. Le fameux *Frédéric Barberouſſe*, ſon neveu et ſon ſucceſſeur à l'empire d'Allemagne, le ſuivait dans ces voyages, apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les papes devaient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entrepriſe de *Louis le jeune* eut le même ſuccès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient n'eurent pas plus de prudence que les Allemands, et eurent beaucoup moins de juſtice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un évêque de Langres propoſa de ſe rendre maître de Conſtantinople; mais la honte d'une telle action était trop sûre, et le ſuccès trop incertain. L'armée françaiſe paſſa l'Helleſpont ſur les traces de l'empereur *Conrad*.

Il n'y a perſonne, je crois, qui n'ait obſervé que ces puiſſantes armées de chrétiens firent la guerre dans ces mêmes pays où *Alexandre* remporta toujours la victoire, avec bien moins

Digitized by Google

de troupes, contre des ennemis incomparablement plus puiſſans que ne l'étaient alors les Turcs et les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la diſcipline militaire de ces princes croiſés un défaut radical, qui devait néceſſairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l'eſprit d'indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe. Des chefs ſans expérience et ſans art conduiſaient dans des pays inconnus des multitudes déréglées. Le roi de France, ſurpris comme l'empereur dans des rochers vers Laodicée, fut battu comme lui; mais il eſſuya dans Antioche des malheurs domeſtiques plus ſenſibles que ces calamités. *Raimond*, prince d'Antioche, chez lequel il ſe réfugia avec la reine *Eléonore*, ſa femme, fit publiquement l'amour à cette princeſſe. On dit même qu'elle oubliait toutes les fatigues d'un ſi cruel voyage avec un jeune turc d'une rare beauté, nommé *Saladin*.

Déſaſtres de *Louis le jeune.*

*Louis* enleva ſa femme d'Antioche, et la conduiſit à Jéruſalem, en danger d'être pris avec elle, ſoit par les muſulmans, ſoit par les troupes du prince d'Antioche. Il eut du moins la ſatisfaction d'accomplir ſon vœu, et de pouvoir un jour dire à S^t^ *Bernard*, qu'il avait vu Bethléem et Nazareth. Mais pendant ce voyage, ce qui lui reſtait de ſoldats fut battu

Digitized by Google

battu et dispersé de tous côtés : enfin trois mille français désertèrent à la fois, et se firent 1148.
mahométans pour avoir du pain.

La conclusion de cette croisade fut que l'empereur *Conrad* retourna presque seul en Allemagne. Le roi *Louis le jeune* ne ramena en France que sa femme et quelques courtisans. A son retour il fit casser son mariage avec *Eléonore de Guienne*, sous prétexte de parenté, car l'adultère, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, n'annullait point le sacrement du mariage; mais, par la plus absurde des lois, le crime d'avoir épousé son arrière-cousine annullait ce sacrement. *Louis* n'était pas assez puissant pour garder la dot en renvoyant la personne; il perdit la Guienne, cette belle province de France, après avoir perdu en Asie la plus florissante armée que son pays eût encore mise sur pied. Mille familles désolées éclatèrent en vain contre les prophéties de *Bernard*, qui en fut quitte pour se comparer à *Moïse*, lequel, disait-il, avait comme lui promis de la part de DIEU aux Israélites de les conduire dans une terre heureuse, et qui vit périr la première génération dans les déserts.



Digitized by Google

# CHAPITRE LVI.

## *De Saladin.*

Alliance du roi chrétien de Jérusalem avec un soudan.

APRÈS ces malheureuses expéditions, les chrétiens de l'Asie furent plus divisés que jamais entre eux. La même fureur régnait chez les musulmans. Le prétexte de la religion n'avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même, vers l'an 1166, qu'*Amauri*, roi de Jérusalem, se ligua avec le soudan d'Egypte contre les Turcs; mais à peine le roi de Jérusalem avait-il signé ce traité, qu'il le viola. Les chrétiens possédaient encore Jérusalem, et disputaient quelques territoires de la Syrie aux Turcs et aux Tartares. Tandis que l'Europe était épuisée pour cette guerre, tandis qu'*Andronic Comnène* montait sur le trône chancelant de Constantinople par le meurtre de son neveu, et que *Frédéric Barberousse* et les
1182. papes tenaient l'Italie en armes, la nature produisit un de ces accidens qui devraient faire rentrer les hommes en eux-mêmes, et leur montrer le peu qu'ils sont, et le peu qu'ils se disputent. Un tremblement de terre,

Horrible tremblement de terre.

plus étendu que celui qui s'est fait sentir en 1755, renversa la plupart des villes de Syrie et de ce petit Etat de Jérusalem; la

Digitized by Google

terre engloutit en cent endroits les animaux et les hommes. On prêcha aux Turcs que DIEU punissait les chrétiens; on prêcha aux chrétiens que DIEU se déclarait contre les Turcs; et on continua de se battre sur les débris de la Syrie.

Au milieu de tant de ruines s'élevait le grand *Salaheddin*, qu'on nommait en Europe *Saladin*. C'était un persan d'origine, du petit pays des Curdes, nation toujours guerrière et toujours libre. Il fut un de ces capitaines qui s'emparaient des terres des califes; et aucun ne fut aussi puissant que lui. Il conquit en peu de temps l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Perse et la Mésopotamie. *Saladin*, maître de tant de pays, songea bientôt à conquérir le royaume de Jérusalem. De violentes factions déchiraient ce petit Etat, et hâtaient sa ruine. *Gui-de Lusignan*, couronné roi, mais à qui on disputait la couronne, rassembla dans la Galilée tous ces chrétiens divisés que le péril réunissait, et marcha contre *Saladin*; l'évêque de Ptolémaïs portant la chappe par-dessus sa cuirasse, et tenant entre ses bras une croix qu'on persuada aux chrétiens être la même qui avait été l'instrument de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant tous les chrétiens furent tués ou pris. Le roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par

*Saladin.*

Le roi de Jérusalem captif de *Saladin.*



Digitized by Google

*Saladin* comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le sont par les généraux les plus humains.

*Saladin* présenta de sa main à *Lusignan* une coupe de liqueur rafraîchie dans la neige. Le roi, après avoir bu, voulut donner sa coupe à un de ses capitaines, nommé *Renaud de Châtillon*. C'était une coutume inviolable, établie chez les musulmans, et qui se conserve encore chez quelques arabes, de ne point faire mourir les prisonniers auxquels ils avaient donné à boire et à manger. Ce droit de l'ancienne hospitalité était sacré pour *Saladin*. Il ne souffrit pas que *Renaud de Châtillon* bût après le roi. Ce capitaine avait violé plusieurs fois sa promesse. Le vainqueur avait juré de le punir; et montrant qu'il savait se venger comme pardonner, il abattit d'un coup de sabre la tête de ce perfide. Arrivé aux portes de Jérusalem, qui ne pouvait plus se défendre, il accorda à la reine, femme de *Lusignan*, une capitulation qu'elle n'espérait pas. Il lui permit de se retirer où elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des grecs qui demeuraient dans la ville. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, plusieurs femmes vinrent se jeter à ses pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, où leurs pères qui étaient dans ses fers. Il les

1187. Générosité de *Saladin*.

Digitized by Google

leur rendit avec une générosité qui n'avait pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde. *Saladin* fit laver avec de l'eau rose, par les mains même des chrétiens, la mosquée qui avait été changée en église. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle *Noradin*, soudan d'Alep, avait travaillé lui-même, et fit graver sur la porte ces paroles : » Le roi *Saladin*, » serviteur de DIEU, mit cet inscription après » que DIEU eut pris Jérusalem par ses mains. »

Il purifie la mosquée.

Il établit des écoles musulmanes ; mais malgré son attachement à sa religion, il rendit aux chrétiens orientaux l'église qu'on appelle du *saint-sépulcre*, quoiqu'il ne soit point du tout vraisemblable que JESUS ait été enterré en cet endroit. Il faut ajouter que *Saladin*, au bout d'un an, rendit la liberté à *Gui de Lusignan*, en lui fesant jurer qu'il ne porterait jamais les armes contre son libérateur. *Lusignan* ne tint pas sa parole.

Pendant que l'Asie mineure avait été le théâtre du zèle, de la gloire, des crimes et des malheurs de tant des milliers de croisés, la fureur d'annoncer la religion, les armes à la main, s'était répandue dans le fond du Nord.

Nous avons vu, il n'y a qu'un moment, *Charlemagne* convertir l'Allemagne septentrionale avec le fer et le feu. Nous avons vu ensuite les Danois idolâtres faire trembler

Croisade dans le Nord.

Digitized by Google

l'Europe, conquérir la Normandie, ſans tenter jamais de faire recevoir l'idolâtrie chez les vainqueurs. A peine le chriſtianiſme fut affermi dans le Danemarck, dans la Saxe et dans la Scandinavie, qu'on y prêcha une croiſade contre les païens du Nord qu'on appelait *Sclaves*, ou *Slaves*, et qui ont donné le nom à ce pays qui touche à la Hongrie, et qu'on appelle Sclavonie. Les chrétiens s'armèrent contre eux depuis Brême juſqu'au fond de la Scandinavie. Plus de cent mille croiſés portèrent la derſtuction chez ces peuples. On tua beaucoup de monde ; on ne convertit perſonne. On peut encore ajouter la perte de ces cent mille hommes aux ſeize cents mille que le fanatiſme de ces temps-là coûtait à l'Europe.

Cependant il ne reſtait aux chrétiens d'Aſie qu'Antioche, Tripoli, Joppé et la ville de Tyr. *Saladin* poſſédait tout le reſte, ſoit par lui-même, ſoit par ſon gendre, le ſultan d'Iconium ou de Cogni.

Dixme ſaladine.

Au bruit des victoires de *Saladin*, toute l'Europe fut troublée. Le pape *Clément III* remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre. *Philippe-Auguſte* qui régnait alors en France, et le vieux *Henri II*, roi d'Angleterre, ſuſpendirent leurs différens, et mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au ſecours de l'Aſie. Ils ordonnèrent, chacun dans leurs

Digitized by Google

Etats, que tous ceux qui ne ſe croiſeraient point payeraient le dixième de leurs revenus et de leurs biens-meubles pour les frais de l'armement. C'eſt ce qu'on appelle *la dixme ſaladine ;* taxe qui ſervait de trophée à la gloire du conquérant.

Cet empereur *Frédéric Barberouſſe*, ſi fameux par les perſécutions qu'il eſſuya des papes et qu'il leur fit ſouffrir, ſe croiſa preſqu'au même temps. Il ſemblait être chez les chrétiens d'Aſie ce que *Saladin* était chez les Turcs : politique, grand capitaine, éprouvé par la fortune ; il conduiſait une armée de cent cinquante mille combattans. Il prit le premier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun croiſé qui n'eût au moins cinquante écus, afin que chacun pût par ſon induſtrie, prévenir les horribles diſettes qui avaient contribué à faire périr les armées précédentes.

L'empereur de Conſtantinople allié de *Saladin.*

Il lui fallut d'abord combattre les Grecs. La cour de Conſtantinople, fatiguée d'être continuellement menacée par les Latins, fit enfin une alliance avec *Saladin.* Cette alliance révolta l'Europe, mais il eſt évident qu'elle était indiſpenſable : on ne s'allie point avec un ennemi naturel ſans néceſſité. Nos alliances d'aujourd'hui avec les Turcs, moins néceſſaires peut-être, ne cauſent pas tant de murmures. *Frédéric* s'ouvrit un paſſage dans la Thrace,

Digitized by Google

les armes à la main, contre l'empereur *Iſaac l'Ange* : et victorieux des Grecs, il gagna deux batailles contre le ſultan de Cogni ; mais s'étant baigné tout en ſueur dans les eaux d'une rivière qu'on croit être le Cidnus, il en mourut, et ſes victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher, ſans doute, puiſque ſon fils le duc de Suabe ne put raſſembler de ces cent cinquante mille hommes que ſept à huit mille tout au plus. Il les conduiſit à Antioche, et joignit ces débris à ceux du roi de Jéruſalem, *Gui de Luſignan*, qui voulait encore attaquer ſon vainqueur *Saladin*, malgré la foi des ſermens, et malgré l'inégalité des armes.

Après pluſieurs combats, dont aucun ne fut déciſif, ce fils de *Frédéric Barberouſſe*, qui eût pu être empereur d'Occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut martyr de la chaſteté, et qu'il eût pu réchapper par l'uſage des femmes, ſont à la fois des panégyriſtes bien hardis et des phyſiciens peu inſtruits. On a eu la ſottiſe d'en dire autant depuis du roi de France, *Louis VIII.*

*Philippe-Auguſte* et *Richard cœur de lion.*

L'Aſie mineure était un gouffre où l'Europe venait ſe précipiter. Non-ſeulement cette armée immenſe de l'empereur *Frédéric* était perdue ; mais des flottes d'anglais, de français, d'italiens, d'allemands, précédant encore l'arrivée

de

de *Philippe-Auguſte* et de *Richard cœur de lion*, avaient amené de nouveaux croiſés et de nouvelles victimes.

Le roi de France et le roi d'Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Preſque tous les chrétiens de l'Orient s'étaient raſſemblés pour aſſiéger cette ville. *Saladin* était embarraſſé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux rois eurent joint leurs forces à celles des chrétiens d'Orient, on compta plus de trois cents mille combattans.

Ptolémaïs à la vérité fut priſe; mais la diſ- 1190.
corde, qui devait néceſſairement diviſer deux rivaux de gloire et d'intérêt, tels que *Philippe* et *Richard*, fit plus de mal que ces trois cents mille hommes ne firent d'exploits heureux. *Philippe* fatigué de ces diviſions, et plus encore de la ſupériorité et de l'aſcendant que prenait en tout *Richard* ſon vaſſal, retourna dans ſa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

*Richard*, demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de croiſés, plus diviſés entre eux que ne l'avaient été les deux rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. *Saladin*, qui revenait vainqueur de la Méſopotamie, livra bataille aux croiſés près de Céſarée. *Richard* eut la gloire de



Digitized by Google

défarmer *Saladin :* ce fut preſque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles ruinèrent cette grande armée ; et *Richard* s'en retourna avec plus de gloire, à la vérité, que *Philippe-Auguſte*, mais d'une manière bien moins prudente. Il partit avec un ſeul vaiſſeau ; et ce vaiſſeau ayant fait naufrage ſur les côtes de Veniſe, il traverſa déguiſé et mal accompagné la moitié de l'Allemagne. Il avait offenſé en Syrie par ſes hauteurs un duc d'Autriche, et il eut l'imprudence de paſſer par ſes terres.
1193. Ce duc d'Autriche le chargea de chaînes, et le livra au barbare et lâche empereur *Henri VI*, qui le garda en priſon comme un ennemi qu'il aurait pris en guerre, et qui exigea de lui, dit-on, cent mille marcs d'argent pour ſa rançon. Mais cent mille marcs d'argent fin feraient aujourd'hui, en 1778, environ cinq millions et demi ; et alors l'Angleterre n'était pas en état de payer cette ſomme : c'était probablement cent mille marques (*marcas*) qui revenaient à cent mille écus. Nous en avons parlé au chapitre XLIX.

Mort de *Saladin :* ſon teſtament. 1195. *Saladin*, qui avait fait un traité avec *Richard*, par lequel il laiſſait aux chrétiens le rivage de la mer depuis Tyr juſqu'à Joppé, garda fidèlement ſa parole. Il mourut, trois ans après, à

Digitized by Google

Damas, admiré des chrétiens même. Il avait fait porter dans sa dernière maladie, au lieu du drapeau qu'on élevait devant sa porte, le drap qui devait l'ensevelir; et celui qui tenait cet étendard de la mort, criait à haute voix: » Voilà tout ce que *Saladin*, vainqueur de » l'Orient, remporte de ses conquêtes. » On dit qu'il laissa, par son testament, des distributions égales d'aumônes aux pauvres mahométans, juifs et chrétiens; voulant faire entendre, par cette disposition, que tous les hommes sont frères, et que, pour les secourir, il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient, mais de ce qu'ils souffrent. Peu de nos princes chrétiens ont eu cette magnificence; et peu de ces chroniqueurs dont l'Europe est surchargée ont su rendre justice.

L'ardeur des croisades ne s'amortissait pas, et les guerres de *Philippe-Auguste* contre l'Angleterre et contre l'Allemagne, n'empêchèrent pas qu'un grand nombre de seigneurs français ne se croisât encore. Le principal moteur de cette émigration fut un prince flamand, ainsi que *Godefroi de Bouillon*, chef de la première : c'était *Baudouin*, comte de Flandre. Quatre mille chevaliers, neuf mille écuyers, et vingt mille hommes de pied, composèrent cette croisade nouvelle qu'on peut appeler la cinquième.



Digitized by Google

Veniſe gagne aux croiſades.

Veniſe devenait de jour en jour une république redoutable, qui appuyait ſon commerce par la guerre. Il fallut s'adreſſer à elle préférablement à tous les rois de l'Europe. Elle s'était miſe en état d'équiper des flottes, que les rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France, ne pouvaient alors fournir. Ces républicains induſtrieux gagnèrent à cette croiſade de l'argent et des terres. Premièrement, ils ſe firent payer quatre-vingt-cinq mille écus d'or, pour tranſporter ſeulement l'armée dans le
1202. trajet. Secondement, ils ſe ſervirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galères, pour faire d'abord des conquêtes en Dalmatie.

Le pape *Innocent III* les excommunia, ſoit pour la forme, ſoit qu'il craignît déjà leur grandeur. Ces croiſés excommuniés n'en prirent pas moins Zara et ſon territoire, qui accrut les forces de Veniſe en Dalmatie.

Cette croiſade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Conſtantinople diviſée, et que les précédentes avaient eu en tête des empereurs affermis. Les Vénitiens, le comte de Flandre, le marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux chefs, toujours politiques quand la multitude eſt effrénée, virent que le temps était venu d'exécuter l'ancien projet contre l'empire des Grecs,

Digitized by Google

Ainſi les chrétiens dirigèrent leur croiſade contre le premier prince de la chrétienté.

## CHAPITRE LVII.

*Les croiſés envahiſſent Conſtantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croiſade en Egypte. Aventure ſinguliere de S^t François d'Aſſiſe. Diſgrâces des chrétiens.*

L'EMPIRE de Conſtantinople, qui avait toujours le titre d'empire romain, poſſédait encore la Thrace, la Gréce entière, les îles, l'Epire, et étendait ſa domination en Europe juſqu'à Belgrade et juſqu'à la Valachie. Il diſputait les reſtes de l'Aſie mineure aux Arabes, aux Turcs et aux croiſés. On cultiva toujours les ſciences et les beaux arts dans la ville impériale. Il y eut une ſuite d'hiſtoriens non interrompue, juſqu'au temps où *Mahomet II* s'en rendit maître. Les hiſtoriens étaient ou des empereurs, ou des princes, ou des hommes d'Etat, et n'en écrivaient pas mieux : ils ne parlent que de dévotion ; ils déguiſent tous les faits ; ils ne cherchent qu'un vain arrangement de paroles ; ils n'ont de l'ancienne Gréce que la loquacité : la controverſe était l'étude de la cour. L'empereur *Manuel*,



Digitized by Google

au douzième siècle, disputa long-temps avec ses évêques sur ces paroles, *Mon père est plus grand que moi*, pendant qu'il avait à craindre les croisés et les Turcs. Il y avait un catéchisme grec, dans lequel on anathématisait avec exécration ce verset si connu de l'alcoran, où il est dit, que *Dieu est un être infini, qui n'a point été engendré, et qui n'a engendré personne. Manuel* voulut qu'on ôtât du catéchisme cet anathême. Ces disputes signalèrent son règne, et l'affaiblirent. Mais remarquez que dans cette dispute *Manuel* ménageait les musulmans. Il ne voulait pas que dans le catéchisme grec on insultât un peuple victorieux, qui n'admettait qu'un Dieu incommunicable, et que notre Trinité révoltait.

1185. *Alexis Manuel*, son fils, qui épousa une fille du roi de France, *Louis le jeune*, fut détrôné par *Andronic*, un de ses parens. Cet *Andronic* le fut à son tour par un officier du palais, nommé *Isaac l'Ange*. On traîna l'empereur *Andronic* dans les rues ; on lui coupa une main, on lui creva les yeux, on lui versa de l'eau bouillante sur le corps, et il expira dans les plus cruels supplices.

Révolutions horribles dans l'empire grec.

*Isaac l'Ange*, qui avait puni un usurpateur avec tant d'atrocité, fut lui-même dépouillé par son propre frère, *Alexis l'Ange*, qui lui fit crever les yeux. Cet *Alexis l'Ange* prit le nom

1195.

Digitized by Google

de *Comnène*, quoiqu'il ne fût pas de la famille impériale des *Comnène*; et ce fut lui qui fut la cauſe de la priſe de Conſtantinople par les croiſés.

Le fils d'*Iſaac l'Ange* alla implorer le ſecours du pape, et ſur-tout des Vénitiens, contre la barbarie de ſon oncle. Pour s'aſſurer de leur ſecours, il renonça à l'Egliſe grecque, et embraſſa le culte de la latine. Les Vénitiens et quelques princes croiſés, comme *Baudouin*, comte de Flandre, *Boniface*, marquis de Montferrat, lui donnèrent leur dangereux ſecours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toujours pleine de tumulte. Le jeune *Alexis*, déteſté des Grecs pour avoir introduit les Latins fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ſes parens, ſurnommé *Mourziflos*, l'étrangla de ſes mains, et prit les brodequins rouges qui étaient la marque de l'empire.

Priſe de Conſtantinople par les croiſés. 1204.

Les croiſés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des ſéditions qui déſolaient la ville, pour la ravager. Ils y entrèrent preſque ſans réſiſtance; et ayant tué tout ce qui ſe préſenta, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur et de l'avarice. *Nicétas* aſſure que le ſeul butin des ſeigneurs de France fut évalué deux cents mille livres d'argent en poids. Les égliſes



Digitized by Google

furent pillées ; et, ce qui marque assez le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français dansèrent avec des femmes dans le sanctuaire de l'église de Sainte-Sophie, tandis qu'une des prostituées qui suivaient l'armée de *Baudouin*, chantait des chansons de sa profession dans la chaire patriarchale. Les Grecs avaient souvent prié la sainte Vierge, en assassinant leurs princes. Les Français buvaient, chantaient, caressaient des filles dans la cathédrale, en la pillant : chaque nation a son caractère. (1)

(1) „ On jeta les reliques dans des lieux immondes ; on „ répandit par terre le corps et le sang de notre Seigneur ; „ on employa les vases sacrés à des usages profanes.... „ Une femme insolente vint danser *dans le sanctuaire*, et s'asseoir „ dans les siéges des prêtres. „ *Fleuri*, année 1204.

Le pape *Innocent III*, si connu par la violence de sa conduite et sa cruauté envers les Albigeois, reprocha aux croisés d'avoir *exposé à l'insolence des valets, non-seulement les femmes mariées et les veuves, mais les filles et les religieuses. Idem*, année 1205.

Comme de savans critiques ont prétendu que M. de *Voltaire* avait ici altéré l'histoire, nous avons cru devoir citer ces passages de *Fleuri*, tirés de *Nicétas*, auteur contemporain, dont nous rapporterons les expressions, d'après la traduction latine de *Jérôme Wolf*.

*Quid.... referam.... reliquiarum sanctorum martyrum in loca fœdâ abjectionem. Quod verò auditu horrendum est, id tum erat cernere, ut divinus sanguis et corpus Christi humi effunderetur, et abjiceretur. Qui autem pretiosas eorum capsulas capiebant.... ipsas confractas pro patinis et poculis usurpabant.....*

*Muli et jumenta sellis instrata usque ad templi adita introducebantur, quorum nonnulla cum ob splendidum et lubricum solum pedibus insistere nequirent prolapsa confodiebantur, ut effusis cruore et stercore sacrum pavimentum inquinaretur. Imò et muliercula quædam cooperta*

Ce fut pour la première fois que la ville de Conſtantinople fut priſe et ſaccagée par des étrangers, et elle le fut par des chrétiens qui avaient fait vœu de ne combattre que les infidèles.

On ne voit pas que ce feu grégeois, tant vanté par les hiſtoriens, ait fait le moindre effet. S'il était tel qu'on le dit, il eût toujours donné ſur terre et ſur mer une victoire aſſurée. Si c'était quelque choſe de ſemblable à nos phoſphores, l'eau pouvait, à la vérité, le conſerver, mais il n'aurait point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce ſecret, les Turcs avaient enlevé preſque toute l'Aſie mineure aux Grecs, et les latins leur arrachèrent le reſte.

Election ſingulière d'un empereur.

Le plus puiſſant des croiſés, *Baudouin*, comte de Flandre, ſe fit élire empereur. Ils étaient quatre prétendans. On mit quatre grands calices de l'égliſe de *Sophie* pleins de vin devant eux. Celui qui était deſtiné à l'élu, était ſeul conſacré. *Baudouin* le but, prit les brodequins rouges, et fut reconnu. Ce nouvel

*peccatis, Chriſto inſultans et in patriarchæ ſolio conſedens fractum canticum cecinit, et ſæpe in orbem rotata ſaltavit.... Abominationem et deſolationem in loco ſancto vidimus meretricios ſermones rotundo ore proferentem.*

*Uno conſenſu omnia ſumma ſcelera et piacula omnibus ex æquo ſtudio erant.... in angiportis, in triviis, in templis querelæ, fletus.... virorum gemitus, mulierum ejulatus, lacerationes, ſtupra.*

Digitized by Google

uſurpateur condamna l'autre uſurpateur *Mirziflos* (*a*) à être précipité du haut d'une colonne. Les autres croiſés partagèrent l'empire. Les Vénitiens ſe donnèrent le Péloponèſe, l'île de Candie et pluſieurs villes des côtes de Phrygie, qui n'avaient point ſubi le joug des Turcs. Le marquis de Montferrat prit la Theſſalie. Ainſi *Baudouin* n'eut guère pour lui que la Thrace et la Mœſie. A l'égard du pape, il y gagna, du moins pour un temps, l'Egliſe d'Orient. Cette conquête eût pu, avec le temps, valoir un royaume : Conſtantinople était autre choſe que Jéruſalem.

Ainſi le ſeul fruit des chrétiens dans leurs barbares croiſades fut d'exterminer d'autres chrétiens. Ces croiſés, qui ruinaient l'Empire, auraient pu bien plus aiſément que tous leurs prédéceſſeurs chaſſer les Turcs de l'Aſie. Les Etats de *Saladin* étaient déchirés. Mais de tant de chevaliers qui avaient fait vœu d'aller ſecourir Jéruſalem, il ne paſſa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut *Simon de Monfort* qui, ayant en vain cherché un état en Gréce et en Syrie, ſe mit enſuite à la tête d'une croiſade contre les

(*a*) Les Français alors très-groſſiers l'appellent *Murſuſle*, ainſi que d'*Auguſte* ils ont fait *août ;* de *pavo*, *paon ;* de *viginti*, *vingt ;* de *canis*, *chien ;* de *lupus*, *loup*, &c.

Digitized by Google

Albigeois, pour uſurper avec la croix quelque choſe ſur les chrétiens ſes frères.

Il reſtait beaucoup de princes de la famille impériale des *Comnène*, qui ne perdirent point courage dans la deſtruction de leur empire. Un d'eux, qui portait auſſi le nom d'*Alexis*, ſe réfugia avec quelques vaiſſeaux vers la Colchide; et là, entre la mer Noire et le mont Caucaſe, forma un petit Etat qu'on appela l'*empire de Trébiſonde* : tant on abuſait de ce mot d'*empire*. Débris de l'empire grec.

*Théodore Laſcaris* reprit Nicée, et s'établit dans la Bithynie, en ſe ſervant à propos des Arabes contre les Turcs. Il ſe donna auſſi le titre d'empereur, et fit élire un patriarche de ſa communion. D'autres Grecs, unis avec les Turcs mêmes, appelèrent à leur ſecours leurs anciens ennemis les Bulgares, contre le nouvel empereur *Baudouin de Flandre*, qui jouit à peine de ſa conquête. Vaincu par eux près d'Andrinople, on lui coupa les bras et les jambes, et il expira en proie aux bêtes féroces. 1205.

Les ſources de ces émigrations devaient tarir alors; mais les eſprits des hommes étaient en mouvement. Les confeſſeurs ordonnaient aux pénitens d'aller à la Terre ſainte. Les fauſſes nouvelles qui en venaient tous les jours donnaient de fauſſes eſpérances.

Digitized by Google

Croiſades dégénérées en folie.

Un moine breton, nommé *Eſtoin*, conduiſit en Syrie, vers l'an 1204, une multitude de bretons. La veuve d'un roi de Hongrie ſe croiſa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvait gagner le ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique paſſa juſqu'aux enfans : il y en eut des milliers qui, conduits par des maîtres d'école et des moines, quittèrent les maiſons de leurs parens, ſur la foi de ces paroles : *Seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans.* Leurs conducteurs en vendirent une partie aux muſulmans : le reſte périt de misère.

L'Etat d'Antioche était ce que les chrétiens avaient conſervé de plus conſidérable en Syrie. Le royaume de Jérusalem n'exiſtait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l'Occident qu'il fallait un roi de Jéruſalem. Un *Emery de Luſignan*, roi titulaire, étant mort vers l'an 1205, l'évêque de Ptolémaïs propoſa d'aller demander en France un roi de Judée. *Philippe-Auguſte* nomma un cadet de la maiſon de *Brienne* en Champagne, qui avait à peine un patrimoine. On voit, par le choix du roi, quel était le royaume.

Le roi de France fait un roi de Jéruſalem.

Ce roi titulaire, ſes chevaliers, les bretons qui avaient paſſé la mer, pluſieurs princes allemands, un duc d'Autriche, *André*, roi de Hongrie, ſuivi d'aſſez belles troupes, les

Digitized by Google

templiers, les hoſpitaliers, les évêques de Munſter et d'Utrecht; tout cela pouvait encore faire une armée de conquérans, ſi elle avait eu un chef; mais c'eſt ce qui manqua toujours.

Le roi de Hongrie s'étant retiré, un comte de Hollande entreprit ce que tant de rois et de princes n'avaient pu faire. Les chrétiens ſemblaient toucher au temps de ſe relever; leurs eſpérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de chevaliers qu'un légat du pape leur amena. Un archevêque de Bordeaux, les évêques de Paris, d'Angers, d'Autun, de Beauvais, accompagnèrent le légat avec des troupes conſidérables. Quatre mille anglais, autant d'italiens, vinrent ſous diverſes bannières. Enfin *Jean de Brienne*, qui était arrivé à Ptolémaïs preſque ſeul, ſe trouve à la tête de près de cent mille combattans.

*Saphadin*, frère du fameux *Saladin*, qui avait joint depuis peu l'Egypte à ſes autres Etats, venait de démolir les reſtes des murailles de Jéruſalem, qui n'était plus qu'un bourg ruiné; mais comme *Saphadin* paraiſſait mal affermi dans l'Egypte, les croiſés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet eſt court aux embouchures du Nil. Les vaiſſeaux qui avaient apporté tant de chrétiens, les portèrent en trois jours vers l'ancienne Peluſe.

Digitized by Google

Près des ruines de Peluſe eſt élevée Damiette ſur une chauſſée qui la défend des inonda-
1218. tions du Nil. Les croiſés commencèrent le ſiége pendant la dernière maladie de *Saphadin*, et le continuèrent après ſa mort. *Mélédin*, l'aîné de ſes fils, régnait alors en Egypte, et paſſait pour aimer les lois, les ſciences et le repos plus que la guerre. *Corradin*, ſultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le ſecourir contre les chrétiens. Le ſiége, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Aſie et en Afrique.

S^t *François d'Aſſiſe*, qui établiſſait alors ſon ordre, paſſa lui-même au camp des aſſiégeans; et s'étant imaginé qu'il pourrait aiſément convertir le ſultan *Mélédin*, il s'avança avec ſon compagnon, frère *Illuminé*, vers le camp des Egyptiens. On les prit, on les conduiſit au ſultan. *François* le prêcha en italien. Il propoſa à *Mélédin* de faire allumer un grand feu dans lequel ſes imans d'un côté, *François* et *Illuminé* de l'autre, ſe jetteraient, pour faire voir quelle était la religion véritable. *Mélédin*, à qui un interprète expliquait cette propoſition ſingulière, répondit en riant que ſes prêtres n'étaient pas des hommes à ſe jeter au feu pour leur foi: alors *François* propoſa de s'y jeter tout ſeul. *Mélédin* lui dit que s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter

de ſa religion. Enſuite il renvoya *François* avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvait être un homme dangereux.

Telle eſt la force de l'enthouſiaſme, que *François* n'ayant pu réuſſir à ſe jeter dans un bûcher en Egypte, et à rendre le ſoudan chrétien, voulut tenter cette aventure à Maroc. Il s'embarqua d'abord pour l'Eſpagne ; mais étant tombé malade, il obtint de frère *Gille* et de quatre autres de ſes compagnons qu'ils allaſſent convertir les Maroquins. Frère *Gille* et les quatre moines font voile vers Tétuan, arrivent à Maroc, et prêchent en italien dans une charrette. Le miramolin ayant pitié d'eux, les fit rembarquer pour l'Eſpagne ; ils revinrent une ſeconde fois, on les renvoya encore. Ils revinrent une troiſième ; l'empereur pouſſé à bout, les condamna à la mort dans ſon divan, et leur trancha lui-même la tête. C'eſt un uſage ſuperſtitieux autant que barbare, que les empereurs de Maroc ſoient les premiers bourreaux de leurs pays. Les miramolins ſe diſaient deſcendus de *Mahomet*. Les premiers qui furent condamnés à mort, ſous leur empire, demandèrent de mourir de la main du maître, dans l'eſpérance d'une expiation plus pure. Cet abominable uſage s'eſt ſi bien conſervé, que le fameux empereur de Maroc, *Mulei Iſmaël*, a exécuté de ſa

1218. On coupe la tête à cinq compagnons de ſaint *François*.

Digitized by Google

main près de dix mille hommes dans ſa longue vie.

Cette mort des cinq compagnons de *François d'Aſſiſe* eſt encore célébrée tous les ans, à Coimbre, par une proceſſion auſſi ſingulière que leur aventure. On prétendit que les corps de ces franciſcains revinrent en Europe après leur mort, et s'arrêtèrent à Coimbre dans l'égliſe de Sainte-Croix. Les jeunes gens, les femmes et les filles vont tous les ans, la nuit de l'arrivée de ces martyrs, de l'égliſe de Sainte-Croix à celle des cordeliers. Les garçons ne ſont couverts que d'un petit caleçon qui ne deſcend qu'au haut des cuiſſes; les femmes et les filles ont un jupon non moins court. La marche eſt longue, et on s'arrête ſouvent.

1220. Damiette cependant fut priſe, et ſemblait ouvrir le chemin à la conquête de l'Egypte; mais *Pélage Albano*, bénédictin eſpagnol, légat du pape et cardinal, fut cauſe de ſa perte. Le légat prétendait que le pape étant chef de toutes les croiſades, celui qui le repréſentait, en était inconteſtablement le général; que le roi de Jéruſalem, n'étant roi que par la permiſſion du pape, devait obéir en tout au légat. Ces diviſions conſommèrent du temps. Il fallut écrire à Rome; le pape ordonna au roi de retourner au camp, et le

Défaite des chrétiens.

roi

Digitized by Google

roi y retourna pour ſervir ſous le bénédictin. Ce général engagea l'armée entre deux bras du Nil, préciſément au temps que ce fleuve, qui nourrit et qui défend l'Egypte, commençait à ſe déborder. Le ſultan, par des écluſes, inonda le camp des chrétiens. D'un côté, il 1221.
brûla leurs vaiſſeaux; de l'autre côté, le Nil croiſſait et menaçait d'engloutir l'armée du légat. Elle ſe trouvait dans l'état où l'on peint les Egyptiens de Pharaon, quand ils virent la mer prête à retomber ſur eux.

Les contemporains conviennent que dans cette extrémité on traita avec le ſultan. Il ſe fit rendre Damiette; il renvoya l'armée en Phénicie, après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre; et il garda le roi *Jean de Brienne* en otage.

Les chrétiens n'avaient plus d'eſpérance que dans l'empereur *Frédéric II*. *Jean de Brienne*, ſorti d'otage, lui donna ſa fille et les droits au royaume de Jéruſalem pour dot.

Comment *Frédéric II* ſe démêlait des croiſades.

L'empereur *Frédéric II* concevait très-bien l'inutilité des croiſades; mais il fallait ménager les eſprits des peuples, et éluder les coups du pape. Il me ſemble que la conduite qu'il tint eſt un modèle de ſaine politique. Il négocie à la fois avec le pape et avec le ſultan *Mélédin*. Son traité étant ſigné entre le ſultan et lui, il part pour la Paleſtine, mais avec un



Digitized by Google

cortége plutôt qu'avec une armée. A peine eſt-il arrivé, qu'il rend public le traité par lequel on lui cède Jéruſalem, Nazareth et quelques villages. Il fait répandre dans l'Europe que, ſans verſer une goutte de ſang, il a repris les ſaints lieux. On lui reproche d'avoir laiſſé, par le traité, une moſquée dans Jéruſalem. Le patriarche de cette ville le traitait d'athée ; ailleurs il était regardé comme un prince qui ſavait régner.

Suite d'événemens étranges.

Il faut avouer, quand on lit l'hiſtoire de ces temps, que ceux qui ont imaginé des romans, n'ont guère pu aller, par leur imagination, au-delà de ce que fournit ici la vérité. C'eſt peu que nous ayons vu, quelques années auparavant, un comte de Flandre qui, ayant fait vœu d'aller à la terre ſainte, ſe ſaiſit en chemin de l'empire de Conſtantinople ; c'eſt peu que *Jean de Brienne*, cadet de Champagne, devenu roi de Jéruſalem, ait été ſur le point de ſubjuguer l'Egypte. Ce même *Jean de Brienne*, n'ayant plus d'Etats, marche preſque ſeul au ſecours de Conſtantinople : il
1224. arrive pendant un interrègne, et on l'élit empereur. Son ſucceſſeur, *Baudouin II*, dernier empereur latin de Conſtantinople, toujours preſſé par les Grecs, courait, une bulle du pape à la main, implorer en vain le ſecours de tous les princes de l'Europe ; tous les

Digitized by Google

princes étaient alors hors de chez eux. Les empereurs d'Occident couraient à la terre ſainte; les papes étaient preſque toujours en France, et les rois prêts à partir pour la Paleſtine.

*Thibaud de Champagne*, roi de Navarre, ſi célèbre par l'amour qu'on lui ſuppoſe pour la reine *Blanche*, et par ſes chanſons, fut auſſi un de ceux qui s'embarquèrent alors pour la 1240.
Paleſtine. Il revint la même année, et c'était être heureux. Environ ſoixante et dix chevaliers français, qui voulurent ſe ſignaler avec lui, furent tous pris et menés au Grand-Caire, au neveu de *Mélédin*, nommé *Mélecſala*, qui, ayant hérité des Etats et des vertus de ſon oncle, les traita humainement, et les laiſſa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique.

En ce temps le territoire de Jéruſalem n'appartient plus ni aux Syriens ni aux Egyptiens, ni aux chrétiens, ni aux muſulmans. Une révolution qui n'avait point d'exemple, donnait une nouvelle face à la plus grande partie de l'Aſie. *Gengis* et ſes Tartares avaient franchi le Caucaſe, le Taurus, l'Immaüs. Les peuples qui fuyaient devant eux, comme des bêtes féroces chaſſées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondaient à leur tour ſur les terres abandonnées.



Digitized by Google

1244. Autres brigands.

Les habitans du Choraſan, qu'on nomma *Coraſmins*, pouſſés par les Tartares ſe précipitèrent ſur la Syrie, ainſi que les Goths, au quatrième ſiècle, chaſſés, à ce qu'on dit, par des Scythes, étaient tombés ſur l'empire romain. Ces Coraſmins idolâtres égorgèrent ce qui reſtait à Jéruſalem de Turcs, de chrétiens et de juifs. Les chrétiens qui reſtaient dans Antioche, dans Tyr, dans Sidon et ſur ces côtes de la Syrie, ſuſpendirent quelque temps leurs querelles particulières pour réſiſter à ces nouveaux brigands.

Ces chrétiens étaient alors ligués avec le ſoudan de Damas. Les templiers, les chevaliers de Saint-Jean, les chevaliers teutoniques, étaient des défenſeurs toujours armés. L'Europe fourniſſait ſans ceſſe quelques volontaires. Enfin ce qu'on put ramaſſer, combattit les Coraſmins. La défaite des croiſés fut entière. Ce n'était pas-là le terme de leurs malheurs. De nouveaux turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Coraſmins, et exterminèrent preſque tout ce qui reſtait de chevaliers. Mais ces torrens paſſagers laiſsèrent toujours aux chrétiens les villes de la côte.

Les latins renfermés dans leurs villes maritimes, ſe virent alors ſans ſecours, et leurs querelles augmentaient leurs malheurs. Les princes d'Antioche n'étaient occupés qu'à

Digitized by Google

faire la guerre à quelques chrétiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, des Génois et des Pisans se disputaient la ville de Ptolémaïs. Les templiers et les chevaliers de Saint-Jean se disputaient tout. L'Europe refroidie n'envoyait presque plus de ces pélerins armés. Les espérances des chrétiens d'Orient s'éteignaient quand S^t^ *Louis* entreprit la dernière croisade.

*Fin du Tome second.*

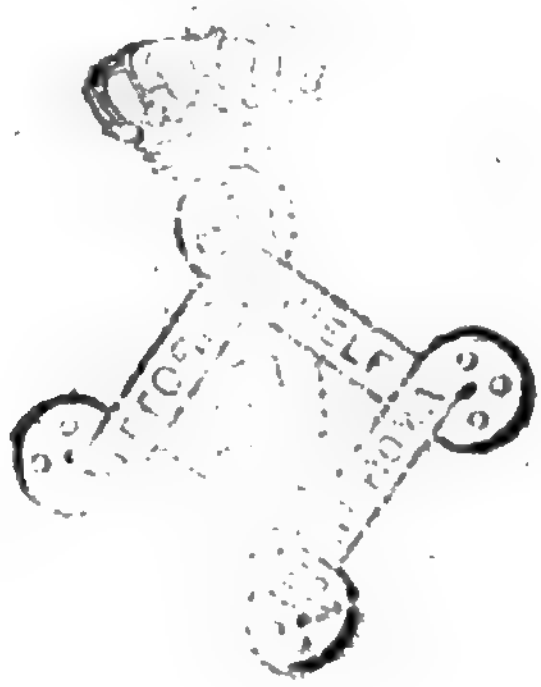

Digitized by Google

# TABLE

## DES CHAPITRES

### CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE X. *Suite de l'établiſſement du chriſtianiſme. Comment Conſtantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.* page 3

CHAP. XI. *Cauſes de la chute de l'Empire romain.* 13

CHAP. XII. *Suite de la décadence de l'ancienne Rome.* 20

CHAP. XIII. *Origine de la puiſſance des papes. Digreſſion ſur le ſacre des rois. Lettre de S^t Pierre à Pepin, maire de France devenu roi. Prétendues donations au ſaint-ſiége.* 25

CHAP. XIV. *Etat de l'Egliſe en Orient avant Charlemagne. Querelles pour les images. Révolution de Rome commencée.* 38

Digitized by Google

CHAP. XV. *De Charlemagne. Son ambition, ſa politique. Il dépouille ſes neveux de leurs Etats. Oppreſſion et converſion des Saxons, &c.* 45

CHAP. XVI. *Charlemagne, empereur d'Occident.* 55

CHAP. XVII. *Mœurs, gouvernement et uſages vers le temps de Charlemagne.* 66

CHAP. XVIII. *Suite des uſages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était deſpotique, et le royaume héréditaire.* 73

CHAP. XIX. *Suite des uſages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, ſciences.* 77

CHAP. XX. *De la religion du temps de Charlemagne.* 86

CHAP. XXI. *Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.* 99

CHAP. XXII. *Suite des uſages du temps de Charlemagne. De la juſtice, des lois. Coutumes ſingulières. Epreuves.* 109

CHAP. XXIII. *Louis le faible, ou le débonnaire, dépoſé par ſes enfans et par des prélats.* 116

ed by Google

CHAP. XXIV. *Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.* 127

CHAP. XXV. *Des Normands, vers le neuvième siècle.* 137

CHAP. XXVI. *De l'Angleterre, vers le neuvième siècle. Alfred le grand.* 146

CHAP. XXVII. *De l'Espagne et des musulmans maures, aux huitième et neuvième siècles.* 151

CHAP. XXVIII. *Puissance des musulmans en Asie et en Europe, aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.* 162

CHAP. XXIX. *De l'empire de Constantinople, aux huitième et neuvième siècles.* 167

CHAP. XXX. *De l'Italie; des papes; du divorce de Lothaire, roi de Lorraine; et des autres affaires de l'Eglise, aux huitième et neuvième siècles.* 175

CHAP. XXXI. *De Photius, et du schisme entre l'Orient et l'Occident.* 182

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. XXXII. *Etat de l'empire d'Occident, à la fin du neuvième siècle.* 192

CHAP. XXXIII. *Des fiefs et de l'empire.* 195

CHAP. XXXIV. *D'Othon le grand, au dixième siècle.* 199

CHAP. XXXV. *De la papauté, au dixième siècle, avant qu'Othon le grand se rendît maître de Rome.* 202

CHAP. XXXVI. *Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.* 208

CHAP. XXXVII. *Des empereurs Othon II et III, et de Rome.* 214

CH. XXXVIII. *De la France, vers le temps de Hugues-Capet.* 221

CHAP. XXXIX. *Etat de la France, aux dixième et onzième siècles. Excommunication du roi Robert.* 229

CHAP. XL. *Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.* 235

CHAP. XLI. *De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.* 248

CHAP. XLII. *Conquête de l'Angleterre, par Guillaume, duc de Normandie.* 254



Digitized by Google

CHAP. XLIII. *De l'état de l'Europe, aux dixième et onzième siècles.* 264

CHAP. XLIV. *De l'Espagne et des Mahométans de ce royaume, jusqu'au commencement du douzième siècle.* 271

CHAP. XLV. *De la religion et de la superstition, aux dixième et onzième siècles.* 281

CHAP. XLVI. *De l'Empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII. De Rome et de l'Empire, dans le onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV, et du pape Grégoire VII.* 298

CHAP. XLVII. *De l'empereur Henri V et de Rome, jusqu'à Frédéric I.* 319

CHAP. XLVIII. *De Frédéric Barberousse. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.* 326

Digitized by Google

CHAP. XLIX. *De l'empereur Henri VI, et de Rome.* 337

CHAP. L. *Etat de la France et de l'Angleterre, pendant le douzième ſiècle, juſqu'au règne de S^t Louis ; de Jean ſans terre et de Henri III. Grand changement dans l'adminiſtration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, &c. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre.* 342

CHAP. LI. *D'Othon IV et de Philippe-Auguſte, au treizième ſiècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, juſqu'à la mort de Louis VIII, père de S^t Louis. Puiſſance ſingulière de la cour de Rome : pénitence plus ſingulière de Louis VIII, &c.* 363

CHAP. LIII. *De l'Orient, au temps des Croiſades, et de l'état de la Paleſtine.* 390

CHAP. LIV. *De la première croiſade, juſqu'à la priſe de Jéruſalem.* 399

Digitized by Google

CHAP. LV. *Croiſades depuis la priſe de Jéruſalem. Louis le jeune prend la croix. S^t Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on eſt battu. Saladin prend Jéruſalem, ſes exploits, ſa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le jeune, &c.* 415

CHAP. LVI. *De Saladin.* 426

CHAP. LVII. *Les croiſés envahiſſent Conſtantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croiſade en Egypte. Aventure ſingulière de S^t François d'Aſſiſe. Diſgraces des chrétiens.* 437

**Fin de la Table du ſecond volume.**

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

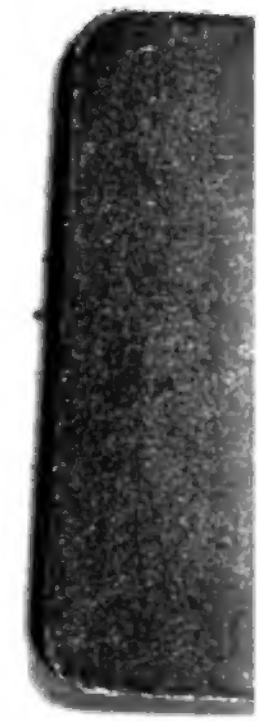

Digitized by Google

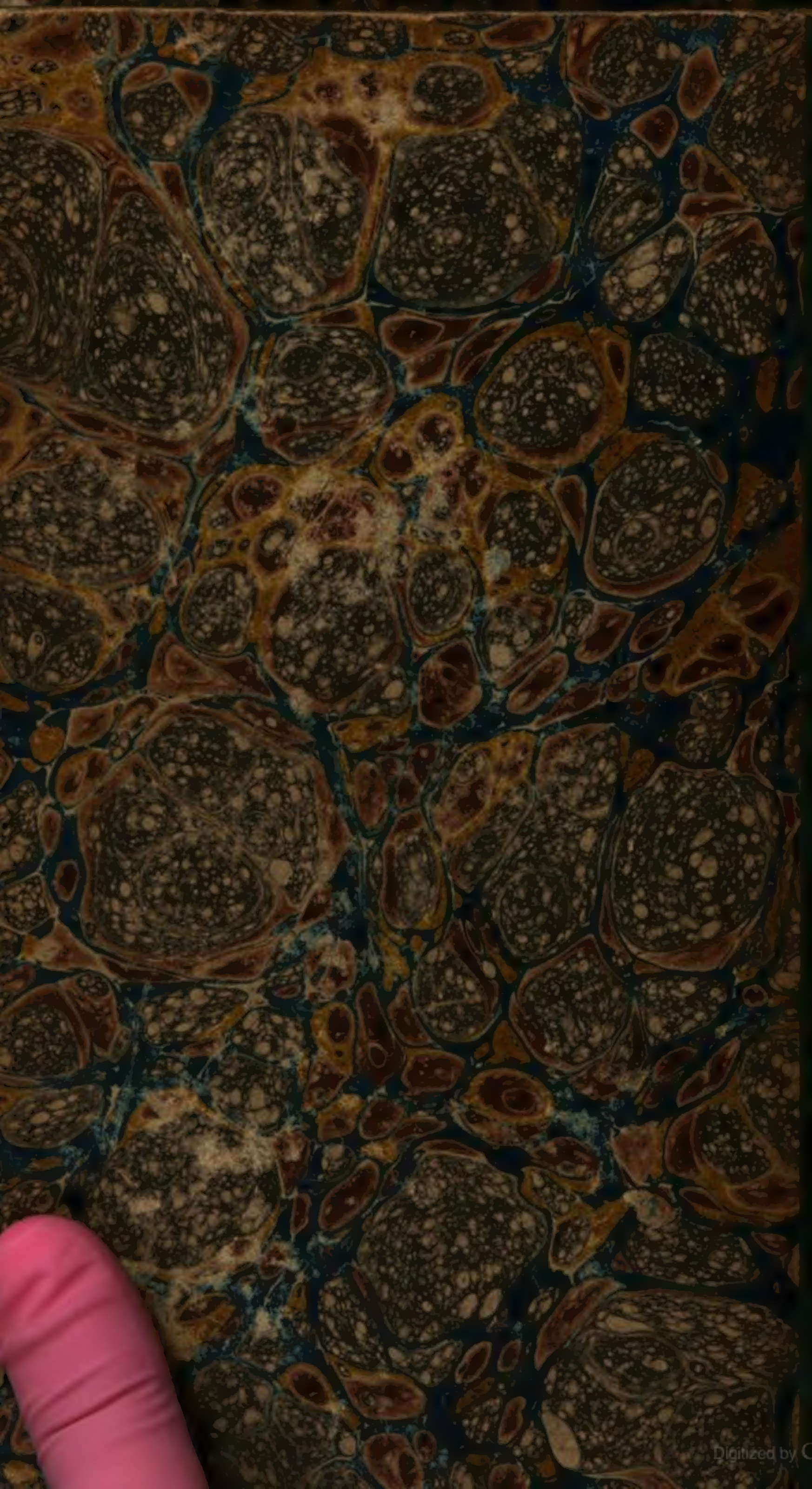
Digitized by Google